MERCVRE DE FRANCE

TOME DEUX CENT TRENTE SIXIÈME

15 Mai — 15 Juin 1932

N° 814 43e Année T. CCXXXVI 15 Mai 1932

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



Elie Faure.	*Conclusions de mon Périple. Monde ancien, monde nouveau*	5
Maurice Muret	*Une Idylle impériale (Le Mariage morganatique de l'Archiduc François-Ferdinand)*	26
Marthe Boidin	*Onze Petits Poèmes*	50
Colonel A. Resanoff	*La Répression de l'Espionnage*	55
Harlor	*Le Centenaire d'Indiana*	95
José Théry	*La Famille Vauberlain*, roman (II).	105

REVUE DE LA QUINZAINE. — Emile Magne : **Littérature**, 146 | André Fontainas : **Les Poèmes**, 154 | John Charpentier : **Les Romans** 159 | Pierre Lièvre : **Théâtre**, 164 | P. Masson-Oursel : **Philosophie**, 168 | Marcel Boll : **Le Mouvement scientifique**, 170 | Dr Paul Voivenel : **Sciences médicales**, 176 | Camille Vallaux : **Géographie**, 181 | A. van Gennep : **Histoire des Religions**, 186 | Charles-Henry Hirsch : **Les Revues**, 190 | P. P. P. : **Les Journaux**, 197 | René Dumesnil : **Musique**, 202 | Dr A. Morlet : **Chronique de Glozel**, 210 | Mario Meunier : **Lettres antiques**, 213 | Paul Guiton : **Lettres italiennes**, 217 | J.-W. Bienstock : **Lettres russes**, 222 | Z.-L. Zaleski : **Lettres polonaises**, 230 | Divers : **Bibliographie politique**, 235 | Mercure : **Publications récentes**, 248; **Échos**, 251.

—

PRIX DU NUMÉRO

France, 5 fr. — Étranger : 1/2 tarif postal, ***5 fr. 75;*** plein tarif ***6 fr. 50***

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

CONCLUSIONS DE MON PERIPLE

MONDE ANCIEN, MONDE NOUVEAU

—

I

J'ai bouclé le grand périple en sept mois. Ce n'est pas l'accomplissement de mon programme, ni la préparation de mes conférences, ni leur réalisation, ni les changements continus d'hôtels et de bungalows, ni le transport, la confection, le déménagement, la réfection de mes valises, ni la difficulté de faire cadrer les horaires, ni le saut du train dans le bateau, du bateau dans l'automobile, de l'automobile dans l'avion, de l'avion dans la charrette à bœufs, de la charrette à bœufs sur l'éléphant, de l'éléphant dans le pousse-pousse, ce ne sont pas les adaptations vertigineuses aux variations de la monnaie, en pleine anarchie dans le monde entier, ce ne sont pas les sautes de climats ou les sautes de cuisines qui ont exigé de ma part le plus de courage. C'est la lutte contre mes amis, ceux d'avant le départ, ceux retrouvés ou découverts en cours de route, qui m'affirmaient que ce voyage était trop rapide, qu'on ne pouvait voir la Chine en cinq semaines, l'Indo-Chine en deux, ni l'Inde en six, ni le Mexique, ou l'Egypte ou le Japon en trois, ni Honolulu au cours d'une escale. J'avais beau leur dire qu'il n'était pas question pour moi de « faire » — car on « fait » maintenant un voyage comme un portefeuille ou une montre — la Chine, ni l'Inde, ni le Mexique, ni l'Egypte, mais de voir Pékin, les ruines du plateau de l'Anahuac, les hypogées de l'Egypte et les sculptures

rupestres de l'Inde, et aussi quelques aspects des peuples, de leur passé, de leur présent qui pussent révéler certaines réalités de leurs profondeurs même à la nature d'esprit que je me connais pour l'avoir longtemps pratiquée. Car enfin nous n'avons pas tous la même façon de regarder. Il y a des formes différentes d'accueil et de compréhension. Il y a des intelligences synthétiques, des intelligences analytiques, il y a des esprits intuitifs, des esprits documentaires. Il y a des artistes et des savants. Il y a ceux qui ont préparé leur exploration par trente ans de lectures, de connaissances iconographiques ou ethnographiques, d'autres qui l'entreprennent vierges — et rien ne prouve que ce soient ceux-ci qui voient toujours le plus mal. Il y a le médecin qui peut diagnostiquer en trois minutes une pneumonie que trois ans d'investigations minutieuses — si une pneumonie durait trois ans — ne révéleraient pas à un banquier, à un notaire. Et par contre il y a ceux qui, sans culture archéologique, connaissent mieux un musée après une visite de deux heures que son propre conservateur qui y fait chaque jour sa ronde depuis trente ans.

Les amateurs de voyage pédestre anathématisaient aussi l'automobile à ses débuts. En allant si vite, disaient-ils, on ne voit rien. Or, l'automobile a révélé bien des choses dont les amateurs de voyage pédestre ne s'étaient jamais doutés, par exemple les contrastes ou les oppositions entre l'aspect de tel paysage et celui de tel autre traversés à une heure de distance, et aussi, et surtout, le volumes géologiques, les lignes de force agricole, les ondulations des terrains qui expliquent, dans une vision fulgurante et décisive, l'histoire, les mœurs, l'esprit du groupe d'hommes qui habite ici ou là, les raisons de leur architecture, de leur attitude dans la guerre, de leurs réactions dans la paix, en somme la spiritualité de la terre elle-même par les transitions, les passages, les solutions de continuité de ses aspects simultanés ou

successifs. « Comment aurais-je le temps d'observer? » s'étonnait Balzac qui laissait derrière lui cent livres après trente ans de vie spirituelle, devant quelqu'un qui admirait sa « documentation ». Dostoïewsky, montrant la nuit deux personnages arrêtés sous un bec de gaz, au coin d'une rue où la neige tombe, nous évoque tel paysage mieux que tel écrivain qui le décrit en vingt pages et, derrière ce paysage une société complète, un peuple, le monde spirituel entier. Cuvier reconstitue un monstre avec un petit os. Je ne suis certes ni Balzac, ni Dostoïewsky, ni Cuvier, pas davantage Zola ou Loti qui ont usé de méthodes différentes, ou même opposées, mais j'ai le droit, tout de même, de posséder ma clé à moi. Je vous autorise à me maudire si elle n'ouvre pas la porte que vous attendiez, à condition que vous m'autorisiez à ne m'en prendre qu'à moi-même si elle n'a pas réussi à ouvrir celle que j'attends.

Dès le début, dès le bateau qui me conduisait du Havre à New-York, j'ai découvert, certainement sans le chercher, le fil qui m'a guidé durant tout mon voyage, pour lequel j'étais parti sans idée préconçue, sans préjugé sentimental, et décidé à l'impartialité la plus objective. Certains diront que cette impartialité, je ne l'ai pas observée une heure. Peut-être parce que leur vision à eux s'exerce sous un autre angle que la mienne. Je veux dire par là que leur observation, ou leur intuition, comme il vous plaira, saisissant un autre fil que celui qui m'est apparu, explore des contrées près desquelles je suis passé sans les voir, comme ils sont passés sans les voir près de celles que j'explore. Un paysage n'est pas le même suivant que vous le regardez des points infiniment nombreux du cercle idéal qui l'entoure. Et c'est justement grâce à la diversité immense des aspects du monde spirituel qui nous emplit de sa musique, que nous parvenons tous à la notion plus ou moins précise de son unité. Peut-être ai-je aperçu des choses que d'autres,

mieux doués ou mieux documentés que moi, n'ont même pas soupçonnées. Les protestations qui accueillent telle œuvre, ou telle idée, ne démontrent pas plus sa fausseté que les éloges qui l'accablent ne prouvent sa vérité. Ce qui importe, c'est la qualité de ces protestations et de ces éloges. Et c'est peut-être bien au seul avenir qu'incombe le soin de la fixer. Encore ne suis-je pas bien sûr qu'il ne s'agisse pas là d'une opération automatique de l'esprit, retenant ce qui est vivant dans l'aventure des hommes, et en laissant tomber les parties mortes sans même s'en apercevoir. Je regrette d'autant moins d'avoir été vite, que j'ignorerai toujours si les impressions rapportées de mon voyage survivront à l'autre voyage — à peine plus prolongé — dans l'unique contrée de ma propre vie, ou resteront ensevelies pour jamais avant même que je ne l'achève.

Comme il arrive pour le voyage en auto, ce sont les oppositions et les contrastes entre l'esprit des différents peuples que j'ai rencontrés sur ma route, qui m'ont le mieux révélé les passages de l'un à l'autre et l'identité souterraine de leur essence, par conséquent de leurs besoins. Que les hommes, partout, soient soumis à des réactions analogues des instincts fondamentaux, partout les mêmes, en présence des circonstances, il n'est pas nécessaire de le démontrer. Une mère n'a pas, ici ou là, deux manières différentes de regarder son enfant malade, ou affamé. Dans les campagnes de Chine, comme dans les faubourgs parisiens, c'est avec la même résignation, à moins que ce ne soit de la fierté, que la petite fille de huit ans consent à porter son petit frère des journées entières, sans se soucier, du moins en apparence, de ne pouvoir participer qu'en marge aux jeux des autres enfants, sans se plaindre d'avoir les bras et les reins rompus, sans pressentir que, quelques années plus tard, elle aura le rachis dévié, une épaule plus haute que l'autre, une bosse dans le dos, ou sur la poitrine. Mais cette

méthode sentimentale d'identification des êtres a peut-être bien vécu, aussi généreuse qu'on la veuille. Peut-être ne nous mène-t-elle qu'à des indignations stériles et à des charités insuffisantes. Au contraire, la constatation des différences d'organisation sociale, ou économique, ou politique entre les divers peuples du monde doit nous conduire, par un chemin plus lent, mais peut-être plus sûr que celui-là, à identifier leurs besoins profonds et nous faire parvenir ainsi au seuil du monde intérieur qui les habite réellement, le plus souvent à leur insu.

II

Il semble, au premier abord, qu'il n'y ait pas de conciliation possible entre le rationalisme chinois, le mysticisme hindou et l'objectivisme japonais qui, par une sorte de paradoxe transcendant, ont conduit le premier à l'anarchie, le second au nationalisme, le troisième à l'adoption du paravent moral le plus abstrait qui soit au monde, dans cette Asie cependant si une, vue de loin. Mais c'est qu'elle est toujours fidèle à ses destinées intérieures, grâce à son souci unanime de chercher à l'esprit humain des fondements métaphysiques hors de tout préjugé anthropocentrique, ce qui a paru la conduire à une conception de l'homme plus vraie que celle des Européens, et bien plus complexe, plus riche, plus gonflée de sucs spirituels, mais aussi moins portée à s'illusionner sur les buts de la vie, et par conséquent moins apte à imaginer les moyens d'accroître sa puissance de réalisation immédiate, et positive. En un mot, de vivre selon les rythmes du pessimisme transcendant, non de l'optimisme social. Il faut donc, si l'on tient à comprendre l'ensemble du drame mondial, se résigner à des comparaisons beaucoup plus lointaines, qui opposent les conceptions dites spiritualistes d'un passé presqu anéanti pour l'Europe et paraissant encore quelque

peu vivant pour l'Asie, aux conceptions dites matérialistes d'un avenir auquel l'Europe, après l'avoir rendu nécessaire, fait semblant de ne plus croire, et auquel l'Asie, après l'avoir dédaigné, est acculée à croire, au contraire, sous peine de mort.

Ne me demandez pas à quels indices j'ai cru m'apercevoir que le monde entier, aussi bien l'Europe et l'Amérique que l'Asie et l'Afrique même, passe à une allure accélérée d'une forme de civilisation individuelle, ou plutôt individualiste, à une forme de civilisation collective, ou, si le mot vous choque, symphonique. N'étant ni un homme d'Etat, ni un économiste, c'est grâce à cent mille signes imperceptibles, assemblés d'instinct pour mon usage personnel, que je suis parvenu à cette conclusion-là. Au Mexique, la persistance obstinée de l'âme populaire, le demi-million de vies humaines sacrifiées à la cause de la révolution, les essais de communisme agraire voués à un régime hybride, et donc inefficace, par l'association des intérêts politiques et financiers individuels; en Amérique la concentration des capitaux, des industries et des affaires entre des mains de plus en plus rares, qui conduit automatiquement, par un paradoxe singulier, le règne de l'individualisme économique à un état social latent très voisin de celui de la Russie où la coopération radicale est déjà entrée dans la loi; au Japon l'organisation minutieuse de l'effort national faisant figure de puissance dans l'anarchie générale, mais démontrant par son inefficacité sociale la nécessité de son transport sur un autre terrain; en Chine, en Indo-Chine, aux Indes, en Egypte, l'impossibilité matérielle pour le paysan misérable de cultiver un sol qui réclame l'association des exploitants pour l'achat des machines et l'entreprise des travaux d'intérêt commun, partout c'est comme une atmosphère invisible, mais profondément sensible d'*orchestration* nécessaire qui enveloppe de plus en plus complètement les convulsions ataxiques de l'éco-

nomie mondiale. Un phénomène immense se réalise, un phénomène biologique, qui conduit, grâce à la création en un demi-siècle d'un appareil d'échanges matériels et moraux commun à la terre entière, l'organisme humain unanime de la constitution anatomique d'un crustacé ou d'un mollusque à celle d'un mammifère supérieur. C'est là qu'il faut chercher la cause du bouleversement inouï et sans précédent de cet organisme, comme de la nécessité urgente, sous peine de catastrophes mortelles, d'harmoniser ses fonctions avec les organes nouveaux qu'elles ont créés. J'insiste, car à peu près personne ne semble envisager l'énigme sous cette forme abrégée.

Quand l'appareil circulatoire et le système nerveux sont devenus communs à toutes les régions d'un organisme quelconque, quand le sang et ses nourritures, la sensation et sa réponse parcourent, sans solution de continuité, tous ses organes, il est inconcevable que ces organes ne soient pas eux-mêmes solidaires les uns des autres, partie intégrante et active de l'organisme entier. Il n'est pas un être supérieur dont les différentes parties soient indépendantes d'une circulation et d'une innervation communes. Pas d'appareils d'échange communs capables d'irriguer et d'innerver des tissus qui ne soient pas aussi communs. Ce que nous appelons la « guerre », la « révolution », la « crise », ne sont que manifestations d'un même mal, commun au monde entier, qui atteint tour à tour chacune de ses parties après avoir paru la respecter, et qui témoigne justement de la nouvelle unité organique qu'il se refuse encore à reconnaître. Le problème est fort simple, et il n'y en a qu'un. Mais c'est justement parce qu'il n'y en a qu'un et qu'il nécessite, de par son existence même, la création d'une civilisation nouvelle qui sache substituer à des organes séparés les uns des autres des organes solidaires, et parce que la solution de ce problème exige un gigantesque élan dans l'inconnu, qu'elle se heurte presque partout aux atter-

moiements, aux demi-mesures, à la thérapeutique simpliste de l'éloquence et du mensonge, aux réactions de l'intérêt et de la peur. Il faut que le monde entier renonce *complètement* à la technique ou en accepte sans réserve les conséquences nécessaires, et c'est pour cela qu'on assiste à cette croisade contre elle, qui l'oppose à la « spiritualité » avec des arguments aussi enfantins que retors. Les peuples qui la possèdent, certes, ne tiennent pas à renoncer, au moins pour leurs classes dirigeantes et « moyennes », aux trains et aux navires internationaux, à l'automobile, au téléphone, au cinéma, mais ils voudraient qu'un esprit « modéré » présidât à leur distribution, en d'autres termes qu'elle fût réservée à leur usage personnel, ou tout au plus, avec une parcimonie prudente, à l'usage du groupe ou de la nation à laquelle ils consentent à appartenir. A condition, bien entendu, que les masses profondes de ce groupe ou de cette nation demeurent prêtes à se sacrifier pour leur bien-être ou leur repos. Et ils qualifient de « surproduction » un rythme de création industrielle et agricole qui a dépassé leur propre puissance de consommation, alors qu'un milliard d'hommes, au bas mot, souffre de la faim et de la misère sur un globe dont l'exploitation rationnelle — et si je puis dire symphonique — permettrait de nourrir tous ceux qui l'habitent. Ils ne se rendent pas compte que pour sauvegarder l'intérêt de ce qu'ils disent être les organes *nobles*, — puisque ce sont eux qui les constituent, — ils condamnent lesdits organes à la congestion mortelle par suite de l'anémie qu'ils provoquent volontairement dans le reste de l'organisme. La Chine, par exemple, constitue à elle seule le quart ou le cinquième du nouveau corps humain. Or, il semble naturel à l'industriel, au financier et à l'homme d'Etat qui les sert, que si cet organe énorme n'est pas apte immédiatement à accroître, par son développement rationnel, leurs bénéfices personnels, il soit maintenu en

dehors des appareils circulatoire et nerveux communs à ce corps tout entier, au risque, par sa décomposition, d'empoisonner tous les tissus. Ils sont pris entre les mâchoires d'un dilemme impressionnant : ou bien arrêter aux limites des satisfactions qu'ils en tirent la marche inexorable de la technique, ou bien accepter son complément irrésistible, qui est sa socialisation en termes économiques, son unification en termes biologiques, et par suite la mise en commun des organes qu'elle sert. L'air, la mer, les fleuves, les routes, et, dans une large mesure, la poste, le téléphone, la radio, les transports, l'éducation même sont restés ou devenus communs. Pourquoi le sol ne le serait-il pas, comme en grande partie déjà le sous-sol, si son exploitation est conditionnée par l'indivision des moyens devenus nécessaires à cette exploitation même?

III

L'objection du « spiritualisme » possède un pendant nécessaire, comme ces garnitures de cheminée où la pendule qui symbolise, en mesurant le temps, l'instabilité des choses, est encadrée entre deux objets analogues, ou même identiques, qui pourraient figurer le parallélisme inévitable entre l'immobilité de l'esprit et l'immobilité des institutions. Il paraît — on nous en rebat les oreilles — que le règne de la quantité s'est substitué au règne de la qualité. Entendez d'ailleurs par qualité celle dont sont pourvus ses chevaliers, lesquels invoquent à tout bout de champ l'histoire ancienne de leur nation comme un argument propre à légitimer leur inertie. L'Europe — occidentale, bien entendu — s'attribuerait donc la qualité contre la quantité représentée par une Amérique menaçante ou une Asie débordante qui secoue son long sommeil. Or, pour ne prendre qu'un exemple, le signe principal de la qualité que

nous invoquons sans cesse, — l'apparition du cartésianisme et de ses compléments inéluctables dans l'architecture, la poésie, la politique et les mœurs, — est peut-être plus visible dans l'Amérique d'aujourd'hui qu'il ne l'est dans la France même, où il a gagné le refuge des chaires professorales, des périodiques graves, des séminaires et des romans mondains. Le standard, la production en série, le travail à la chaîne ne sont que l'extension au domaine économique des idées qui présidaient, au cours du « grand siècle », à l'intervention de la méthode et de l'esprit architectural dans toutes les manifestations de la construction civile et militaire, de la poésie dramatique et de l'art des jardins, et qui aboutit plus tard à la création du système métrique. La rationalisation et la socialisation de la technique obéissent en Russie à des préoccupations identiques. Quant à la Chine, aux Indes, où l'avènement des foules paysannes risque de noyer sous son avalanche confuse cet esprit qualitatif dont l'Occident veut bien baptiser sa défaillance, ou tout au moins son désarroi, elles ont possédé ce signe, elles aussi, et, chose singulière, il s'est manifesté d'une façon très analogue à ses expressions qui nous frappent en Ocident, surtout en France, et à peu près en même temps.

Le palais impérial, le temple du Ciel à Pékin, les constructions monumentales des Grands Mogols à Delhi, à Agra, à Fathepur Sikri, représentent des manifestations de rationalisme constructif très voisines d'apparence et identiques de méthodes aux monuments plastiques, philosophiques et littéraires du siècle de Louis XIV, et d'un caractère à mon sens plus décisif, et obéissant à des vues encore plus larges et plus dépouillées, en ce qui concerne l'architecture en tous cas. Or, ces expressions grandioses de l'esprit asiatique se placent chronologiquement, aux Indes, entre la Place Royale de Paris et le palais de Versailles. En Chine, elles les ont pré-

cédés de deux siècles. En Perse, où les mêmes phénomènes de rationalisation rigoureuse se sont produits, d'un demi-siècle seulement. Il n'est pas jusqu'au Japon où on ne les retrouve vers la même époque, mais ajustées à la mesure de ce peuple minutieux, précis et crispé, dans les monuments et les avenues de Nikkô. A quelques décades près, en somme, les autocrates méthodiques et unificateurs, le Grand Mogol Akbar, le grand Shah Abbas, le grand Shogun Yeyas, le grand Roi Louis XIV, la grande dynastie chinoise des Ming, les grands philosophes Descartes et Hobbes, les grands architectes et jardiniers d'Europe et d'Asie sont des contemporains qui œuvrent dans le même sens, — selon la même « qualité ». Cette revendication, par l'Europe, d'une qualité spécifique, me semble donc injustifiée. Elle dénote, précisément de la part de l'Europe, une culture insuffisamment informée. Elle exprime surtout la vanité des peuples las réservant le mépris des faibles ou de ceux qui s'affaiblissent à l'effort à accomplir, dans l'espoir de le contrarier. La Grèce et Rome n'avaient-elles pas dit, en des termes à peu près identiques, la même chose des Barbares? Et pourtant ces Barbares portaient en eux une qualité devenue, précisément grâce à la Grèce comme ferment, à Rome comme charpente, la qualité du catholicisme, la qualité de la Renaissance, la qualité de la Réforme, la qualité de la méthode et des organes mémorables de ces manifestations si variées qui se sont appelées l'Italie, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas. Une qualité n'est jamais définitivement acquise. La lutte est constante, ou pour la maintenir, ou pour la renouveler. Elle fut de même valeur et de même nature et dans l'Asie et dans l'Europe du Moyen Age avec les cathédrales, les pagodes, les mosquées, de même source et presque de même apparence dans l'Asie et l'Europe d'il y a trois et quatre cents ans. L'Europe n'eut qu'un avantage, à partir de ce moment-là, et elle

l'a payé de la décroissance de sa qualité spirituelle ancienne. Ce fut de prolonger la méthode par la science, et la science par la technique. Or, c'est au nom de la qualité même exprimée par cette méthode qu'elle prétend condamner la science et la technique, qui cependant en dérivent nécessairement.

J'en ai dit assez pour que mes lecteurs éventuels soient à même de pressentir la conclusion que je tire de mon voyage. La technique, moyen de l'orchestration du poème mondial qui s'ébauche à cette heure même, se substitue partout à la dernière incarnation de la mystique bourgeoise, instrument de la mélodie universelle qui a à son actif, il faut le reconnaître, par l'intermédiaire des classes moyennes, l'exploitation de la méthode, l'idée et la poursuite de l'enquête scientifique, l'impulsion décisive donnée au système d'échanges universel par quoi le monde s'achemine vers son unification. L'appel au « spirituel » asiatique, comme d'ailleurs européen, n'est qu'une ruse d'un instinct de conservation qui s'efforce de détourner l'Amérique et l'Asie de la technique pour s'en réserver les avantages dans la paix du moindre effort. C'est le dernier refuge d'un dogmatisme défensif contre le souffle de l'esprit qui vient d'où il veut et va où il veut, comme il le veut, et quand il le veut — la lutte des privilèges de l'ésotérisme moral et économique contre la sorcière et le diable, qu'il faut brûler. La faveur nouvelle, dans les milieux intellectuels, du catholicisme en Occident, du bouddhisme en Orient, n'a pas d'autres causes. Tous les prêtres des anciens cultes ont combattu de tout temps, et traité de matériels et d'avillissants, les instruments neufs de l'esprit, et il est naturel que beaucoup de prêtres laïques les suivent aujourd'hui, très souvent sans s'en rendre compte, sur ce terrain-là. Les calomnies — je dis bien — qu'on dirige contre le machinisme, découlent nécessairement de ce réflexe de défense, jusques et y compris la dénonciation de ses méfaits au

cours de la guerre, comme si toute invention de cette taille n'entraînait pas nécessairement des dangers complémentaires des bienfaits qu'elle apporte. Comme si la domestication des animaux, l'outil de silex, l'apparition du feu, premières techniques, premières machines, n'avaient pas provoqué des drames terribles, en assurant aux tribus qui avaient conquis cette avance la domination brutale sur les autres. Comme si les dieux même n'avaient pas, pour s'imposer au dehors et même au dedans des peuples à qui ils se révélaient, déchaîné d'atroces souffrances, des tueries sans nom, comme si l'épée, partout et toujours, n'avait précédé, peut-être conditionné la paix. Les contempteurs de la machine n'ont pas pris parti contre elle parce qu'ils la croient faite pour asservir, mais parce qu'ils la sentent destinée à émanciper. La machine, bien plus ancienne qu'on ne pense — voyez la noria d'Afrique et ses merveilleux engrenages, voyez les forges primitives de ses tribus, qui ont sans doute créé l'industrie du métal, et pénétrez-vous de cette idée que, dans le monde antique, en Egypte, en Grèce, en Asie, à Rome, l'architecte et l'ingénieur étaient le même homme — la machine est esprit, comme le fut le verbe, et c'est elle qui, comme le verbe, *devient* un commencement. Elle est esprit comme le feu, d'où justement sortit le culte de l'esprit. Elle est esprit comme l'écriture, esprit comme l'imprimerie, esprit comme toutes les industries, toutes les inventions pratiques, tous les arts à leurs débuts. Il est possible qu'elle ait fait reculer momentanément dans les foules cette soif spirituelle qui fut, au cours des âges, le levier principal des grandes actions. Mais elle la rétablit par une autre voie, qui est une voie triomphale.

IV

La science, mère de la technique, avec laquelle elle vit dans une dépendance réciproque et de plus en plus

intime, a déjà ébauché une cosmogonie d'où peut sortir cet accord étroit avec l'expression esthétique qui fut la grande force de l'Egypte, de la Chine, de l'Inde, du Moyen Age occidental. Il y a déjà, grâce au goût réapparu de l'aventure, grâce aux nombreux aspects nouveaux et tout à fait inattendus que prend le monde à nos yeux par le moyen de l'avion, de la radio, du cinéma, grâce aux théories de l'univers qui nous font surprendre l'entente entre la musique des sphères et la danse des atomes et la parenté organique de toutes les formes vivantes, une ébauche de mystique de leurs actions solidaires. Ce n'est pas que la science et la technique, bien qu'elles nous promettent un accroissement de bien-être, nous apportent « le bonheur » par des procédés matériels, comme on le croyait encore il y a trente ans. Mais elles recréent la poésie du monde que le christianisme, en la fixant trop exclusivement dans le regard intérieur que l'homme jetait sur lui-même après y avoir refoulé les puissances d'amour éparses, avait rétrécie et peu à peu stérilisée dans l'intention d'ailleurs légitime — et justifiée — de l'approfondir. L'esprit se réfugie peu à peu dans les harmonies silencieuses de la connaissance désintéressée qui reconstruit notre univers, et ses effusions lyriques s'élancent des nouvelles associations d'idées et d'images que ses applications innombrables nous révèlent chaque jour.

Il est donc indispensable d'écarter de nos jugements les arguments sentimentaux qu'on met en avant pour combattre l'avènement de la société nouvelle. Quelque chose est plus fort que la volonté et le désir de ceux qui ne consentent pas à être chassés des citadelles, camouflées en temples, de leurs intérêts particuliers : c'est la puissance de la technique impersonnelle qui sera demain l'instrument de la civilisation mondiale. Il ne s'agit pas de savoir si la Grèce antique, ou l'Europe du XIIe ou du XVIIe siècle possédait une culture d'une qualité plus

haute que la nôtre, si la Chine, la Corée, l'Indo-Chine, l'Inde n'avaient pas joui, durant de longs siècles, d'un équilibre plus parfait que le nôtre et aujourd'hui rompu par l'action de l'Angleterre et de la France, du Japon et de l'Amérique au nom d'intérêts souvent inavouables, en tout cas indifférents aux Coréens, aux Chinois, aux Indo-Chinois, aux Hindous. Il s'agit de savoir si, dans la communion universelle qui s'ébauche sur des bases positives, elles pourront se passer des instruments dont nous leur avons révélé l'efficacité, et si elles ne risquent pas, en s'y refusant, soit de disparaître en nous entraînant à l'abîme, soit de nous submerger, en les adoptant, sous leur pullulation démesurée. Et c'est pour cela qu'il convient de substituer aux rythmes sociaux individuels qui s'épuisent, des rythmes collectifs de plus en plus pressants. L'objection que le caractère impersonnel de la science et de la technique a suscitée chez les mystiques — cependant eux-mêmes aspirant, prétendent-ils, à se plonger dans l'anonymat de l'esprit — ne tient pas plus que les autres. M. Bergson a dénoncé l'automatisme qui nous guette. Mais chaque liberté nouvelle n'est-elle pas conditionnée par un automatisme nouveau? Il y a bien des années déjà que Samuel Butler a découvert que tout automatisme acquis nous délivre périodiquement des infirmités antérieures à son acquisition, et qu'un écrivain ou un virtuose trouve, dans la connaissance parfaite de son instrument, une libération que cherche en vain celui qui épèle l'alphabet ou qui ânonne la gamme. Loin d'être trop pénétrés de mécanisme, nous ne le sommes pas assez. Je ne parle pas seulement des Asiatiques qui en sont encore à son étape alphabétique, mais des Européens, et même des Américains.

Quand l'homme aura incorporé la technique aux profondeurs de ses instincts aussi parfaitement qu'il a assimilé le verbe, l'écriture ou le solfège, elle se manifestera dans ses réflexes avec la même aisance que le chant,

ou la musique, ou la danse, et pour des harmonies d'une richesse dont les associations révélées par le cinéma — qui possède déjà tous les caractères de l'union de la science, de la technique et de la poétique — ne nous donne qu'une idée encore timide. Et qu'on y prenne garde, dans les réflexes d'une humanité unanime. phénomène nouveau dans l'histoire, plus nouveau sans doute que ne le fut la révélation du monde de l'association entre les intelligences par l'avènement de la prière. Ce n'est pas l'esprit, comme on paraît le croire en général, qui sauvera la technique — ou, si vous le préférez, qui nous sauvera de la technique. C'est la technique qui sauvera l'esprit, parce que la technique est, en date, la dernière incarnation de l'esprit et que l'esprit, pour vivre et se propager parmi les hommes, a besoin d'une incarnation. S'il est assoupi partout sous ses formes confessionnelles, et aussi bien, qu'on ne s'y trompe pas, en Asie qu'en Europe et qu'en Amérique même, bien qu'en Asie sa soif soit plus ardente qu'en Europe et en Amérique, c'est justement que ses incarnations anciennes sont en pleine agonie, ou mortes. Et si l'Asie, en ce sens-là, offre un certain avantage sur l'Europe et l'Amérique, l'Europe et l'Amérique, en revanche, sont plus à même de lui fournir la matière à embraser. J'imagine qu'il y a deux mille ans les apôtres du proche Orient, tout en brisant les images, en brûlant les bibliothèques, ne se faisaient pas faute de jeter aussi l'anathème sur les témoignages grossiers du matérialisme romain qui traçait des voies dallées dans les forêts et les marécages, franchissait les ravins et les fleuves sur des ponts de pierre, amenait l'eau dans les villes par d'immenses travaux, et construisait des basiliques qui n'étaient pas autre chose que des tribunaux et des bourses, soit des instruments d'oppression du pauvre par le puissant. C'est dans ces édifices, cependant, que le christianisme a pris racine, et par ces routes qu'il a passé.

Je rapporte de mon voyage un sentiment très net. C'est celui de la décrépitude presque unanime des *prétextes* de la foi chez les vieux peuples mystiques, mais aussi, quand on scrute leurs profondeurs, la survie de leur innocence, la jachère morale qu'offre cette innocence aux matières à féconder qui se proposent, la jachère physique d'un sol qui n'attend, pour revivre, que l'exploitation intensive par la technique, seule capable de faire circuler dans tous les recoins l'activité, le pain, la connaissance et l'esprit. J'ai l'impression d'avoir voyagé partout à travers des ruines, et si cette impression répond à une réalité matérielle, dans ces énormes civilisations bientôt en poussière, c'est que la ruine spirituelle l'accompagnait. Il est curieux de constater à quel point l'immense variété des œuvres d'art chinoises, indo-chinoises, hindoues, à partir du moment où les grandes mystiques suivies du sursaut de la méthode ont commencé leur déclin dans ces pays, — j'en excepte l'art populaire proprement dit, l'art positif de la céramique et des tissus, — semblent mesquines, compliquées, de souffle court, auprès des travaux d'intérêt public, si purs, si tranchants, si catégoriques, digues, barrages, chemins de fer, usines, architectures utilitaires, que l'Europe et l'Amérique construisent et proposent à l'Asie où ils apparaissent par place, comme les premiers temples romans dans les vallées occidentales, les premières pagodes au bord des fleuves chinois, les falaises sculptées de l'Inde du centre et du sud. « Que d'art ! que d'art ! » C'est à donner la nausée — comme chez nous, d'ailleurs — à partir du moment où l'avènement du virtuose a refoulé les grandes expressions d'ensemble de la communion mystique ou de l'utilité publique. Je ne puis exprimer la fatigue que l'on ressent, quand on a vu tous ces palais de marbre ornés de ciselures compliquées qui s'effritent dans les orties, tant de dragons et de chimères qui se tordent comme l'ennui sur tant de tombeaux et de sanc-

tuaires construits pour le salut des riches, tant de jardins torturés où la paresse s'égare dans les méandres pathologiques de l'esprit sans aliments. Les éléments avec lesquels les hommes de bonne volonté ont édifié ce que depuis nous avons appelé « le Beau » — expression stupide et grossière — alors qu'ils n'exprimaient que la fièvre de l'enthousiasme, ou la maîtrise de l'intelligence, sont devenus les moyens du pittoresque et du sentimental, et nous ne referons du « Beau » qu'en éliminant tout à fait le pittoresque et le sentimental pour chercher la joie positive d'une création dictée par l'amour.

V

L'élan vers l'au-delà a fait de grandes choses, mais un idéalisme intéressé qui l'invoque encore pour dominer dans « l'en-deçà », si je puis dire, œuvre dans le vide et le mensonge. Un désir passionné de rendre la terre plus douce à habiter pour les enfants des hommes qui, à cette heure même, saturés pourtant de missionnaires, de fonctionnaires et de soldats, meurent de faim et de maladie par millions, peut succéder sans déchoir aux prétextes immortalistes consumés par leur vertu propre. Le principal est d'espérer. Et je ne vois pas en quoi l'espérance de préparer les générations prochaines à mieux aimer la vie serait d'une qualité moins haute que de sacrifier ses enfants à un mirage de survie dont l'égoïsme paraît bien étroit et l'humilité bien outrecuidante dès qu'ils ne sont plus enveloppés d'une illusion unanime. Il y a mille façons de se représenter l'éternité dans les limites étroites de la mémoire individuelle. Pourquoi n'y en aurait-il pas autant dans le monde illimité de la mémoire collective — les êtres qui nous continuent, l'œuvre qui nous prolonge, l'amitié, l'amour, la passion qui fécondent, jusqu'à la solitude et à l'effacement et à la tâche obscure qui retentissent de proche en proche dans

les travaux et dans les cœurs? Hors des sentiers battus nous attend aujourd'hui une orgie de sensations et d'aventures imaginaires qui multiplient le monde et la vie. Ils ont plus de bras, plus de têtes, un appétit plus violent que jamais. J'ai écrit ailleurs que Brahma avait émigré en Amérique. J'ajoute en Russie. Il apparaît partout, devant cette torpeur des peuples qui somnolent entre les pratiques d'un fétichisme machinal et les transcendances doctrinaires dégagées des symboles charnels, que si, il y a deux mille ans, les solutions mystiques constituaient les seules solutions pratiques, les solutions pratiques deviennent, de nos jours, les seules solutions mystiques. Mais elles ne fleuriront que si on efface du programme de nos travaux quotidiens les intérêts particuliers d'une caste irresponsable, pour répartir la matière technique et ses produits parmi les populations qui agonisent, faute de cet aliment nécessaire qu'elles restent pourtant les plus aptes à spiritualiser. Que nous ne puissions nous passer de l'Asie dans l'élaboration des nouveaux mythes, comme nous ne pouvons nous passer de son immense main-d'œuvre et des immenses possibilités de sa consommation pour les travaux immenses qu'elles exigent, c'est certain. Qu'elle y doive prendre une part décisive, c'est probable. Notre consolation, à nous Européens, c'est que le nouveau corps mystique ne puisse avoir d'autres vertèbres que celles que nous lui forgeons.

C'est justement à l'heure où les hommes recréent un univers inédit, qu'ils prétendent ne plus posséder qu'un passé, et le traînent au talon comme le boulet du bagne. Epouvantés devant le mystère qui s'ouvre, ils voudraient retenir le mystère déjà fixé entre ses bornes en ruine, mais encore visibles, sinon tangibles. Religion, patrie, « liberté », formes désuètes de la politique et de l'économique, expressions d'art et de littérature vidées de leur vertu, idoles effritées du « spirituel » et de l'idéalisme,

tout est prétexte tour à tour à chercher un refuge qui s'avère insuffisant, après quelques mois ou quelques années, contre la marée des forces et des besoins mystérieux que nous avons déchaînés pour soulever notre inertie. Nous ressemblons aux nomades errants qui finissent par entrevoir dans le lointain un territoire de chasse ou de culture et dont les ancêtres las et les enfants cachectiques, remorqués d'étape en étape, ne veulent plus entendre parler, préférant mourir sur place. L'égalité sociale du départ est pourtant la seule condition capable, dans un avenir assez proche, de mettre en relief et en activité les saintes inégalités d'aptitudes, la hiérarchie auguste des fonctions. Les ambitions spirituelles vraies pourraient succéder de ce fait aux ambitions matérielles masquées. De plus, et là sans doute réside l'inconnue la plus redoutable, la fin des démocraties individualistes pourrait bien donner l'avantage, dans les formes diverses des coopérations futures, aux peuples profonds et anonymes, depuis toujours accoutumés aux autocraties absolues, qui créaient automatiquement sous leur ombre un communisme de fait dans l'humilité des conditions et des droits très sensiblement égaux, — et cela explique aisément la facilité relative du passage, en Russie, du régime ancien au régime actuel. Enfin, il faut s'attendre à ce que les peuples d'Asie, façonnés à cette tâche par leurs intuitions immémoriales, adoptent plus aisément que ceux dont le dualisme chrétien ou musulman a pénétré l'éducation jusqu'à en faire une habitude, les conclusions spéculatives de la science d'aujourd'hui qui recrée l'unité statique du monde par la gravitation, son unité dynamique par l'atomisme, sa continuité par le transformisme. Sans doute, l'apparition d'un monde nouveau d'obéissance est le corollaire fatal d'un automatisme qui délivrerait, comme toute servitude consentie par la connaissance et la foi renouvelées l'une par l'autre, une masse énorme d'esprit. Mais seul reste fidèle à l'es-

prit, qui peut abandonner les formes pétrifiées où l'esprit s'est incarné une heure — ou vingt siècles — pour aller avec confiance vers les formes embryonnaires qu'il est en train d'ébaucher.

ELIE FAURE.

UNE IDYLLE IMPÉRIALE

LE MARIAGE MORGANATIQUE DE L'ARCHIDUC FRANÇOIS-FERDINAND

—

L'archiduc François-Ferdinand, avant de s'éprendre de la comtesse Sophie Chotek et de contracter avec elle ce mariage morganatique qui causa tant de troubles dans la monarchie austro-hongroise, avait eu des visées plus hautes. Il avait certainement songé à demander la main d'une fille du prince de Galles, plus tard Edouard VII. Il s'en ouvrit un jour au baron Margutti, aide de camp de son oncle François-Joseph : « Oui, lui déclara-t-il, le moment est venu de relever le prestige de la Monarchie danubienne par des mariages appropriés, mais ce mariage dont vous parlez, même s'il était réalisable, ce que j'ignore encore, est forcément si lointain qu'il vaut mieux, pour l'instant, n'en point parler. » Il ajouta, comme s'il prévoyait sa mort à Sarajevo sous la balle d'un assassin : « Les choses se passent toujours dans la vie autrement qu'on ne l'avait projeté. » Ne dirait-on pas que François-Ferdinand, qui se méfiait de tout le monde, se méfiait même de son cœur? Au surplus, on le voit mal se mariant dans la famille royale d'Angleterre sous le règne de la Reine Victoria. La différence de religion n'eût-elle pas formé un obstacle infranchissable?

La légende veut qu'il ait rencontré la comtesse Chotek pour la première fois en 1894 au bal du Gouverneur à Prague, mais il est exagéré de parler d'un coup de foudre qui aurait frappé ce soir-là, à jamais, l'héritier du trône austro-hongrois et celle qui devait devenir sa femme. Plusieurs années s'écoulèrent sans que l'on con-

nût rien, du moins dans le public, de l'idylle qui s'ébauchait. La maladie et la volonté de guérir occupèrent François-Ferdinand dans cette période de sa vie plus que tout le reste; mais il est possible qu'il entretînt dès lors une correspondance secrète avec la jeune comtesse. Il se plaignait, en tout cas, à son médecin de l'impossibilité où se trouvait un Habsbourg d'obéir à la voix de son cœur pour des raisons d'étiquette : « Et voilà pourquoi, lui disait-il, maris et femmes sont parmi nous vingt fois apparentés au grand préjudice de nos enfants qui sont, pour la moitié, dégénérés et épileptiques. » C'est plus tard, c'est seulement au printemps de 1899, que François-Ferdinand mit son médecin dans ses confidences. Son cœur l'inclinait vers Sophie Chotek, mais divers scrupules l'empêchaient de donner libre cours à son sentiment. Etait-il assez guéri de sa phtisie pour prendre femme? Devait-il redouter de lui communiquer son mal? Etait-il sûr d'avoir des enfants sains? Son médecin le rassura en toute conscience : « Il n'était pas contagieux et ne risquait point de donner le jour à des enfants malade. Le mariage et la vie calme qui s'ensuit généralement ne pouvaient qu'améliorer encore sa santé. Si l'union qu'il avait en vue devait lui apporter ces bienfaits, il pouvait envisager le mariage sans la moindre arrière-pensée. »

L'archiduc François-Ferdinand ne s'était pas encore décidé quand éclata le scandale qui lui força la main. Il était devenu l'hôte assidu de l'archiduc Frédéric, non point qu'il comptât épouser une de ses nombreuses filles, mais parce que la comtesse Chotek, dame d'honneur de l'archiduchesse, lui plaisait de plus en plus. L'archiduchesse Frédéric, née princesse Isabelle de Croy-Dulmen, attirait naïvement François-Ferdinand. Elle en était à se demander laquelle de ses filles deviendrait impératrice d'Autriche quand un tragique incident vint dissiper ses rêves. François-Ferdinand avait passé la journée chez

elle et quittait à peine le château quand une femme de chambre remit à l'archiduchesse Isabelle une montre, munie de sa chaîne, que l'archiduc avait oubliée sur le terrain du tennis. Un médaillon formant breloque pendait à la chaîne de montre. L'archiduchesse, obéissant à un instinct, peut-être à un pressentiment, ouvrit le médaillon et recula stupéfaite en y découvrant une photographie de sa dame d'honneur, cette Sophie Chotek qu'elle avait recueillie par charité et qui se permettait d'entrer en coquetterie avec l'héritier du trône. Elle manda sur-le-champ la coupable, lui extorqua des aveux qui achevèrent de l'instruire et de la révolter et la chassa séance tenante, comme une servante. Le lendemain, tout le monde apprenait ce drame et la Cour, puis la ville, ne parlèrent plus d'autre chose.

Les Chotek de Chotkova et Wognin étaient évidemment très pauvres, mais ils étaient aussi de très ancienne noblesse. Les Chotek font partie de ces quelques familles nobles de sang slave qui échappèrent aux massacres de la guerre de Trente ans et aux émigrations qui s'ensuivirent. Ils sont barons depuis 1556, comtes depuis 1723, magnats de Hongrie depuis 1766. Le chef de la famille était membre héréditaire de la Chambre autrichienne des seigneurs. Sophie Chotek était la cinquième fille du comte Bohuslaw Chotek et de la comtesse Wilhelmine Kinsky. Le comte Chotek avait été ministre d'Autriche-Hongrie à Bruxelles et à Dresde. Né fastueux, il dépensait largement l'argent qu'il n'avait pas. Les parents de Sophie avaient mené pendant quelque temps une existence brillante, mais les mauvais jours, trop vite venus, les prirent de court. Leurs enfants durent se tirer d'affaire après la mort de leurs parents comme ils purent. La comtesse Sophie avait encore été heureuse de trouver un emploi de dame d'honneur chez l'archiduchesse Isabelle, qui n'était pas, du reste, une maîtresse indulgente ni bonne. L'archiduchesse Isabelle jouissait d'un renom d'avarice

qui paraît fondé. Elle voyageait sans femme de chambre et la comtesse Sophie Chotek devait alors jouer le rôle de courrier et de camériste. Naturellement orgueilleuse, elle souffrait fort de ce manque d'égards. Les attentions de François-Ferdinand étaient pour elle une aubaine inespérée. Il n'est pas prouvé qu'elle ait cherché par un calcul savant et de cauteleux manèges à l'attirer dans ses filets, mais elle joua, certes, un jeu serré pour l'y retenir et pour donner à cette amourette l'issue la plus avantageuse.

La comtesse Sophie Chotek était née le 1er mars 1868, à Stuttgart. Elle comptait donc trente-deux ans quand François-Ferdinand la mena à l'autel, en juillet 1900. Elle n'était pas précisément belle, ni même jolie, mais elle avait ce qu'on appelle de la race. Grande et forte, elle avait un visage osseux, mais éclairé par deux yeux bruns superbes et couronné par une magnifique chevelure d'un brun clair. L'archiduchesse Isabelle, tout imbue de l'esprit qui régnait à la Cour de Vienne, n'avait jamais seulement envisagé le risque du drame dont sa maison était le théâtre. Elle en apprit de belles en interrogeant ses domestiques : rendez-vous secrets, correspondance clandestine.

En se séparant de sa dame d'honneur à grand éclat, elle rendit d'ailleurs à tout le monde, y compris la dynastie, le plus mauvais service. François-Ferdinand, le plus entêté des princes, blessé dans la personne de celle qu'il aimait, releva le défi et résolut de mener jusqu'à l'autel cette personne de naissance inférieure qu'il aurait peut-être, dans d'autres circonstances, accompagnée moins loin et moins haut.

§

Pour apprécier à sa juste mesure l'émoi qui s'empara de la Cour autrichienne, il faut se rappeler la domination

tyrannique qu'y exerçait encore l'étiquette au commencement du XXe siècle. Plus de cent cinquante ans s'étaient écoulés depuis que les Habsbourg avaient perdu leurs domaines espagnols, mais ils avaient pieusement conservé les us et coutumes de leurs ancêtres plus heureux. Voltaire a écrit : « Plus un peuple est libre et moins il a de cérémonies. » Les Espagnols du XVIIe et du XVIIIe siècle n'étaient pas libres et les Autrichiens du XIXe ne l'étaient pas davantage. Esclave d'un protocole impitoyable, le souverain espagnol était encore plus gêné que ses sujets. On cite des preuves étonnantes de la tyrannie tragique exercée à la Cour de Madrid par cette étiquette, plus forte que tout. Philippe III d'Espagne souffrant d'une légère indisposition, on mit à son chevet un brasero dont le feu trop vif finit par l'incommoder. Le marquis de Pobar invita le duc d'Albe, gentilhomme de la Chambre, à faire enlever le brasero, mais le duc d'Albe se récusa. Ce soin incombait au duc d'Usseda, sommelier du corps. Prévenu en hâte, le duc d'Usseda n'en arriva pas moins trop tard : Philippe III avait contracté un érysipèle dont il mourut. François-Joseph n'aurait peut-être pas été cérémonieux jusqu'à en mourir, mais sa conscience à remplir ses devoirs ne s'offensait aucunement des extrêmes rigueurs de l'étiquette. Il s'y pliait volontiers et prétendait que les autres s'y pliassent. Son médecin, le Dr Kerzl, mandé en hâte à son chevet, étant accouru en veston, François-Joseph, dès qu'il eut recouvré ses esprits, lui fit signe d'aller revêtir l'habit noir exigé par l'étiquette. Aussi souffrit-il vivement des entorses que sa femme, l'impératrice Elisabeth, habituée aux mœurs plus simples de la cour bavaroise, donnait chaque jour et comme à plaisir aux bonnes coutumes. Au premier dîner de gala où l'impératrice Elisabeth parut à Vienne, elle ôta ses gants pour manger. Une dame d'honneur s'approcha d'elle et lui fit respectueusement observer qu'il était de règle que l'impératrice d'Autriche gardât ses

gants pendant le repas : « Cette règle, répliqua l'impératrice, cesse désormais d'être en vigueur et je ne remettrai pas mes gants. » Elisabeth aimait la bière, mais l'étiquette espagnole ne tolérait sur la table impériale que du vin. Elisabeth aimait à se baigner... mais il n'y avait alors de salle de bain ni à la Hofburg ni à Schoenbrunn, ni dans les pavillons de chasse de l'empereur. Elisabeth avait de jolis souliers qui disparurent et qu'elle réclama. On lui répondit que l'impératrice d'Autriche devait chaque jour porter des chaussures neuves, les chaussures une fois portées revenant de droit aux femmes de chambre. Elisabeth insista pour qu'on lui permît de porter plusieurs fois les mêmes souliers. Sur quoi ses femmes de chambres répandirent le bruit qu'elle était avare, ce qu'elle n'était certainement pas. Elisabeth aimait les chevaux. Elle prit des leçons d'équitation dans un cirque. Elle aimait à chevaucher seule en laissant voir ses chevilles et même la naissance d'une jambe fort bien faite. Il n'en fallut pas plus pour que la Cour la déclarât folle. On comprend qu'à peine informés du sentiment et des projets de François-Ferdinand, les familiers de l'empereur accusèrent l'archiduc d'avoir perdu la tête, lui aussi. L'héritier du trône songeait à épouser une comtesse Chotek! Quelle extravagance! Il aurait pu, à la rigueur, s'unir par les liens du mariage avec une comtesse Harrach ou une comtesse Schoenborn. Le principe de l'égalité de naissance, de l'*Ebenbürtigkeit*, eût été sauvegardé, mais une comtesse Chotek ne pouvait monter sur le trône sans attirer sur celui-ci la colère du ciel.

Les archiduchesses s'affligeaient à qui mieux mieux d'une mésalliance si énorme. Plus d'une avait espéré que l'archiduc la distinguerait. Il se mêlait donc à leur indignation d'ordre dynastique un grain de mélancolie sentimentale. Des réunions mondaines où l'on blâmait François-Ferdinand et où l'on formulait l'espoir que

l'Empereur opposerait son veto, sortirent d'étranges historiettes. On apprit ainsi que le père de Sophie, le comte Bohuslaw, était devenu fou peu avant de mourir et qu'il avait, dans un wagon, froidement étranglé une de ses filles. Si, du moins, sa triste victime avait été la comtesse Sophie! Quelle épreuve eût été épargnée à l'*Erzhaus!* Je m'empresse d'ajouter que cette histoire de strangulation, soigneusement recueillie et répandue par Maximilien Harden, est évidemment fausse. Les personnes les mieux renseignées sur les antécédents de la famille Chotek et que j'ai pu interroger, tant à Prague qu'à Vienne, ont énergiquement nié ce meurtre romanesque.

François-Joseph ne fut pas le dernier à s'émouvoir du projet matrimonial formé par son neveu. Le souvenir de la catastrophe de Meyerling était en train de s'effacer dans son esprit. Ses familiers avaient cru remarquer qu'il parlait plus amicalement de François-Ferdinand et désirait se rapprocher de lui. L'amourette absurde de l'héritier du trône retourna contre ce prince le souverain, plus hostile que jamais. François-Joseph avait souffert dans son orgueil, qui était grand, et dans sa conscience dynastique, qui était chez lui le sentiment suprême, de la folle conduite des siens. Quand on lui avait annoncé le suicide de Rodolphe, il n'avait pu retenir ce cri : « Il est mort comme un tailleur! » Les mésalliances de tant d'autres membres de la famille impériale ne l'avaient pas trouvé plus indulgent. Du moins ces dévoyés n'étaient-ils pas appelés à régner. De prime abord, François-Joseph déclara que le dessein de son neveu ne s'accomplirait pas. Il se crut assez fort pendant quelque temps pour empêcher cette union ridicule. Il y perdit son latin. Moins obéi que le Sénat romain, il dut souffrir que Tite épousât Bérénice.

François-Joseph avait l'esprit de famille sans aimer beaucoup la sienne, mais il se comporta toujours scru-

puleusement envers elle. Il avait attiré en Autriche et à Vienne ses parents, proches ou lointains, tombés dans le malheur. Il avait invité dans ses Etats le vieux roi de Hanovre et sa famille, le comte de Chambord et sa femme Marie-Thérèse, la mère de Philippe de Cobourg et du tsar des Bulgares, la très séduisante princesse Clémentine d'Orléans. Alphonse XII d'Espagne avait été élevé au *Theresianum* et avait épousé une archiduchesse. L'Autriche, en un mot, était devenue sous François-Joseph une maison de santé et de retraite pour têtes découronnées, en expectative de couronne. Et François-Joseph lui-même faisait figure, non sans grandeur, de suprême gardien de la légitimité. On comprend qu'il ressentît amèrement le méchant tour que lui jouait son neveu.

Il commença par réprimander l'archiduc et par le supplier. Il fit appel à sa fierté et à son sentiment du devoir, mais sans succès. François-Joseph ne réprouvait pas seulement le mariage de l'héritier du trône avec la comtesse Chotek parce qu'elle était de naissance inégale, mais parce qu'il prévoyait, dans le droit public austro-hongrois, des difficultés presque insurmontables et parce qu'il en redoutait, non sans raison, un nouvel affaiblissement de la monarchie. On racontait à Vienne que le comte Tisza se réjouissait ouvertement des amours inégales et fantasques de l'archiduc. Quel fâcheux symptôme!

Rebuté par son neveu, François-Joseph essaya d'agir sur la personne d'où venait tout le mal, sur Sophie Chotek elle-même. Elle était renommée pour sa piété. On lui dépêcha les évêques les plus éloquents de Vienne et d'ailleurs. Elle les écoutait avec déférence, mais leur répondait par un argument plus fort à ses yeux que tout : « Le Ciel lui ordonnait de persévérer. Le Ciel l'avait investie d'une haute mission auprès de l'archiduc en faveur de la monarchie. » Le comte Sforza raconte

qu'elle tint un jour ce propos étonnant : « Si je veux épouser l'archiduc, c'est pour sauver son âme. » Son confesseur, un père jésuite, l'encourageait dans cette voie : « En épousant l'archiduc, disait-il à sa pénitente, vous rendrez un signalé service à l'Eglise. »

Un prélat, qui avait joui naguère d'un large crédit auprès de François-Ferdinand jeune homme, Mgr Marschall, fut invité à user de son influence sur l'héritier du Trône. Il échoua comme les autres messagers et n'y gagna qu'une chose : l'animosité persistante du couple archiducal. Quand il fut question de lui, quelques années plus tard, pour la dignité de prince archevêque de Vienne, l'archiduc et sa femme intriguèrent si fort auprès du Vatican que le Pape désigna un autre prélat. Nomination d'autant plus significative que l'empereur en personne avait appuyé Mgr Marschall. Prélat de grande culture et de grand bon sens, le candidat écarté avait prévu, lui aussi, les complications de toute sorte qui résulteraient du mariage inégal de François-Ferdinand. Plus tenâce que l'Empereur, Mgr Marschall ne se gênait point pour blâmer le souverain de s'être laissé fléchir : « C'est là, disait-il, la plus impardonnable des fautes commises par François-Joseph. »

On sait que l'archiduc Rodolphe, follement épris de la baronne Vetsera, avait vainement supplié son père d'appuyer la demande en rupture de mariage qu'il avait secrètement adressée au Vatican. A cette prétention, il est vrai exorbitante, François-Joseph avait répondu comme il devait répondre : par un refus indigné. Las de lutter et las de vivre, Rodolphe s'était suicidé. François-Ferdinand, dans son conflit avec l'empereur, montra plus d'énergie. Il était, d'ailleurs, soutenu à la Cour par une petite minorité de personnes influentes, entre autres par l'impératrice Elisabeth qui ne laissait pas d'exercer sur son mari une certaine action. Elle plaida de toutes ses forces, dès le premier jour, la cause de son neveu.

Elle brûlait, dans son romantisme, de le voir triompher, l'encourageait et le réconfortait dans ses heures de dépression : « Franz, lui disait-elle, tiens bon; épouse celle que tu aimes, sinon tu auras de vilains enfants. » François-Ferdinand « tint bon » et, dans sa volonté d'aboutir, réussit à trouver enfin l'allié tout-puissant dont il avait besoin. C'est l'intervention personnelle du Pape en sa faveur qui finit par emporter, dit-on, le consentement de François-Joseph; mais l'empereur persista à exiger un mariage morganatique, excluant du trône Sophie Chotek et ses enfants. Et par un serment solennel, prononcé la veille du mariage, l'archiduc dut déclarer devant toute la Cour qu'il admettait les restrictions imposées par son oncle. Le premier ministre autrichien s'appelait alors Ernest de Koerber et passait pour témoigner à l'archiduc et à ses vœux matrimoniaux plus d'indulgence que les autres personnages officiels. C'est lui qui rédigea, d'accord avec François-Joseph, la formule de renonciation qui devait être soumise à l'archiduc. Il tenta vainement d'adoucir les conditions mises par l'Empereur à son consentement. François-Joseph se montra inflexible. La cérémonie de la renonciation se déroula à la Hofburg, le 28 juin 1900. Elle laissa à tous ceux qui y assistèrent, à François-Joseph plus qu'à tout autre, un souvenir lugubre.

Tous les archiducs étaient là, flanqués d'un grand nombre de ministres, de généraux, de hauts dignitaires. L'empereur avait son expression revêche et dure des mauvais jours et c'est sur un ton presque menaçant qu'il s'exprima : « J'ai convoqué, déclara-t-il, les membres de ma Maison, les conseillers secrets et les ministres, parce que la déclaration qu'ils vont entendre est de grande importance pour l'*Erzhaus* et la Monarchie. Constamment animé du désir de veiller au bien de ma Maison et soucieux de donner à mon neveu une preuve de mon amour tout spécial, j'ai accordé mon approba-

tion à son mariage avec la comtesse Sophie Chotek. La comtesse Chotek descend d'une noble souche, mais sa famille n'appartient pas pour autant à celles qui, d'après la tradition de notre Maison, peuvent être considérées comme de naissance égale. Seuls, d'autre part, des mariages avec femmes de familles égales peuvent être reconnus. Donc, ce mariage avec la comtesse Sophie Chotek rentre dans la catégorie des mariages morganatiques et les enfants qui, avec la grâce de Dieu, en naîtront ne pourront entrer en possession des droits réservés aux membres de l'*Erzhaus*. En conséquence, S. A. l'archiduc va prononcer un serment solennel par où il reconnaîtra tout ce qui vient d'être énoncé sur son mariage (que ce mariage est un mariage morganatique) et que ce mariage ne peut donc être considéré comme égal et que les enfants qui en sortiront, avec la grâce de Dieu, ne peuvent être tenus pour *ebenbürtig*. J'invite le ministre de la Maison impériale à lire le serment à S. A. l'archiduc. »

Le ministre de la Maison impériale lut alors à haute voix la formule par où François-Ferdinand renonçait au trône pour ses enfants à venir. Triste héros de cette cérémonie expiatoire, l'archiduc se sentait profondément humilié. Ce fut d'une voix sourde, où perçaient la contrainte et le dépit, qu'il répéta à voix basse le serment imposé.

Trois jours plus tard, le premier juillet 1900, François-Ferdinand célébrait, dans la chapelle de Reichstadt, en Bohême, son mariage morganatique avec la comtesse Sophie Chotek. La cérémonie nuptiale se déroula sans le moindre apparat. François-Ferdinand gagna l'autel au bras de sa belle-mère, l'archiduchesse Marie-Thérèse qui, dès le premier jour, et comme l'impératrice Elisabeth, avait pris fait et cause pour lui. Suivaient les sœurs de l'archiduc, les archiduchesses Maria-Annunziata et Elisabeth, puis la mariée en robe de soie blanche.

A la droite de la comtesse Chotek se tenait son oncle, le prince de Loewenstein, qui lui servait de témoin. A sa gauche, se tenait le chef de la famille Chotek, le comte Karl Chotek, puis venaient les parents de la mariée, puis le comte Nostitz, représentant la Cour et qui servit de témoin à François-Ferdinand, enfin, une dame de la Cour, Mme Malliard de Chatonnaye, et le comte Cavriani. Le doyen Hickisch, du clergé de Reichstadt, prononça une allocution déférente et cordiale. L'archiduc et sa femme échangèrent alors publiquement leurs anneaux. Et le doyen Hickisch déclara : « Puissent ces anneaux promettre un bonheur conjugal sans nuage! C'est le vœu que forment en ce moment des millions de cœurs. » L'orgue joua l'hymne national que l'assistance écouta debout, puis une messe fut célébrée.

A la fin du déjeuner qui fut alors servi, la belle-mère de l'archiduc proposa un triple hourra en l'honneur des mariés. Un orchestre militaire exécuta de nouveau l'hymne national. Et les mariés s'en furent, acclamés par les enfants des écoles qui formaient la haie. Ils allèrent passer leur lune de miel dans ce château de Konopischt qui devint leur asile favori à l'un et à l'autre. Le jour même du mariage, François-Joseph conférait à Sophie Chotek le titre de princesse Hohenberg. Il devait lui faire attendre six ans le titre de duchesse.

On a soutenu qu'il aurait pu se montrer moins rigoureux, mais il semble bien qu'en agissant comme il fit, il se bornât à interpréter exactement les lois établies. La Pragmatique Sanction, promulguée par l'Empereur Charles VI en 1713 et qui fixait le droit de succession dans la maison d'Autriche, ne contient, à vrai dire, aucune disposition spéciale sur le droit au trône des enfants nés du mariage d'un archiduc avec une personne de naissance inégale, mais ses enfants sont écartés du trône par l'*Oesterreichisches Hausgesetz* dont se réclamait en l'espèce François-Joseph. Le serment imposé à

François-Ferdinand contraignait celui-ci à renoncer pour sa femme et ses enfants au trône autrichien, mais au trône autrichien seulement.

Quant à la possibilité d'accession au trône de Hongrie, la question se présentait sous un jour beaucoup plus complexe et douteux. La Constitution hongroise ne prévoit pas les mariages morganatiques. L'épouse du roi de Hongrie, fût-elle Cendrillon, monte sur le trône en même temps que son mari. Rien ne s'opposait donc à ce que Sophie Chotek devînt un jour reine en Hongrie où ses fils auraient pu devenir princes royaux. Quand François-Ferdinand, sur la volonté de son oncle, prononça son serment de renonciation à Vienne, les ministres hongrois éprouvèrent un vif embarras, non exempt, d'ailleurs, d'une certaine satisfaction, car ils voyaient dans la difficulté naissante le moyen de relâcher encore le lien qui rattachait la Hongrie à l'Autriche. Il était dit, dans l'accord de 1867, que la Pragmatique Sanction formait la base des rapports austro-hongrois. Aussi fallut-il laisser le ministre-président Szell déclarer officiellement ceci : « La Pragmatique Sanction ne fixant pas une règle de succession au trône commun à l'Autriche et à la Hongrie, la Hongrie s'en remet exclusivement, sur cette question de la succession au trône, aux dispositions contenues dans la Pragmatique Sanction. » Le serment de l'archiduc fut incorporé au Code hongrois par un acte spécial.

Les Autrichiens avaient jusqu'alors énergiquement soutenu la thèse d'après laquelle la Pragmatique Sanction créait aux deux Etats des obligations identiques et mutuelles. Le coup de tête de l'archiduc permettait au particularisme hongrois d'affirmer sa manière de voir, qui était aux antipodes de celle-là. Peut-être l'historien Schüssler exagère-t-il quelque peu quand il constate qu'à partir de ces négociations et des débats constitutionnels qu'elles provoquèrent l'Autriche-Hongrie

cessa d'exister et qu'il n'y eut plus désormais, et tout au plus, qu'une Hongrie-Autriche. Il n'en est pas moins certain que cette dispute et les perspectives qu'elles offrait pour le jour où s'ouvrirait la succession de François-Joseph, aggravèrent, dans l'empire et au dehors, la notion de la décadence austro-hongroise. On comprend que François-Joseph ne pardonnât pas volontiers à son neveu sa malheureuse passion pour Sophie Chotek. Et François-Ferdinand lui-même, s'il n'avait eu d'autre souci, comme il le prétendait, que le bien de la monarchie, aurait dû renoncer soit à son trône, soit à son amour.

Il se garda de rien sacrifier de ses ambitions à la raison d'Etat et passa les quatorze années qui lui restaient à vivre à préparer son avènement, peut-être aussi (mais cela n'est point prouvé) l'avènement de sa femme. Il avait annoncé à ses proches que sa compagne recevrait, à peine serait-il monté sur le trône, le titre officiel « d'Epouse (*Gemahlin*) de l'Empereur et roi ». On lui adresserait la parole en l'appelant Altesse Royale (*Königliche Hoheit*). Quant aux deux fils auxquels Sophie Chotek donna le jour, François-Ferdinand laissait entendre que le premier entrerait dans l'armée, le cadet dans le clergé. On l'entendit plaisanter très haut le jour du baptême de ce dernier : « N'a-t-il pas déjà, demandait-il, l'air d'un petit évêque? » Mais peut-être ces propos, tenus publiquement, avaient-ils pour but principal de faire taire les commérages sur d'autres desseins prêtés à l'archiduc.

Jusqu'au moment où il s'éprit de Sophie Chotek et fit d'elle sa compagne, François-Ferdinand avait affecté de parler du sexe faible en termes cavaliers. On connaît la théorie de Guillaume II sur les femmes et les trois K où elles doivent être confinées (*Kirche, Küche, Kinder*). Moins galant encore, l'archiduc aimait à répéter jusqu'alors : « Les femmes ne sont à leur place que dans

la cuisine et dans le lit. » Mais Sophie Chotek était femme à exiger et obtenir plus d'égards. Elle laissait entendre, non sans habileté, en présence de François-Joseph, qu'elle ne convoitait rien pour elle, ni pour ses fils. François-Ferdinand, de son côté, ne manquait pas une occasion de proclamer que l'héritier présomptif, c'était l'archiduc Charles, son neveu, et nul autre; mais François-Joseph n'en persistait pas moins à croire que l'épouse morganatique du *Thronfolger* ferait l'impossible afin de monter elle-même sur le trône d'Autriche et de pourvoir ses enfants, d'une façon ou d'une autre. Il était entretenu dans cette conviction par Mgr Marschall, victime des rancunes archi-ducales. L'empereur savait, d'autre part, que François-Ferdinand trouverait à la Cour même des soutiens s'il s'avisait jamais de solliciter du Pape l'annulation de son serment. Un aumônier de la Cour, Mgr Mayer, se faisait fort de prouver que ce serment était nul et non avenu « pour avoir été prononcé au nom de personnes qui n'existaient pas encore ». Des événements, plus tragiques que tout le reste, empêchèrent les craintes de François-Joseph de se réaliser, mais ce qu'on sait du caractère ambitieux de Sophie Chotek et de l'humeur brouillonne de leurs amis donne à penser que la question de la succession au trône d'Autriche aurait bien pu n'être pas résolue par le serment du 28 juin 1900. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que, deux ans après l'attentat de Sarajevo et en pleine guerre, l'archiduchesse Marie-Thérèse, qui avait recueilli les enfants de son beau-fils, chercha à faire attribuer au prince Max, l'aîné... le duché de Lorraine, ni plus ni moins. Marie-Thérèse ne doutait pas que la Lorraine dût rester à l'Allemagne, mais, observait-elle dans sa lettre à Guillaume II, la création d'une Lorraine ducale, sur laquelle eût régné le prince Max, ne pouvait que satisfaire à la fois l'Allemagne et la France. Les Français blâmaient mal à propos le statut

donné à la Lorraine par l'Allemagne, victorieuse en 1871. Ils avaient tort, mais peut-être y avait-il lieu, pour des raisons politiques, de tenir compte de leurs protestations. L'installation du prince Max en Lorraine ducale allait tout arranger. Marie-Thérèse faisait valoir que cette solution eût fort agréé à l'archiduc défunt. Guillaume II n'avait-il pas toujours fait grand cas des vœux de ce fidèle ami? Guillaume II montra pour la forme à M. de Jagow la mielleuse épître de l'archiduchesse Marie-Thérèse, mais il éprouva une vive satisfaction d'entendre le chef de la *Wilhelmstrasse* proposer qu'on répondît par un non formel aux suggestions de l'archiduchesse. Guillaume II écrivit donc à celle-ci qu'un projet de Lorraine ducale rencontrait l'opposition absolue de la noblesse allemande, du *Bundesrat* et du *Reichstag*. Marie-Thérèse se le tint pour dit, mais sa démarche ne prouve-t-elle pas à quel point le souci d'assurer l'avenir de ces princes tombés du ciel aurait préoccupé certaines personnes? Il est vrai que leur sort, au lendemain du meurtre de Sarajevo, était d'autant plus précaire que François-Ferdinand, sur la sommation de François-Joseph, avait renoncé à transmettre à ses fils jusqu'aux biens hérités du duc de Modène. Dans les petites choses comme dans les grandes, le mariage morganatique de l'héritier du trône créait des situations inextricables, parfois grotesques. On ne sortait pas des incidents pénibles. La princesse Hohenberg accompagnait-elle à la gare son mari partant en voyage, elle était autorisée à prendre place dans une voiture impériale, mais elle devait rentrer au Belvédère dans un véhicule dont les roues n'étaient pas dorées et où ne figurait aucun valet en livrée de gala. Assistait-elle aux courses ou à une représentation en compagnie de son mari, celui-ci devait s'asseoir dans la loge réservée à la Cour, mais sa femme n'avait pas le droit de prendre place à côté de lui. François-Joseph et le prince Montenuovo,

grand maître des cérémonies, étaient là pour veiller au respect de l'étiquette. Et ils y mettaient l'un et l'autre d'autant plus de zèle que l'exaspération de l'archiduc ne laissait pas de les réjouir. Le prince Montenuovo, qui détestait l'archiduc, détesta bientôt sa femme plus encore. La mère de Sophie Chotek était née, comme on sait, comtesse Kinsky. Les Montenuovo étaient apparentés aux Kinsky et le maître des cérémonies de la Cour avait bien compté, semble-t-il, qu'on cousinerait. Froissée par l'attitude adoptée à son égard par l'aristocratie autrichienne, la princesse Hohenberg battit froid en bloc à tout ce monde, y compris Montenuovo. Celui-ci, voyant ses espoirs déçus, en fut poussé à se montrer plus insolent que jamais. Il affectait, lors des grandes cérémonies, de ne savoir vraiment où placer la femme de l'archiduc. Quel tracas! Quel casse-tête! Un soir, lors d'un gala particulièrement somptueux, tous les membres de la maison impériale firent leur entrée au bras d'une dame ou d'un cavalier du même rang. Seule, Sophie Chotek venait en queue du cortège. Elle avait subi de cruelles humiliations. Celle-ci, toutefois, lui parut dépasser la mesure et quand, le lendemain, Montenuovo-Neipperg, légèrement ennuyé par le bruit qui se faisait autour de l'incident, alla s'excuser au palais du Belvédère, il ne fut même pas reçu. François-Ferdinand et sa femme faisaient leurs malles et quittaient Vienne avec éclat.

On savait à la Cour que François-Joseph se désintéressait de ces querelles et n'élèverait jamais la voix, pas plus en faveur de son neveu que de sa nièce par mésalliance. Cette indifférence explique les coups d'épingle des subalternes. On faisait sa cour à l'empereur en traitant mal l'héritier du Trône. La princesse Elisabeth Windischgraetz, fille du feu *Kronprinz* Rodolphe, passait pour exceller, plus que n'importe qui, dans ce divertissement stupide. François-Joseph, qui l'adorait, lui par-

donnait tout. Elle en profitait, tantôt pour voyager à bord d'un navire de la flotte comme pour narguer François-Ferdinand dont c'était là le domaine, tantôt pour s'installer au château de Miramar au moment où le couple archiducal souhaitait d'y venir. Les archiduchesses jubilaient au récit que leur faisait de ces méchants tours la princesse Windischgraetz. L'archiduchesse Isabelle, la mère de famille déçue dans ses espoirs matrimoniaux, se distinguait, elle aussi, par son zèle à brimer François-Ferdinand et son épouse. Elle applaudissait aux intrigues qui se nouaient contre eux, ne leur laissant aucun répit.

François-Ferdinand avait fait, en épousant Sophie Chotek, un mariage d'amour s'il en fut jamais. Il n'est que juste de constater que l'objet de cette grande passion paya largement de retour le prince qui s'était compromis pour elle. La duchesse de Hohenberg marquait à François-Ferdinand un dévouement à toute épreuve, l'enveloppant d'un manteau quand il faisait froid et lui apportant elle-même des pantoufles quand il rentrait trempé d'une partie de chasse. Redoutant les attentats, elle exigeait que l'archiduc se fît accompagner d'un policier quand il devait paraître en public. Elle ne veillait pas moins sur l'âme de son mari que sur son corps. François-Ferdinand, marié, devint encore plus dévot. Sa femme n'admettait dans son intimité que des serviteurs et des amis d'une piété reconnue. Quand le général Auffenberg fut nommé ministre de la guerre, elle le félicita en ces termes : « Enfin, nous avons un ministre vraiment catholique. » Auffenberg, cependant, était moins pieux que ne le pensait la duchesse Hohenberg. Et quand il y parut, son étoile ne tarda pas à baisser au ciel du Belvédère et de Konopischt. Que cette piété fût sincère, cela n'est pas douteux, mais il n'est pas impossible que la duchesse Hohenberg affichât la piété pour se faire mieux voir encore du Vatican en vue du jour où son mari de-

manderait à être délié du serment prononcé malgré lui. Il semble aujourd'hui prouvé que François-Ferdinand n'envisageait pas une telle démarche, mais on n'en saurait dire autant de Sophie Chotek. Elle était, de l'avis général, aussi intrigante qu'elle était orgueilleuse et pleine d'ambition. Les insolences des archiduchesses la désespéraient. Elle jurait d'en tirer vengeance. En attendant, elle relevait aigrement les offenses provenant de personnages moins considérables. Comme on discutait un jour, en petit comité, le rôle que jouerait la duchesse Hohenberg aux côtés du futur empereur, le comte Paar, qui était l'homme de confiance de François-Joseph, déclara : « Il se passera ce qui s'est passé à la Cour d'Italie, quand Victor-Emmanuel II épousa en mariage morganatique la comtesse Mirafiori. Tout le monde, ou presque, ignorait jusqu'à l'existence de celle-ci. » Le propos, rapporté tout chaud à Sophie Chotek par une des personnes présentes, la remplit d'amertume. Le général Margutti, qui faisait partie, lui aussi, du groupe où ce propos fut tenu, se trouvait précisément au Belvédère. Sophie Chotek le fit appeler et, d'une voix où perçait un vif déplaisir, lui déclara : « Le comte Paar, je le sais, a tracé un parallèle entre la comtesse Mirafiori et moi-même. Dites-lui que sa comparaison pèche par la base et m'a cruellement blessée. Entre ma naissance et mon éducation et celles de la comtesse Mirafiori, il y a tout de même un abîme. Le comte Paar l'a oublié. Je n'admets pas cela. »

Très férue de sa noblesse, la comtesse Chotek avait le plus plébéien des défauts, l'avarice. Elle redoutait plus encore que son mari les vaines dépenses. De passage à Salzburg, elle provoqua un incident pénible en montant dans une voiture à un cheval, alors que, d'usage immémorial en Autriche, les gens de qualité ne doivent paraître en public que dans un véhicule tiré par deux coursiers. Elle aggrava son cas en refusant, la prome-

nade achevée, de payer au cocher ce qu'il demandait et en le traînant au poste de police où le commissaire donna tort au cocher, naturellement, et le condamna à payer une amende. Les menus faits de ce genre ne sont pas rares dans le tableau de la vie quotidienne du ménage archiducal. Ils montrent le mépris de ce couple pour le peuple et combien peu l'archiduc et sa femme cherchaient à se faire aimer des petites gens.

Préoccupé, à la veille de son mariage, par sa maladie, les soins et les déplacements qu'elle entraînait, François-Ferdinand n'avait pu s'adonner à la vie publique autant qu'il l'eût souhaité. Guéri ou, du moins, redevenu très capable de supporter fatigues et soucis, poussé au surplus par sa femme aux ambitions démesurées, l'archiduc s'appliqua désormais à faire vraiment figure d'héritier présomptif. Il savait à quel point toute initiative de sa part déplaisait à François-Joseph, mais n'en était que plus porté à s'immiscer dans les affaires. Il s'y mêlait d'ailleurs dans un sens rigoureusement conforme aux préférences de Sophie Chotek : « Cherchez la femme », dit-on. Dans le cas de François-Ferdinand, il n'était pas besoin de chercher longtemps. C'est ainsi que peu de mois après son mariage, au printemps 1901, il accepta le protectorat d'une association scolaire, strictement confessionnelle, le *Katholischer Schulverein.* Il en profita pour prononcer une allocution où il mêlait à des témoignages de déférence et à des promesses d'obéissance à Rome des pointes inutilement blessantes à l'adresse de certains partis autrichiens, moins respectueux du Saint-Siège : « Le mouvement de *Los von Rom,* déclara-t-il à une délégation du *Schulverein,* équivaut ni plus ni moins à *Los von Oesterreich.* » Propos non moins excessif qu'intempestif. Il engendra des polémiques furibondes. Sophie Chotek était d'ailleurs célèbre, parmi ses intimes, pour son manque de tact. Son mari, nous en avons déjà donné des exemples, n'excellait pas

moins dans cette spécialité. A eux deux, ils accomplirent des chefs-d'œuvre.

On a contesté l'influence de la duchesse Hohenberg sur son mari. Nikitsch-Boulles affirme qu'elle a été, à tout le moins, fort exagérée. Il ne semble pas que tel fût le cas. La duchesse exerçait bel et bien sur l'archiduc l'influence énorme que tout le monde lui attribuait. Si François-Ferdinand commença par protéger le comte Berchtold jusqu'à favoriser de toutes ses forces sa candidature à la succession d'Aehrenthal, c'est fort probablement à la prière de Sophie Chotek. Le comte Berchtold avait épousé une comtesse Karolyi qui, à la différence de tant d'autres grandes dames, avait prodigué dès les premiers jours les marques d'une vive amitié à l'épouse morganatique. C'est par gratitude que celle-ci chantait les louanges du comte Berchtold et le déclarait tout désigné pour le *Ballplatz*. En quoi elle se trompait lourdement, la suite des événements l'a montré. On a dit de François-Ferdinand qu'à l'encontre de Guillaume II il savait choisir ses serviteurs. Ce n'est pas tout à fait exact, du moins quand sa femme s'en mêlait.

Sophie Chotek a commis des bévues. Mais elle avait une vertu (au sens étymologique de ce mot) dont elle fit le plus habile usage : la force de volonté. Elle souffrait atrocement des humiliations dont la cour l'abreuvait, elle aurait voulu griffer François-Joseph quand il répondait par un silence glacial aux compliments serviles qu'elle lui prodiguait, mais elle montra le courage de dissimuler et de persévérer et cette obstination commençait, quand elle mourut tragiquement, à porter des fruits.

Elle gravit les échelons du pouvoir avec patience, avançant à l'ancienneté, si l'on ose dire, et à l'assiduité. Tel un petit employé, après avoir balayé les salles et collé les timbres-poste, devient, à force d'intelligence et de labeur, sous-chef, puis chef de

bureau. Heureux accidents qui se produisent parfois et donnent courage aux ambitieux. Elle fut nommée tour à tour princesse, *Durchlaucht,* duchesse et *Hoheit.* Ce fut une invitation à la Cour de Roumanie qui brisa la manière d'ostracisme dont l'avaient frappée les familles régnantes. Invitée à Sinaïa avec l'archiduc, elle y fit bonne figure. Le roi Carol, intruit des sentiments anti-hongrois de François-Ferdinand, voulait gagner celui-ci à la cause roumaine. Il n'aurait pu s'y prendre plus habilement. Sophie Chotek rentra de Bucarest enchantée de la reine Elisabeth et pro-roumaine à jamais. Elle allait jusqu'à pardonner aux Roumains de n'être pas catholiques.

Le roi Edouard VII n'aurait pas demandé mieux, si l'on en croit M. Wicham Steed, que de voir officiellement dans la personne de la duchesse Hohenberg la future impératrice d'Autriche, mais George V, après lui, et surtout son entourage se montrèrent moins coulants. Quand eut lieu en 1910, à Londres, le couronnement du nouveau roi d'Angleterre, François-Joseph, retenu à Vienne, délégua François-Ferdinand, mais c'est en vain que l'archiduc tenta d'obtenir une invitation pour sa femme. L'ambassadeur Mensdorff-Pouilly, *persona* pourtant *gratissima,* fit de son mieux pour contenter l'archiduc. On lui répondit poliment, mais de façon négative. C'est pour réparer la blessure d'amour-propre infligée alors au couple archiducal que George V invita par la suite, exactement en 1913, François-Ferdinand et sa femme à venir chasser à Windsor. Le roi se montra d'une correction parfaite, mais ne put obtenir la même politesse de tout le monde. L'archiduc et sa femme ne rentrèrent à Vienne qu'à moitié satisfaits. Ils n'étaient pas revenus moins froissés d'une première visite à la Cour de Berlin où Guillaume II, qui désirait gagner l'archiduc, l'avait invité avec son épouse. Le *Kaiser* fit l'aimable et sa courtoisie ne laissa rien à désirer. Au-

gusta-Victoria, cependant, observa les distances avec une arrogance blessante. A la Cour de Saxe, la duchesse Hohenberg, il est vrai, avait été plus gracieusement accueillie, mais ceci ne compensait pas cela.

Malgré ces ennuis et, même, ces affronts, François-Ferdinand paraît n'avoir jamais regretté son mariage. Son amour conjugal est peut-être le trait le plus humain de cette figure historique, par ailleurs dure et tendue. Il partageait tout ce que son cœur sec pouvait exhaler de tendresse entre sa femme et ses trois enfants, c'est-à-dire sa fille Sophie, née le 24 juillet 1901, ses fils Maximilien (Max), né le 2 septembre 1902, et Ernest, né le 27 mai 1904. La vie de famille, la vie à la campagne, les plaisirs de la chasse et la surveillance de ses jardiniers compensaient quelque peu les ennuis découlant de sa position fausse à la Cour et les déceptions que lui causait la politique de son oncle. Il revenait constamment à Vienne pour y exercer son métier d'héritier présomptif, pour y tisser les fils de ses intrigues, pour tenter de faire prévaloir ses maximes contre vents et marées, mais il retournait aux champs ou dans la montagne ou sur les rivages de l'Adriatique dès qu'il en avait le loisir. Dans sa prévoyance, il avait fait construire au château d'Artstetten, non loin de Poechlarn, sur le Danube, un tombeau de famille pour lui et les siens. Suivant la règle, il aurait dû dormir son dernier sommeil à Vienne, dans la crypte des Capucins, à côté des autres Habsbourg, mais il y eût reposé seul. C'est pour n'être point séparé de celle qu'il aimait, même après la mort, qu'il construisit le tombeau d'Artstetten.

François-Ferdinand prouvait ainsi, à n'en pas douter, son attachement passionné à sa femme et à toute sa famille, mais il n'en arrivait pas moins à cet homme étrange de prononcer des paroles déconcertantes et qui cadrent mal avec tant d'amour. François-Ferdinand, la méfiance incarnée, se méfiait-il de lui-même, de sa pa-

role donnée, de sa fidélité? On est tenté de le croire. Il voulait en tout cas tout prévoir, jusqu'au risque d'oublier Sophie Chotek. Comme on discutait un jour en sa présence et devant le professeur Lammasch le destin réservé aux princes Max et Ernest et leurs chances d'accession au trône, l'archiduc déclara assez haut pour être entendu de tout le monde : « Mais on oublie le cas, après tout possible, où ma femme mourrait avant moi. Je pourrais alors contracter un second mariage et, cette fois, avec une personne de naissance égale. Les enfants nés de cette seconde union pourraient très régulièrement prétendre à ma succession. » Les personnes qui assistaient à ce discours furent unanimes à éprouver quelque gêne d'entendre ainsi l'archiduc prévoir la mort de l'être qu'il aimait le plus au monde afin de le remplacer sans remords. Seul François-Ferdinand ne comprit pas ce qu'il y avait de choquant dans son hypothèse. Même quand il montrait du cœur, ce prince décevant n'en avait pas autant et ne l'avait point placé de même que le commun des mortels.

MAURICE MURET.

ONZE PETITS POÈMES

—

I

Amour couleur du ciel, tu me fais regarder
Au plus frais de l'azur ces purs nuages roses
Où mon jeune plaisir s'est longtemps attardé;
Tu m'as su retenir, mais en vain tu t'opposes
A me laisser tourner vers d'autres horizons :
Je veux voir de ton ciel la coupe toute entière...
— Hélas, je ne saurai dans tes belles prisons
M'enchanter plus longtemps, car, par là-bas derrière,
Va, j'ai bien vu déjà le couchant déchiré,
La lourde barre sombre et l'écume écarlate
Dont le reflet trompeur au doux rose a viré
Pour abuser mes yeux d'ivresse délicate.

—

II

Pour qui n'a pas connu mérite ou gloire brève,
Le doux tilleul au plus haut de sa cime élève
D'aériennes palmes de rêve.

A qui, privé d'amour, solitaire s'endeuille
Sa branche la plus basse offre pour qu'il le cueille
Le cœur suave de sa feuille.

Mais ton parfum, bel arbre, au lieu de l'apaiser
Ote oubli et repos à qui s'en est grisé,
Mêlé au goût d'un lent baiser.

—

III

Puisqu'il m'est interdit, le beau jardin diurne
Aux radieuses fleurs, feuillage taciturne
Des sombres nuits, j'aurai ton long sommeil clément,

Mais ma peine se lève et monte lentement,
Lune exacte et livide et sa clarté cruelle
Dérobe au noir feuillage un repos qu'il appelle.

—

IV

Dans ces rigides murs, dans cette chambre claire,
Je ne sens rien, hélas qui me soit tutélaire.
Cesse de me presser, laisse ta triste amante;
Bientôt nous quitterons la ville peu clémente.

Laisse-moi ce répit : au jardin nu qu'entourent
Les oyats blancs de sel, attends que nous secourent
La mer qui se gonflant rend moins lourde la joie
Et ce grand ciel laiteux où tout soupir se noie.

—

V

Par les simples des champs je veux être pansée;
Je ne veux plus plonger
Mon vrai regard qu'aux yeux sans feintes des pensées;
Je ne veux plus songer
A chercher d'autre oreille attentive à ma peine
Que les sourds liserons;
Je ne veux plus baiser que la lèvre inhumaine
Des glaïeuls sans frissons.

—

VI

Je porte mon amour comme une bête fauve
Tapi sur ma poitrine et broyant mon épaule;

Je vais membres rompus, cœur las et souffle court,
Au chemin que j'aimais, je ferme mes yeux lourds.

Quelquefois il s'éveille et en brusque délire
Il se débat, mordille et soudain me déchire
D'une si rude dent que m'apparaît sans prix
Son oppressant sommeil... Mais un jour j'ai surpris

Dans l'ombre de ses yeux, tel éclair d'âme nue
Que pour ce seul regard — ma patrie entrevue
De sauvage douceur — je veux bien le fardeau
Et la blessure où monte un sang toujours nouveau.

—

VII

En ville j'ai connu la pire oppression :
Le vaste ciel perdu, l'incertitude amère...
Les fleurs couvrant partout les froids balcons de pierre
Rendaient plus lourds encore exil et passion.

De quel cœur t'ai-je pu désirer, ciel marin,
Même au prix inouï d'une impossible absence
Et j'ai pu préférer la dure connaissance
Au fol jeu du bonheur balançant le chagrin.

Dans ce vent pur, combien m'étreint ce que je sais
Et combien je regrette un ciel d'alternatives,
La rose berlinoise, un dôme, un coin des rives,
La ville où mon amour au doute se blessait.

—

VIII

Goûte bien cet instant de respirante paix :
Les jours riches en joie houleuse, en flots crispés
Nous offrent rarement ce grand havre tranquille
Comme une mer sans pli sous un ciel immobile.

—

IX

Va ne crois pas m'avoir trop peu donné;
Je gardais tant d'amour emprisonné
Qu'il ne fallait que la larme légère
D'une tendresse à mon âme aussi chère
Pour délivrer le flot pacifié.
Profondément, sois-tu remercié
Pour n'avoir pas laissé cette eau immense
Croupir et perdre ardeur et transparence.
Mais puisque enfin elle t'est sans valeur,
Ah! qu'il te soit donné venant d'ailleurs,
Douce à ta lèvre hélas, l'eau charitable
Dont une goutte est joie intarissable.

—

X

Longuement dans la nuit j'égrène le collier
Des paroles que tu m'as dites.
Je touche chaque grain rugueux ou bien taillé,
Sur chaque pierre je médite.
Je presse celle-ci sans pouvoir me lasser,
C'est ma plus chaude, ma plus belle —
J'ai si soif de bonheur que je veux caresser
Sans toucher à sa pointe, celle
Dont je sais le détour — vient alors l'âpre grain
Qui ne permet plus aucun leurre.
Sans fin je m'y déchire et tout bas je me plains
Toute douceur a fui... je pleure...

—

XI

Feuille de menthe ouverte au vent de la montagne,
Belle grappe aux grains lourds des pays de Cocagne,
— Malgré les jours où l'âme au vain regret se rend —
J'aurais bien cru trouver le choix plus déchirant.

Mais aussi quel tremplin tu me fus, jardin sombre,
Jardin de mes dix ans, terrasse à l'odeur d'ombre
Où j'ai tôt respiré le goût de tout quitter
Et de jeter mon lest de pauvre vanité.

Me voici donc pareille au milieu de mon âge
A celui qui monté pour un pèlerinage
Aux lieux hauts où le pousse un mal intérieur,
S'y connaissant sauvé ne veut plus vivre ailleurs.

Mais du col d'herbe rase hanté des seuls nuages,
Il lui faut quelquefois redescendre aux villages :
Il voit le pré carré où son poulain s'ébat,
Il veut mâcher ce soir le pain des gens d'en bas.

Bien que de plus en plus tout commerce l'attriste,
Qu'il tremble au son des voix, sur cette amère piste
Qu'il maintient chaque jour par un plus dur effort,
Il n'ose encor laisser pousser l'herbe des morts.

MARTHE BOIDIN.

LA RÉPRESSION DE L'ESPIONNAGE

D'APRÈS LA LOI DU 18 AVRIL 1886

—

I

LES AUTEURS DU DELIT

1. — CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

La loi française de 1886 sur l'espionnage offre un témoignage éclatant de génie en jurisprudence. Elle a réussi à élucider nettement le domaine menaçant des crimes et délits contre la sécurité de l'Etat.

Mais la loi ne faisant que refléter la vie et celle-ci ne s'arrêtant pas, il est naturel qu'avec le temps, fût-elle même parfaite, la loi devienne impuissante à réagir contre les éléments nouveaux apportés par la vie. En conséquence, on conçoit aisément qu'une loi, auparavant même parfaite, perde par la suite de son efficacité juridique et ne puisse plus réagir suffisamment contre les nouveaux pièges de l'espionnage. Il en résulte que la loi de 1886 devient forcément insuffisante, alors que de longues années se sont écoulées et que des événements de la plus haute gravité se sont produits.

Depuis la grande guerre, notamment depuis l'apparition sur l'arène internationale du pouvoir des Soviets, l'espionnage a pris des dimensions de si vaste envergure, il s'est enrichi d'une telle diversité d'agissements et de buts à atteindre, que, même à la veille du cataclysme mondial, la majorité des Etats n'avaient pu en prévoir la complexité, ni l'intensité.

Afin de démontrer l'insuffisance des lois sur l'espionnage, je citerai la loi russe de 1912, élaborée par l'auteur de ces pages, après l'étude de plus de cent affaires d'espionnage jugées en différentes instances judiciaires de Russie au cours de la décade 1900-1910. Cette loi, qualifiée de chef-d'œuvre même par des juristes allemands et autrichiens, se voit actuellement bien désuète, impuissante à déjouer les ruses des espions germano-soviétiques, — soviétiques surtout, — bien qu'elle reste en vigueur, sans amendements, dans certains pays limitrophes et partiellement en Pologne.

Pour ce qui est du domaine de l'espionnage, il faut bien reconnaître qu'il n'existe plus de profession, de classe, d'organisation où l'on ne trouve des agents, des émissaires étrangers. Le cynisme des Soviets en ce domaine est notoire. Ils parviennent à incorporer leurs « tchékistes », leurs indicateurs dans des pays étrangers sous forme d'employés et de fonctionnaires de « torgpredstvo », c'est-à-dire d'agences commerciales, de consulats, — voire même de consuls, d'attachés militaires et de « diplomates » (Polpred), invulnérables grâce à l'immunité diplomatique. Nous en avons les témoignages qualifiés de ceux qui ont figuré dans ces emplois, comme Bessedovski, Agabekoff, Doumbadzé et autres.

La loi française de 1886 a servi d'exemple à d'autres pays pour modifier leurs lois sur l'espionnage. Elle leur a servi de modèle aussi, bien que les lois ultérieures soient demeurées de beaucoup inférieures au modèle.

Il y a la loi anglaise de 1889, la loi italienne de 1890, la loi russe de 1892 (incorporée au code pénal de 1903), la loi germanique de 1893, la loi norvégienne de 1902, la loi japonaise de 1907, la loi serbe de 1910, la loi américaine de 1911, aussi bien que la nouvelle loi anglaise. En 1912 la nouvelle loi russe et la loi suédoise, en 1914 les lois allemande et autrichienne, etc. (Ces deux der-

nières seront citées d'après leur projets de 1909 pour l'Autriche et de 1910 pour l'Allemagne.)

Cette liste à elle seule démontre à quel point de nombreux Etats se sont vus inquiétés par l'espionnage s'attaquant de plus en plus aux secrets de l'Etat et de l'armée.

§

2. — ESPIONS ET TRAÎTRES

Avant la loi de 1886, l'inculpation d'espionnage était délimitée très strictement, ne s'appliquant qu'aux fonctionnaires, tandis que la nouvelle loi envisage avec raison le domaine de l'inculpation d'un tout autre point de vue. Aux termes de l'article 2 de la loi de 1886, tout individu est reconnu espion « qui, s'étant procuré les dits plans (mentionnés à l'article 11), écrits ou documents, les aura livrés à d'autres personnes, ou qui, en ayant eu connaissance, aura communiqué ou divulgué des renseignements qui y étaient contenus ». Quant à « tout fonctionnaire public, agent ou préposé du gouvernement », ainsi que « tout individu » ayant pris connaissance de renseignements réservés par le pouvoir public parce que ces renseignements « lui ont été confiés ou dont il aura eu connaissance, soit officiellement, soit à raison de son état, de sa profession ou d'une mission dont il aura été chargé », tous ces délinquants sont passibles de peines plus graves.

Le point de vue de la loi française de 1886 a été adopté par toutes les lois ultérieures. Selon la doctrine nouvelle, les étrangers aussi bien que les nationaux sont passibles de peine pour violation de secrets d'Etat ou d'armée. Certes, logiquement, *au point de vue du droit d'Etat*, il y a distinction entre ces deux catégories de délinquants, car ce n'est guère qu'un étranger qui puisse être espion, tandis que les nationaux qui livreraient les secrets de leur patrie ne sauraient être qualifiés autre-

ment que comme traîtres. Mais, en pratique, le danger est exactement le même, quel que soit l'individu qui l'aura suscité. En conséquence, la loi n'établit aucune distinction à ce sujet entre les nationaux et les étrangers.

Mais l'intention du législateur se voit toutefois souvent sensiblement modifiée en pratique par la mentalité des juges. Aussi faudrait-il lutter contre les tendances de ceux qui cherchent à démontrer que les espions sont dignes d'indulgence, en raison des motifs généreux de leur activité en faveur de leur patrie.

La confusion dans les définitions de l'espionnage et de la trahison provient de ce que les expressions « espion, espionnage » sont des termes d'ordre politique, empruntés au droit international, au texte des conventions de Bruxelles et de Genève sur les lois et coutumes de la guerre, et imposés au droit pénal.

La distinction fondamentale entre l'espionnage et la trahison réside dans l'intention du délinquant et dans le caractère du délit même et non dans la différence d'état civil des délinquants. L'objet des deux délits est le même, — lésion des intérêts de l'Etat et de l'armée. Les agissements criminels ont également le même caractère. L'auteur du crime aussi. La nationalité a beaucoup perdu de sa signification primordiale depuis l'établissement de nationalités bilatérales pour les ressortissants de l'Allemagne et des Soviets.

Les conclusions gagneraient en clarté si nous employions les termes d' « agents secrets et traîtres » au lieu d' « espions et traîtres ». La nationalité du délinquant n'aurait plus d'importance, car agent secret et traître peut être tout individu qui livrerait ou vendrait les secrets d'un pays. En conséquence *l'espionnage ne serait qu'une trahison non prouvée ou inachevée. L'espion d'aujourd'hui deviendra traître demain.* Le caractère du crime resterait le même. Tout au plus y aurait-il

lieu peut-être d'invoquer les circonstances atténuantes. Pas davantage.

Elaborant le projet de la loi russe du 5 juin 1912, je l'intitulai, en conséquence, comme suit : *Loi sur la trahison de l'Etat par voie d'espionnage.*

Ainsi toutes les variétés des attentats contre l'inviolabilité des secrets de l'Etat et de l'armée ne comportent qu'un seul groupe de délits et non deux groupes différents. C'est le point de vue de la loi française. Aux termes des articles 76 et suivants du Code Pénal, la trahison est passible de peines édictées par ce code, tandis que l'espionnage est prévu par l'acte du 18 avril 1886. Il y a lieu de noter que d'après le sens exact de cette loi, toujours suivi en pratique judiciaire, *pour être passible d'espionnage, il n'est pas nécessaire que le fauteur le fasse en faveur des intérêts d'un gouvernement étranger* (voir affaire Decrion, 11 juillet 1899).

Telle conclusion toutefois n'est guère indiscutable.

L'espionnage, selon les définitions du professeur List, *est une variété de la trahison d'Etat, laquelle diffère d'autres crimes contre l'Etat par l'élément de connivence avec le gouvernement ou l'agent d'un Etat étranger, aux fins de lui rendre service.* (Voir List, *Cours de Droit Pénal.*) Cependant, en pratique, on rencontre des cas de service rendu à un gouvernement étranger au détriment de son pays sans connivence directe avec ce gouvernement ou avec ses agents. En conséquence la définition de List exigerait plus d'ampleur, ainsi que cela a été fait dans la loi russe de 1912. Selon cette loi, la trahison a lieu non seulement dans le cas de connivence avec un gouvernement étranger, mais également lorsque le délinquant agit en connaissance de cause au détriment de sa patrie, ou laisse sciemment produire le dommage. Les motifs de tels agissements, d'après l'esprit de la loi, n'ont plus d'importance, que l'acte soit motivé par haine contre le gouvernement ou les conditions so-

ciales du pays, par esprit de lucre, par vanité, par intérêt de parti, de classe, ou même par une compréhension erronée des intérêts de son pays, — tout cela ne modifie en rien le crime.

Ainsi, ce qui distingue essentiellement la trahison d'autres crimes analogues, c'est l'intention de rendre service à un gouvernement étranger au détriment d'un pays quelconque. Quant aux dommages effectifs, pour le pays, ils peuvent servir à définir le crime lui-même. Et l'opinion de Detourbet (*L'Espionnage et la Trahison*) qui admet la trahison par imprudence ne saurait être acceptée. « Trahison par imprudence! » Cette expression n'est qu'un non-sens juridique. La trahison par imprudence, ses conséquences fussent-elles les plus graves, n'est tout de même qu'une infraction formelle aux prescriptions administratives.

Les motifs généraux au nom desquels agissent les agents manquent ordinairement et les tribunaux se trouvent en face de facteurs professionnels mis au service d'une mission largement payée.

D'autre part, Detourbet est porté à l'indulgence envers l'espion, ne reconnaissant pas comme tel un étranger. Les motifs de son indulgence sont d'ordre psychologique et moral. Ce sont ceux d'un auteur de droit international et d'un moraliste plutôt que d'un criminaliste qui devrait avant tout envisager le danger du crime.

Or, l'espionnage est particulièrement dangereux : *ce n'est pas seulement un acte criminel, c'est un état criminel, une profession criminelle*, dont le criminel vit. C'est continuellement qu'il viole les secrets de l'Etat et de l'Armée et qu'il les livre aux intéressés. L'activité de l'espion est une série non interrompue d'actes en vue de l'acquisition, de la garde et de la transmission de renseignements secrets. Ainsi dans cette chaîne d'infractions les actes d'espionnage se confondent-ils avec les actes de trahison. Il serait donc absolument malaisé de

rouver une ligne de démarcation entre l'espion et le raître. Et nous ne saurions accepter l'opinion d'Augier t Le Poittevin (*Traité théorique et pratique de Droit énal Militaire*) disant que :

Pendant les actes préparatoires, le national n'est encore ·galement qu'un espion; il ne devient un traître que quand a livré à un Etat étranger les renseignements et documents olés à sa propre patrie. Mais il n'y a trahison qu'autant ue l'espion est un national et qu'il a opéré au détriment e sa patrie et au profit d'un Etat étranger. Un espion qui père pour sa propre patrie n'est jamais coupable de traison.

On voit ici plus de finesse d'expression que de logique. n'importe guère au bout du compte de savoir nommer :s criminels. L'essentiel est de définir exactement le ·ime, son caractère et les modes d'opération des criinels.

II

L'OBJET DE L'ATTENTAT CRIMINEL

1. — FORMULES LÉGISLATIVES

On ne trouve dans aucun code une définition, une ormule exacte et précise de l'espionnage. Et cela parce ue toutes les législations tendent à établir l'unité de objet de l'espionnage et de la trahison, indépendament du temps d'accomplissement du délit et du caracre de l'intention du fauteur.

La loi française de 1886 définit l'objet de l'espionnage n ces termes :

Les plans, écrits ou documents secrets, intéressant la dénse du territoire et la sûreté extérieure de l'Etat.

Dans cette définition il s'agit de préciser l'expression

« documents secrets », et sur quelles données le tribunal se prononcerait sur cette question.

La pratique judiciaire reconnaît qu' « il appartient aux juges du fond d'apprécier *souverainement* si les documents détournés ont le caractère de documents secrets ». (C. 23-VII, 24-IX-1891.) Ainsi, la définition « *secret* », d'après la loi française, n'est donc que relative; elle est remise à l'appréciation des juges, habituellement enclins à élargir. Aux termes de la loi de 1886, seront reconnus « secrets » les documents concernant « la défense du territoire ou la sûreté *extérieure* de l'Etat ». La pratique judiciaire tend à donner à cette expression « le sens le plus large », l'appliquant, par exemple, à « l'organisation générale de la Police à Paris et dans les villes frontières de l'Etat, estimant que ces organismes sont essentiellement secrets par leur nature et intéressent au premier chef la Sûreté extérieure de l'Etat et la défense du territoire ». (Dalloz, *Code Pénal Annoté* et *Le Répert. prat.*).

On pourrait bien objecter que la police de l'intérieur n'est pas destinée à défendre la sûreté extérieure de l'Etat, à protéger ses frontières. L'opinion que l'organisation générale de la police « intéresse au premier chef la sûreté extérieure de l'Etat et la défense du territoire » n'est pas non plus concluante, car, ainsi que nous le verrons par la suite, il y a beaucoup de questions qui intéressent vivement le haut commandement, en vue de la défense extérieure de l'Etat, et cependant on ne peut aucunement considérer ces renseignements comme secrets au point de vue de la loi que nous étudions. Cette tendance de la pratique judiciaire témoigne que la loi se trouve déjà vieillie, que depuis sa promulgation l'espionnage a évolué et trouvé de nouvelles variétés d'opérations et que la loi devrait être revue et corrigée.

D'après la loi germanique (loi du 3 juin 1893), l'espion-

nage a pour objet « *les documents, dessins et autres objets, dont le secret est indispensable pour les intérêts et la défense de l'Etat* », ou, d'après la loi ultérieure de 1914, « est nécessaire au bien *et au salut de l'Empire ou d'un pays allié à l'union germanique, surtout pour la défense du pays, — ou renseignements du même genre* ».

Ainsi qu'on le voit, la loi germanique donne aux termes « secrets d'Etat et d'Armée » une définition conditionnelle et subordonnée; il suffit que certains renseignements concernant « le bien et le salut de l'Empire » ou que leur divulgation « lèse les intérêts de l'Etat » pour que ces renseignements soient qualifiés de « secrets ».

Cette formule simpliste rend la loi germanique pratiquement plus efficace que la loi française. Par exemple, la condamnation récente par le tribunal de Leipzig des « espions chimiques » des Soviets à huit ans de travaux forcés pour avoir espionné les secrets d'une production chimique dans une usine de produits chimiques *privée,* n'aurait pu avoir lieu en France, où un espionnage de ce genre n'est pas prévu par la loi française.

Une aussi large conception de l'objet des attentats d'espionnage par la loi germanique s'est établie grâce à l'évolution des doctrines de la loi. Ainsi le code pénal germanique (§ 92) envisageait comme renseignements secrets tels « secrets d'Etat (*Staatsgeheimniss*), plans de forteresses, documents, actes ou renseignements (*Nachricht*) dont la divulgation aux gouvernements étrangers léserait le bien-être de l'Empire ou des pays alliés à l'union germanique ».

Cette conception de la loi exigeait forcément un critérium pour définir les termes : secrets d'Etat et d'Armée. Cela fut fait par le Reichsgericht qui, dans son arrêt du 12 mai 1884, reconnaissait que la définition « secret », d'après le droit germanique, ne saurait être réduite à une définition de forme, c'est-à-dire qu'il n'est

nullement nécessaire que certains renseignements soient déclarés « confidentiels » ou « secrets ». L'obligation formelle de garder secrets ces renseignements, dit le Reichsgericht, n'est pas identique à l'obligation de les empêcher matériellement de tomber à la connaissance d'un gouvernement étranger. La garde formelle du secret ne peut, en effet, avoir lieu que pour ce qui concerne des renseignements qui sont reproduits par impression, écrit ou autre mode mécanique. Mais il y a beaucoup d'autres renseignements qui ne peuvent être reproduits par un de ces moyens et qui toutefois ne sont accessibles qu'à un nombre restreint de personnes, leur sont confiés secrètement et ne peuvent être livrés aux personnes « n'appartenant pas à un certain groupe ».

En conséquence, conformément au décret du Reichsgericht d'après la loi germanique, il existe une catégorie de renseignements « dont le secret est conditionnel », car, au sujet de ces renseignements, il suffit d'établir qu'ils étaient inconnus du gouvernement étranger, de sorte que pour la conception du délit il serait indifférent que ces renseignements fussent tenus secrets dans le pays même, ou fussent généralement connus, ou connus d'un certain nombre de personnes du Reich, à la condition qu'il fût reconnu par le tribunal que la divulgation de ces renseignements à un gouvernement étranger puisse nuire à la sûreté extérieure de l'Allemagne ou lui causer un dommage. Il suffit dès lors de constater que ces renseignements étaient inconnus du gouvernement étranger, fussent-ils secrets ou non à l'intérieur du pays, à condition que la divulgation de ces renseignements puisse nuire à la sûreté extérieure de l'Etat.

On voit que l'objet des crimes de ce groupe se trouve défini *d'après le principe de l'opportunité* (*Opportunitäts Princip*), ce qui donne la faculté de condamner les agents secrets étrangers pour espionnage, même si

les renseignements transmis ne sont pas secrets, même s'ils ne concernent pas le domaine de la sûreté extérieure, — conditions indispensables pour l'application de la loi française. Grâce aux conclusions du Reichsgericht, la pratique des tribunaux d'Allemagne finit par atteindre à l'absurde, stipulant, par exemple, qu'il est « *défendu de transmettre à un pays étranger n'importe quels renseignements sur l'Allemagne* ». (Commentaires de la loi du 3 juin 1893.)

En résumé, il est aisé de concevoir les raisons qui ont conduit le droit germanique à adopter le principe de l'opportunité et à le préférer à celui de la légalité, se fondant sur l'idée du salut de l'Empire, des intérêts et de la sûreté de l'Etat. Ce principe doit évidemment son origine aux programmes d'espionnage imposés par l'Etat-Major allemand à ses agents secrets.

Une conception qui mérite attention, c'est celle de la loi d'Autriche, qui pose le criterium de la *notoriété publique*. En Autriche sont exclus de la notoriété publique et déclarés secrets « tous faits, préparations et objets concernant les forces militaires et la défense de l'Etat ». Exclus de la notoriété publique, ils ne sont pas considérés comme « öffentlich ». (P. 67-124 du Code.)

C'est ainsi qu'on peut citer ici encore des exemples de la pratique judiciaire du temps de l'Empire, confinant à l'absurde. Au cours de l'instruction Alekhine (1912-1913), le juge spécial Schaun expliquait au prévenu qu'en Autriche est considéré comme espionnage « tout renseignement concernant les intérêts de l'Etat », dès lors qu'il s'agit d'un étranger.

D'après la loi anglaise, sont déclarés secrets tous les renseignements qui « *peuvent en substance directement ou indirectement être utiles ou devenir tels le cas échéant à un gouvernement étranger*. Ces renseignements doivent toutefois se rapporter à la sûreté ou aux intérêts de l'Armée ou de l'Etat.

D'après l'acte de répression de l'espionnage aux Etats-Unis, « *sont considérés comme secrets tous renseignements se rapportant à la défense de l'Etat, lorsque la personne qui les recueille n'a pas selon la loi l'obligation d'en prendre connaissance* ».

La loi suisse parle de « secrets dont la non-divulgation est exigée par les intérêts de la Confédération ». Définition presque conforme à celle du droit germanique.

La loi russe du 5 juillet 1912 considère comme secrets militaires les renseignements ou objets concernant la sûreté extérieure de l'Etat, ses forces armées ou les installations destinées à la défense du pays.

Cette formule semble bien imparfaite. Celle du projet que j'avais proposée n'a pas été acceptée, bien que ce projet présentât moins d'imperfections. Cette loi ne traite que de secrets militaires, laissant sans solution la question générale et plus vaste des secrets de l'Etat. Cette défectuosité de la loi s'explique par ce qu'on avait l'intention de promulguer une loi spéciale, ce qui, d'ailleurs, n'a pas eu lieu.

Analysant toutes les formules législatives sus-exposées, nous voyons que leur majorité, le droit germanique seul excepté, définit trop strictement, trop étroitement les renseignements que l'Etat défend de divulguer. Ces définitions ne peuvent évidemment pas donner satisfaction à la pratique judiciaire qui, dans l'interprétation de la loi, non seulement vise à combler ses lacunes, mais arrive même parfois à en déformer le sens. Parmi les différents modes d'aplanir les obstacles au fonctionnement régulier des institutions judiciaires, ce mode-là est le plus déplorable, car il donne lieu à des jugements arbitraires sur des questions de la plus haute importance, se rattachant aux intérêts les plus vitaux de l'Etat.

§

2. — ANALYSE SCIENTIFIQUE DU DÉLIT

Ainsi que cela a été exposé, il est juste de distinguer les attentats, portant le caractère de trahison, des infractions aux prescriptions formelles assurant l'inviolabilité des secrets de l'Etat et de l'Armée.

Le domaine de ces infractions serait forcément beaucoup plus restreint que celui de l'espionnage, vu qu'il ne se rapporte qu'aux secrets dont l'inviolabilité paraît évidente à toute personne non dénuée de bon sens. Et si le pouvoir public estime de son devoir de préciser le caractère de ces secrets, ce n'est qu'aux fins de rappeler leur devoir aux personnes étourdies ou imprudentes, de prévenir les cas de « trahison par imprudence » (selon l'expression de Detourbet).

Par contre, en temps de guerre, le domaine de ces secrets devrait être largement amplifié, allant, selon l'idée des juristes allemands, jusqu'à « *la proscription absolue de tous renseignements sur leur pays, aux personnes séjournant à l'étranger en fraude de la censure militaire.* Mais pour que les règlements de cette censure soient efficaces et garantissent effectivement les intérêts de l'Etat, il faudrait que la direction des employés affectés à ce service soit assumée par des personnes dûment préparées, déjà en temps de paix, à cette branche si épineuse de l'art de la guerre.

La carence de cette préparation s'est fait lourdement sentir en Russie durant la grande guerre.

En temps de guerre, toute correspondance avec des ressortissants des Etats belligérants, en fraude de la censure militaire, par cryptographie, encre chimique, chiffre, etc., devrait être, *a priori*, considérée comme trahison vers l'Etat. Cette mesure préventive est indispensable, car il est souvent impossible de prévoir l'impor-

tance d'un renseignement paraissant de prime abord absolument anodin, parvenu en temps opportun aux états-majors de l'ennemi. Du moment que le gouvernement lui-même s'interdit tous rapports avec l'ennemi, il est, certes, dans son droit d'exiger la même abstention de la part de ses ressortissants. Sans parler des ressortissants des pays belligérants ou neutres demeurant dans tel ou tel pays, il faut prendre en considération que les renseignements les plus insignifiants, au point de vue des profanes, peuvent faire des millions de victimes parmi les défenseurs du pays. En conséquence, le gouvernement devrait prendre toutes mesures nécessaires non seulement pour punir, mais aussi pour prévenir tout dommage aux armées belligérantes par services sciemment rendus à l'ennemi, soit par impardonnable imprudence, soit par esprit de lucre.

Le code pénal assimile à la divulgation de renseignements de caractère secret à une puissance étrangère celle faite à des puissances neutres ou alliées. Les puissances neutres, il est vrai, pourraient souvent être assimilées aux puissances ennemis. Par exemple, durant la guerre russo-japonaise, les gouvrnements d'Allemagne et d'Autriche renseignaient le gouvernement du Japon sur tout ce qui pouvait l'intéresser concernant la Russie. Ainsi, lorsque le comte Spannoki, attaché militaire autrichien, reçut de la part du traître Povagé, ouvrier à la typographie de l'Etat-Major naval, le code secret spécialement destiné à l'escadre de l'amiral Rodjestvensky, le gouvernement autrichien s'empressa de faire parvenir ce code au Japon. L'amiral japonais Togo pourrait donc partager les lauriers de sa victoire de Tsoussima avec Spannoki et Povagé, car c'est eux qui lui ont donné la faculté de lire couramment toutes les manœuvres de la flotte de Rodjestvensky, de les prévenir et de les déjouer. C'est ainsi encore que pendant la grande guerre, le gouvernement suédois renseignait l'Allemagne sur la Russie

et que la valise diplomatique suédoise servait de moyen sûr de transmission entre les officiers prisonniers allemands et l'Allemagne. De plus, le bureau d'espionnage allemand qui s'occupait de la Russie fonctionnait ouvertement à deux pas de la frontière russo-suédoise, et toutes les tentatives de l'ambassadeur de Russie, M. Neklioudoff, d'attirer sur ce point l'attention du premier ministre suédois demeurèrent infructueuses. Le fait m'a été personnellement rapporté par M. Neklioudoff à la fin de 1916, au moment de mon voyage de service en Suède et dans les pays scandinaves.

D'autre part, en temps de guerre les territoires des pays neutres servent de refuge et d'arène à toute espèce de conspirateurs opérant pour tel ou tel des adversaires. La conspiration de Lénine a mûri sur le sol de la Suisse. Et après la défaite des Allemands sur la Marne, eut lieu à Stockholm une conférence des directeurs de deux banques russes, la Banque Russe pour le Commerce extérieur et la Banque Internationale de Pétrograd, avec les directeurs de la Deutsche Bank, von Monkevitz, et de la Disconto-Gesellschaft, Warburg. Ces deux banques allemandes avaient, par rapport aux banques russes, la qualité dominante de « Muttergesellschaft » (société mère). Quelles furent ls décisions de ces banques, on ne l'a naturellement jamais su. Mais immédiatement après cela commença une spéculation effrénée en Russie sur les produits de première nécessité, ce qui fut une des causes (et non la moindre) du mécontentement public et de la révolution; et les deux banques russes de la Conférence de Stockholm jouèrent un rôle prépondérant dans la spéculation sur le pain, la viande, le sel, le sucre, le beurre, etc., etc.

On voit donc que les agents des adversaires peuvent opérer sur les territoires neutres beaucoup plus efficacement que les gouvernements mêmes sur leur propre territoire.

En temps de paix, le domaine des attentats conscients contre les intérêts de l'Etat devrait occuper une place intermédiaire entre des infractions aux prescriptions formelles et les attentats en temps de guerre. Actuellement on ne saurait atteindre que la divulgation des « plans, écrits ou documents secrets intéressant la défense du territoire ou la sûreté extérieure de l'Etat », ainsi que le précise la loi de 1886. Les buts de l'espionnage ont dépassé de beaucoup les limites tracées par cette loi. Il serait peut-être plus aisé de préciser les questions qui n'entrent pas dans le programme de l'activité des agents secrets des Soviets et de l'Allemagne que celles qui en font l'objet.

Cela se conçoit aisément si l'on prend en considération que ce n'est plus les armées seules qui font la guerre, mais bien « tout un peuple armé », ainsi que s'exprimait le général allemand von der Goltz dans son remarquable traité portant ce titre. Une fois ce point de vue adopté, nous ne saurions nier que pour préparer une future campagne, « un général en chef ne doit rien ignorer des ressources de l'ennemi », selon l'expression judiciaire de P. Fabreguettes dans son magistral *Traité des Délits Politiques* (Tome 2°). Selon lui, « il faut connaître à fond tout l'outillage économique des adversaires éventuels. Le développement de l'agriculture et de l'industrie dans telle contrée, la création de routes, de voies ferrées ont de nos jours un rôle capital ».

Ajoutons-y l'opinion suivante de K. Detourbet (ouvrage cité plus haut) :

Avec nos procédés modernes excluant les corps à corps et les combats à faible distance, l'avantage sera à celui qui, par une connaissance exacte du pays, de ses ressources et de ses voies de communication, par la notion bien précise de la position des forces ennemies, de leur entraînement et de leur esprit, et de l'état de la population, se portera le plus rapidement d'un point à un autre. Or, tous ces renseigne-

ments ne peuvent qu'être l'œuvre de l'espionnage en temps de paix.

Cela n'est nullement exagéré. Il suffit de parcourir les programmes de l'espionnage soviétique ou allemand pour se convaincre que leurs agents secrets ont pour mission de ramasser tous renseignements concernant non seulement la sûreté intérieure ou la défense armée de l'Etat, mais également ceux qui se rattachent aux questions d'ordre politique, diplomatique, social, financier, commercial. Un programme abrégé de l'espionnage soviétique figure dans mon ouvrage portant le titre : *Le Travail Secret des Agents Bolchevistes*, Ed. Bossard, Paris 1926, tandis que les questions posées au programme de l'espionnage allemand sont dévoilées dans un autre de mes ouvrages : *L'Espionnage allemand*, Edition Russe, Pétrograd 1915.

Habituellement les agents secrets ne reçoivent que des directions sommaires pour ne pas gêner leur activité. On leur enjoint, d'autre part, de fournir leurs renseignements sans les apprécier au point de vue de leur valeur politique et sans s'occuper de savoir à quoi ils sont destinés. Ce sont les centres d'espionnage de Moscou ou de Berlin qui décident à ce sujet.

Les émissaires clandestins germano-soviétiques recueillent soigneusement aussi tout bruit qui circule dans les différentes classes de la société. Cela se conçoit aisément, surtout aux moments de tension des relations diplomatiques et de menaces de guerre. L'importance que l'Etat-Major attache à cette branche de l'activité de ses agents devient évidente, rien qu'en consultant les chiffres de leurs honoraires. Le danger d'un espionnage de ce genre a été judicieusement exposé par le ministre de la Guerre de Freycinet à la Chambre des Députés le 3 novembre 1899.

Je puis vous assurer, disait-il, que les moissons que vous

supposez ainsi recueillies par ces attachés militaires étrangers sont souvent bien maigres... Je puis affirmer à la Chambre que les découvertes les plus graves, les renseignements les plus dangereux pour nous qu'on a recueillis l'ont toujours été par des agents que nous ne connaissons pas. Ce sont des agents cachés, des émissaires dont nous ne nous méfions pas, qui souvent pénètrent jusque dans les salons, que l'on rencontre dans les trains de chemin de fer, que l'on coudoie dans un café, que l'on considère comme vivant de notre existence... Le voilà, le véritable espionnage! Ce qui peut être réellement précieux pour un pays, ce sont les renseignements de cette nature.

Inutile d'ajouter que l'espion qui recueille ces renseignements n'opère guère dans le sens des renseignements cachés prévus par la loi; mais ce caractère d' « espionnage véritable » n'en offre pas moins le danger le plus sérieux, selon l'opinion du ministre de Freycinet.

Ne serait-il donc pas opportun d'abandonner l'ancienne définition de l'objet de la trahison, pour la remplacer par une solution plus adéquate à la question de savoir à quel point les actes incriminés seraient susceptibles de léser les intérêts vitaux du pays?

A côté des renseignements d'ordre militaire, le programme des agents de l'espionnage germano-soviétique comporte toute espèce de renseignements n'offrant, semblerait-il, aucun intérêt pour leurs Etats-Majors : renseignements d'ordre politique, financier, commercial, industriel, etc.

La conception ancienne est actuellement périmée. Ainsi qu'il vient d'être exposé, tous renseignements de ce genre sont nécessaires pour estimer exactement les chances d'une victoire sur l'adversaire présumé en cas de guerre.

Mais il y a aussi un autre but, encore plus dangereux, que poursuivent le pouvoir des Soviets et le gouvernement d'Allemagne en imposant à leurs agents secrets un

programme de si vaste envergure : *c'est de connaître les chances de faire éclater une guerre civile dans tel ou tel pays*. Ce but a deux fins également graves : d'une part, une guerre civile détruit les forces armées du pays, elle organise un « *front ennemi à l'intérieur* », ainsi qu'on l'a vu en Russie avec les Bolcheviks; d'autre part, préparant la débâcle de l'Europe, les Etats-Majors allemand et austro-hongrois escomptaient les chances d'une guerre civile chez leurs adversaires. Cela est nettement établi. Des documents irrécusables en témoignent et l'on serait en droit de s'étonner qu'on l'ait oublié ou qu'on y attache si peu d'importance.

Le « Livre Jaune » français publié au commencement de la guerre contient un rapport secret en date du 19 mars 1913, traitant du renforcement de l'armée allemande, de l'orientation de la politique nationale et de la préparation du peuple allemand à la guerre projetée contre l'Europe. On trouve dans ce document germanique le passage suivant :

En Russie et en Afrique du Nord, *il faut fomenter des troubles et des désordres. C'est un moyen sûr de détruire les forces de l'adversaire*. L'organisation d'émeutes à mains armées doit être soigneusement préparée, entre autres en fournissant les fonds nécessaires. Ces émeutes devront éclater à l'improviste, lorsqu'on ne s'y attend pas, en commançant par la destruction des voies ferrées; elles devront être dirigées par des meneurs influents dans les milieux politiques ou religieux (ce dernier terme évidemment pour l'Afrique).

Bien avant la trahison bolchévique, on pouvait observer en Russie l'activité des émissaires secrets de l'Allemagne dans ce sens. Ainsi, au cours du procès des députés du parti social-démocrate à la Douma, le gouvernement découvrit une masse de proclamations incitant « les camarades » à une lutte armée en faveur de « nos frères germaniques traités, on ne sait pour quelles

raisons, d'ennemis » ; exprimant le vœu d'une « défaite des troupes du Tzar » (comme si les troupes germaniques ne formaient pas des amées « impériales et royales ») ; déclarant que « le prolétariat russe n'avait pas d'ennemis de l'autre côté des frontières », etc., etc.

Il est bien certain que l'Etat-Major allemand usera des mêmes procédés à l'avenir, pour la guerre de revanche qui se prépare.

Par ailleurs, les Bolchéviks, qui sont arrivés au pouvoir grâce précisément au « front intérieur », envisagent la préparation de la guerre civile comme le principal et le plus urgent de leurs devoirs de « gouvernants ». C'est par la guerre civile qu'ils espèrent aboutir à une révolution communiste mondiale et terrasser leurs futurs adversaires. A ces fins, *l'Internationale Communiste, dès son premier Congrès, adoptait la thèse de Lénine, demandant la tension de toutes les forces du communisme pour convertir toute guerre entre nations en guerre civile.*

Généralement, pour fomenter des guerres civiles, les Soviets ont recours aux haines de classes, aux grèves, aux troubles politiques, aux attentats contre la vie commerciale, industrielle et économique des Etats « bourgeois ». Et voilà la raison du « dumping », si désastreux pour le peuple russe, des opérations véreuses des agents soviétiques dans les Bourses européennes, destinées à déprécier la monnaie, à amener des faillites et à désorganiser tout ce qui fait la prospérité d'un pays.

Afin d'atteindre à des buts de si vaste envergure, le gouvernement soviétique doit forcément se renseigner sur toutes les données sus-exposées. (Sur le caractère vrai du pouvoir soviétique voir mon étude : *Nature de l'Organisation soviétique gouvernementale et sociale*, « Mercure de France », 15-IX-1929.)

Je citerai, à l'appui, quelques questions du programme de l'espionnage soviétique (aussi bien que germanique).

A) *Questions politiques*

1°) Organisation du pouvoir central, régional et local. Rapports réciproques des administrateurs et des administrés, degré de tolérance; mécontentement ou haine.

2°) Partis et groupements politiques. Raisons sociales, programmes, buts. Milieux de recrutement des membres, influence. Rapports réciproques.

3°) Partis au pouvoir, sympathisants ou en opposition. Raisons principales qui s'opposent à la participation des masses au mouvement communiste.

4°) Leaders des partis, personnages politiques influents, biographies et caractéristiques.

5°) Attitude des divers partis, groupements et classes à l'égard de l'U.R.S.S. Groupements sympathisants; leur degré d'utilité, au point de vue du pouvoir soviétique.

6°) Corps sacerdotal, ses droits et privilèges, influence, rapports avec les pouvoirs constitués, attitude vis-à-vis des Soviets, etc.

B) *Questions diplomatiques*

1°) Traités internationaux secrets. Articles concernant spécialement l'U.R.S.S.

2°) Voyage des diplomates et plénipotentiaires étrangers. Détails des rencontres. Conversations. Conférences.

3°) Conflits possibles entre divers Etats. Prise de connaissance préalable des notes diplomatiques.

4°) Négociations et conférences projetées, etc.

C) *Questions économiques*

1°) Conditions générales du commerce et de l'industrie. Production excédente ou déficitaire. Possibilité de crises économiques, leur genre.

2°) Manque de denrées ou marchandises, causes, répercussions sur la population.

3°) Banques. Propriétaires, actionnaires. Condition du crédit bancaire, influence des banques dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture, du commerce. Banques foncières, crédit foncier et hypothécaire; son rôle dans l'économie des petites propriétés rurales et sur l'artisanat.

4°) Usuriers. Composition ethnographique et sociale. Chiffres, influence de l'usure sur l'économie des petites propriétés rurales et sur l'artisanat.

5°) Opération fiduciaire de l'Etat. Réserves d'or. Emissions, circulations fiduciaire. Dettes de l'Etat. Attitude des masses à l'égard de l'annulation des anciens emprunts russes; quels groupes sociaux en étaient les détenteurs principaux.

6°) Malaise économique. Troubles sociaux. Grèves, exigences formelles, succès obtenus, etc.

J'ai cité ces questions des programmes de l'espionnage soviétique pour démontrer avec quel soin et quelle minutie les bolchévistes étudient leurs adversaires « bourgeois ». Je ne cite pas d'autres questions concernant l'activité spéciale des Soviets, du genre de celles-ci :

1°) Organisation d'incendies et d'explosions dans les usines, arsenaux, dépôts d'armes, etc.

2°) Organisation de dépôts clandestins d'armes et d'approvisionnements en cas de mouvement révolutionnaire, etc. (Voir mon livre : *Le Travail Secret des Agents Bolchevistes.*)

De pareils agissements sont déjà passibles de peine. Ce qui nous intéresse à cette heure, ce sont les renseignements que les émissaires germano-soviétiques recueillent si soigneusement dans des domaines habituellement réputés sans importance pour les intérêts militaires et politiques de l'Etat. L'activité des Soviets, en son ensemble, a depuis longtemps une réputation aussi détestable que bien établie. On ne saurait toutefois refuser à leurs dirigeants esprit ni talent. Et si leurs agents fournissent si activement un travail aussi détaillé et aussi coûteux, il

est évident que les dirigeants en ont besoin pour un but qui leur est cher. *Et ce but, on le discerne aisément. C'est de fomenter partout la guerre civile en excitant les dissentiments des classes et leur mutuelle animosité.*

Or, la guerre civile est bien aussi une guerre. Elle est même encore et beaucoup plus cruelle, plus pénible pour l'Etat et pour le peuple que n'importe quelle guerre entre nations, ainsi qu'on l'a vu (et qu'on le voit jusqu'à présent) en Russie. En conséquence, du moment que les pouvoirs publics se proposent de défendre l'Etat contre les attentats des espions en cas de guerre entre nations, ils devraient bien le faire également, sinon davantage, à l'égard de l'activité de ces agents visant à une guerre encore plus terrible et plus menaçante. Cela est d'autant plus évident que même des lois assez anciennes, comme le Code Pénal, punissent — *du moins en principe* — très sévèrement les fomentations de guerre civile. Toutefois, nonobstant les sanctions du Code Pénal, nous voyons, même en France, subsister légalement un parti dont l'activité ne s'écarte guère des définitions du Code Pénal, visant directement à la guerre civile et à la destruction de l'Etat.

En résumé, j'estime que l'objet des attentats du groupe de délits que nous étudions devrait être défini en tant que *renseignements concernant les intérêts de l'Etat, tels que renseignements sur l'armée, sur la politique, les finances, le commerce, l'industrie, l'état social, — renseignements dont la divulgation à un gouvernement étranger, selon leur caractère, peut nuire directement ou indirectement à l'Etat en général ou dans tel cas particulier.*

Cette formule ne saurait être qualifiée d'exagérée, car elle ne serait pas autre chose qu'une induction logique des programmes de l'espionnage germano-soviétique. D'autre part, il faudrait prendre en considération que : « au point de vue pratique, il est indéniable que l'espionnage en temps de paix a une importance non seulement

aussi grande, mais même plus grande que l'espionnage en temps de guerre, tout au moins à notre époque. » Detourbet, à qui nous empruntons cet argument, le dit fort judicieusement : *car l'espionnage devient en effet un microbe qui corrompt le ciment-armé des forteresses aussi bien que l'acier des armes et canons.* Et ce microbe, on l'inocule bien avant la déclaration de guerre; d'où l'imminence du danger qu'il offre.

III

DE L'ACTE CRIMINEL

1. — FORMULES LÉGISLATIVES

Avant la loi du 18 avril 1886, l'espionnage était prévu par des lois qui donnaient une interprétation très restreinte de l'objet de ce crime. Telles étaient les sanctions du Code Pénal français et du Code germanique de 1870. Cela n'était que naturel, les espions allemands eux-mêmes ne possédant guère en ce temps l'habileté qu'ils ont acquise par la suite. Ce n'est qu'au moment de la guerre entre la France et la Prusse que les émissaires germaniques adoptèrent des modes d'activité nettement conspiratifs. (Voir N. Lenoir : *L'Espionnage allemand en France.*)

En Russie cette activité des espions germaniques n'apparut que plus tard.

C'est ainsi que la loi de 1886 fut la première qui ait su trouver des sanctions non seulement contre la divulgation des renseignements prévus aux articles 1 et 2, *mais également contre tout acte préparatoire à cette divulgation;* autrement dit, cette loi a su trouver des mesures préventives contre l'espionnage.

A ces fins elle a reconnu passible de peine « celui qui, par négligence ou par inobservation des règlements, aura

laissé soustraire, enlever ou détruire les plans, écrits ou documents secrets qui lui étaient confiés, à raison de ses fonctions, de son état ou de sa profession, ou d'une mission dont il était chargé » (Art. 4).

Il ne s'agit pas ici d'espionnage proprement dit, car ni dans la loi citée, ni dans les lois ultérieures, il n'est question de service rendu à un gouvernement étranger. Cette disposition de la loi concerne l'infraction typique aux prescriptions formelles administratives, ainsi que cela a été déjà mentionné; — naturellement « tant que le contraire n'aura pas été établi », ainsi que le dit la loi anglaise de 1911.

Parmi les mesures préventives, l'article 3 reconnaît comme passible de peine « toute personne qui, sans qualité pour en prendre connaissance, se sera procuré lesdits plans, écrits ou documents ».

L'article 5 punit celui qui : 1° pénétrerait frauduleusement « dans une place forte, un poste, un navire de l'Etat ou dans un établissement militaire ou maritime »; 2° qui, dans les mêmes conditions, « aura levé des plans, reconnu des voies de communication ou recueilli des renseignements intéressant la défense du territoire ou la sûreté extérieure de l'Etat ». L'article 6 punit celui qui livrera, sans y être autorisé, des plans topographiques « dans un rayon d'un myriamètre autour d'une place forte, d'un poste, ou d'un établissement militaire ou maritime à partir des ouvrages avancés ». L'article 7 punit « celui qui, pour reconnaître un ouvrage de défense, aura franchi les barrières, palissades ou autres clôtures établies sur le terrain militaire, ou qui aura escaladé les revêtements et les talus des fortifications ». Enfin, l'article 9 reconnaît « comme complice toute personne qui, connaissant les intentions des auteurs des délits prévus par la présente loi, leur aura fourni logement, lieu de retraite ou de réunion, ou qui aura sciemment recélé les

objets et instruments ayant servi ou devant servir à commettre ces délits ».

Prenant en considération que, selon la doctrine en vigueur (voir Dalloz), l'article 9 n'est applicable que lorsque « l'agent a connu les intentions des auteurs du délit de l'espionnage », *nous devons aboutir à la conclusion que de tous les articles de la loi de 1886, ce n'est que l'article 9 qui vise l'espionnage au sens exact du mot.* Tous les autres articles, rédigés comme ils le sont actuellement, ne prévoient que des infractions de forme et cela sans même excepter les articles 1 et 2 (ainsi que cela a été dit déjà). Telle serait l'interprétation exacte du texte de la loi, à moins de l'élargir selon la conception de la pratique judiciaire. *Mais l'article 9 lui-même, en tant que disposition subsidiaire, ne saurait être appliqué que s'il y avait une sanction et une détermination à ce sujet dans la loi même, ce qui manque.*

Les dispositions de la loi française sont devenues typiques pour les lois ultérieures sur la pénalité de l'espionnage, avec quelques amendements concernant l'intention des fauteurs. En conséquence, afin d'éviter les répétitions, je ne m'arrêterai que sur les particularités qu'on y rencontre.

Au point de vue de la lutte contre les organisations des conspirations, il faut signaler l'importance de la loi germanique du 3 juillet 1893, punissant la participation à toute organisation fondée dans le but de commettre des actes de trahison et d'espionnage (§ 5). Cela donne la faculté de lutter contre les organisations du réseau d'espionnage.

Je remarquerai encore que le projet de loi germanique de 1913 punit pour renseignement inexact sur sa personnalité produit « à un service officiel, à un officier public ou à un militaire », pendant son service dans une organisation quelconque d'ordre public, « ainsi que dans

les locaux où on rassemble, répare ou garde des objets nécessaires aux forces armées de l'Etat ». Ces délits sont passibles d'une réclusion en fortesse ou en prison allant jusqu'à un an, « à moins que les circonstances *n'excluent absolument* le séjour au lieu dit ou les renseignements inexacts produits avec intention de surprendre des secrets d'Etat » (§ 8). Il faut ajouter que la recherche de renseignements ne peut avoir lieu, d'après cet acte, que dans des buts d'espionnage. Tous actes préliminaires, « s'ils n'ont pas abouti au délit ou à la tentative passible de peine », sont punis d'après les paragraphes 6 et 7.

Il faut signaler la loi serbe de 1910, qui proscrit toute mesure propre à renseigner un gouvernement étranger ou son agent sur la défense de l'Etat (§ 85 *b*). D'après la note explicative de cette loi, on voit que ce paragraphe a en vue les pigeons, ainsi que « toute autre organisation d'agence télégraphique, téléphonique ou postale, et tout autre moyen d'informer un gouvernement étranger par chiffre ou autre moyen détourné ».

La loi russe de 1912 punit la complicité dans une organisation fondée dans un but d'espionnage. Sont passibles de cette loi les espions éventuels, c'est-à-dire les agents déjà engagés, mais qui n'ont pu encore agir. En conséquence, dès qu'un tel agent se met à l'œuvre, il pourra tomber sous le coup d'une inculpation en complicité d'espionnage, à moins qu'il n'y ait lieu de l'incriminer plus gravement encore.

Cette loi défend en outre d'avoir des pigeons sans autorisation spéciale et des appareils de télégraphe sans fil permettant de se mettre en rapport avec des pouvoirs étrangers. Enfin, la loi défend le survol sur une superficie de 25 verstes aux alentours d'une région déterminée.

Nous terminons ici l'étude des formules législatives concernant l'espionnage.

§

2. — ANALYSE DE LA CONCEPTION DE L'ACTE CRIMINEL CONFRONTÉE AVEC LA TECHNIQUE DE L'ESPIONNAGE

Actuellement, l'espionnage se présente comme un métier dur et dangereux, exigeant des organisations complexes et de multiples agents de diverses spécialités. Chaque agent pris à part ne peut, sauf de rares exceptions, rendre des services appréciables. Ce n'est qu'un vaste réseau d'agences, de services, de centres qui peut y aboutir. Les agents germano-soviétiques, ne fussent-ils même que de second ordre, ne restent jamais inactifs, espionnant constamment tout ce qu'ils trouvent à leur portée.

Toute l'activité apparente de l'espionnage est fondée sur une coopération soigneusement organisée, consistant en un réseau compliqué de centres, nœuds, cellules, résidences et agents subalternes. C'est cette organisation de réseaux multiples qui fait justement son danger principal, car sans cela aucun espionnage sérieux ne pourrait avoir lieu. Réunis en une organisation unique, les espions travaillent systématiquement vers un but déterminé. Bien que leur zèle tende à recueillir les renseignements les plus secrets, ils ne négligent cependant pas ceux qui ne paraissent offrir aucun secret défini.

Il ne leur arrive pas souvent de réussir à dérober un document de grande valeur; aussi les espions doivent-ils, entre temps, « se contenter de chercher quelques parcelles d'or dans des tas de sable », selon l'expression pittoresque de von der Golz. Il paraît donc évident qu'une lutte contre des actes d'espionnage séparés, sans atteindre les centres qui en dirigent l'exécution, équivaudrait à la destruction d'un arbre vénéneux en abattant ses branches sans s'attaquer au tronc et aux ra-

cinés. Malheureusement ce n'est qu'à cela qu'on aboutirait en appliquant strictement la loi de 1886. Afin de mieux démontrer son insuffisance actuelle contre l'espionnage germano-soviétique, il suffirait de revoir, ne fût-ce que sommairement, l'évolution de ses organisations.

Pour organiser un centre d'espionnage, le « résident » doit avant tout *enrôler ses agents*. Là est le point essentiel et le plus dangereux du travail de l'espionnage : d'une part, c'est de la valeur de ces agents que dépend le succès de toute l'entreprise; d'autre part, on s'expose constamment à la ruine de toute l'entreprise, c'est-à-dire à voir ces agents « brûlés », ainsi qu'on le voit dans maints procès judiciaires.

Les résidents germano-soviétiques enrôlent leurs agents secrets dans toutes les classes de la société. On ne saurait trouver d'état social, de profession, d'emploi, de titre ou qualité, où l'on ne parvienne à faufiler quelque agent secret, sous tel ou tel prétexte. L'agent enrôlé est ensuite astreint à un apprentissage spécial et celui qui est destiné à des buts sérieux se voit encore plus soigneusement entraîné.

On forme ensuite un « cadre d'émissaires réservés », en les choisissant parmi ceux qui se sont distingués par leur zèle et leur talent. Ceux-là ne sont destinés qu'à se mettre à l'œuvre pour des cas spéciaux, au moment de l'interruption des relations diplomatiques ou au début d'une guerre. Les Soviets attachent la plus grande importance au choix d'agents de cette nature, qu'ils parviennent à faufiler si adroitement dans les pays étrangers que leurs propres représentants eux-mêmes ne les connaissent pas, sans en exclure les « Ogpou » ni les « Razvedoupra » (bureau d'espionnage), qui ne les connaissent pas davantage.

Une fois la *cellule locale* d'espionnage fondée, son

chef, le « résident local », s'applique à l'organisation d'un « *service de liaison* », c'est-à-dire de modes de relations au centre même de l'organisation locale, aussi bien qu'avec d'autres organisations d'espionnage avec lesquelles elle sera reliée. Ce service de liaison est tenu d'agir rapidement, exactement et secrètement. Au nombre des fonctions du service de liaison figure l'établissement d'un « *foyer de présentation* », où doit directement se rendre et s'adresser tout agent envoyé d'un autre centre d'espionnage pour recueillir des informations techniques, trouver ceux dont il aurait besoin, se procurer un gîte illégal et aplanir toute difficulté avec la police, s'il en surgissait. Le « foyer de présentation » se charge de recevoir, garder et remettre toute correspondance, de faciliter toute rencontre urgente, de munir les agents de faux passeports et documents, d'argent, etc. Les « foyers de présentation » sont soigneusement masqués et leurs chefs sont choisis parmi les agents les plus adroits et les plus expérimentés. Les difficultés qu'on rencontre au cours des instructions sur l'activité des agents du service de liaison s'expliquent aisément par les procédés de cryptographie dont ce service se sert. Ces procédés sont souvent si adroits qu'ils rendent impossible le déchiffrement de la correspondance saisie et, par conséquent, l'application de la loi. D'après la loi de 1886, ainsi qu'il a été dit, les actes visant l'organisation d'un réseau d'espionnage ne sont passibles de peine qu'à la condition expresse que le fauteur sût qu'il s'agissait d'espionnage (article 9). Cette restriction rend l'article 9 parfaitement inopérant, car, ordinairement, il est impossible d'établir la connivence, voire même simplement les relations avec un espion actif notoire.

En conséquence, des actes aussi importants que le racolage d'agents ou les fonctions du service de liaison échappent facilement à la répression judiciaire, car

ces actes sont dirigés par des résidents avisés qui savent toujours masquer les manœuvres de leurs agents et détruire d'avance tout vestige de ces manœuvres.

La difficulté excessive de la lutte contre l'espionnage se fait sentir surtout dans ce domaine de la lutte contre l'organisation des réseaux de cellules et du service de liaison. Aussi, la loi anglaise de 1911 déclare-t-elle qu' « *aux cas où les renseignements secrets, selon l'esprit de la présente loi, seraient recueillis ou divulgués par une personne qui n'y serait pas autorisée par ses fonctions, tant que le contraire n'aura pas été établi, il y a présomption que les dits renseignements ou objets sont recueillis ou divulgués dans l'intention de porter préjudice à la sûreté ou aux intérêts de l'Etat* ». Il est à noter que la loi ajoute encore que celui qui recueillerait de tels renseignements « en sachant ou en ayant quelque raison de présumer » qu'ils lui sont confiés en fraude de la loi, n'a pas nécessairement, au cas de poursuites judiciaires, « à être convaincu d'un acte déterminé à sa charge ». Il suffit, même « si aucun acte précis n'a été établi, que, d'après les circonstances de l'affaire et l'attitude du prévenu au cours des séances, il ressorte avec évidence que ses intentions étaient de nature à porter préjudice à la sûreté et aux intérêts de l'Etat ».

Les personnes non suffisamment renseignées sur les finesses et les ruses de l'espionnage trouvent peut-être que la loi anglaise élargit à tel point la conception du délit qu'elle peut facilement atteindre des innocents. En pratique, c'est plutôt le contraire qui serait à craindre. Même durant la guerre, il n'y a pas eu de plainte contre la sévérité de cette loi. Et cela se conçoit pour peu qu'on connaisse le caractère du métier d'espion. L'espion est un homme qui mène habituellement une vie aisée, celle d'un bon vivant, d'une personne qui se

repose après un travail. Il est généreux, affable. Il lie volontiers connaissances avec les militaires, avec les journalistes, avec les personnages politiques. Il est curieux, en même temps prudent et circonspect, surtout dans sa correspondance, qui tend souvent à être mystérieuse. Il évite de donner des détails sur ses occupations; il n'aime pas à se rencontrer avec la police. A la première alerte, il change de domicile.

Selon Garraud (« *Traité Théor. et Prat. du Droit Pénal Français* »), « la manœuvre employée par l'agent est une présomption légale que les actes accomplis l'ont été avec une intention d'espionnage et dispense la poursuite de prouver cette intention : l'auteur est présumé espion. Vainement établirait-il qu'il s'est introduit dans une place forte pour s'instruire personnellement ou dans un tout autre but que de faire profiter de ses investigations une puissance étrangère; le délit n'en existerait pas moins. » Si l'activité de l'espion offre ces particularités caractéristiques, il est évident que tous ses collaborateurs, sans l'aide desquels il ne peut travailler, doivent se douter du genre de profession de celui qu'ils aident et qui paie leurs services suspects.

Il faudrait donc bien reconnaître la logique et l'efficacité de la loi anglaise, alors que la loi française de 1886 se présente actuellement comme impuissante à châtier des actes d'espionnage offrant les plus graves dangers.

Si la personne incriminée ne peut produire des preuves de son innocence, tandis que d'après les circonstances de l'affaire il y a présomption logique pour la soupçonner d'espionnage ou de connivence, toute certitude de la cause, comme cryptographie, fraude sur son identité, concours apporté au service de liaison, doivent être considérés comme des actes d'espionnage.

IV

DE LA REPRESSION

1. — DE LA GRAVITÉ DE LA RÉPRESSION

Ce que l'on remarque tout d'abord, à l'étude de la loi de 1886, c'est l'indulgence de la répression. La divulgation consciente de secrets d'Etat par un fonctionnaire n'est passible que d'une réclusion de 2 à 5 ans et d'une amende de 1.000 à 5.000 francs, *tandis que la loi allemande de* 1893, *rien que pour l'acte de « recueillir ou ramasser » les renseignements définis par la loi punit de travaux forcés jusqu'à* 10 *ans*. La loi autrichienne également. La loi serbe de 1910, au cas de circonstance aggravante, porte la durée des travaux forcés jusqu'à 20 ans, alors que la loi française ne punit (art. 3) que d'une détention de 6 mois à 3 ans et d'une amende de 300 à 3.000 francs celui « qui, sans qualité pour en prendre connaissance, se sera procuré » les renseignements spécifiés par la loi

D'aussi faibles sanctions n'inspirent pas une crainte suffisante de la peine et permettent au coupable de se remettre à son travail criminel, une fois la peine purgée. Léon Daudet, dans son livre *Avant la Guerre*, cite comme espion un certain Tzoukermann, « juif de Varsovie », qui, avant d'émigrer en France, avait purgé 2 ans de prison infligés par le Tribunal militaire de Varsovie pour espionnage en faveur de l'Allemagne. Ce même Tribunal militaire en 1909 condamnait à 3 ans de réclusion les nommés Hermann, père et fils, pour espionnage également en faveur de l'Allemagne. Et en 1914 les mêmes Hermann figuraient comme espions en faveur des Allemands en Finlande, facilitant en outre l'évasion d'officiers allemands et autrichiens retenus en captivité en Russie.

La répression, d'après la loi française de 1886, se montre insuffisante pour deux raisons. Les amendes ne sauraient intimider les coupables qui savent bien que le gouvernement allemand et les soviets récompensent largement leurs agents et leurs familles. D'autre part, les espions soviétiques sont presque sûrs de ne pas encourir la réclusion qui leur serait infligée. Sans aucun égard pour le droit et les coutumes internationales, et même simplement pour rendre la politesse, les Soviets ne se gênent guère pour user de représailles, incriminant de délits inventés les étrangers de la nation où leurs agents sont condamnés. Arrêtant sans aucune raison des étrangers absolument innocents, les tchékistes soviétiques forgent contre eux des accusations mensongères d'espionnage et les condamnent au rôle d'otages, responsables pour le sort des émissaires soviétiques brûlés. Lorque ces derniers sont condamnés, la « diplomatie » soviétique offre un échange de condamnés, ce qui lui réussit habituellement. Cette défaillance devant les exigences de chantage des diplomates soviétiques ne fait que les encourager, aussi bien que leurs agents. Comme exemple à l'appui, je citerai le cas de deux officiers polonais, Vetcherkovitch et Bagguinski, condamnés en Pologne pour trahison en faveur de l'U. R. S. S. et qui furent renvoyés en Russie soviétique en échange d'accusés polonais. Ce fait, absolument invraisemblable au point de vue du droit international, témoigne nettement de l'impuissance des gouvernements étrangers devant les exigences cyniques des Soviets.

Voyant que la diplomatie européenne reconnaît aux Soviets le droit exclusif au chantage politique, les aventuriers de Moscou déduisent de cette situation la possibilité de recourir à la violence dans les cas où ils ne sauraient aboutir par d'autres moyens. Je rappellerai une diversion récente du bateau soviétique « Iliytch »

qui reçut à son bord, en Grèce, des agents soviétiques en rupture de bans, grâce à la corruption de leurs gardiens par « l'ambassadeur » (polprède) Potemkine.

En présence de ce fait, formant en substance un casus belli, le gouvernement grec annonça sournoisement qu'une instruction avait été ordonnée et que cette instruction avait, soi-disant, établi l'innocence complète de Potemkine, bien que les journaux de Moscou ne se soient pas gênés pour glorifier les mérites du diplomate bolchéviste.

La gravité de la peine, dans la majorité des législations, dépend exclusivement de la gravité des secrets violés. Le point de vue ne correspond toutefois ni à l'élément objectif, ni à l'élément subjectif du crime. Pour l'élément objectif, il est souvent impossible d'établir la qualité du secret violé. On ne peut même savoir ce qui a été dérobé. On établit que des renseignements secrets ont été envoyés à l'étranger. On parvient à savoir que ces renseignements ont donné satisfaction, qu'on en a été remercié, récompensé. Mais les renseignements mêmes demeurent non dévoilés. Pour l'élément subjectif, c'est encore plus difficile, car l'appréciation des documents dérobés est même défendue aux agents secrets germano-soviétiques. Qu'est-ce qui pourrait donc servir de criterium dans ces cas pour préciser le degré de culpabilité subjective du prévenu? D'ailleurs pour l'appréciation du délit au point de vue de son danger réel, il ne faudrait pas exagérer le péril de chaque divulgation de renseignements formellement secrets. Mais d'autre part il serait également erroné d'atténuer le danger de transmission systématique à un gouvernement étranger de renseignements qui, au point de vue technique, ne sauraient être reconnus comme positivement secrets. Bref, le danger objectif de la divulgation de tels documents peut ne pas correspondre du tout à leur estimation personnelle de la part de l'espion.

La gravité du délit d'espionnage dépend bien moins de la gravité de quelques cas pris à part que de l'activité générale de l'espion. Si cette activité devient une profession, si l'espion est un membre influent d'une conspiration d'espionnage, il présente un danger beaucoup plus sérieux qu'un espion d'occasion. Et c'est d'après ce principe que devrait être réglée la répression. La qualité des secrets dévoilés ne devrait servir qu'à l'application des circonstances aggravantes, ainsi que le faisait la loi russe de 1912.

En conséquence, la peine qu'on inflige aux complices et comparses ne devrait pas être trop sensiblement diminuée comparativement aux coupables eux-mêmes. D'une part, leur concours est ordinairement indispensable; le délit même ne pourrait avoir lieu sans leur concours. D'autre part, on rencontre souvent dans ce groupe des agents très dangereux qui dirigent l'activité d'autres espions, bien qu'ils ne paraissent que comme complices.

Il nous reste à ajouter quelques considérations sur l'activité des agents en territoire étranger.

A ce sujet, ce n'est que le code pénal allemand (§ 4, partie II) qui définit que : *tout sujet germanique est passible de la même peine pour espionnage et trahison à l'étranger qu'en Allemagne.* Ce principe, que nous trouvons logique, est toutefois bien modeste en comparaison du projet de loi de 1913 sur l'espionnage, qui punit également les étrangers pour des délits commis contre l'Allemagne en territoire étranger (p. 17). En pratique, si ce projet était mis en application, cela mènerait à des cas absurdes : un étranger qui agirait à l'étranger ou dans son propre pays contre l'Allemagne, passant par le territoire allemand, pourrait être arrêté, inculpé et emprisonné.

D'autre part, on ne peut contester le droit de tout Etat de s'intéresser à l'activité de ses sujets à l'étran-

ger. Cette question mérite d'être étudiée. Il est notoire qu'actuellement Moscou devient une espèce de Mecque pour les pèlerins communistes de tous pays. Ils y disent et font ce qu'ils peuvent pour la ruine politique et sociale de leur patrie en faveur du communisme et du bolchévisme.

Les éditions des Soviets ou du Commintern (ce qui revient au même) publient journellement des élucubrations cyniques de communistes étrangers réunis à Moscou dans l'espoir d'obtenir quelque chose des trésors volés en Russie. Mais pour obtenir la faveur des meneurs bolchéviks, il leur faut faire montre du maximum de traîtrise et de haine contre leurs compatriotes bourgeois. C'est à cela précisément que s'emploient les pèlerins communistes.

Or, peut-on penser que l'espionnage et la trahison perpétués à Moscou changent en rien leur caractère criminel ou perdent de leur danger, pour être commis en territoire étranger?

Lorsque ces pèlerins reviennent dans leur pays, ils devraient bien être tenus de rendre compte de leur pèlerinage par devant les tribunaux.

§

2. — CARACTÈRE DE LA RÉPRESSION

Grâce à la loi française du 8 octobre 1830 qui a établi la conception de « l'infraction politique », la trahison et l'espionnage ont été qualifiés crimes politiques, ce qui a défini aussi le caractère de la répression de ces crimes.

Si le caractère généralement privilégié des crimes dénommés politiques peut être expliqué par l'insuffisance de la législation de 1830, la confusion, dans cette catégorie, de la trahison et de l'espionnage, n'en demeure pas moins impardonnable.

La raison du caractère privilégié qu'on accorde aux délits politiques est basée sur leurs motifs qu'on trouve d'ordre plus relevé que les crimes de droit commun.

P. Fabreguettes, par exemple, dit dans son *Traité des Délits politiques* :

En politique, on s'adresse à de pures passions, à de pures idées. Les crimes, les délits politiques supposent plus d'audace que de perversité, plus d'inquiétude dans l'esprit que de corruption dans le cœur, plus de fanatisme, en un mot, que de vices. (T. Ier, p. 60.)

Cependant Fabreguettes lui-même ajoute qu'« il sera souvent malaisé de tracer la limite entre le délit politique et le délit de droit commun » (p. 63).

Ce doute sur les traits psychologiques des crimes politiques se changerait en certitude de leur identité avec les crimes de droit commun après une analyse consciencieuse des motifs des crimes politiques à toute époque et chez tous les peuples. Voici ce qu'en dit Louis Proal dans son livre si intéressant et si instructif, *Criminalité Politique* :

« Il n'y a rien de plus brutal, ni de plus sanguinaire que l'homme », dit Bossuet, « surtout quand il est animé par une passion politique ». « De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace! » Voilà le contenu de toute activité politique, selon Danton. Frédéric le Grand a consacré une partie de son livre *Histoire de mon Temps* à dévoiler la haine, l'esprit de lucre, la soif du pouvoir et la bassesse des motifs qu'on trouve aux crimes politiques.

On trouve un caractère encore plus haïssable à la trahison et à l'espionnage, et il faudrait véritablement faire bien peu de cas de la loyauté et de l'équité pour assurer qu'un traître ou un espion peuvent être animés de sentiments élevés, de « fanatisme et d'inquiétude dans l'esprit ». Outre leur bassesse, ces crimes offrent un grand danger, car ils menacent non seulement l'exis-

tence et le bien-être de maintes personnes ou de plusieurs groupes, mais aussi l'existence de l'Etat même.

Voilà enfin ce que dit avec raison, à ce sujet, Detourbet :

Un homme oublie un devoir sacré, s'unit à l'étranger pour la perte de sa patrie et il n'est pas puni de mort. Il n'est puni que de la déportation dans une enceinte fortifiée, lui dont le crime a pu entraîner la mort de milliers d'hommes, alors que l'assassin vulgaire, infiniment moins coupable, qui ne fait souvent qu'une victime, peut périr sur l'échafaud (p. 49).

Le romantisme, dont l'héritage, depuis 1830, influe sur la législation envers les crimes politiques, notamment et surtout envers la trahison, la traîtrise et l'espionnage, devrait bien être abandonné à l'heure présente, alors que cette législation se trouve aux prises avec la réalité. Il n'y a qu'à se remémorer à quel point on est loin, en fait de crimes politiques, de toute idée élevée.

Serait-il, en effet, admissible d'évoquer le principe des « idées élevées » en faveur de ceux dont les buts, le plan, ont été forgés dans les sombres profondeurs des chancelleries clandestines du Reich, et ont été inspirés, élaborés par des policiers et des spécialistes militaires germaniques, soudoyés par 75.000.000 de marks-or?

Telle est la valeur véritable de l'emphase communiste. La menace de connivence d'une certaine partie de l'Allemagne avec les bolchéviks pour déclancher une offensive contre l'Europe bourgeoise et capitaliste n'est pas absolument éliminée. Pour ce qui en est des résultats qu'il y aurait à craindre, si pareille chose arrivait, l'exemple de la Russie est là pour le démontrer. Les expériences sociales du communisme et la guerre civile lui ont coûté 30.000.000 de vies humaines.

30 millions ! C'est les trois quarts de la population

de toute la France, près de la moitié de la population de l'Allemagne, c'est toute la population de la Pologne, et deux fois celle de la Yougoslavie.

Parmi les mesures de prévention contre un danger de ce genre menaçant l'Europe, les sanctions pénales actuelles contre les traîtres, les espions et les fauteurs de troubles politiques ne suffisent pas. Pour que les sanctions puissent aboutir à quelque effet, elles doivent être dégagées de tout élément de romantisme et de clémence. Ces crimes doivent être passibles de peines graves et infamantes, qui devront atteindre tous les complices, sans égard aux motifs qui auront pu les animer.

COLONEL A. RESANOFF.

LE CENTENAIRE D'INDIANA

I

Ce premier roman de George Sand, *Indiana*, publié le 19 mai 1832, avait été écrit à Nohant, pendant l'automne de 1831.

Dans la notice liminaire de l'édition de 1852, George Sand explique :

> Je l'ai fait sans aucun plan, sans aucune théorie d'art ou de philosophie... On a voulu y voir un plaidoyer bien prémédité contre le mariage... Je n'en cherchais pas si long.

Mais, dans la précédente préface (1842), elle spécifiait que son récit était basé sur cette donnée :

> Le rapport mal établi entre les sexes par le fait de la société.

Seule, la mauvaise foi d'esprits étriqués pouvait juger le livre « dangereux », car il n'impliquait nulle complaisance au débridement des instincts, ni même une atteinte à l'institution du mariage, mais seulement une dénonciation des abus que la force peut faire de lois favorables à un sexe au détriment de l'autre et une conception équitable des droits de l'individu.

Si, au temps des débuts de George Sand, *Indiana* se vit attaquée par certains clans, ce ne fut qu'au nom de vieux partis pris moraux, mais personne ne rejeta le roman comme œuvre à dédaigner. Elle fit, au contraire, événement. Et il fallait un livre d'une originalité puissante pour que, d'emblée, il se dressât au premier plan de l'actualité, tandis que se le disputaient, en cette

année 1832, tant d'œuvres qui connurent une longue popularité ou étaient promises à la gloire : *Le Roi s'amuse*, *Stello*, *les Vêpres siciliennes*, *Les contes drolatiques* (1er dixain), *La Tour de Nesle*, *Sous les Tilleuls*, une partie des *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès; sans compter les apports de la réalité : la mort de Gœthe, la mort de Walter Scott, la capture de la duchesse de Berry, l'enterrement du général Lamarque et les troubles qui s'ensuivirent; et enfin le sinistre drame de l'épidémie de choléra dont les ravages fournissaient aux modestes journaux d'alors une abondante copie

Les quotidiens, les périodiques parlèrent à peu près tous d'*Indiana*. Dès le 24 mai, l'article de tête du *Figaro* salue son apparition. Article non signé, mais qui pourrait être d'Henri de Latouche, propriétaire et principal rédacteur de cette feuille politique, littéraire et frondeuse. Après avoir exercé sa verve caustique contre les premiers essais de la jeune Berrichonne déracinée, il avait fait amende honorable, dans un billet touchant, après la lecture d'*Indiana*, au lendemain de la publication du livre. Il se sera hâté de lui rendre publiquement cet hommage :

Indiana, c'est l'histoire de la passion moderne, véritable histoire du cœur de la femme... C'est l'histoire du profond isolement dans lequel elle se trouve plongée tout à coup, quand elle reconnaît que tout est égoïsme autour d'elle, amour, passion, plaisir, volupté, bonheur... Toutes les émotions douces et vraies, tout l'intérêt haletant d'un récit bien fait et bien conduit, toute la vivacité d'impressions jeunes et senties, tout ce qui fait un livre qui parle à l'âme et au cœur, vous le trouverez dans ce livre en deux volumes qui a pour titre *Indiana* (1).

(1) *Indiana* avait été publiée en deux volumes in-8°, chez Roret-Dupuy, 18, rue des Grands-Augustins. Des pages entières ont été coupées par l'auteur dans les éditions suivantes. Dans la première, seule, le texte est intégral.

Pour un rédacteur de la *Chronique de la Quinzaine*, Jacques Lerond, *Indiana* de « M. Sand » est « un roman supérieur à celui de M. Saintine » (2)... Jugement qui continue ainsi :

Il y a dans ce livre tout à la fois un amour sensuel, une volupté fougueuse et une exquise délicatesse de sentiment. On dirait que cette étoffe brillante, mais sans harmonie, est l'œuvre de deux ouvriers bien distincts : qu'une main vigoureuse et ardente, une main de jeune homme en a serré le tissu fort et grossier; qu'une main plus légère, une main de femme, y a brodé des fleurs de soie et d'or. (N° du 31 mai.)

C'est le 5 octobre que, dans *le National*, paraît un long article de Sainte-Beuve. Il y parle « d'observations fines et profondes, de nuances intérieures, de sensations progressives ». Il analyse le caractère du séducteur, Raymond, « mis au jour comme jamais homme n'eût pu s'en rendre compte et ne l'eût osé dire ». Et il s'écrie :

Avez-vous lu *Indiana*? Lisez donc *Indiana*!

Après avoir déclaré :

Dès qu'en ouvrant le livre, on s'est vu introduit dans un monde vrai, vivant, *nôtre*, à cent lieues des scènes historiques et des lambeaux de moyen âge dont tant de faiseurs nous ont repus... quand on a trouvé des mœurs, des personnages comme il en existe autour de nous, un langage naturel, des scènes d'un encadrement familier, des passions violentes, non communes, mais sincèrement éprouvées ou observées, et que plus d'un profil entrevu, plus d'une aventure ébauchée, les situations qu'on rêve, celles qu'on regrette ou qu'on déplore, se ranimèrent pour nous et se composèrent à nos yeux dans un émouvant tableau, autour d'une romanesque mais non imaginaire créature, alors on s'est laissé aller à aimer le livre, à en dévorer les pages et à le conseiller aux autres sur la foi de son impérieuse émotion.

(2) Il s'agissait des *Mutilés*. Saintine ne devait donner *Picciola* qu'en 1836.

En effet, il faut tenir compte du contraste que faisait ce roman de mœurs provinciales, ce roman sans capes ni épées, avec les évocations gothiques et truculentes du romantisme. *Indiana* ramenait vers l'étude de caractère, vers le goût de sentiments qui n'empruntent pas un intérêt dramatique à l'appareil extérieur. Mais ce n'était pas un retour vers la grâce un peu fade, conventionnelle et naïve de l'idylle à la *Paul et Virginie*, ni aux larmoyantes explosions de la *Nouvelle Héloïse*. On n'était pas dans une sphère suspendue entre ciel et terre. On touchait un sol ferme. Par le choix des scènes, par le ton général, le roman s'ajustait, presque constamment, aux conditions de la vie ordinaire, ici rustiques, là mondaines. Il mettait sous les yeux des contemporains des images d'un réalisme simple, rehaussé de quelque hardiesse.

C'est cette hardiesse qui avait assez surpris Alfred de Musset pour qu'il adressât à George Sand, le 24 juin 1833, peu après leur première entrevue, les stances, jointes depuis à leur correspondance et qui ne sont pas encore publiées dans les œuvres complètes du poète :

> Sand, quand tu l'écrivais, où donc l'avais-tu vue
> Cette scène terrible où Noun à demi nue
> Sur le lit d'Indiana s'enivre avec Raymond?
> Qui donc te la dictait, cette page brûlante
> Où l'amour cherche en vain d'une main palpitante
> Le fantôme adoré de son illusion?
> . . . .
> N'est-ce pas le Réel dans toute sa tristesse?

Un an auparavant, le 14 juin 1832, *Le Temps* publiait un feuilleton d'Alfred de Musset, dont la plus grande partie est consacrée à *Indiana* et l'autre à un volume de Paul de Musset : *La Table de Nuit*, feuilleton qui n'est guère connu, car on ne le mentionne dans aucun des livres où il est question d'Elle et de Lui. C'est pourtant, ce 14 juin 1832, une date pour eux comme fatidique, celle où leur destin commençait de les rapprocher. L'es-

pèce d'attrait byronien que devaient toujours exercer sur Musset les figures à la don Juan, les libertins, les corrupteurs, se trahit déjà : « L'intérêt » d'*Indiana*, dit-il, est « dans l'analyse du séducteur, de l'inconstant ». Il le flétrit, certes. Mais c'est d'abord ce qui le frappe, sur quoi il insiste et qu'il admire. Il loue « M. Sand » dont « le roman atteste un talent d'observation et d'analyse morale très distingué ». Il reproche « quelques invraisemblances dans la suite des événements », sur lesquelles d'ailleurs, « personne ne se sent moins disposé » que lui « à chicaner l'auteur ». Il ajoute, non sans exagération :

Dans notre siècle prosaïque, tout ce qui ressemble à la vérité ressemble à l'ennui.

Et il conclut :

Le mérite particulier d'*Indiana*... réside surtout dans un sentiment profondément vrai des douleurs et des turpitudes morales de notre époque, turpitudes toutes logiques, toutes calculées, qui se discutent, se délibèrent et se décident d'après les convenances et les accommodements d'une sorte de morale bourgeoise héritée des Jésuites.

On trouve là un premier frémissement des imprécations qui éclatèrent, avec une plus ferme éloquence, au second chapitre de *La Confession d'un Enfant du Siècle*.

Certaines œuvres retentissantes ont parfois ébranlé des imaginations trop nerveuses. Il y a ce que Vallès appelait les victimes du livre. Il y eut des victimes de *Werther*. Il paraît qu'il y en eut d'*Indiana*. Mais les victimes du livre ne le sont, au fond, que d'elles-mêmes. Elles se saisissent de l'exemple de quelque héros de roman pour parer d'une auréole de poésie l'action que, fatalement, elles auraient commise. Une pensée saine n'est jamais dévoyée par une lecture.

Dans ses *Drames de la possession amoureuse*, J. Ernest-Charles rappelle, parmi les « causes » du siècle

dernier qui firent un certain bruit, celle du docteur Bancal. Ce médecin romanesque avait arrêté, d'accord avec sa maîtresse, Madeleine Delaunay, une femme mariée, qu'ils se tueraient ensemble. Ils avaient lu *Indiana*. Le docteur Bancal avait transcrit sur un cahier « mainte page inspiratrice » d'*Indiana*. Et les deux amants convinrent de faire « dans la vie et dans la mort le pastiche d'*Indiana* ». Ils partirent donc à la recherche d'une cascade afin de mieux imiter Ralph et la jeune créole. La cascade de leur rêve étant introuvable, ils firent appel, avec une effrayante persévérance, au poison et au bistouri. Madeleine Delaunay succomba. Le docteur Bancal manqua son suicide. Il fut jugé comme assassin. Et il dut entendre les tirades de l'accusation contre cette « littérature frénétique où le mépris des devoirs ordinaires, la négation des simples et modestes vertus sont exaltés ». Puis le défenseur de renchérir : « Si je cherche la source de ce dévergondage d'idées, ne sera-t-elle pas dans le romantisme, dans ces livres antisociaux, dans ces représentations dramatiques qui égarent l'imagination? » Ces arguments contre *Indiana* ne tiennent guère, car si le livre avait vraiment servi de modèle au docteur Bancal et à Madeleine Delaunay, ils auraient sans doute cherché la cascade, mais se seraient rejetés en arrière à l'instant suprême du grand saut et auraient vécu fort heureux dans un coin perdu de l'univers, comme firent Indiana et son raisonnable cousin. *Indiana* ne fut donc qu'un texte dont se grisèrent deux cerveaux fiévreux, portés, par un orgueil de malades, à illustrer lyriquement leur banale aventure. Le mimétisme de tels déséquilibrés tient à de profondes dispositions psycho-organiques et à de très faibles causes occasionnelles. Les drames de la vie, assaisonnés de souvenirs littéraires, ne sont-ils pas d'abord, comme se le demande J. Ernest-Charles, « dans le cerveau, dans le cœur » de leurs « héros risibles et pitoyables »? La littérature tragique n'a jamais affolé que des

demi-fous. On ne peut cependant pas, à cause d'eux, brûler Eschyle et Shakespeare ou mettre *Werther* et *Indiana* au pilon.

En 1832, la *Revue encyclopédique*, dirigée par H. Carnot et Pierre Leroux, loin de juger le livre funeste, qualifiait l'auteur de « moraliste », le montrait procédant « comme les maîtres Fielding, Prevost, Sterne, Lesage, ceux qu'on relit pour mieux se dégoûter de tant de créations monstrueuses ». Et le critique qui signe C. P. poursuit l'éloge de « M. Sand » :

Il sent comme s'il eût été acteur; il raconte comme s'il avait vu; le pittoresque, le contraste abondent sous sa plume. Et pourtant, en marchant avec lui, on éprouve une sorte de recueillement. On dirait qu'il a les réflexions pleines et décolorées d'une longue expérience, la concision d'une longue pratique littéraire, le souvenir de souffrances vives et intimes et le repentir de novices erreurs, tant il sonde, bas et juste, aux entrailles de l'homme, tant il a l'air de vous redire ce qu'hier, peut-être, vous voyiez de réel et de palpitant dans le cercle où vous usez votre vie. Et peut-être n'a-t-il que cette mobile sensibilité qui s'identifie rapidement toutes les natures, tous les jeux de l'âme...

Si George Sand s'est élevée contre l'assimilation d'*Indiana* à un prêche subversif, elle ne l'a cependant pas donnée pour une œuvre édifiante, bien qu'y soient exposés les chagrins et peines endurés par l'épouse qui essaie de secouer le joug marital afin de vivre selon son cœur. Ces tourments, les soutiens d'une vieille morale rigide, pouvaient les considérer comme un châtiment pour violation des lois sociales et religieuses. George Sand n'avait pas songé à de tels calculs. Elle s'était bonnement laissée aller à son inspiration sous laquelle frissonnait, il ne faut pas le nier, une rancune contre l'abus qu'un mari peut faire de droits trop étendus. Elle chargeait Indiana de représenter « l'être faible... les passions comprimées ou... supprimées par les lois... la volonté aux prises avec

la nécessité... l'amour heurtant son front aveugle à tous les obstacles de la civilisation ». (*Préface* de 1832.)

Gustave Planche, à propos d'*Indiana*, attaquait, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 30 novembre, « la doctrine de l'art moralisateur ». Il ne mâche pas que « malgré les vives remontrances d'esprits éminents », les « protestations formelles et précises », en particulier « des frères Schlegel et de Gœthe », « les salons et les universités, les oisifs et les studieux s'obstinent encore à voir dans un ouvrage d'imagination un plaidoyer pour ou contre la vertu ». Et il appuie :

Nous ne laisserons jamais échapper l'occasion de nier de toutes nos forces le caractère dogmatique et didactique auquel on voudrait le [l'art] contraindre. L'art est par lui-même une forme complète, indépendante. Nous ne croyons pas qu'il faille estimer la valeur d'un roman d'après sa conformité avec le dogme et la liturgie chrétienne... La critique n'a qu'un devoir, ce n'est ni celui du légiste ni celui du prêtre, c'est celui de l'historien... Elle constate impartialement les métamorphoses que le temps et les hommes ont apportées à l'institution du mariage..., pèse dans sa balance la fidélité, la clairvoyance, la véracité du peintre et prononce sans passion et sans injustice.

Suit un procès du mariage tel qu'on le conçoit dans nos sociétés : « spéculation du côté de l'homme », pour la femme « un marché qu'elle signe aveuglément sans prévoir les obligations qu'il entraîne... » Il lui paraît donc « tout simple que chacun des deux viole le contrat, car le double serment n'est le plus souvent qu'un double mensonge ». Pour revenir à *Indiana*, il juge que, loin de défendre et amnistier l'adultère, l'on y entend, dès les premières pages « le cri d'une conscience impitoyable et sévère ». Après un minutieux récit du livre, il met George Sand sur la même ligne que Mme de Staël et Richardson; enfin il conjecture que sa sensibilité vive, malgré un

« esprit quelque peu viril », annonce une femme, « car c'est aux femmes seulement qu'il est donné d'avoir de l'esprit avec le cœur ».

La plupart des critiques ont dit ou insinué qu'*Indiana* était une autobiographie. Encore aujourd'hui, on accuse trop souvent les romans de femmes de n'être que confessions ou confidences. On oublie volontiers que maints romans d'hommes mettent en scène, sous un nom ou quelques traits d'emprunt, leur auteur lui-même, ou que, dans leurs personnages, on peut reconnaître telle ou telle personne existant ou ayant existé. Chez Balzac, aux vues génialement objectives, les « clefs » pourtant sont nombreuses. Et songeons à *Adolphe,* à *René,* à la *Confession d'un enfant du siècle.* Dans l'œuvre du grand « contemplateur », de Molière même, on a pu relever bien des allusions à son histoire intime. Les romancières, comme les romanciers, tout en prenant leur bien un peu partout, ne peuvent cependant partir que d'expériences plus ou moins personnelles. Mais leur don est, précisément, de ne se servir de faits vécus ou de sentiments éprouvés ou d'aventures dont ils ont été les témoins, que comme d'un tremplin, si l'on peut dire, pour le sens constructif, comme d'une source première qu'alimentera, fortifiera, fécondera l'imagination faite pour créer des types et agencer les événements d'une fiction. Un roman est formé d'éléments pris à la vie, mais épars, et combinés, recombinés selon cette science innée de la synthèse psychologique et dramatique sans laquelle il n'y a pas œuvre d'art.

Les malheurs d'Indiana n'auraient évidemment pas trouvé en George Sand un peintre aussi émouvant, si elle n'avait connu elle-même les désillusions d'un fâcheux et lamentable mariage. On peut penser aussi que le nom même de l'héroïne est l'évocation d'un souvenir. La sœur d'Aurélien de Sèze, — ce jeune magistrat de Bordeaux, qui fut pendant six ans l'amour platonique de

la jeune et peu heureuse Aurore Dudevant, — s'appelait Indiana. Le choix de ce nom, à consonance ensoleillée, qui était comme un signe suprême de tendre attention à l'amour qu'il avait fallu vaincre, décida sans doute George Sand à faire de son héroïne une créole. Mais elle y fut aussi portée un peu par le goût de l'exotisme à la mode aux environs de 1830, et surtout par la connaissance qu'elle avait de Madagascar et de l'île de la Réunion à travers les descriptions écrites et parlées d'un savant voyageur, son voisin de campagne et grand ami Jules Néraud, son « Malgache », comme elle l'appela toute la vie.

Lorsque *Valentine* parut, à la fin de 1832, plusieurs critiques reparlèrent d'*Indiana*. Le 30 novembre, un auteur anonyme de la *Chronique de la Quinzaine* déclare, en rendant compte du nouveau roman :

> Quant au style, c'est encore celui d'*Indiana*. Quel éloge meilleur lui pourrions-nous donner?

Il faut toujours revenir au don d'expression pour saisir le pourquoi de la place hors-rang assignée à un ouvrage de l'esprit. Chez George Sand, c'est cette langue à la fois solide et fluide, cette aisance de bonne race, cette élégance sans raideur ni affectation, cette langue essentiellement française, moins drapée que celle de Chateaubriand, plus tendre et pittoresque que celle de Voltaire, aussi harmonieuse que celle de Rousseau, qui attacha tant de lecteurs et séduisit les juges les plus difficiles...

Il fallait qu'entre eux et l'opinion l'accord fût bien patent, bien établi, pour que Sainte-Beuve, dont l'autorité était fortement assise en 1840, pût alors écrire : « La plus manifeste, la plus originale, et la plus glorieuse apparition individuelle qui se soit dessinée depuis dix ans, est assurément George Sand. »

HARLOR.

LA FAMILLE VAUBERLAIN
OU
LES PÈRES ENNEMIS[1]

—

DEUXIEME PARTIE

— Bonjour, madame Bécon, dit Catherine en pénétrant dans la loge.

La concierge, confortablement installée, lisait son feuilleton quotidien. Elle leva les yeux et son regard qui, d'abord, marquait l'impatience, se fit très aimable.

— Mon Dieu, c'est vous mademoiselle Catherine! Je m'attendais si peu... On vous voit si rarement... Mais qu'est-ce qui ne va pas? Vous avez l'air tout chose.

— Je suis traitée comme la dernière des dernières.

— Pas possible! Mme Vauberlain qui paraît si convenable.

— Il ne s'agit pas d'elle.

— De Mlle Madeleine, alors?...

— Oui.

— Elle est si jolie!

— N'empêche que, pas plus tard qu'avant-hier, à propos de rien, — une andouillette trop cuite — elle m'a rabaissée au-dessous de tout...

— C'est vrai?

— Elle a employé des tournures, mais ça voulait dire tout simplement que j'étais de la race des cochons.

— Vous êtes sûre?

— Oui, madame Bécon, j'ai bien compris, je ne suis pas une imbécile.

(1) Voyez *Mercure de France*, nº 813.

— Une jeune fille d'allure si distinguée!

— Il ne faut pas se fier aux apparences.

— Je n'en reviens pas! Vous allez me permettre de vous offrir un petit verre de « Pareille »; ça vous remettra. C'est pareil à la Chartreuse, mais meilleur encore. Goûtez... Hein!...

— C'est bon.

— Encore une larme. Je la fais moi-même. Le pharmacien de la rue Saint-Jacques me fournit ce qu'il faut. Je vous le recommande si jamais vous êtes malade; ce que je ne vous souhaite pas. Il vous soignera mieux qu'un médecin. Comme disait mon défunt mari, puisqu'ils font les médicaments, les pharmaciens savent mieux que les médecins ce qu'il y a dedans... Pas vrai?

— Bien sûr.

— Alors, Mlle Madeleine vous a méprisée, agonie?...

— Plus fort; elle m'a pris un livre que je lisais...

— Elle n'a pas le droit.

— Et un beau livre, si vous saviez : *La Madone aux Chipolatas*. Elle me l'a enlevé alors que j'en étais à l'endroit le plus palpitant; quand Eugène, avec des misérables de son espèce, prépare un double viol.

— Un double viol?

— Oui; celui de la Madone et celui du tiroir-caisse de son père qui est charcutier.

— Je comprends qu'on se passionne pour une pareille aventure...

— Ne m'en parlez pas... J'y pense tout le temps... J'en rêve...

— Réclamez le livre... il est à vous...

— Je suis trop fière, et puis mademoiselle en profiterait pour se moquer encore de moi.

— Mais, non.

— Vous ne la connaissez pas. Et ça lui va de se moquer des autres... Ah! si je voulais parler...

— Encore un petit verre de liqueur?...

— Volontiers.

— Alors vous disiez que Mlle Madeleine... Moi qui lui aurais donné le Bon Dieu sans confession...

— Je peux bien vous le dire à vous, madame Bécon, parce que vous ne le répéterez pas... Eh bien, il n'y a pas pire...

— Là, je ne vous crois point. Vous exagérez. Voyons, Mlle Catherine, une jeune fille qui se tient si bien. Jamais d'amoureux autour d'elle; toujours avec sa mère et ses oncles!...

— Vous y croyez donc, à l'histoire des oncles? interrompit Catherine en s'esclaffant.

— Naturellement, puisque Mme Vauberlain me l'a dit.

— Ce sont ses amants... oui, ses amants, je le répète, et le répéterais devant l'échafaud; vous entendez, madame Bécon; et tenez : que le contenu de ce verre se change en un breuvage empoisonné et que je tombe morte si je mens.

Ayant dit, elle avala le verre avec la lente gravité que comportait ce solennel défi.

— Je n'en reviens pas, gémit Mme Bécon. Qui aurait pu supposer?... Des messieurs si dignes...

— Parlons-en... oh! là là!

Et déchaînée, excitée par la liqueur dont Mme Bécon remplissait constamment son verre, Catherine, afin de prouver qu'elle ne mentait pas, livra une abondance de détails. La pudeur ne la retenait pas plus que le secret professionnel.

La satisfaction de la concierge était au comble. Depuis des mois, Mme Bécon cherchait vainement à savoir exactement ce qui se passait chez ses locataires du rez-de-chaussée. Les dames Vauberlain demeuraient distantes, et Catherine, qui recevait de ces messieurs de généreuses gratifications, s'était, jusque-là, montrée d'une farouche discrétion.



Avant la fin du jour, les confidences de Catherine étaient, par les soins de Mme Bécon, répandues dans la cité.

Habitées principalement par des ménages de professeurs, de fonctionnaires, de retraités, les maisons formaient, à l'ombre du Dôme du Val-de-Grâce, comme une colonie où se retrouvaient les habitudes et les défauts d'une petite ville. Tout le monde se connaissait. On se fréquentait beaucoup à la faveur d' « infusions-surprise » où, sous l'apparence de la cordialité, la curiosité, la jalousie, la médisance se donnaient libre cours.

Malgré ses avances, Mme Vauberlain n'y avait pas été accueillie. « Elle n'est pas de notre monde, avaient déclaré ces dames, on verra plus tard. »

Mais les maris et les fils ayant remarqué que Madeleine était jolie, l'ostracisme devint définitif. Par rencontre, épouses et filles étaient comblées par la nature de disgrâces physiques aussi apparentes que réelles.

Les visites de M. Catillon, puis de M. Bolagny, sévèrement épiées, avaient fourni un abondant aliment à la malignité. Mais, comme les bienséances étaient strictement respectées, il était impossible de donner une précision aux médisances qui devaient rester dans le domaine des suppositions malveillantes.

Aussi la nouvelle apportée par Mme Bécon fut-elle accueillie avec transports. C'était véritablement un soulagement.

Les plus acharnées triomphaient bruyamment. « Elles l'avaient bien dit... on ne voulait pas les croire... mais on ne les trompait pas, elles, malgré tous les airs de Sainte-Nitouche... »

Ce soir-là, les réunions se prolongèrent plus qu'à l'accoutumée. De bonne heure, on renvoya les jeunes

filles afin de causer librement. Alors, au nom de l'honnêteté, on osa les pires mots pour flétrir « la femme et la fille Vauberlain qui avaient ouvert un mauvais lieu » dans cet immeuble habité par d'honorables familles. On parlait de plaintes au gérant, au commissaire de police.

Les hommes montraient moins d'indignation. Echangeant entre eux des sourires entendus, tels de grands viveurs évoquent de galantes aventures, ils taquinaient ces dames par une affectation d'indulgence, par de plaisantes réflexions.

Comme l'une d'elles venait d'employer un gros mot pour qualifier Mme Vauberlain :

— Fi, le vilain terme! observa M. Parfait, professeur de grammaire dans un lycée voisin et qui ,le petit doigt levé, dégustait une tasse de camomille. Pourquoi ne pas dire : Mme Cardinal? C'est plus élégant, plus littéraire et aussi expressif.

— Pardon! rectifia M. Thourotte qui appartenait à l'administration de l'enregistrement. Vous exagérez. Mme Cardinal avait deux filles, tandis que notre voisine n'en a qu'une. Dans ces conditions, « Mme l'Archevêque » me paraît suffisant.

Cet assaut d'esprit souleva un murmure d'approbation flatteuse, et le lendemain le sobriquet était sur toutes les lèvres.

La pauvre Louise en ressentit douloureusement l'outrage. Elle pleurait, s'indignait, rêvait de vengeances, parlait de gifler Thourotte.

— Calme-toi, lui dit Madeleine dont le sang-froid était imperturbable. Tu parles de corriger cet individu, mais tu en es incapable, ma pauvre maman! Le moment venu, tu fondrais en larmes, sans oser lever la main. Nous n'avons, vois-tu, qu'une chose à faire : partir le plus tôt possible, et, d'ici-là, éviter tout scandale; nous en ferions seules les frais... Crois-moi,

— C'est quand même dur de subir tout cela sans pouvoir rien dire!

— Fais confiance au temps. Je tiens là une comptabilité en règle, dit Madeleine en se touchant le front. Un compte est ouvert au nom de certaines de ces dames. Elles le régleront un jour, je te le jure.

— Que peut-on leur faire?

— Elles ont des fils et auront peut-être des gendres. Au billard, on appelle cela : « Jouer par la bande ».



Mais la vie devint intolérable. Des billets contenant des écrits et des dessins orduriers étaient glissés dans l'appartement; une nuit on traça à la craie, sur leur porte, un gros numéro.

Enfin arriva la lettre de Pierre Ravenel annonçant qu'il venait de louer pour ses cousines une maison remplissant toutes les conditions désirées.

— Parfait, dit Madeleine, ne perdons pas une minute. Commence les malles; nous partons demain matin. Catherine...

Celle-ci accourut.

— Quelle heure est-il?

— Neuf heures du matin.

— Bien. Je vous congédie et il faut qu'à midi vous soyez partie. Voici vos gages avec l'indemnité pour les huit jours...

Pâle de saisissement ,la bonne demanda la cause de son renvoi :

— Vos ragots chez la pipelette, répondit Madeleine.

— Ce n'est pas vrai! Elle a menti.

— Vous vous expliquerez avec elle... Allez.

Catherine était furieuse et désolée. Les générosités de MM. Catillon et Bolagny doublaient ses gages. Jamais elle ne retrouverait une place aussi avantageuse. Transportée de colère, elle courut à la loge. La discussion prit

immédiatement un ton éclatant, et, selon une progression naturelle, les coups suivirent les injures. Catherine, étant la plus forte, frappait à tour de bras la concierge qui, échevelée, appelait « au secours ». Dans la rue, les passants s'arrêtaient le long de la grille.

Madeleine se frottait les mains.

— Très bien, dit-elle, après cela, nous n'avons pas à craindre qu'elle revienne bavarder ici.

Restait à prévenir M. Catillon et M. Bolagny. Convoqués par pneumatiques à plusieurs heures d'intervalle, ils vinrent recevoir la nouvelle de la grossesse qui leur fut communiquée par Mme Vauberlain avec la gravité que comportaient les circonstances. Madeleine s'était pudiquement retirée dans sa chambre.

La révélation les troubla tous deux également, mais leur émotion s'exprima différemment.

M. Catillon pâlit, joignit les mains, leva les yeux au ciel et soupira : « Mon Dieu ! »

M. Bolagny, subitement écarlate, lança l'interjection que la surprise fait jaillir des lèvres insuffisamment disciplinées.

Ils ne révélèrent rien de leurs intentions et ne formulèrent aucune objection contre les prescriptions médicales ordonnant le départ immédiat pour la campagne.

On leur expliqua que la situation était grave; l'oncle que chacun croyait tromper paraissait soupçonneux depuis quelques jours; donc, plus de visites avant le départ. Ils viendraient discrètement, chaque semaine, à Beaumont-le-Château. M. Catillon choisit le lundi; M. Bolagny, le vendredi.

Le congédiement de Catherine, sa bataille avec la concierge, les préparatifs de départ qu'on observait, mirent la cité en émoi. Alors ces femmes allaient partir; la proie échapperait au moment où on la croyait bien tenir, où

l'on s'apprêtait à la déchiqueter à coups de becs, lentement, délicieusement! Ce serait trop commode, vraiment. On ne les lâcherait pas.

Mais où allaient-elles? Mystère. On comptait encore sur Mme Bécon pour l'éclaircir. Il faudrait bien qu'elles disent où elles allaient, ne fût-ce que pour faire suivre le courrier.

Vers le soir, la concierge, le front ceint d'un bandeau chargé de résorber les bosses semées par les poings vigoureux de Catherine, apercevant Madeleine qui traversait le jardin, s'avança sur le seuil de sa loge pour la questionner « sans en avoir l'air », comme elle disait. Mais le sourire péniblement esquissé parmi les tuméfactions et les marbrures fut inutile; Madeleine y répondit en se bouchant le nez en même temps qu'elle accélérait le pas.

Le lendemain, vers dix heures du matin, les préparatifs étant achevés, Mme Vauberlain sortit et revint avec un taxi et un commissionnaire.

Derrière les rideaux, dans chaque maison, on suivait avec curiosité le transport des bagages.

Malgré l'affront reçu la veille, Mme Bécon comptait qu'au dernier moment on lui donnerait des indications. Lorsque ses locataires furent installées dans la voiture, elle risqua une suprême tentative.

— Le courrier, répondit Madeleine, conservez-le, s'il en vient. Quant à nos aimables voisines, si le bienveillant intérêt qu'elles nous portent les faisait s'inquiéter de nous, dites-leur que nous nous reposons à l'ombre des pyramides d'Egypte. Si elles veulent nous y rejoindre, elles seront les bienvenues. Il paraît qu'on manque de chameaux, là-bas. A la gare d'Orsay, chauffeur!...

Louise ouvrit la bouche pour rectifier, Beaumont-le-Château étant sur le réseau du Nord. Madeleine, par une pression vigoureuse du poignet, l'arrêta.

— Avant cinq minutes, une au moins de ces pies vo-

races volera vers la gare que j'ai indiquée, pour connaître le train que nous prenons et tenter de lire sur les étiquettes de nos bagages le lieu de leur destination.

— Tu penses à tout, reconnut Mme Vauberlain.

La voiture ayant atteint le boulevard Saint-Michel, Madeleine poussa la glace qui la séparait du conducteur.

— Réflexion faite, dit-elle, nous préférons la gare du Nord.

Le chauffeur conduisait à travers Paris des taxis depuis vingt ans. Derrière lui, on avait dit et fait tant de choses que rien ne pouvait plus l'étonner. Docilement, il prit la direction de la rue de Dunkerque.



Pierre Ravenel attendait ses cousines à la gare. Il les conduisit à leur nouvelle demeure. C'était une gentille villa située en bordure de la forêt, avec un beau jardin bien ombragé.

Le propriétaire voulant montrer qu'il était fin autant que moderne l'avait dénommée « Sam Suffy ».

— Très bien, dit Madeleine, voilà qui s'accorde admirablement avec mon état.

L'installation fut vite terminée. Pierre Ravenel, selon sa promesse, avait engagé une domestique polonaise, incapable de s'exprimer en français, comprenant juste les mots usuels concernant son service. La plupart du temps, il fallait correspondre avec elle par gestes, d'où la nécessité de mimiques fertiles en malentendus qui faisaient la joie de Madeleine. On usait aussi du dessin, mais sans plus de succès. Un jour, Mme Vauberlain, voulant des champignons, crut se faire comprendre en en traçant la silhouette sur une feuille de papier. La Polonaise apporta un parapluie grand ouvert.

La première visite fut celle de M. Catillon. L'ancienneté lui conférait cette préséance.

Il arriva pour le déjeuner, sévèrement vêtu, comme à l'ordinaire. Sa conversation porta principalement sur les œuvres pieuses auxquelles il se consacrait; elle exposait des résultats « consolants », des cas « édifiants ».

M. Catillon parlait lentement, d'une voix confidentielle, observant les intonations, les nuances, les douceurs, qui sont de tradition chez les ecclésiastiques. Il baissait les yeux, inclinait la tête et joignait les mains avec une onction sacerdotale. C'était l'empreinte de son éducation.

A l'âge où ses petits camarades rêvaient de devenir général, navigateur ou chef de gare, il n'avait, lui, qu'une ambition : être notaire. Ambition folle, ses parents étant pauvres.

Son application à l'école libre, sa bonne tenue aux exercices religieux, lui valurent une bourse au petit séminaire; on voyait en lui une précieuse recrue pour le clergé. Il entretint habilement cette illusion qui favorisait ses desseins; mais, devenu bachelier, il confia à ses maîtres qu'il ne se sentait plus la vocation, que sa conscience lui ordonnait de demeurer dans les rangs des fidèles pour y accomplir modestement son devoir.

La scène fut jouée avec tant d'adresse que chacun le félicita de sa sincérité et lui promit l'aide morale et matérielle dont il aurait besoin. Il put ainsi faire son droit. Ses études achevées, la recommandation de l'Evêché le fit entrer comme clerc dans une bonne étude de la région. Le titulaire, militant du parti clérical, était veuf, avec une fille qui, après des années d'emprisonnement dans le plâtre et les appareils, était demeurée boiteuse. Malgré qu'elle eût plus de vingt ans, son corps était celui d'une fillette.

Catillon l'épousa.

Ce mariage fut diversement apprécié. Les uns le sa-

luèrent avec des mots et des couplets dépourvus de bienveillance; les autres le déclarèrent un acte de la plus pure charité chrétienne.

M. Catillon fut le plus délicat, le plus scrupuleux des maris. Le médecin de la famille l'ayant averti qu'une maternité serait probablement fatale, il s'abstint de courir le risque de devenir criminel.

Il eut des maîtresses, mais sut toujours accorder les ardeurs de son tempérament avec le souci de sa réputation de notaire vertueux.

Finalement, une jeune veuve, cliente de l'étude, retint son attachement. Il l'installa au chef-lieu du département dans une rue déserte, derrière la cathédrale. Plusieurs fois par semaine il venait la voir. Lentement il gravissait les degrés du saint édifice et, après force génuflexions, s'esquivait par une petite porte pour gagner la retraite amoureuse. Ses fréquentes visites à la cathédrale, dont on ne soupçonnait pas la suite, consacrèrent sa réputation de piété, pour le plus grand profit de l'Etude.

Le beau-père mourut, laissant une fortune qui dépassait les évaluations du gendre. Sa fille lui survécut peu. Elle légua tout ce qu'elle possédait à son mari.

M. Catillon était comblé.

Lorsqu'il eut accompli la durée d'exercice nécessaire pour obtenir l'honorariat, il céda son étude et vint habiter Paris, où il fit l'édification de sa paroisse.



Le vendredi suivant, ces dames reçurent M. Bolagny.

Son enfance s'était écoulée sur les hauteurs de Belleville, et bien plus dans la rue qu'à l'école. A quinze ans, on le mit en apprentissage chez un plombier. Le métier lui plut. Rapidement il devint habile ouvrier, puis contremaître.

Vers la trentaine, des circonstances favorables lui permirent de reprendre un fonds qui périclitait. Il le releva, et la maison Bolagny (couverture et plomberie) devint une des premières de la place.

La fortune n'amena point le bonheur dans le ménage; elle le désunit. Tandis que le mari s'efforçait d'acquérir les allures, les habitudes que sa nouvelle situation lui semblait exiger, la femme demeurait « peuple », avec affectation, sous prétexte de montrer qu'elle « n'était pas fière ».

L'appartement que loua M. Bolagny dans une maison bourgeoise, quand il jugea insuffisant le logement qu'ils occupaient jusque-là, lui déplut. Elle s'y trouvait mal à l'aise, s'y ennuyait. Il en était de même pour les établissements où il fallait observer une certaine tenue.

Ancienne piqueuse de bottines, elle regrettait le milieu des plaisirs de sa jeunesse : les bals de quartier, les marchands de vin, les guinguettes de banlieue. Elle y revint. Le prestige de son élévation lui valut un accueil flatteur et d'autant plus empressé qu'elle était généreuse. Dans la ronde des tournées, la raison chavirait, les désirs s'exaltaient; c'était l'enchaînement des sottises. Il entraîna Mme Bolagny dans de nombreuses aventures.

Son mari en était désolé. Les prières, les remontrances, les menaces, les corrections furent inutiles. Elle retournait toujours à ses habitudes.

Restait le divorce. Mais quand il apprit qu'il devrait partager avec sa femme tout ce qu'il avait gagné, y compris la maison de commerce, puisqu'ils s'étaient mariés sans contrat, M. Bolagny repoussa cette solution. Etouffant de rage, il demeurait écartelé entre la honte d'être publiquement ridiculisé et la crainte du partage de la communauté.

— C'est à devenir fou! hurlait-il.

Cela dura des années.

Lorsqu'elle atteignait la quarantaine, Mme Bolagny s'éprit follement d'un garçon de café qui lui distribuait les caresses et les coups avec une égale vigueur. Un jour, il lui proposa de partir tous deux pour le Maroc. Un de ses amis, établi à Casablanca, lui vantait les charmes du pays et la facilité avec laquelle on y faisait fortune, à condition toutefois de disposer d'un capital. Pourquoi ne proposerait-elle pas à son mari de divorcer et de renoncer à ses droits en échange de cent mille francs, par exemple? Avec cette somme, on reprendrait un commerce, on se marierait, on serait heureux.

Mme Bolagny eut comme une vision du Paradis.

Le soir même, elle engageait les pourparlers avec son mari.

Celui-ci, satisfait de s'en tirer à si bon compte, accepta tout de suite. En trois mois, tout fut terminé.

Le couple, lesté des cent mille francs, décida de passer quelques semaines à Marseille avant de s'embarquer. Il y mena joyeuse vie. Malheureusement, l'ex-Mme Bolagny mangea des coquillages qui lui donnèrent la fièvre typhoïde.

Transportée à l'hôpital, elle y mourut dans un abandon complet. Son amant était parti avec l'argent.

L'annonce du décès plongea M. Bolagny dans une immense désolation. Il ne pouvait se consoler d'avoir payé cent mille francs une libération que la Mort lui eût apportée gratuitement quelques semaines plus tard, répétait-il.

Il oubliait que, s'il n'avait pas versé cette somme, sa femme n'aurait pas mangé de coquillages à Marseille.

Ainsi, trop souvent, l'amour de l'argent obscurcit l'esprit de justice.

Ce cauchemar dissipé, M. Bolagny devint un autre homme. Plus calme, la tête libre, il donna une impulsion nouvelle à son entreprise. Tout lui réussissait.

Du jour où il ne fut plus exposé à cette disgrâce, le

cocuage devint à ses yeux le signe de la sottise. Voulait-il railler, mépriser, injurier? le mot « cocu » venait spontanément sur ses lèvres. Il en savourait, jusqu'à l'abus, la brièveté claironnante.

Travers de la nature humaine; combien d'anciens pauvres qui, pour exprimer leur dédain, ne connaissent pas de terme plus offensant que : « purée » !



Ces deux collaborateurs sans le savoir différaient en tout.

M. Catillon était long, maigre et pâle. Sa face glabre, éclairée par des yeux constamment en veilleuse, avait la tristesse des paysages lunaires. Son vêtement était sombre et de coupe austère. Autour de sa personne flottait l'odeur de cire et d'encens dont est imprégné l'air des sacristies. Il faisait penser à un cierge de cérémonie funèbre.

M. Bolagny était replet et coloré. Les lèvres charnues, encadrées d'une barbe en fer-à-cheval, les regards vifs et rieurs entre des paupières lourdes, les oreilles écarlates, tout son visage exprimait la gourmandise et la paillardise. Il aimait les étoffes voyantes, les coupes frivoles, les cravates éclatantes. Sa préférence allait aux parfums capiteux, sa règle, en toutes choses, étant qu'« il faut en avoir pour son argent ». Il affectionnait les chaussures vernies, ou de cuir jaune, avec des tiges de drap de nuances claires, comme les chapeaux qu'il portait, légèrement de côté, afin de se donner un air dégagé.

On le voyait de loin : un bigarreau planté sur une coloquinte.

Les gestes de M. Catillon étaient lents, mesurés. Il parlait sans jamais hausser le ton, affectait une politesse extrême à l'égard de tous, évitait les milieux bruyants.

M. Bolagny, lui, faisait de grands gestes, interpellait familièrement les gens qu'il ne connaissait pas. Il adorait les restaurants et les cafés, y parlait haut et tutoyait le personnel.

Enfin, il était farouchement anticlérical. Il ne savait pas au juste pourquoi. Chez lui, l'anticléricalisme était un état qui se manifestait à tous propos et hors de propos. Avec autorité il parlait de ses « opinions philosophiques ». A dire vrai, ses études en la matière se bornaient à la lecture de Léo Taxil, dont il possédait les œuvres complètes, ce qui était pour lui un motif d'orgueil.

Dans ses déclamations antireligieuses, revenait incessamment une expression de son cru, et dont il était fier : « Dieu, auquel mon intelligence m'empêche de croire... »

Il se vantait d'avoir envoyé au Pape des cartes postales injurieuses.

Tels étaient les deux pantins dont Madeleine tenait les fils. Elle en jouait avec une indolente ironie.



L'*Impartial* de Beaumont-le-Château occupait, rue des Feuillants, un viel hôtel Louis XIII, bâti selon l'heureuse formule de jadis, entre cour et jardin. Pierre Ravenel habitait le premier étage, composé de pièces magnifiques garnies de boiseries anciennes. Dans l'ancien salon, il avait installé sa bibliothèque. Les fenêtres orientées au Midi donnaient sur le jardin, à peu près abandonné, mais plein de charme. Des bosquets de lilas pleins d'oiseaux entouraient une pelouse où l'herbe poussait librement. Au centre, se dressait un cèdre centenaire dont le balancement des branches berçait sa rêverie. Aucune construction n'arrêtait la vue ; des coteaux boisés fermaient l'horizon.

Dans ce grand calme, ses regrets s'attiédirent, et puis

d'heureux débuts lui firent prendre goût à cette nouvelle existence.

Ses articles, écrits dans une langue nerveuse et qui révélaient une grande culture, succédant à la prose fade et insignifiante du prédécesseur, eurent tout de suite grand succès. Les journaux de la région les reproduisaient, les louant ou les attaquant, selon les opinions qu'ils avaient mission de défendre. Du premier coup, il s'était classé grand journaliste. On disait que, vraisemblablement, Ravenel ne resterait pas longtemps à Beaumont-le-Château.

Au cours d'une conférence organisée par un adversaire politique, il prit la parole. Ce fut un triomphe. D'où venait donc ce journaliste possédant des dons magnifiques d'orateur en même temps qu'une maîtrise, une habileté, une expérience consommées? Aux interrogations glissées parmi les félicitations, Ravenel répondit vaguement... il avait beaucoup pratiqué les réunions publiques... jadis. Confesser qu'il avait été obligé de quitter le barreau eût été pour lui une humiliation.

Ce dont il souffrait, c'était l'isolement. Il prenait ses repas à l'*Hôtel de France,* seul à une petite table, n'ayant d'autre compagnon qu'un livre ou un journal. On s'en lasse vite.

L'arrivée des dames Vauberlain modifia son existence. Il les voyait chaque jour, dînait souvent à la villa et s'attardait à bavarder avec elles.

Madeleine l'intéressait beaucoup par son flegme, ses réparties, son mépris des conventions, sa façon de juger les gens et les choses.

Au début, il la taquina, voulant savoir qui elle aimait le mieux : le notaire ou le plombier?

Elle haussa les épaules, et, comme il insistait, lui jeta :

— Et toi, aimes-tu tes patrons?

— Aucun rapport.

— Exactement la même chose. Pour vivre, tu mets

ton talent, ton savoir, au service d'un parti. Tu n'as pas plus de conviction que je n'ai d'amour. Destin et nécessité. Nous pouvons nous serrer la main. Ne fais pas la tête. Un conseil pour se donner du cœur : observer les grotesques des imbéciles dont on dépend. C'est presque un affranchissement. Essaye. J'aime mieux cela qu'attraper les mouches.

Mme Vauberlain, toujours sentimentale, hasarda qu'on ne pouvait se passer d'aimer; c'était la source du vrai bonheur.

— L'expérience t'a réussi? demanda Madeleine ironiquement.

Louise et Pierre n'insistèrent pas.

Peu après, la conversation étant revenue sur le même sujet :

— Laissez-moi, dit Madeleine, vous conter une parabole.

« Un riche marchand mourut laissant deux fils. L'aîné, gagné aux idées des prêtres et des moralistes, distribua ses biens, ne songeant qu'à obliger son prochain. Bientôt, il n'eut plus rien. Malade, affamé, il frappa à la porte de ceux qu'il avait comblés. On le chassa. Les enfants couraient derrière lui et le tournaient en dérision. Le second conserva ses richesses. Ce qu'on désirait obtenir de lui, il fallait le payer. Il était dur, sans pitié. Sa fortune devint considérable. Chacun le redoutait et le respectait. Il était puissant, honoré.

« Lequel des deux fut sage? »

On devrait faire apprendre cette parabole aux demoiselles, ajouta-t-elle. Poètes et romanciers célèbrent la femme qui sacrifie tout à l'amour, qui se donne éperdument, généreusement, follement, la bonne fille, quoi! Ils oublient de conter sa fin. La vieillesse et le dénuement venus, son sort est celui du fils qui n'a pas su conserver son héritage. Les attentions, les hommages

sont réservés pour celles qui firent comme le second héritier.

Et voilà pourquoi je ne donnerai pas mon cœur. D'ailleurs, je ne suis pas bien sûre d'en avoir un.



Souvent Louise et Madeleine questionnaient Pierre sur son installation.

— Venez la voir, c'est le meilleur moyen de la connaître, dit-il un soir. Je vous invite à goûter demain.

Elles acceptèrent, mais, au dernier moment, Madeleine, fatiguée, laissa sa mère partir seule.

Pierre avait préparé un goûter dans la bibliothèque. La journée était radieuse. Lassée par la marche, Louise se laissa tomber sur le canapé.

— Je meurs de soif, dit-elle.

Aussitôt, Pierre lui versa un verre qu'elle but d'un trait. C'était un excellent Sauterne à la douceur perfide. Elle en accepta un second verre et se trouva beaucoup mieux.

Ravenel s'assit près d'elle. Ils bavardaient doucement, évoquant les souvenirs. La bouteille se vidait.

Après la gaieté, vint l'attendrissement. Louise ne retirait plus sa main lorsque Pierre la caressait. Elle accorda un baiser. « Un seul », avait dit Pierre. Un autre suivit, sous prétexte que le premier avait été trop bref. Les entreprises devinrent plus pressantes, et comme, cette fois, elle n'avait plus devant les yeux le portrait de Guillaume Vauberlain, Louise fut incapable de les repousser.



Dans la voiture qui les emmenait vers la villa, Louise demeurait silencieuse. Elle s'était bien juré cependant de ne pas redevenir la maîtresse de Pierre. La facilité avec

laquelle ses résolutions avaient succombé la désolait. Où la conduirait cette faiblesse?

Elle se revoyait petite fille, subissant docilement les volontés, les caprices de ses camarades. Blanche, sa grande amie, qui la protégeait, s'indignait de sa passivité, de sa mollesse, lui en faisait honte.

« Tu n'es qu'une petite quenelle », lui dit-elle un jour, en manière de reproche. Au pensionnat, le surnom lui était resté. Toute sa vie serait-elle donc une « petite quenelle »?

— A quoi penses-tu? interrogea Pierre.

— Tu t'en doutes...

— Alors, pourquoi cet air mélancolique? Aurais-tu des regrets?

Elle aurait voulu lui répondre : « Oui », énergiquement, rappeler ses griefs, dire ses appréhensions; mais elle n'en eut pas le courage, et comme Pierre lui demandait de le regarder, elle sourit et répondit : « Non! »

Il passa son bras sous le sien, doucement, la remercia de la joie qu'elle lui avait donnée, l'assura de son amour; elle sentait sur son cou le souffle de ses paroles. C'était fini, Pierre l'avait reconquise.

— Surtout, que Madeleine ne se doute de rien, recommanda-t-elle lorsqu'ils approchèrent de « Sam-Suffy ». Sois prudent. Sinon, tu le comprends, je perdrais mon autorité.

— Ce serait fâcheux! reconnut Pierre en se retenant de sourire.

Ainsi que des jouvenceaux craignant d'être pris en faute, ils imaginaient mille ruses pour entretenir le mystère. Baisers à la dérobée, attouchements furtifs, sourires tendres; le jeu les amusait.

Entre eux, ils riaient de Madeleine, « qui n'y voyait que du feu », assurait Louise.

Un soir qu'ils achevaient de dîner dans le jardin, le ciel brusquement s'obscurcit.

— C'est un orage qui vient, dit Pierre, il descend la vallée et sera vite ici.

Déjà soufflait le vent précurseur, courbant les plantes, apportant un air glacé. La table et les sièges furent rentrés.

Pierre ne s'était pas trompé. Bientôt éclatèrent les coups de tonnerre, et la pluie tomba avec une extrême violence.

Assis dans le salon, ils suivaient les phases de l'orage. Le tonnerre cessa, mais la pluie continuait, torrentielle.

Vers dix heures, Ravenel déclara qu'il allait partir quand même; il demandait simplement qu'on lui prêtât un parapluie.

— Attends encore un peu, supplia Louise.

— Inutile, répondit-il, il y en a pour toute la nuit.

Comme Mme Vauberlain revenait avec le parapluie de la bonne, parce qu'il était le plus grand et le plus solide, Madeleine, qui bâillait de sommeil sur la chaise-longue, dit :

— Voyons, ce n'est pas sérieux. Tu ne vas pas laisser partir Pierre par un temps pareil. On ne mettrait pas un chien dehors. Ecoute... Avant qu'il ait fait cinquante pas, ses vêtements seront traversés. Il n'a même pas de manteau. Ce sont des coups à attraper une bonne pneumonie.

— Tu as raison, mais comment faire?

— C'est bien simple; qu'il couche ici.

— Nous n'avons pas de chambre à lui offrir, tu le sais bien.

— Et la tienne?

Mme Vauberlain, touchée par ce coup droit, en demeura suffoquée. Elle aurait voulu prendre une attitude offensée, protester; Madeleine ne lui en laissa pas le temps.

— Vous me faites rire, dit-elle en se levant. Oui, il y a des gens qui s'imaginent qu'on ne les voit pas parce

qu'on leur tourne le dos. Ils oublient le reflet des glaces. Il y a des gens qui croient que parce qu'ils sont seuls sur un banc, dans le jardin, le soir, ils peuvent, sans qu'on s'en aperçoive, s'embrasser et dire des folies. Ils oublient qu'au-dessus d'eux il y a une fenêtre ouverte. Je ne suis ni aveugle, ni sourde, ni ingénue, — cela commence même à se voir sérieusemnt.. Allons, laissez ces visages consternés. Tout cela a si peu d'importance! Bonsoir! A demain! .



Délivrée de toute contrainte, la vie devint plus agréable encore à « Sam-Suffy ». Madeleine avait loué un piano; la bibliothèque de la ville, trésor précieux dédaigné des habitants, alimentait ses besoins de lecture; une porte du jardin ouvrait sur la forêt, où elle faisait de longues promenades. Jamais elle n'avait rencontré, aussi heureusement réunies, les conditions d'existence conformes à ses goûts. Louise, toute à ses nouvelles amours avec Pierre, était ravie.

M. Catillon et M. Bolagny tenaient le rôle d'importuns. On voyait arriver leur jour avec déplaisir.

M. Catillon descendait du train vers onze heures, et, à moins que le temps ne fût trop mauvais, gagnait à pied la villa. Il apportait généralement une boîte de confiseries fabriquées par des Ordres religieux.

Aussitôt on se mettait à table. Durant tout le déjeuner, il fallait subir sa conversation lente, monotone, faite d'arlequins de Séminaire accommodés à la sauce Curé.

Son hypocrisie révoltait Mme Vauberlain. Madeleine lui recommandait de ne pas le laisser paraître :

— Il y a, vois-tu, Maman, un domaine auquel il faut se garder de toucher; celui des prétentions injustifiées. Tu dirais à M. Catillon qu'il ne connaît rien au Droit, qu'il ne s'en fâcherait pas, bien que ce soit inexact. Mais

il ne te pardonnerait jamais de relever qu'il est un faux dévot, ce qui serait vrai. C'est que la vérité se suffit à elle-même, tandis que le mensonge a besoin d'être défendu. Ce notaire honoraire est bénisseur; ne lui dis pas que son eau bénite n'est pas bonne. Qu'est-ce que cela peut te faire?

Vers cinq heures, M. Catillon regagnait la gare. Régulièrement, le lundi, il dînait avec le père Athanase, religieux chargé des intérêts temporels de sa communauté et qui ne faisait rien sans prendre son avis.

Au fond, il n'était qu'ennuyeux, tandis que M. Bolagny donnait, en outre, des inquiétudes.

Pour cet homme, une journée ne pouvait se passer sans de nombreux arrêts dans les cafés. Il y parlait haut, nouait conversation avec ses voisins, offrait des tournées. Dès le premier voyage, il avait fait le tour des estaminets de Beaumont-le-Château.

Mme Vauberlain, redoutant justement ses bavardages, s'était approvisionnée d'apéritifs et de boissons variées, dans l'espoir de le retenir à la villa. Peine perdue. « Le cadre manque », expliquait-il.

Pierre fut préposé à sa surveillance. Ce n'était pas une petite affaire. Ce rôle d'ange gardien l'horripilait. Il supportait mal les vulgarités et, surtout, les familiarités du plombier.

Et puis, cela n'en finissait pas. M. Bolagny adorait dîner à la campagne, dans le jardin, en bras de chemise. Le repas achevé, Louise et Madeleine s'esquivaient; mais Pierre restait en tête-à-tête avec son lourd compagnon. M. Bolagny abandonnait alors toute retenue; renversé dans un « transatlantique », la panse étalée, les pouces aux entournures du gilet, il rotait aux étoiles.

Ensuite Pierre devait le suivre jusqu'à la gare où il prenait le train de dix heures, ce qui lui permettait de retrouver, dans une brasserie, des confrères du Bâtiment avec

qui il buvait de la bière en échangeant des anecdotes obscènes.



Le mois de juillet s'achevait sans qu'une décision ait été prise pour l'attribution de la paternité.

Cependant la délivrance approchait; elle devait avoir lieu, normalement, en septembre.

Mme Vauberlain s'énervait, s'inquiétait, harcelait Madeleine et Pierre. Il était vraiment temps de prendre parti.

— Tu me fatigues, disait Madeleine. On prend les décisions quand est venu le moment de les prendre. Sais-tu ce qui se passera d'ici le jour où nous reconnaîtrons le père; car voilà ce qui fait l'originalité de la situation : la reconnaissance du père précédera la reconnaissance de l'enfant. Attendons, je t'en prie. As-tu jamais vu un joueur régler son jeu avant d'avoir les cartes en mains? Pour nous, les cartes, ce sont les événements.

Elle avait raison.

Au cours des conversations qu'ils eurent avec Pierre, au début d'août, M. Catillon et M. Bolagny, tous deux émus de la naissance prochaine, lui confièrent leurs espoirs, leurs projets.

M. Catillon souhaitait une fille. On l'appellerait Cécile. Il expliquait à Pierre que l'été précédent, alors qu'ils étaient en Bretagne, Madeleine, le jour de l'Assomption, avait tenu l'orgue de l'Eglise. Il était près d'elle. A l'heure du Salut, les rayons du soleil couchant, traversant la rosace, l'enveloppaient comme d'une pluie de fleurs. Il lui semblait qu'il avait sainte Cécile devant les yeux; et depuis ce temps, il ne pouvait voir Madeleine sans penser à sainte Cécile, qu'il voulait honorer par le choix de ce prénom.

M. Bolagny, lui, espérait un garçon. Ce serait un gars vigoureux qu'il élèverait dans ses principes philosophi-

ques. Il le voyait déjà champion de la Libre pensée. Interrogé sur le prénom qui aurait sa préférence, il répondit : « Julien l'Apostat ».

Pierre s'empressa de rapporter ces entretiens. Mme Vauberlain railla les explications de M. Catillon qu'elle prenait décidément en grippe.

— Sainte Cécile... je veux honorer sainte Cécile... je l'entends d'ici avec son ton doucereux de sacristain vicieux. Quand il voyait Madeleine, il croyait avoir sainte Cécile devant lui... Cela ne l'a pas empêché de lui faire un enfant. Singulière façon d'honorer les Saints!

Ravenel en convint.

Madeleine, elle, fut enchantée.

— Mais c'est parfait, dit-elle. Chacun de ces messieurs a choisi son billet. Nous n'avons plus qu'à attendre pour connaître le gagnant.

Néanmoins, l'inquiétude de Mme Vauberlain augmentait à mesure qu'approchait le grand jour. Un conflit n'éclaterait-il pas à ce moment qui éloignerait définitivement M. Catillon et M. Bolagny avant que l'enfant ait été reconnu?

Pierre Ravenel s'efforçait de la rassurer. Il espérait que tout serait réglé avant la naissance.

— Tu dis cela pour me donner confiance; je n'en crois rien, répondait-elle. On ne peut pas reconnaître un enfant avant qu'il soit né. Voyons...

— Mais si. Tu es dans l'erreur, ma bonne Louise. Crois-moi. Je connais la question et l'ai revue ces derniers jours. Tiens, voici les notes que j'ai relevées. « La reconnaissance peut être faite avant la naissance de l'enfant qui en est l'objet. » Ainsi en a décidé la Cour de Cassation dans de nombreux arrêts dont je ne te citerai que deux, le plus ancien et le plus récent : 16 décembre 1811 et 2 janvier 1895.

— Peut-on revenir sur une reconnaissance d'enfant?

— Impossible. C'est encore la Cour de Cassation qui

le déclare formellement dans un arrêt du 27 août 1811. Me crois-tu maintenant?

— Oui. Et comment se fait la reconnaissance?

— Article 334 du Code civil : « La reconnaissance d'un enfant naturel sera faite par un acte authentique, lorsqu'elle ne l'aura pas été dans son acte de naissance. »

— Alors?

— Le tout est d'obtenir de chacun de ces messieurs qu'il se rende chez un notaire pour signer un acte de reconnaissance de l'enfant que va mettre prochainement au monde Mlle Madeleine Vauberlain, fille de Guillaume Vauberlain décédé, et de Louise Roberval sa veuve. J'espère y parvenir. Si l'un d'eux refusait on l'éliminerait de suite.

— Et si tous deux refusaient?

— On attendrait la naissance. C'est simple, tu vois. Laisse-moi faire, je t'en prie; ne t'occupe que de la layette.



Ravenel décida de commencer par M. Catillon. Rusé, fuyant, insaisissable, constamment sur la défensive, ce serait certainement le plus difficile à convaincre.

L'attaque eut lieu le lundi suivant, durant le trajet de retour vers la gare.

Après quelques banalités, il lui confia qu'il avait le devoir de lui révéler certains détails qui, jusque-là, lui avaient été cachés, dans la crainte de l'inquiéter.

L'état de Madeleine, malgré les apparences, n'était pas rassurant. Le docteur craignait une mauvaise présentation; le moral lui donnait des soucis. Madeleine, lorsqu'elle était seule, subissait des crises de tristesse qui l'abattaient. Elle se voyait abandonnée avec son enfant, parlait constamment de sa mort prochaine. Il en résultait une dépression qui pouvait être fatale en cas de complications.

— J'ignorais tout cela, répondit M. Catillon réellement ému. Rassurez Madeleine, je vous prie. S'il le faut, je reviendrai demain pour lui donner tous les apaisements.

— Gardez-vous-en. Vous connaissez l'émotivité des femmes dans cette situation. Elle serait capable de voir dans votre geste la confirmation de ses obsessions; quelque chose comme une visite de charité au chevet d'un être en péril de mort.

— Oh, à ce point?...

— Oui; et puis, admettons même que vous la rassuriez momentanément, ses angoisses renaîtraient après votre départ. Il faudrait, voyez-vous, lui donner doucement un apaisement complet, définitif.

— Je ne demande pas mieux. Comment faire?

— Pourquoi ne reconnaîtriez-vous pas l'enfant dès maintenant, puisque vous êtes décidé à le faire dans quelques jours? C'est possible...

— En effet, dit M. Catillon après avoir réfléchi un instant. Je me rappelle avoir reçu, il y a vingt ans environ, une reconnaissance d'enfant avant sa naissance. Le père partait pour un long voyage. Et heureusement qu'il prit cette précaution, car il n'est pas revenu... Si cela doit dissiper les idées noires de Madeleine, je suis prêt à le faire. Vous connaissez un notaire? Je préférerais, vous le comprenez, que l'acte ne fût pas reçu par celui avec qui je suis en rapports habituels.

— Je vous propose Bersot, un camarade de l'Ecole de Droit.

— Très bien. Faites préparer l'acte; dès qu'il sera prêt, je le signerai. Venez me prendre chez moi; demain, si vous voulez.

Avec M. Bolagny, ce fut encore plus facile. Pierre choisit, pour la confidence, l'heure de l'apéritif. La journée avait été chaude et M. Bolagny, pour s'être fréquemment rafraîchi, était disposé à l'attendrissement. Entre deux gorgées, il essuyait une larme furtive en grognant d'éner-

giques blasphèmes. L'acte serait signé dès le lendemain, il y tenait absolument.

La semaine suivante, Ravenel avait en mains deux reconnaissances. M. Catillon et M. Bolagny, chacun de leur côté, déclaraient être le père de l'enfant que Mlle Madeleine Vauberlain allait mettre au monde prochainement. Les actes, dont il avait établi le projet, contenaient en outre pouvoir régulier de confirmer la reconnaissance sur les registres de l'Etat-civil, au moment de la déclaration de la naissance.

Triomphalement, il les apporta à « *Sam-Suffy* ».

— C'est du beau travail! dit Madeleine en riant.

— Maintenant, c'est à toi de donner le gagnant, répondit-il.



Le dimanche 20 septembre, Pierre Ravenel était invité à chasser sur les terres de la ferme du Blanc-Mesnil, située à vingt kilomètres de Beaumont-le-Château et appartenant à un administrateur de la Société de l'*Impartial*. M. Waflard, un autre invité, lui offrit de l'emmener dans sa voiture.

Le temps était magnifique, le gibier abondant. Les perdreaux engourdis par la chaleur, blottis dans les luzernes et les champs de betterave, se laissaient approcher et massacrer. Ravenel réussit brillamment; il fut le roi de la chasse.

Depuis longtemps, il n'avait passé une aussi agréable journée. Durant le trajet du retour, il exprimait sa satisfaction et amusait ses compagnons par mille propos joyeux. Sur sa demande, la voiture fit un détour pour lui permettre de déposer à « *Sam-Suffy* » le gibier qu'il rapportait.

Dès qu'elle le vit, la Polonaise poussa des exclamations et se livra à une gesticulation également incompréhensibles. Devinant que quelque chose de grave était arrivé,

il gravit en hâte le perron et pénétra dans le salon où Louise s'abandonnait à un violent désespoir. Le visage enfoui dans un mouchoir, elle sanglotait.

— Un malheur? interrogea-t-il d'une voix angoissée.

Sans lever la tête, elle fit un signe affirmatif.

— Ah! mon Dieu!... Madeleine... Madeleine... ne va pas?...

— Elle va aussi bien que possible, parvint à dire Mme Vauberlain entre deux sanglots.

— Alors, c'est l'enfant?... mort?

Louise fit signe que non.

— Infirme?

Même signe négatif.

— Je renonce à comprendre. Il y a de quoi devenir fou. Explique-toi, je t'en conjure.

Mais Mme Vauberlain continuait à hoqueter dans les larmes.

— Est-ce un garçon?

— Non, proféra-t-elle d'une voix éteinte.

— Une fille?

— Non, répéta-t-elle.

— Un hermaphrodite, alors? Ce serait le premier de la famille.

— Il y en a deux, gémit Mme Vauberlain en élevant des mains crispées; deux, tu entends; un garçon et une fille.

— Et c'est pour cela que tu te mets dans un pareil état!

— Tu trouves que ce n'est rien. Qu'est-ce qu'il te faut? Sûrement ce sont les blasphèmes de M. Bolagny qui nous valent cela. Le doigt de Dieu...

— Il n'a point sa place dans cette affaire. Laisse-le. D'ailleurs, si Bolagny est blasphémateur, Catillon est dévot; la compensation s'applique. Puis-je embrasser Madeleine?

— Elle vient de s'assoupir.

— Laissons-la. Waflard m'attend dehors; ne le retardons pas. Il va me déposer chez moi; je me changerai vivement, et, dans une heure, je serai de retour pour dîner avec toi. J'ai un appétit formidable, je te préviens. Allons, embrasse-moi, ne pleure plus. Tout s'arrangera, tu verras. C'est égal, pour un doublé, c'est un beau doublé.



— Ah, je me sens meilleur, dit Pierre Ravenel après avoir avalé la dernière cuillerée de potage. Maintenant, le coup du médecin.

Il se versa un grand verre de vin rouge qu'il but d'un trait. Après quoi, il souffla et déclara :

— Ça va très bien.

— Si nous parlions de nos affaires? supplia Mme Vauberlain toujours dolente.

— Mais, c'est de vos affaires que je parle. Ça va très bien, je le répète. Cette double naissance n'est pas une catastrophe; loin de là, puisqu'elle vous apporte la plus élégante des solutions.

— Ne plaisante pas.

— Je parle très sérieusement. Prête-moi quelques minutes d'attention au lieu de te tamponner les yeux et de te moucher. Ton nez est tout rouge.

Si un seul enfant était né, vous deviez congédier l'un de ces messieurs. Impossible d'agir autrement. Or, ni l'un ni l'autre ne méritait un semblable traitement. Tous deux se sont conduits correctement, généreusement. Vous n'avez rien à leur reprocher, au fond.

— Certes, non.

— Tu vois comme c'eût été gênant, pénible. La victime de cette injuste éviction ne se serait pas éloignée sans dire très haut ce qu'elle pensait; et vous n'aviez rien à lui répondre, absolument rien.

Avec deux enfants, au contraire, tout s'arrange admi-

rablement. Chacun de ces messieurs aura le sien, et tel qu'il l'espérait. Point de jaloux; une égalité parfaite.

— Des jumeaux peuvent être reconnus par des pères différents?

— Pourquoi pas! Ce sont des êtres complètement indépendants l'un de l'autre, ayant chacun leur personnalité légale comme ils ont leur personnalité physique. Un homme peut reconnaître l'un d'eux sans être obligé de reconnaître l'autre. Pourquoi cet autre serait-il, de ce fait, déchu du droit d'être à son tour reconnu? Pour cela, il faudrait une exception formelle inscrite dans la loi. Or, il n'en existe pas.

Très sagement le législateur est demeuré dans une prudente réserve pour tout ce qui concerne la conception. Il s'est bien gardé, notamment, d'affirmer que les jumeaux avaient forcément la même origine paternelle. Il aurait d'ailleurs commis une erreur, car les dernières découvertes de la science ont démontré que deux jumeaux pouvaient avoir deux pères différents.

Tiens, voici un article que j'ai découpé dans *le Siècle médical,* numéro du 18 juin 1931; c'est tout récent, tu vois. Ecoute :

A Stockholm eut lieu récemment un procès pour pension alimentaire, au cours duquel une question intéressante a surgi, à propos des groupes sanguins, à savoir si deux jumeaux peuvent avoir deux pères différents. La grande presse a admis cette possibilité en se basant sur le rapport de l'expert.

La *Medizinische Welt* s'est adressée à l'expert en question, le professeur Wolff, et celui-ci explique que, d'après l'examen hématologique qu'il a pratiqué, le mari ne pouvait pas être le père de la fillette, tandis que pour l'autre, le garçon, le résultat du même examen ne permettait pas d'exclure la paternité du mari de la plaidante. En effet, les groupes sanguins étaient : mère O, fillette A; garçon O; mari (père présumé) O.

Il ajoute que le professeur F. Bromann, de Lund, a déclaré que la possibilité d'une telle origine double pour deux jumeaux bivitellins, issus de deux œufs, doit être admise.

Est-ce net? conclut Pierre Ravenel en replaçant la coupure dans son portefeuille.

— Oui.

— Et puis, ajouta Pierre, après s'être versé une large rasade, vous allez vous placer sous l'autorité de la plus ancienne référence de jurisprudence que possède l'humanité. Elle remonte à deux mille ans, et, constamment, à travers les siècles, fut présentée comme un modèle de sagesse supérieure. Je veux parler du jugement de Salomon, ce grand roi, célèbre surtout pour avoir inventé l'art de couper la poire en deux.

En résumé, vous avez pour vous : le Droit, la Science, la Bible. Que pourrait-on demander de plus?



Le lendemain, Ravenel fit les déclarations de naissance. Il demanda au secrétaire de la mairie avec qui il entretenait des relations d'amitié de l'accompagner pour, le cas échéant, vaincre les hésitations et arrêter les observations du vieil employé préposé au service des actes de l'Etat-civil.

Tout se passa très bien, ce fonctionnaire sachant qu'en matière de reconnaissance il devait inscrire les déclarations, purement et simplement, sans les apprécier.

Il avait vu des hommes affirmer être le père d'un enfant né vers l'époque de leur première communion, et d'autres qui, bientôt centenaires, revendiquaient la responsabilité d'une paternité.

Donc, la petite fille fut inscrite sous le nom de Cécile-Madeleine Catillon, fille de Madeleine Vauberlain, célibataire, sans profession, et de Joseph Catillon, veuf, notaire honoraire, qui déclarait reconnaître l'enfant.

L'acte de reconnaissance reçu par le notaire fut annexé à l'acte de naissance, et Ravenel, en vertu du pouvoir authentique qui lui était donné, confirma, en tant que de besoin, la reconnaissance au nom de son mandant.

On fit de même pour le petit garçon qui reçut, lui, les noms de « Julien l'Apostat, Louis, Bolagny ».

L'adoption du prénom « Julien l'Apostat » ne souleva aucune difficulté.

— Le choix, dit, le vieil employé, n'est pas limité aux saints du calendrier, comme beaucoup le croient; il s'étend aux noms historiques de l'antiquité. Puisqu'on peut appeler un enfant : César, Marius, Brutus, Titus, Domitien, Antonin-le-Pieux, pourquoi serait-il défendu de l'appeler : Julien l'Apostat? C'est un grand nom de l'histoire. J'inscris.

Les formalités remplies, Pierre courut à la villa et mit ses cousines au courant de ce qui venait d'être fait.

— C'est admirable, dit Madeleine. Tu es vraiment précieux, Pierre. Quand je pense que, sans moi, tu serais peut-être mort d'une pneumonie. La vertu est parfois récompensée.

— Il n'est pas possible d'y revenir? interrogea Mme Vauberlain, toujours inquiète.

— Non; les reconnaissances sont définitives, inattaquables, répondit Pierre. Maintenant il faut prévenir les heureux pères. Pour M. Catillon, ce sera facile. C'est aujourd'hui lundi; il arrivera tout à l'heure. Quand à M. Bolagny, il est à sa chasse de Sologne jusqu'à mardi matin, comme d'habitude; je lui enverrai une dépêche ce soir. Tout s'arrange merveilleusement, tu vois.

— Que vais-je dire à M. Catillon? Je suis malade rien que d'y penser. Tu ne voudrais pas m'aider à le recevoir?

— Ce n'est pas mon rôle.

— Tu remplaces Guillaume...

— ...Pas complètement.

— Je vais bafouiller, je le sens... et s'il se fâche?... Mon Dieu!...

— Tu t'en tireras fort bien. Surtout pas d'excuses. Attaque, démontre-lui qu'il a tous les torts; que ce qui est arrivé provient de sa faute, uniquement.

— Mais c'est la vérité.

— Allons, je suis rassuré. D'ailleurs, vous autres femmes êtes incomparables dans ces circonstances.



Lorsque M. Catillon arriva à la villa, Mme Vauberlain le reçut avec une dignité sous laquelle se devinait une émotion contenue.

— Le Ciel a exaucé vos vœux, dit-elle; votre petite Cécile est née hier soir.

— Dieu soit loué!

— Venez l'embrasser, et elle l'introduisit dans la chambre où reposait Madeleine, la tête très pâle sur la blancheur de l'oreiller.

Il la baisa au front, ne trouvant rien à dire et se laissa conduire vers le berceau.

A peine s'était-il incliné qu'il se releva en proie à une vive surprise.

— Il y en a deux, murmura-t-il.

— Il n'y a qu'une Cécile, dit gravement Mme Vauberlain. Je vais vous expliquer. Sortons; il ne faut pas fatiguer Madeleine.

Et elle le ramena dans le salon.

— Veuillez vous asseoir et m'écouter sans m'interrompre.

Vous êtes un grand coupable, Monsieur Catillon; ...ne protestez pas... Ai-je besoin de vous rappeler dans quelles conditions particulièrement graves — pour ne pas dire plus — vous avez séduit ma fille? Elle était mi-

neure, sans défense, innocente et pure, à tous égards, vous en conviendrez, j'espère...

M. Catillon fit un geste d'assentiment.

— Revêtu de la confiance que ne pouvait manquer d'inspirer, à des femmes comme nous, l'étalage de vos convictions religieuses et morales, vous avez pénétré dans une maison qu'un horrible malheur venait de priver de son chef; vous vous êtes installé au foyer de la veuve et avez corrompu l'orpheline. Voilà ce que vous avez fait, Monsieur Catillon!

Lorsque j'ai connu le mal, il était irréparable, hélas! J'aurais pu me fâcher, agir... le scandale n'eût servi qu'à déshonorer notre nom.

De votre loyauté, j'attendais le geste qui s'imposait. Il n'est pas venu. Notre dignité nous interdisait de le mendier.

Et le temps s'écoulait.

Nous avons alors compris qu'il n'y aurait jamais entre Madeleine et vous que le lien du plaisir, lien bien fragile; le caprice le tranche bientôt. Nous étions désespérées.

Alors, un très honorable industriel, rencontré dans nos relations, s'éprit de Madeleine. Comme vous, il était veuf, et très riche, par surcroît. Il offrit à ma fille sa main et sa fortune.

Madeleine, dont vous connaissez la délicatesse, refusa.

M. Bolagny — c'est ainsi qu'il s'appelle — en éprouva un immense chagrin. Il crut que l'obstacle était son âge; il a deux ans de moins que vous. A l'entendre, les soins, les attentions, le luxe dont il entourerait Madeleine sauraient effacer cet inconvénient, léger d'ailleurs, disait-il modestement, en raison de sa santé qui était exceptionnelle.

Quelle femme n'eût pas été émue par tant d'amour et de générosité!

Un soir, Madeleine, qui avait passé l'après-midi en

votre compagnie, rentra dans un état de tristesse qui me bouleversa. Elle avait tenté d'obtenir de vous une parole d'espoir; mais vous aviez éludé ses sollicitations discrètes, et vous étiez dérobé, selon votre habitude. Elle déclarait qu'elle était lasse de la vie, vraiment trop injuste.

Sur ces entrefaites arriva M. Bolagny, son bon visage souriant au-dessus d'une énorme gerbe de fleurs.

Doucement, tendrement, il l'interrogea et la supplia, avec de vraies larmes, de lui confier sa peine.

Les femmes sont incapables de souffrir dans l'isolement; la douleur les étouffe; la confidence les soulage.

La résistance de Madeleine était épuisée; ses nerfs tendus à l'extrême la torturaient; bouleversée, sans forces, elle tomba dans les bras de M. Bolagny et lui avoua tout.

Et c'est ainsi que, par votre faute, elle devint sa maîtresse.

Voyez, Monsieur Catillon, quelles peuvent être les conséquences d'une mauvaise action.

M. Bolagny est un homme de grand cœur n'inclinant pas ses devoirs devant les préjugés. Il renouvela sa demande en mariage.

Mais Madeleine venait de découvrir qu'elle était enceinte.

Alors se dressa l'angoissante question : de qui? De vous, ou de M. Bolagny? Qui aurait osé le dire?

Une intrigante sans scrupules vous eût fermé sa porte et aurait accepté la main si généreusement offerte. Mais, risquer de tromper cet homme admirable qui offrait de se substituer au séducteur défaillant, Madeleine et moi en étions incapables. Et notre vie continua telle que vous l'aviez faite : pénible, douloureuse.

Dans la paisible cité de la rue du Val-de-Grâce, nous étions, jusque-là, entourées de l'estime et de la sympathie générales. Vos assiduités furent remarquées, — c'était inévitable; — on en découvrit aisément la

raison; aussitôt une impitoyable réprobation monta contre nous. Toutes les portes se fermèrent; on ne nous saluait même plus.

L'existence était devenue intolérable; voilà, je puis maintenant vous l'avouer, la véritable raison de notre exil à Beaumont-le-Château.

Vous le voyez, Monsieur Catillon, nous avons beaucoup souffert à cause de vous; et cependant vous n'avez entendu de notre part ni plaintes, ni reproches. Est-ce vrai?

M. Catillon, renfermé dans une attitude de coupable, inclina silencieusement la tête.

— La résignation, continua Mme Vauberlain, n'avait pas étouffé en nous l'esprit de justice. Les victimes, plus que quiconque, en sentent la valeur.

Que devions-nous faire pour résoudre équitablement, honnêtement, l'extraordinaire conflit que votre trop prudent égoïsme avait créé dans la matière la plus grave, la plus sainte : la filiation?

Incapables de décider, nous attendions, espérant qu'au moment voulu, la Providence nous éclairerait.

La naissance des deux jumeaux répondant aux vœux respectifs des prétendants (M. Bolagny souhaitait un fils aussi ardemment que vous espériez une fille) fut comme un trait de lumière. La solution, jusqu'alors introuvable, apparut très simple, très claire.

Vous êtes le père de Cécile et M. Bolagny le père de Julien.

— C'est affreux! gémit M. Catillon.

— A qui la faute?

Il voulut revoir les nouveau-nés. La garde les lui présenta; il était fort ému.

— Comme ils se ressemblent! murmura-t-il. Cette ressemblance extraordinaire n'est-elle pas la condamnation de cet abominable partage de paternité? Puis-je douter une minute que ces deux petits êtres sont mes enfants,

l'un comme l'autre? Tous deux ont un droit égal à ma tendresse, à ma protection.

— Sentiments louables, mais tardifs, malheureusement, observa Mme Vauberlain.

— Ne revenez pas constamment sur ce sujet, répliqua M. Catillon d'un ton agacé. J'ai des torts, vous me les avez rappelés; je les ai reconnus; ça suffit. Le moment n'est plus de gémir, mais d'agir.

J'ai la charge de ces deux âmes et jamais je n'accepterai, vous entendez, que l'une d'elles soit abandonnée à ce M. Bolagny que je ne connais point, mais qui ne doit pas être bien délicat puisqu'il accepte de prendre l'enfant d'un autre.

Les enfants ne doivent pas payer les fautes des parents.

— C'est trop souvent ce qui arrive, hélas!

— Oui; je le sais. Nous expions toujours la faute originelle. « Les dents grinceront aux enfants de ceux qui auront mangé des fruits verts », dit l'Ecriture. La volonté de Dieu est impénétrable; nous n'avons pas le droit de la juger; mais il ne nous est pas défendu de secourir les victimes innocentes. Au contraire, nous avons des devoirs envers elles. Je saurai remplir les miens; vous le verrez, Madame Vauberlain!



Encouragée par cette réussite, Mme Vauberlain attendit M. Bolagny de pied ferme.

Il arriva le mardi soir, les poches bourrées de confiseries et de cadeaux, manifestant une joie bruyante.

— Moins de bruit, dit Louise en se plaçant devant la porte de la chambre. Madeleine repose; elle est encore très faible. Et puis, il faut que j'aie une explication avec vous avant que vous la voyiez. Venez dans le jardin, nous serons plus à l'aise.

M. Bolagny, roulant des yeux étonnés, la suivit et, sur son invitation, s'installa dans un fauteuil d'osier.

— Le moment est venu qu'il faut que je vous révèle certaines choses, dit Mme Vauberlain avec solennité.

Il ne me paraît pas. Monsieur Bolagny, que vous ayez jamais eu conscience des responsabilités que vous avez assumées à notre égard. Ne m'interrompez pas; votre conduite le prouve.

Tous les séducteurs sont les mêmes; lorsqu'une proie est à leur portée, ils ne songent qu'à la saisir, sans se soucier des conséquences.

Dans le modeste et honorable foyer familial que vous connaissez, nous vivions heureuses. Un homme très distingué, rencontré dans le monde, s'éprit de Madeleine. C'était un notaire honoraire, occupant une haute situation; il lui offrit son nom et sa fortune. Le parti était magnifique, malgré la différence des âges; M. Catillon — c'est son nom — à deux ans de moins que vous.

Madeleine accepta. Si je vous disais que ce fut avec enthousiasme, je mentirais, et je vous dois l'entière vérité.

M. Catillon est d'une distinction raffinée, d'une moralité supérieure, mais son naturel est grave, s'attachant plus aux devoirs qu'aux plaisirs. Une jeune fille de dix-huit ans a nourri d'autres rêves dans le secret de son cœur. Néanmoins Madeleine, qui est sérieuse, entendit la voix de la raison et accepta. Le mariage aurait eu lieu de suite si des circonstances particulières, issues d'événements survenus dans la famille Catillon, n'avaient obligé de retarder de plusieurs mois la cérémonie. Un Evêque devait donner la bénédiction nuptiale.

Tout était décidé, lorsque, pour notre malheur, vous êtes entré dans notre vie et, en quelques instants, l'avez saccagée. Je vous en prie, ne protestez pas. Les faits sont là.

Vous reconnaîtrez, j'espère, que nous ne vous avons

pas cherché. Rappelez-vous notre rencontre, vos avances indiscrètes sévèrement repoussées; votre insistance audacieuse et inlassable. Lorsque vous vous êtes mis en tête de réussir, Monsieur Bolagny, vous êtes redoutable, est-ce vrai?

Et ce soir-là, tout se conjura pour assurer votre succès et, du même coup, consommer notre perte. Vous n'avez pas oublié l'orage épouvantable qui éclata soudainement et nous livra à votre merci. C'est lui qui vous ouvrit notre porte.

Dans cet intérieur austère, un peu morose, j'en conviens, votre entrain, votre exubérance, votre gaîté, pénétrèrent comme un rayon de soleil. Vous avez secoué notre torpeur, vous nous avez fait rire; nous en avions perdu l'habitude.

Les femmes sont de grands enfants qui, d'instinct, vont vers le mouvement, vers la joie, vers la vie.

Bref, usant, abusant de vos avantages, et servi par une expérience exceptionnelle, vous avez séduit Madeleine. J'en reçus l'aveu qui me bouleversa. Mes remontrances furent mal accueillies; Madeleine vous aimait et voulait rompre avec M. Catillon.

Je tentai de lui ouvrir les yeux sur la folie qu'elle allait commettre. Abandonner ainsi une situation splendide, certaine, dans un coup de tête, et, en échange de quoi? je le lui demandai :

« Monsieur Bolagny, me répondit-elle, ne m'a fait aucune promesse. Je l'aime, cela suffit. »

Tout ce que je pus dire ne servit à rien. Elle était butée. J'obtins simplement qu'elle attendît quelque temps. Les semaines qui s'écoulèrent ne changèrent pas ses dispositions. Alors je me préparai à prévenir M. Catillon que ma fille reprenait sa parole. Démarche pénible; quoi dire pour ne pas blesser les susceptibilités de cet homme du monde qui s'était montré si délicat, si généreux?

Je cherchais vainement, lorsqu'un matin Madeleine se précipita dans ma chambre, et, bouleversée, à demi-folle, m'annonça qu'elle était enceinte.

Quelle scène, Monsieur Bolagny! Tant que je vivrai, je la reverrai dans ses moindres détails.

Vainement, je tentais de calmer Madeleine. Les projets les plus contradictoires, les plus insensés, traversaient son esprit. Elle voulait se tuer. C'était affreux!

Voilà votre œuvre, Monsieur Bolagny.

Que faire? Mettez-vous à notre place. On ne joue pas avec les questions de filiation. Ce serait abominable, n'est-il pas vrai?

Cependant comment savoir de qui était l'enfant? Cruelle énigme!

Des intrigantes auraient simplement recherché quel était le parti le plus avantageux; et, le choix fait, auraient congédié l'autre sans explication. C'était simple, mais pas honnête. Aussi cette solution ne retint pas notre pensée un seul instant.

Incapables de prendre une décision, nous nous en remîmes aux événements, espérant que, peut-être, ils apporteraient dans ce mystère obscur un rayon de lumière qui nous guiderait.

Nous avons donc attendu, en proie aux tourments que vous pouvez imaginer. Et pendant ce temps, vous conserviez votre inaltérable gaîté, Monsieur Bolagny!

Dimanche, Madeleine mit deux enfants au monde : une fille et un garçon. Vous ne croyez à rien, je le sais; mais il nous apparut à nous que la Providence, nous ayant enfin prises en pitié, nous envoyait miraculeusement la solution du problème angoissant. Vous souhaitiez un garçon, M. Catillon une fille; il y avait un moyen de vous satisfaire l'un et l'autre. C'est ce qui fut fait. Et maintenant, venez voir votre fils.

Abasourdi, M. Bolagny suivit Mme Vauberlain. Dans

le salon, la garde, prévenue, tenait un enfant sur chaque bras.

M. Bolagny était profondément troublé. N'ayant jamais tenu de nouveau-né, il n'osait toucher aux poupons.

— Ils se ressemblent tellement, dit-il enfin, qu'on ne peut les reconnaître l'un de l'autre.

Des larmes coulèrent sur sa face congestionnée.

— Je n'accepte pas ce partage, Madame Vauberlain. Ces deux enfants sont de moi; il suffit de les regarder. Le portrait vivant de ma grand'mère.

L'attendrissement l'envahissait; il dut s'asseoir.

— Maintenant, vous pouvez embrasser Madeleine, dit Madame Vauberlain en ouvrant discrètement la porte de la chambre.

JOSÉ THÉRY.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Racine : *Andromaque, Les Plaideurs, Britannicus,* Introduction, notes et commentaires par Daniel Mornet, Professeur à la Sorbonne, Mellottée. — Racine : *Théâtre complet.* Texte établi et annoté par Edmond Pilon et René Groos, La Pléiade — Emile Faguet : *Histoire de la Poésie Française de la Renaissance au Romantisme,* V. *Nicolas Boileau* (1636-1711), Boivin. — La Bruyère : *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle,* suivis du *Discours à l'Académie et précédés de la traduction de Théophraste,* Préface et Notes de Georges Mongrédien, Garnier frères. — Henri d'Alméras : *Le Roman comique de Scarron,* Edgar Malfère.

Depuis quelques années, Racine jouit d'une grande faveur. La mode, qui sévit dans tous les domaines, s'est emparée de lui; si bien qu'il est devenu de bon ton de se déclarer son admirateur passionné. Ne cherchons point les raisons de cet engouement, factice comme tous les engouements. Constatons seulement qu'il vaut à l'œuvre du poète une recrudescence de réimpressions. Nous avons vu, en effet, paraître, en un temps limité, des éditions de ses tragédies de tous formats et de tous prix, les unes faites avec beaucoup d'intelligence et de soin (celle, par exemple, de M. Gonzague Truc pour la collection des *Textes Français*), d'autres, que nous ne signalerons pas, avec plus de négligence.

Les dernières en date ont été établies par M. Daniel Mornet, professeur à la Sorbonne d'une part, et par MM. Edmond Pilon et René Groos d'autre part. M. Daniel Mornet a compris la sienne dans la collection : *Les Grands Auteurs Français, textes présentés par les Professeurs de l'Université de France,* dont il est le directeur et l'animateur. Cette édition porte le titre : **Racine, Andromaque, les Plaideurs, Britannicus.** Ele est donc réduite, en réalité, à un choix d'écrits considérés, par son auteur, comme caractéristiques du génie racinien.

A en juger par les termes de son Avertissement, M. Daniel Mornet la destine au grand public plutôt qu'aux étudiants de l'enseignement supérieur. Il croit, en effet, que, sorti du

lycée, le bachelier, lancé dans la vie, rejette de sa demeure les livres scolaires sur lesquels il passa tant de mornes heures à acquérir des notions littéraires et que, dès lors, il trouve malaisément à remplacer par d'autres, moins rébarbatifs, les bouquins dédaignés. Il suppose également que ce bachelier éprouve le besoin de compléter son instruction ou bien encore de relire, en les comprenant mieux, les textes classiques qui le lassèrent si souvent au temps de ses études. Tenant ces propos, M. Daniel Mornet se livre évidemment aux hypothèses, car, d'un côté, beaucoup d'écoliers gardent leurs livres, beaucoup aussi ne sentent aucun désir d'admirer avec continuité Corneille, Bossuet ou Racine.

Quoi qu'il en soit, M. Daniel Mornet a fondé sa collection dans le but « d'établir un lien entre la vie du candidat au baccalauréat et celle de l'homme cultivé qui ne lit plus que pour son plaisir », c'est-à-dire de fournir à ce dernier des textes classiques présentés sous une forme plaisante. Son *Racine*, par suite, doit être envisagé comme le type de l'ouvrage mis à la disposition de cet homme cultivé. Il se différencie évidemment beaucoup du volume dit pédagogique; il porte néanmoins encore une belle charge d'érudition. Il ne se présente pas, à proprement parler, comme un livre de stricte lecture, comme un livre où l'on cherche et trouve son plaisir, mais bien comme un livre où l'on peut gagner une culture nouvelle. En définitive, M. Daniel Mornet — et nous l'approuvons pleinement — s'efforce de suivre son élève dans la vie et lui offre les moyens de compléter, sans fatigue, son savoir resté sommaire.

Il faut espérer que les intentions de ce maître intelligent, docte et adroit seront comprises et que beaucoup de jeunes [ou de vieilles] gens liront son *Racine*. Ils y apprendront tout ce qu'il est utile et essentiel de connaître de la vie de ce poète, de la formation de ses idées et de son style, des milieux sociaux qui contribuèrent à l'influencer. Quand ils aborderont les deux tragédies et la comédie publiées dans cet ouvrage, ils seront instruits par des notices sur les circonstances dans lesquelles naquirent ces pièces dont toutes les obscurités leur sont éclairées par des notes rares, mais indispensables. Enfin, s'ils s'inquiètent, en quelque façon, de

linguistique, ils rencontreront, rejeté en appendice, un lexique leur permettant de mieux goûter la saveur de la langue racinienne. M. Daniel Mornet n'a pas fait œuvre de pédant, mais d'homme qui souhaite vivement propager l'admiration des écrivains auxquels nous devons de nous exprimer avec brièveté et clarté. Sa collection, aussi bien que son *Racine,* rendra service à bien des gens embarrassés qui recherchent, tout d'abord, des textes purs, mais qui désirent aussi lire (ou relire) ces textes avec une sorte de préparation intellectuelle.

Mais, dira-t-on, si, parmi ces gens embarrassés, d'aucuns s'intéressent plutôt à *Phèdre* qu'à *Andromaque?* Eh bien! évidemment M. Daniel Mornet ne les satisfera point. Ils pourront alors s'adresser à MM. Edmond Pilon et René Groos. Ceux-ci, grâce à un éditeur intelligent et à un imprimeur dont le travail est d'une étonnante netteté, ont pu comprendre, dans un simple in-12, le **Théâtre complet de Racine.**

Assurément il ne faut pas s'attendre à rencontrer, dans cet in-12, toutes les lumières que nous apporta la fameuse édition des Grands Ecrivains, mais néanmoins, MM. Pilon et Groos, qui sont l'un et l'autre des érudits soucieux de mettre au jour des travaux de mérite, se sont arrangés pour enclore, dans ce petit format, tout ce qui, de l'histoire ou de la philologie, pouvait servir l'œuvre de Racine. Ici, point de notes accompagnant le texte. Ce texte, établi avec minutie, est emprunté à l'édition des *Œuvres complètes* de 1697, édition parue du vivant de l'auteur. MM. Pilon et Groos l'ont, de leur propre aveu, respecté dans son orthographe aussi bien que dans sa ponctuation, ce qui, à notre avis, n'est pas toujours indispensable, car l'une et l'autre sont encore assez mal fixées au XVII[e] siècle et varient selon les imprimeurs autant que selon les auteurs. L'orthographe et la ponctuation des *Œuvres complètes* de Boileau, par exemple, dans l'édition, dite favorite, de 1701 restent lamentables.

Le labeur d'érudition de MM. Pilon et Groos a été volontairement reporté par eux à la fin de leur volume. On trouve, dans cette sorte d'appendice, tout d'abord les dédicaces

que Racine plaça en tête des éditions originales de ses tragédies, puis supprima de leurs éditions collectives. Ces dédicaces sont fort édifiantes. On comprend que le poète, devenu illustre, ait tenu à les effacer. L'une d'elles, adressée à François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, dénote d'un merveilleux sens de l'opportunisme et de la flagornerie. Il y est dit : « Monseigneur, Je vous présente un ouvrage qui n'a peut-être rien de considérable que l'honneur de vous avoir plu. Mais véritablement cet honneur est quelques chose de si grand pour moi que quand ma pièce ne m'aurait produit que cet avantage, je pourrais dire que son succès aurait passé mes espérances. Et que pouvais-je espérer de plus glorieux que l'approbation d'une personne qui sait donner aux choses un si juste prix, et qui est lui-même l'admiration de tout le monde? »

Voilà, si nous ne nous abusons, un beau langage de marchand d'immortalité. Seul Corneille, comparant à Auguste le financier Montauron, dédicataire de *Cinna,* alla plus loin dans la louange. Il est vrai, Racine débutait alors.Il pouvait être servi par Saint-Aignan, célèbre courtisan qui organisait les divertissements de Louis XIV et protégeait les poètes, mais ce seigneur ne demandait peut-être pas autant de platitude, lui qui se plaisait dans la familiarité de Scarron.

Bien d'autres dédicaces figurent dans l'Appendice de MM. Pilon et Groos. On trouvera aussi, dans cet Appendice, maints renseignements historiques et bibliographiques, les variantes importantes de textes, des extraits de la correspondance de Racine se rapportant à ses tragédies, l'indication des sources d'inspiration anciennes et modernes du poète, etc..., le tout présenté brièvement.

Boileau accompagne Racine dans l'immortalité. On a prétendu qu'il tombait peu à peu dans le discrédit, mais les faits ne le montrent nullement. La bibliographie du satirique s'allonge, presque chaque année, de plusieurs publications nouvelles et l'on a même récemment donné, en cinq gros volumes luxueux, ses *Œuvres complètes* comprenant jusqu'au fastidieux *Traité du Sublime.*

Voici maintenant qu'une librairie lance, en guise de tome cinquième d'une **Histoire de la Poésie Française de la**

Renaissance au Romantisme, un **Nicolas Boileau** resté dans les papiers inédits d'Emile Faguet. Il semble probable que ce *Nicolas Boileau* contient le texte d'un cours professé à la Sorbonne par le subtil critique. Etait-il bien expédient de lui donner le jour? Nous en restons convaincu après la lecture que nous venons d'en faire.

Emile Faguet avait suscité contre lui la raillerie de ses contemporains par son effrayante fécondité; mais il comptait (on ne l'a pas assez dit) parmi les plus parfaits lettrés de son époque. Il s'était livré à des études très variées, souvent très approfondies. Sa vive intelligence lui permettait des assimilations rapides et son sens critique aurait été excellent si, parfois, des idées préconçues ne lui avaient dicté des jugements partiaux.

Emile Faguet témoignait une grande admiration à Boileau en qui il voyait le premier, le plus sûr, le plus inflexible et, en définitive, le plus équitable des critiques. Il savait néanmoins discerner ses faiblesses. Dans l'ouvrage important qu'il lui a consacré, il ne faut point chercher des faits nouveaux. Emile Faguet ne fréquentait guère les archives et ne souhaitait nullement élucider des énigmes historiques. Il se contentait de réunir les documents découverts par des historiens antérieurs.

Il retrace tout d'abord, à grands traits, la biographie de son héros sans en déduire d'observations particulières. Pourtant cette biographie est, en elle-même, fort instructive. Elle explique, si l'on veut s'en rendre compte, les tendances presque natives de Boileau à la satire et aussi elle éclaire la misogynie du poète. Celui-ci, en définitive, ne connut guère le bonheur. Il aborda la vie avec un cœur desséché où le sentiment ne s'épanouit jamais et l'on se demande si l'amitié même était chez lui ou vibrante, ou calculée. Des circonstances particulières firent de lui un homme fortuné et, par suite, disposé plus qu'un autre à l'indépendance. Il ne fut néanmoins réellement indépendant qu'à l'égard des faibles. Il pratiqua toujours un singulier opportunisme et sut, avec une merveilleuse habileté, bâtir sa renommée sur le décri d'autrui. Son vers :

> Je suis rustique et fier et j'ai l'âme grossière

le dépeint assez bien, car il manquait de finesse; très souvent dans ses écrits, l'invective remplaça l'argumentation.

Emile Faguet estime qu'il était peu docte, que ses idées générales se formèrent assez vite, qu'il demeura, toute sa vie, sur les mêmes positions intellectuelles et dans l'incapacité absolue d'évoluer. Il le juge bon chrétien à tendances jansénistes, influencé surtout, dans ce domaine, par Pascal. Nous ne partageons guère cette opinion du critique. Nous croyons que Boileau fut toujours un sceptique dissimulé. Il se complut, en effet, tout au long de sa carrière, parmi les épicuriens, les pyrrhoniens, les pires négateurs, mais il voilait avec soin ses sentiments intimes et, surtout à la fin de sa vie, il affecta, sinon de la piété, du moins une entière soumission, aux dogmes catholiques. Il y avait danger pour lui à agir autrement. Son enthousiasme pour Pascal et son amitié pour Antoine Arnauld eurent, à notre sens, des motifs très particuliers. Il admira en ces deux hommes les polémistes plus encore que les écrivains, les polémistes qui osaient sacrifier leur tranquillité à leurs convictions. Il se fût volontiers joint aux Messieurs de Port-Royal, engagés dans une bataille de plume faite pour lui plaire, si la crainte de perdre la faveur royale et son prestige de dictateur littéraire ne l'eût engagé à la prudence. Les doctrines jansénistes attiraient moins sa sympathie que l'atmosphère belliqueuse dans laquelle elles se propageaient.

Emile Faguet examine en détail les démêlés de Boileau avec les soi-disant mauvais écrivains de son temps. Il prend le plus souvent le parti du satirique tout en reconnaissant que celui-ci se trompa quelquefois. Il paraît n'avoir pas très bien connu les ripostes que les écrivains attaqués lancèrent contre leur critique. Boileau, dans cette lutte, mordit souvent la poussière. Des adversaires qui semblaient sans crédit auprès du public, comme le chevalier de Lignières, le persiflèrent avec esprit et attirèrent les rieurs de leur côté. Un poète de mérite, Desmarets de Saint-Sorlin, dressa une censure des *Satires* à ce point pertinente et justifiée que Boileau dut tenir compte de cette censure en réimprimant son œuvre. L'abbé de Pure, Pradon, Cotin lui-même, bêtes noires de Boileau, n'étaient point des sots quoique

inféodés à la société précieuse. Le premier a laissé un roman, devenu fort rare, qui fournit à l'histoire des mœurs des documents d'importance.

Boileau n'était pas désintéressé, comme l'affirme Emile Faguet. En combattant et ridiculisant Chapelain, il avait pour dessein de se substituer à lui comme régent de la littérature. Il a avoué, d'autre part, dans un commentaire de ses *Satires,* avoir parfois tarabusté certains auteurs pour plaire à ses amis et sans avoir, au préalable, lu leurs écrits. Cet aveu affaiblit devant la postérité la portée générale de ses jugements. Avec raison les critiques modernes, et Faguet lui-même, désignant les écrivains satirisés par Boileau, les ont appelés « les victimes de Boileau ».

Celui-ci abusait de son pouvoir. Dans la querelle des anciens et des modernes, qu'Emile Faguet évoque avec intelligence, stimulé par des motifs d'ordre personnel et par de vieilles rancunes mal éteintes, il se montra violent, et même grossier, à l'égard de Charles Perrault, homme de valeur, plus modéré de ton et usant, pour défendre les modernes, d'une argumentation pleine de lucidité et de logique.

On ne rencontre pas ces excès de plume, dans un ouvrage d'esprit voisin des *Satires,* les **Caractères de La Bruyère** dont M. Georges Mongrédien vient de nous donner une réimpression accompagnée d'un riche commentaire historique au courant de tous les travaux modernes.

Homme de goût, modeste et discret, doué d'un merveilleux sens critique, mais plus moraliste et philosophe que polémiste, La Bruyère jugeait la violence vaine. Sorti, comme Boileau, d'une bourgeoisie remuante et goguenarde, il n'en subit point les iufluences. Son existence morne, précaire, sans gloire, tout entière asservie aux caprices de ces Condé féroces et cyniques qui contraignaient trop souvent leurs officiers à bouffonner devant eux, l'inclina au pessimisme sans toutefois lui enlever la générosité et l'indulgence. Sans doute fut-il déterminé par cette existence à peindre sous de noires couleurs la société de son temps, mais il n'exerça point de vengeances personnelles dans son livre.

M. Georges Mongrédien, dans sa préface, dénie à La Bruyère toute originalité comme moraliste et comme philo-

sophe et ne veut voir en lui qu'un peintre et un styliste de génie, c'est-à-dire un grand artiste. N'exagérons rien. L'homme présente une originalité bien particulière à son époque : il copie rarement autrui. Il tient la substance de ses écrits, de son observation; il s'exprime dans une langue qui lui est propre; ses phrases ne sont point, comme les vers de Boileau, des mosaïques de plagiats. Il se garde avec âpreté contre toute réminiscence. Il le précise d'ailleurs dans son chapitre sur les *Ouvrages de l'Esprit* et ce n'est point de sa faute si tout avait été dit avant lui. Son talent consista à donner une forme nouvelle aux pensées déjà formulées. Il n'avait point, ce semble, à dresser une doctrine philosophique dans un ouvrage du genre des *Caractères,* tiré de la vie et restituant à celle-ci sa propre image.

Nul n'a fourni à son époque, hors peut-être Tallemant des Réaux, un tableau de mœurs plus admirable, plus généralisé et dans un plus bel esprit d'indépendance. Le timide qui œuvrait en silence dans le mystère de sa chambre se révéla, quand il eut publié son livre, comme le plus dangereux des esprits et c'est miracle qu'on l'ait mis de l'Académie au lieu de l'enfermer à la Bastille.

Pour nous La Bruyère se présente comme l'ún des témoins les plus sincères de son siècle et aussi comme le plus moderne de tous nos écrivains anciens. Au point de vue du style, il a anticipé sur le temps. M. Mongrédien voit en lui un précurseur de Voltaire, mais La Bruyère reste plus pittoresque, moins sec que Voltaire, tel enfin que, revivant à notre époque et y produisant son livre, il y trouverait aisément un éditeur.

On réimprime d'ailleurs sans cesse les *Caractères* comme on réimprime sans cesse le **Roman comique de Scarron.** Ces écrits nous attirent parce qu'ils nous apportent les reflets d'une vie si bien cachée que nous n'en découvrons qu'avec peine les aspects partiels. Avec raison, Scarron vers la fin de sa carrière revendiquait-il la qualité de peintre des mœurs. Son œuvre tout entière est pleine de faits curieux et significatifs. *Le Roman comique* évoque, avec une étonnante verve, toute une société provinciale, gens de qualité, hobereaux, bourgeois, qui habitait Le Mans à l'époque où le poète

faisait, dans cette ville, profession cléricale auprès de l'évêque Beaumanoir-Lavardin. Il met aussi en scène, avec moins de réalité peut-être, l'une de ces troupes de comédiens nomades qui dressaient leurs tréteaux dans les jeux de paume et les châteaux.

Henri Chardon a pu, au cours de laborieuses recherches, retrouver les originaux que Scarron portraitura sous des noms empruntés. Aujourd'hui, sous le titre que nous donnons plus haut, M. Henri d'Alméras, dans la collection *Les Grands Evénements littéraires,* s'efforce de présenter « l'histoire » du *Roman comique.* Mais peut-on écrire une histoire de ce roman? Cette histoire est contenue dans la biographie de Scarron et c'est, en fait, de celle-ci que M. Henri d'Alméras la tire. Scarron fut étroitement mêlé à la société mancelle. M. Henri d'Alméras donne de celle-ci une image peu favorable et pactise ainsi avec son héros. Il examine ensuite chaque type particulier figurant dans l'œuvre. Scarron porta longtemps son sujet dans sa mémoire avant de l'écrire. L'impécuniosité très probablement le détermina, à la fin de la Fronde, à le traiter, et la même raison à en élaborer, en 1657, la seconde partie. Il mourut sans en avoir achevé la 3e *partie.* Voilà, croyons-nous, toute l'histoire du *Roman comique.* Bien entendu, M. d'Alméras y a ajouté une foule de détails, mais ces détails concernent plutôt l'auteur que l'œuvre. Son petit livre est plein d'intérêt et de vie. On y rencontre quelques erreurs surtout de chronologie. M. d'Alméras croit que l'édition originale de la 1re partie du roman n'existe qu'à la Bibliothèque de l'Arsenal; or toutes les bibliothèques importantes la possèdent. On la rencontre, d'autre part, assez souvent dans le commerce.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Mario Meunier : *Sappho, Anacréon et Anacréontiques,* Bernard Grasset. — Charle-Auvrey : *Passerelles,* « Editions de la Caravelle ». — Jules Supervielle : *Gravitations.* « Nouvelle Revue Française ».

En note à sa traduction de l'ode *Pour Anactoria,* M. Mario Meunier nous apprend que ce fragment, dont le texte est très défectueux, « est extrait du premier livre des *Odes* de Sap-

pho, en neuf livres. Le papyrus nous apprend que ce premier livre contenait 1.322 vers. Il ne nous en reste que 60! » Il n'est point de poète dont le charme soit plus pénétrant que Sappho, puisque, ne connaissant d'elle qu'une ode (l'*Ode à Aphrodite*) qui ne soit mutilée ou fragmentaire, puis des débris, des vestiges plus ou moins étendus de ses autres productions, nous ne saurions nous empêcher de souscrire au jugement de Julien : « Nous comprenons tous Homère, quand on dit le Poète, et Sappho, quand on dit la Poétesse. » Non qu'il n'y eût pas de poétesses grecques, on le sait, et ce qui nous reste de Corinne, d'Erinna, de Nossis ne pourrait être que bien injustement négligé! Ce serait comme si, chez nous, parce qu'il y a eu l'incomparable Marceline Desbordes-Valmore, on omettait Louis Labbé ou encore Renée Vivien, pour ne citer aucun nom d'actuelles vivantes. Lorsque Platon, par la voix de Socrate, dépeint les troubles qu'apporte l'amour dans l'âme et dans l'aspect du visage humain, — tous les commentateurs le signalent — c'est à des vers de Sappho qu'il songe :

Il me paraît égal aux dieux,
l'homme qui peut s'asseoir
vis-à-vis de toi et de près entendre
le son de ta voix douce...

Je sais le gré le plus grand au subtil et fervent helléniste qui s'appelle Mario Meunier de n'avoir eu souci, dans son recueil des traductions de **Sappho, Anacréon et Anacréontiques**, que de serrer au plus près le texte, sans songer aux exigences particulières ou convenues du style ou du rythme de la langue française. Et il en a été récompensé comme il fallait; je ne sache aucune traduction de l'*Ode* — partiellement conservée — *à une Aimée* qui soit, non seulement pour l'exactitude mais pour l'analogie musicale aussi voisine des vers originaux. Renée Vivien, dans sa prose rythmée, s'en tient plus éloignée : « Il me paraît l'égal des Dieux, l'homme qui est assis dans ta présence et qui entend de près ton doux langage... » Je lui reconnais, cependant, un avantage : son édition donne le texte original : ah, pourquoi toutes les traductions ne sont-elles éditées de la sorte? et puis, peut-être,

dans certains passages de tendresse, évoque-t-elle mieux le moelleux de l'expression...; peut-être, mais je n'en suis pas toujours sûr, d'autant que, on le pense bien, chaque fois que l'interprétation permet de suggérer que c'est avec raison qu'on attribue à la poétesse antique le mode de sensualité particulier qu'on lui reproche ou qu'on lui pardonne, Renée Vivien, dont cette délicatesse de goût fait l'orgueil et le tourment, le souligne et, presque sans qu'elle s'en doute, le renforce. Il y a plus, c'est chez elle un parti pris, bien qu'il ne soit ni calculé ni conscient, car c'était une âme pure et sincère, et cependant, au regard de maints érudits, une incompréhension, ils iraient jusqu'à affirmer quelque chose qui ressemble déjà à de la trahison.

M. Mario Meunier, outre son incontestable savoir, sa science profonde des intentions les plus secrètes des écrivains helléniques et des ressources les plus souples de la langue française, n'est, au point de vue que certains se plaisent soit à vitupérer sottement soit à louer sans mesure, aucunement suspect. Mais le délicat et érudit poète Yves-Gérard Le Dantec, à qui l'on doit une étude extrêmement attentive de l'œuvre et du caractère de Renée Vivien, parue aux Editions de France, en 1930, ne s'éloigne guère de son sentiment lorsqu'il dit de Sapho qu'elle nous demeure aussi secrète que son œuvre. Fut-elle dévergondée comme nous la présente Aristophane, et ses prétendues « erreurs » sexuelles sont-elles authentiques? Rien ne nous permet de l'affirmer. M. Mario Meunier tente, en ses *Prolégomènes*, de démontrer d'abord qu'elle ne pouvait être une courtisane, et sa démonstration me paraît péremptoire. Ensuite qu'elle fut vilipendée à plaisir et salie par des calomnies intéressées. Je me sens bien disposé à l'admettre. Rien dans les poèmes, dans les morceaux que nous connaissons d'elle ne suffit, dans tous les cas, à nous donner l'impression de ce que Baudelaire appelait une « femme damnée ». Que ce fût une âme amoureuse, cela est hors de doute, une tendre, une passionnée, certes! mais pleine, d'autre part, de quelle ingénue et native fierté, et combien délicieusement chaste aussi quand elle songe à ses amies ou mariées ou absentes.

Que de fois n'a-t-on traduit, paraphrasé, traduit en vers

français les Anacréontiques ou Anacréon! Jamais mieux assurément que dans la version présente, moins libre que les imitations de la Pléiade, mais non moins chantantes et délicieuses. Et puis, ici encore, il y a les *prolégomènes* qui sont les plus précieuses introductions qui se puissent concevoir sur les poésies présentées dans ce livre et sur le caractère des poètes qui les écrivirent. Qu'il soit, avant tout, remercié, M. Mario Meunier, de nous avoir fourni une occasion de revenir un peu dans l'atmosphère hellénique, de nous y retremper, d'y songer. Ah, quel guide ne serait-il pas pour un voyageur à travers les ruines de la terre et des îles sacrées, ou si l'on lisait avec lui Platon, Homère, Théocrite!...

Au premier livre, *Tourbillons*, du « poète féminin qui signe Charle-Auvrey », j'avais eu plaisir à signaler « l'art, une recherche de rimes, d'impressions, un raffinement dans le rythme varié » de ses compositions, et j'y déplorais, il est vrai, à la fois un « manque d'audace », un consentement à user de tropes trop vieillis, que sais-je? Mais le nouveau recueil du même poète **Passerelles** me donne à songer aux causes de faiblesse dans cette évidente force qui m'avait, dès le début, frappé. Le plus noble mérite, le don le plus merveilleux que ce poète mette en œuvre est une lucidité de l'intelligence approfondie de savoir et, partout, de beaucoup de contrôle sur les élans de sa sensibilité. Certes Charle-Auvrey n'a pas écrit un seul vers de *Tourbillons* sans s'être rendu compte de sa contexture, de sa valeur relative, de sa portée dans l'ensemble du morceau dont il est un élément. Elle se domine, et probablement dans une rigueur sans mesure. Son livre a paru, elle a compris comment, pourquoi il a porté sur certains esprits et en a moins touché d'autres; l'épreuve est décisive. Peut-être sans y avoir pensé, mais j'en serais surpris, elle connaît désormais la part que dans l'œuvre poétique le sentiment doit prendre, épuré toutefois par la réflexion hautaine ou sereine. Elle conquiert l'équilibre, apanage des artistes les plus complets; tout de suite elle l'avait eu dans la forme, mais à présent ce que la forme exprime s'adapte à elle par les proportions.

Charle-Auvrey n'étale aucune pédanterie, par bonheur. Ce n'est pas d'un étalage d'archéologies poussiéreuses que res-

sort aux yeux le charme persuasif de sa belle culture hellénique, mais bien d'une impression toujours exquise et toujours mesurée, d'un choix parfait et d'un goût le plus sûr Elle ne répudie point les souvenirs les plus évocateurs,

Ame du Parthénon, lignes des Propylées,
Traces des dieux vivants,
Fiers temples nus par qui, sur le roc des mêlées
Notre univers mouvant

Jette au destin le beau défi de sa victoire,
Murs chancelants et forts,
Colonnes qui bravez sur l'humble promontoire
La poussière des morts.

Votre élan dévasté jaillit de l'ombre aptère,
Domine l'eau qui fuit
Et le vol qui s'effondre, et, lumineux mystère
Enflammé par la Nuit,

Porte aux siècles futurs cette force éternelle
Des géants mutilés
Que la faiblesse humaine un jour vit naître d'elle
Et d'un fantôme ailé...

Mais il ne sied pas d'insister sur ce seul aspect de l'art qui, cependant, n'est nulle part aboli dans l'œuvre de Charle-Auvrey. Il s'atténue, s'amalgame à des aspirations différentes, à la sensibilité des saisons, des heures printanières, à la recherche désabusée non moins qu'ardente de l'amour, — ce que Sully-Prud'homme appelait *les Vaines Tendresses* — et même en ces curieux petits poèmes, les *Nains*, *Invention de Dulcinée*, *Robinson*, *Orion*, *Psyché*, et d'autres où, d'une verve souriante, sincère, se mêle aux souvenirs des mythes et des légendes la sympathie un peu sceptique d'une parfaite raison.

Je devrais louer en Charle-Auvrey la pratique d'un métier souple, je devrais louer encore... mais aussi m'étonner, que, à certains détours où le démon de l'explication contrarie l'essor de l'imagination pure, Andromède se laisse avec complaisance lier au rocher : que ne suis-je Persée, qui la délivre alors de ses chaînes?

Du grand et cher poète Jules Supervielle, je note, sans

plus, une édition refondue, plus significative des profonds et lumineux poèmes dont se compose le recueil **Gravitations.** L'expression mieux dégagée sans doute, les thèmes précisés, la pensée plus nettement déterminée dans la même force de lyrisme, et cette sûreté lumineuse de la forme, ce chant de poète vrai qui va de la fantaisie analogue, charmante, à celle de *la Belle au Bois* jusqu'à des méditations éperdument, mais avec précision, avec une clarté en suspens toujours, métaphysiques.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Roland Dorgelès : *Le Château des brouillards*, Albin Michel. — Gaston Chérau : *L'enfant du pays*, J. Férenczi et fils. — Abel Hermant : *Le linceul de pourpre*, Flammarion. — Marc Bernard : *Au secours!* Librairie Gallimard. — Paul Morand : *Flèche d'Orient*, Librairie Gallimard. — Emile Moselly : *La honte*, Editions Bourrelier-Chimènes. — Mémento.

Je crois que si l'on veut savoir à quelle date, au juste, ont pu se passer les faits romancés par M. Roland Dorgelès dans **Le château des brouillards,** il faut rajeunir d'une dizaine d'années celle que cet écrivain a choisie pour les besoins de la fiction. La grande vague anarchiste qui avait été au plus haut en 1896, et qui refluait en 1904, n'avait plus laissé, il est vrai, qu'une écume sur la grève du temps quand la guerre éclata. J'ai fréquenté, dans l'enthousiasme de la vingtième année, des types pareils à ceux évoqués par M. Dorgelès, et c'étaient, déjà, les survivants d'un autre âge... Un idéal différent du leur animait la jeunesse en 1914, et je crois bien me rappeler que l'histoire de faux-monnayeurs qu'exploita, naguère, M. André Gide, et dont M. Dorgelès nous entretient, à son tour, dans son roman, est antérieure de deux lustres, au moins, à l'époque où il l'a placée. Mais il importe peu, puisque c'est à caractériser une bohême à jamais disparue que M. Dorgelès s'est appliqué et puisque c'est bien le drame de 1914-18 qui a creusé un abîme entre elle et celle qui est en train de se constituer. Elle avait ses mœurs particulières, comme l'autre, sur laquelle son peintre a jeté un voile menteur (on se souvient du cri d'indignation que le roman de Murger arracha à Baudelaire), mais ce n'était pas à épater le bourgeois qu'elle mettait son orgueil.

Et l'héroïsme dont elle faisait naïvement parade était moins jovial que celui de son aîné. L'une était fille du Romantisme et de la Révolution de 1830; l'autre, du Naturalisme et de la Commune... La nôtre l'est de la Guerre et du Surréalisme... Le Naturalisme et la Commune : celle-ci a imprimé sa marque sur l'émouvante vierge rouge et sur l'anarchiste Clabaud, celui-là sur les artistes et le poète du récit de M. Dorgelès. L'ambition de Paul Gérard Clair; ses amours avec la petite couturière en chambre... Lucie Rapin, la relieuse... Mais l'impressionnisme a passé par là. Il y a dans le récit de M. Dorgelès un vieil amateur qui collectionne les toiles des coloristes issus de cette école : les Picasso, les Utrillo, les Van Dongen, les Modigliani, et l'accent de l'auteur des *Croix-de-Bois* rappelle d'assez près celui d'Alphonse Daudet. Aussi bien, en dépit de l'exactitude de son réalisme, le roman de M. Dorgelès qui fait revivre avec pittoresque le vieux Montmartre, la rue Lepic, « Le Lapin agile » et cette demeure du XVIIIe siècle, enfouie sous la verdure, au haut de la butte (« Le château des Brouillards », précisément) trempe-t-il dans une atmosphère de rêve... Un conte et une chronique, il est cela, en effet, ce roman, ou si l'on préfère, une légende narrée par un journaliste admirablement informé. Cordial, aussi. M. Dorgelès le confirme dans cet ouvrage que l'on peut raprocher de celui qui a fait sa réputation : il n'est point amer, il n'est point âpre. Qu'on songe à ce que serait devenue sous la plume d'un pessimiste l'histoire des misérables dont la chaste fille de Montmartre est la bienfaitrice! Un rayon d'idéal, on ne sait quelle lueur d'illusion, sinon d'espérance, brille, ici, dans les ténèbres. Et l'odeur du printemps flotte à travers celles-ci. La jeunesse... Voilà le secret du charme de M. Dorgelès. Son livre où abondent les scènes alertes et les portraits truculents aura, sans doute, beaucoup de succès.

D'une inspiration qui rappelle celle de *Monseigneur voyage*, le nouveau roman de M. Gaston Chérau : **L'Enfant du pays** m'a enchanté par sa verve et son ironie sans aigreur. Comme juste, c'est au-dessous de la Loire qu'il se passe ce roman puisqu'une histoire de politique pure fait les frais de sa bonne humeur... Notaire, quelque part du côté des Cha-

rentes, Elisée Jullauforie s'est mis dans une situation désespérée. Une morale simpliste le classerait parmi les malhonnêtes gens. Mais c'est un bon vivant, voilà tout, bavard et paresseux qui ne distingue pas le mien du tien, et qui puise tout naturellement dans l'argent qu'on lui a confié, quand il en a besoin. Il ferait beau voir qu'il se privât! S'il trompe autrui, c'est qu'il commence par se monter à lui-même le coup. Il est cordial. Il plaît. Il séduit. On l'aime. Il a l'étoffe d'un député. Ses amis s'en avisent, et le plus malin d'entre eux, d'abord, qui voit que le seul moyen de se faire rembourser par lui est de l'envoyer au Palais-Bourbon. Jullauforie, « l'enfant du pays », est élu, et circonvenu par un certain Zacharie Tadjer dont la personnalité mystérieuse et formidale a peut-être son sosie dans la réalité, trafique — comme on dit — de son influence, en toute candeur d'âme. Accusé de tripotage à la tribune, il donne, du reste, dans un beau geste sa démission de député. L'affaire qu'il défendait n'en réussit que mieux, et il en sera quitte, en attendant de devenir sénateur, pour se remettre à chasser et à pêcher, voire à braconner dans les vignes de son pays. J'ai résumé le récit de M. Chérau, et je lui ai nui en le dépouillant de ses détails. Toute sa saveur, il est vrai, réside en ceux-ci. Mais il n'a rien d'un pamphlet s'il fait une satire des mœurs parlementaires. Ce ne sont pas les Jullauforie qu'il faut rendre responsables du régime, mais le régime des Jullauforie; il les fait éclore comme la moisissure les champignons. M. Chérau est un bien spirituel observateur des mœurs! Je trouve son député inénarrable, et j'aime qu'il ait donné à ce représentant aveugle de la souveraineté populaire une fille presque aussi charmante que celle du roi Lear.

C'est dans **Le linceul de pourpre** où Renan disait qu'il faut rouler les dieux morts, que M. Abel Hermant accuse ses contemporains d'avoir voulu ensevelir Eros. Vous pensez bien qu'il ne les accuse de ce forfait que pour les en moquer. Et les personnages mêmes qu'il a chargés des funérailles du fils de Vénus ne laissent pas, sinon de faire songer à une parodie dans le genre de *La belle Hélène*, du moins de relever du genre satirique. Arrière-petit-fils d'une grande dame

que sa liaison avec le painiste Niemcewicz, au siècle dernier, rendit célèbre (on évoque, malgré soi, les amours de Mme d'Agoult et de Listz et celles de George Sand et de Musset) le duc de Charost voudrait obtenir une lettre scandaleuse détenue par l'héritière de la main gauche de cette grande dame. Il part pour un château des Ardennes où Marina, l'héritière, habite; et... Je laisse au lecteur la surprise du dénouement romantique imaginé par M. Abel Hermant. Non — il me semble, ou je me trompe fort — que M. Abel Hermant y tienne beaucoup. Ce dénouement n'a pas d'autre objet, sans doute, que de donner son sens à la comédie (toute en un prologue) qu'il clôt tragiquement, et qui est celle du snobisme. M. Abel Hermant excelle à piquer les ridicules de notre époque du bout de sa plume acérée. Son Serge Vincent du Doubs, l'ami du duc de Charost, qui fait des statues en fil de laiton, semble avoir été peint d'après nature, comme la pauvre duchesse qui s'aperçoit tout bêtement qu'elle aime son mari, le jour où il la trompe « en n'y prenant pas garde », pour parler le langage du fantoche de Molière. Et quelle scène que celle qui a lieu dans la loge de l'actrice Aurélie! Quoi de plus farce, dans sa vérité, que le déjeuner chez les Charost? M. Abel Hermant, dont l'esprit n'est plus à louer, étonne par son inaltérable fidélité à lui-même.

A une époque comme la nôtre où la critique fait volontiers mérite à un écrivain de reproduire la réalité dans un roman, aussi fidèlement que dans un miroir, on admirera l'extrême simplicité dont témoigne M. Marc Bernard dans **Au Secours!** Pour moi qui demeure, au contraire, persuadé que l'imagination ne saurait être absente d'un récit, ni l'art — à commencer par celui de la composition — je n'ai pas poursuivi sans me faire violence la lecture de cette espèce de monographie qui m'avait rebuté, dès l'abord, par ce qu'elle a d'humble ou de médiocre. Il n'est question, il est vrai, dans *Au Secours*, que de l'apprentissage d'un gamin, cependant que sa mère se meurt, près de lui, épuisée par les privations. Honteux qu'on l'ait accusé de vol, pour avoir dérobé quelques gouttes d'essence, dans le bureau où il était employé, ce gamin entre dans une fabrique de chaussures et ap-

prend à y connaître l'amitié des ouvriers avec lesquels il travaille... Mais de cette donnée, M. Marc Bernard a su dégager de la cordialité et de la pitié. Les pages, en particulier, qui narrent la fin misérable « à quarante-neuf ans », de la mère du petit Paul sont d'une émotion à laquelle il est difficile de résister.

A la suite d'un pari fait en état de demi-ivresse, le prince russe parisianisé, Dimitri, s'envole en avion du Bourget vers Bucarest. Il doit aller là-bas chercher un kilo de caviar et rentrer à Paris dans les quarante-huit heures. Mais des camarades roumains l'emmènent chasser le canard sauvage sur le Delta. Et dans le voisinage de sa patrie un charme opère sur « le déraciné ». Il y cède, et franchissant la frontière de l'U. R. S. S. s'enfonce dans un inconnu redoutable, mais où il retrouvera, faut-il croire, l'essentiel de lui-même C'est **Flèche d'Orient,** le dernier récit de M. Paul Morand. Une préface, à ce qu'il paraît, à une œuvre d'étendue. Cette préface est de bon augure — ou ce lever de rideau, bien attrayant. On y retrouve, en effet, le meilleur de ce qui constitue le talent de M. Paul Morand, c'est-à-dire d'éclatantes images (la narration du voyage est alerte et la description de la pêche d'un pittoresque poétique); de l'esprit, enfin, et de saisissantes formules.

On trouvera, aussi, une illustration de la toute-puissance de l'hérédité ou de l'instinct de la race dans le roman posthume d'Emile Moselly : **La houle.** Ce roman qui n'a pas pour théâtre la terre lorraine, chère à l'auteur de *Joson Meunier,* mais la campagne boulonnaise, conte, il est vrai, l'histoire d'un enfant qui, fils de marins, cède, devenu jeune homme, à l'appel des ancêtres, en se faisant matelot, malgré sa mère. Vieux sujet, dira-t-on. Mais Moselly le rajeunit de son émotion de poète, et l'on goûtera l'harmonieuse simplicité du style de ce disciple de Flaubert et de Maupassant.

MÉMENTO. — Sans le souci, extérieur aux lettres, de la thèse sociale, le récit de M. Louis Franchon : *Ebauche montagnarde* (Editions de la Vie Alpine) auquel le prix des Alpes françaises a été décerné, serait une nouvelle énergique, sinon le grand roman d'une déracinée. M. Franchon narre avec de jolies ellipses de langue et de péripéties, et je souscris bien volontiers à sa conclu-

sion : « restez chez vous, gens des hauts ». — *Affaires d'État*, par M. Jean Gamo (Flammarion), est assez dans la manière de Voltaire, de France et... de M. Pierre Mille. Filiation bien française. M. Gamo traite logiquement les illogismes de la passion humaine. Le résultat est toujours d'un humour cocasse. Un grand savant, dans une île des Pingouins quelconque, invente de quoi nourrir les insulaires sans travail. Naturellement tous s'insurgent contre cet empêcheur de continuer en rond les vieux errements. On lui casse ses appareils. On le tue. Et tout recommence comme devant. Style clair (à l'exemple des maîtres cités plus haut) mais un peu lâché. — *Une petite fille blonde*, presque impubère, violée à mort par son oncle, un adolescent tuberculeux et érotique comme il arrive à cette sorte de malade. Cette histoire qui, en d'autres mains, aurait été sombre et violente, prend, entre celles de Mme Andrée Béarn (Editions du Tambourin) une allure bonhomme, empaysannée avec afféterie. Jusqu'à une scène assez odieuse de sodomie qui est traitée, si j'ose dire, à la rigolade. — Un bureaucrate est trompé par sa femme, qui retrouve une « amie » de sa jeunesse. Il essaie de la reprendre, mais, pris au piège des milieux voluptueux de Paris où il la rencontre, il se brûle à son tour de plaisirs sexuels, puis se tue, dégoûté de lui-même. C'est *L'homme de tous les jours*, par M. Pierre Lély-Poujol (Editions Montaigne). Et c'est écrit avec soin, non sans vigueur, mais mal équilibré.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Chambre d'Hôtel, 11 tableaux de Pierre Rocher, au Théâtre Montparnasse. — *Baisers perdus*, comédie en 3 actes, en prose, d'André Birabeau, à la Comédie-Française.

Oui, certes, nous applaudirons aussi au succès de **Chambre d'Hôtel.** D'abord parce que c'est chose charmante de voir un inconnu, et peut-être un jeune homme, s'installer dans la réputation. Ensuite parce que cet ouvrage mérite une juste considération. Il est allègre et divertissant. Plusieurs des tableaux dont la juxtaposition le compose sont d'un ton fort exact; ils garnissent la scène d'épisodes animés et fugitifs où l'esprit amusé se pose avec complaisance. Que l'on n'aille pas cependant lui faire une réputation disproportionnée à son importance. S'il nous apprend un nom, il ne nous révèle ni une esthétique, ni une

dramaturgie. S'il a des qualités, il montre aussi certains défauts. Il y a bien de la facilité dans cette succession de scènes déliées. S'il est plaisant de montrer les moments d'existence qui peuvent venir s'encadrer l'un après l'autre dans le décor anonyme d'une même chambre d'hôtel, peut-être faudrait-il exercer un choix plus rigoureux sur ce que l'on va admettre dans ce lieu commun. Tout n'est pas également saisissant, de ce que l'on nous montre. Une unité d'émotion devrait se dégager de ces images dispersées. On ne la saisit point; et l'unité de lieu ne suffit pas à coordonner ces scènes dont quelques-unes ne dépassent pas ce que l'on trouve dans les sketches qui agrémentent les revues de music-hall.

Nous mettrons au premier rang de l'interprétation Mmes Pérez et Raymone, la première qui fait preuve d'une exubérance comique des plus réjouissantes, la seconde qui trace une de ces figures de niaise où elle sait mettre tant d'intelligence et même d'esprit.

§

Je notais le mois dernier que la Comédie-Française n'a plus d'auteurs. L'espèce d'écrivains qui alimentait en œuvres nouvelles cette scène illustre est disparue. Oh! momentanément, bien sûr. Elle reparaîtra un jour qui n'est pas loin peut-être, et n'est perdue dans le temps où nous sommes que comme un fleuve, ou du moins une rivière, qui effectue un parcours souterrain. Ce n'est point la faute du courant littéraire qui demeure abondant et vivace, c'est la faute du lit. La Comédie-Française n'en offre pas un, à l'heure présente, où il lui plaise de venir se répandre; sa pente l'entraîne donc ailleurs et quand, par l'effet de ces travaux que les ingénieurs exécutent si habilement, on arrive à dériver vers le premier théâtre du monde une œuvre nouvelle, il est rare qu'elle soit heureuse ou fertilisante. Ce que nous avons actuellement de bons écrivains ne lui réservent pas leurs chefs-d'œuvre et les écrivains du second ordre demeurent chez elle cruellement de second ordre.

Trêve de métaphores, elles assomment tout le monde et celui-là même qui croit s'amuser à les conduire — car il

n'est jamais sûr de les bien conduire. Disons donc tout carrément que personne ne se préoccupe plus d'écrire pour la Comédie-Française. Les auteurs de qualité réservent leurs ouvrages à ce que l'on nomme le cartel des quatre. Les auteurs à gros rendement, Pagnol, Bourdet, Bernstein, Guitry, etc..., écrivent pour leur propre théâtre ou pour l'entreprise qui leur assure le contrat le plus rémunérateur. Il reste donc fort peu de choses pour elle, si l'on ne veut pas dire rien.

C'est regrettable. Depuis que je retourne au théâtre, j'ai déjà assisté à un certain nombre de ses représentations. Il faut reconnaître que c'est en vérité un admirable instrument mais dont on ne sait pas tirer parti. La troupe est étendue, abondante en sujets remarquables, et c'est une troupe enfin, c'est-à-dire un ensemble de comédiens habitués à jouer les uns avec les autres et suffisamment nombreux pour que l'on puisse toujours trouver parmi eux quelqu'un qui réponde exactement aux besoins d'une interprétation, quelle qu'elle soit. C'est par eux que tout auteur devrait être assuré d'être le mieux servi et devrait par conséquent désirer l'être. Il n'en est cependant rien. A quoi cela tient-il? Pourquoi va-t-on ailleurs? Pourquoi ne désire-t-on pas voir ce que l'on compose s'insérer dans un répertoire qui est véritablement le trésor de la littérature dramatique française?

C'est qu'il manque à cet établissement quelque chose d'essentiel. Un certain esprit de vie, une animation, un amour de l'art qu'il ne faut pas désespérer de lui voir revenir, mais qui dans l'heure présente lui manque cruellement. Une certaine absence de jugement s'y remarque ou peut-être simplement souffre-t-elle de l'absence d'un homme qui indiquerait aux comédiens quels rôles ils doivent choisir, quels costumes ils doivent mettre, quelle pièce ils doivent accepter, et qui leur fasse comprendre qu'ils doivent refuser celles qui ressemblent à **Baisers Perdus** de M. Birabeau.

Je connais peu de choses qui soient d'un art plus bas et je me demande même si le mot *art* convient en la circonstance. Tout est commun en cette comédie, l'idée, les moyens de la mettre en œuvre, le style qui la traduit; et ce que l'on y voit de plus déplaisant, c'est assurément le désir de plaire

qui s'y étale et qui se manifeste par une sorte de sel dont la vulgarité rebute les auditeurs les mieux disposés. L'auteur se croit de l'esprit ou croit en prêter à ses personnages, tantôt quand il prépare industrieusement une réplique, en en disposant à l'avance une autre qui la fait surgir au moment précis; tantôt quand il écrit un mot d'une entière banalité, comptant sur le talent d'un interprète pour lui conférer une sonorité drolatique. Si jamais nous n'avons rien de mieux à faire, nous démontrerons tout cela, texte en mains.

Le protagoniste de *Baisers perdus* est un Cocu imaginaire, que l'on n'a pas su ni voulu voir sous l'angle comique. On peut écrire ce mot lorsque l'on est chez Molière.

M. Wolff, l'autre jour, m'a fait relire *Jacques le Fataliste*. M. Birabeau m'a fait aujourd'hui relire *Sganarelle*. Les mauvais auteurs ont quelquefois du bon, et l'on ne devrait pas toujours se plaindre d'eux.

Il y avait bien longtemps que je n'avais relu *Sganarelle*. J'aime beaucoup cette partie de l'œuvre moliéresque qui est antérieure aux grands chefs-d'œuvre et qui, tout en les annonçant par maint endroit, se trouve encore si étroitement liée à la farce. Je ne me souvenais pas qu'il y eût dans *Sganarelle* tant de vers mémorables :

> Plus que l'on ne le croit, ce nom d'époux engage,
> Et l'amour est souvent un fruit du mariage.

Je ne savais plus qu'on y trouvât cet admirable petit morceau qui contient bien plus de substance que toute *Lady Chatterley*, quand une dame veuve y tient ces propos pleins de suc :

> Le bon Dieu fasse paix à mon pauvre Martin!
> Mais j'avais lui vivant le teint d'un chérubin,
> L'embonpoint merveilleux, l'œil gai, l'âme contente,
> Et je suis maintenant ma commère dolente.
> Pendant cet heureux temps, passé comme un éclair,
> Je me couchais sans feu dans le fort de l'hiver.
> Sécher même les draps me semblait ridicule,
> Et je tremble à présent dedans la canicule.
> Enfin il n'est rien tel, Madame, croyez-moi,
> Que d'avoir un mari la nuit auprès de soi,

Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous salue
D'un « Dieu vous soit en aide! » alors qu'on éternue.

Je m'amusais, en relisant ces scènes plaisantes, à les ima-giner sur mon théâtre intérieur jouées par les Comédien mêmes qui avaient joué *Baisers Perdus*. Quel plaisir de leu décerner les louanges qu'ils méritent si bien. M. Bernard es un Sganarelle ahurissant. On ne peut prononcer avec un plu heureux mélange de confusion, de regret, de dépit et d gourmandise le fameux vers burlesque :

Oui, son mari, vous dis-je, et mari très marri.

Mlle Madeleine Renaud joue Célie avec un style qui n'ex-clut point la grâce. C'est le grand art classique. Mme d Chauveron, dans la femme de Sganarelle, montre de la ver-deur et de l'intelligence; M. Monteaux est un Gorgibus for décent, etc..., etc...

Et voilà qui peint bien la Comédie-Française d'aujourd'hu que de tels artistes jouent *Baisers Perdus* et ne paraissen jamais dans *Sganarelle*.

PIERRE LIÈVRE.

PHILOSOPHIE

PSYCHOLOGIE. — Charles Baudouin : *Mobilisation de l'Energie*. Paris Institut Pelman, 1931 (35, rue Boissy-l'Anglas).

Avec **Mobilisation de l'Energie,** voici le second volume d la collection « Psychologie et culture générale », lancée sou les auspices de la Revue *La Psychologie et la Vie* par l'Institu Pelman de Paris. Le premier était *La Culture au cours de l vie*, par M. Désiré Roustan, dont nous avons parlé ici mêm en 1930, et qui eut un très grand succès.

On connaît de M. Baudouin ses travaux sur la *suggestion* e sa *Psychanalyse de l'Art*, parue en 1929. Le rappel de ce deux repères marque les phrases décisives de l'évolution d psychologue qui, originaire de l'école de Nancy, s'est initié à la psychanalyse au point de devenir, en toute liberté d'ail-leurs, l'un de ses promoteurs. Concilier Coué avec Freud, l bon sens étroit du premier avec la génialité romantique d second, telle est l'œuvre qu'il poursuit dans ce qu'il appell la *psychagogie*.

Il entend par là une science des méthodes d'action, c'est-à-dire des procédés tendant à la mobilisation et à la récupération des forces; et ceci nous introduit directement dans l'idée centrale de l'ouvrage qu'il nous appartient de recenser. L'immense masse de notre bagage psychique étant subconsciente, nous échappe par là même. Nous sommes mus par les résidus de nos actes antérieurs — ce que l'Inde nomme karman — bien plutôt que nous ne les mouvons. Misères, déformations, impuissance risquent de constituer la trame de notre existence. Ce pessimisme quasi bouddhique s'aggrave de la conviction, très moderne, que la vie sociale refoule en nous-mêmes nos instincts, créant des mutilations qui apparaissent au psychiatre comme des névroses. Le salut consisterait à ressaisir nos ressources vitales, à en récupérer la direction en les réintégrant à la conscience. Identité de problème, identité de solution : Ch. Baudouin va retrouver par sa propre ingéniosité maint artifice des psychagogies orientales.

En vain chercherait-on au terme sanscrit samskâra une plus juste traduction que « complexe », au sens que lui donnent les psychanalystes. Ces « nœuds d'énergie » accumulent, mais en la coinçant et la bloquant, notre vitalité. Il faut une tâche héroïque — considérée du moins sous cet aspect par mainte mythologie — pour libérer ces forces dont nous sommes cruellement spoliés. Il s'agit donc de se connaître ou de se reconnaître, pour se reprendre et s'affranchir.

Qu'est-ce à dire, sinon que nous nous faisons illusion, quand nous croyons disposer — en ce que nous appelons notre volonté — de l'énergie nécessaire et suffisante. Cette prétendue force disponible n'est que puissance « nue », tant qu'elle ne suscite point et n'appelle pas à soi les ressources réelles, mais disséminées et immobilisées. Au lieu de recourir à la volonté comme à un « deus ex machina », nous devrions apprendre à vouloir. On reconnaîtra l'influence psychanalytique dans cette formule : « c'est prendre à l'égard de soi-même l'attitude du père à l'égard de l'enfant ». Elle n'est pourtant qu'une reprise de l'idée, que l'homme de volonté est le père, plus que le fils, de ses actes.

Il s'ensuit également que la plupart des névroses résultent de maladies de la volonté. La psychagogie salvatrice sera le

guide des normaux plus encore que le traitement des malades. On revient encore ici, non seulement à Coué ou à Paul-Emile Lévy, mais à la sagesse bouddhique, aux yeux de laquelle celui qui se laisse vivre sans méthode ni discipline n'est guère moins misérable que le malade. Il l'est même plus, car il s'ignore davantage, faute d'être déniaisé par la souffrance. Alors que le freudisme authentique fait confiance à la vie spontanée, pourvu qu'elle s'équilibre dans la santé, sans refoulements mutilateurs, Ch. Baudouin confine à cette persuasion, que la spontanéité de l'instinct nous trahit et nous déçoit, puis nous accable, si nous ne la réglons pas sans cesse par une attention vigilante à nous-mêmes.

On comprend qu'une telle prédication rentre dans les cadres de la rééducation pelmaniste des adultes. N'omettons pas de dire que le livre de Baudouin n'est tout entier ni dans le plan de la psychologie théorique, ni dans celui de la morale. Il repose sur l'analyse d'un cas, et il vise sans cesse à aider les éducateurs. Clinique et pédagogie, voilà ses attitudes successives, ou pour mieux dire ses inspirations permanentes. Renvoyons dos à dos ceux qui n'achètent le livre que pour se régaler de polissonneries freudiennes et ceux qui veulent y trouver un perpétuel « sursum corda! » L'ouvrage enseigne aux parents à ne pas déformer le cœur, l'âme de leurs enfants; il apprend à chacun l'art difficile de vouloir. C'est assez proclamer son mérite.

P. MASSON-OURSEL.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

P.-A.-M. Dirac : *Les principes de la mécanique quantique*, Les Presses Universitaires. — Léon Brillouin : *L'atome de Bohr*, Les Presses Universitaires. — Werner Heisenberg : *Les principes physiques de la théorie des quanta*, Gauthier-Villars. — Marcel Boll : *L'idée générale de la mécanique ondulatoire et de ses premières applications*, Hermann. — Mémento.

Les livres que nous allons passer en revue dans cette chronique (1), traitent de la nouvelle mécanique atomique, née sous deux formes d'ailleurs équivalentes grâce à Louis de Broglie et Erwin Schrœdinger (mécanique ondulatoire), et à Max Born et Werner Heisenberg (mécanique quantique).

(1) Et que nous classons par ordre de difficulté décroissante.

De même que la mécanique de la relativité prolongeait la mécanique classique dans le domaine des énormes vitesses, de même la nouvelle mécanique atomique se substitue à l'ancienne, dès qu'il s'agit des phénomènes qui portent sur les éléments ultimes de la matière (processus individuels). Théorie de la relativité et mécanique atomique sont d'ailleurs parfaitement compatibles : elles ont été l'objet d'une synthèse plus générale encore, qui est l'œuvre de P. A. M. Dirac (de Cambridge). Ce physicien vient précisément de développer ses conceptions, en partant de leurs fondements mêmes, dans un ouvrage très mathématique de 300 pages : **Les principes de la mécanique quantique** (2).

La physique moderne fait appel à toutes les ressources de l'analyse mathématique (algèbre symbolique, théorie des transformations, théorie des perturbations, statistiques,...). D'accord avec l'unanimité des physiciens actuels, l'auteur souscrit à la stérilité du *sens commun*, tel qu'il s'est élaboré au cours d'un long commerce avec les objets usuels (p. VI) :

Lorsqu'on fait abstraction de l'échafaudage mathématique, on constate que les nouvelles théories sont construites en partant de concepts qui ne peuvent pas être décrits au moyen des notions qui nous sont familières, et dont on ne peut même pas définir le contenu au moyen des mots connus. On ne pourra vraiment comprendre la signification des concepts récemment introduits en physique qu'après s'être longtemps familiarisé avec leurs propriétés et leur emploi, tout comme s'il s'agissait de notions premières, par exemple celle d'identité ou de proximité, dont nous commençons par apprendre le sens à notre arrivée dans le monde.

§

En rédigeant le gros ouvrage (360 pages) qu'il intitule à dessein **L'atome de Bohr**, Léon Brillouin, professeur à la Sorbonne, cherche à fixer « l'aspect ancien de la théorie des quanta, aspect qui semble peut-être un peu démonétisé aujourd'hui, mais qui avait cours il y a peu d'années en-

(2) Très bonne traduction d'Alexandre Proca et Jean Ullmo. Le premier d'entre eux a rédigé quelques éclaircissements en appendice. Signalons toutefois un lapsus (p. 7), qui fait sourire : « Comme les atomes (*sic*), les photons sont des particules dont on ne peut pas pousser plus loin la division. »

core »[a]. Il se place donc au point de vue de l'ancienne théorie des quanta vis-à-vis de la nouvelle, un peu comme nous nous appliquions, Charles Salomon et moi, il y a quatre ans, à nous placer au point de vue de la mécanique classique en face des conceptions nouvelles (3). Rien n'est plus propre que de tels efforts à montrer que les « révolutions » scientifiques n'ont pas la signification qu'on leur attribue trop souvent dans le monde des profanes, mais que les progrès s'établissent par approximations successives ou, pour mieux dire, par alluvions. L. Brillouin définit, en ces termes, le plan de son exposé (p. 1) :

J'ai repris les généralités de mécanique analytique, nécessaires à la compréhension des théories quantiques, et j'y ai joint un résumé des formules générales d'électromagnétisme et de mécanique relativiste; cette présentation est indispensable, car les théorèmes généraux de mécanique classique servent de base à la théorie ancienne (objet de ce livre), et ces mêmes théorèmes se retrouvent, sous une forme presque identique, dans la nouvelle mécanique. Passant ensuite aux applications de la théorie, je rappelle les résultats maintenant classiques sur la structure des atomes et l'origine des spectres, et je présente sous une forme détaillée le problème des spectres de multiplets. — Cet ensemble de résultats, mi-théoriques et mi-empiriques, se classe d'une manière très satisfaisante, grâce à l'hypothèse de l'électron tournant, et au principe d'exclusion de Pauli. Ces conceptions fournissent, à défaut d'une théorie rigoureuse, une image très maniable et fort suggestive. — La mécanique nouvelle intervient et apporte aux formules anciennes une légère modification, reconnue nécessaire depuis longtemps par voie empirique; il faut d'ailleurs avouer que, sur ce point, la mécanique nouvelle est encore imparfaite et comporte une certaine part d'arbitraire dans l'utilisation des modèles atomiques.

§

A l'âge de vingt-quatre ans, en 1925, le savant allemand Werner Heisenberg (aujourd'hui à Leipzig) énonça ses fameuses « relations d'incertitude », qui ébranlent les assises mêmes de la connaissance humaine, en nous obligeant à

(3) *Introduction à la théorie des quanta* (Collection Langevin, Perrin, Urbain; Doin, éditeur). Cf. *Mercure de France*, 15 juillet 1928, pp. 391-392).

reviser les notions — décidément trop anthropomorphiques — de *causalité* et de *chose*. L'ouvrage qui vient de paraître est le premier exposé du génial physicien qui soit traduit en français (4) : **Les principes physiques de la théorie des quanta** sont la rédaction de conférences faites à Chicago au printemps 1929. Le texte se borne, dans la mesure du possible, aux formules et aux calculs les plus élémentaires; signalons que les huit premières pages posent admirablement la question et sont facilement accessibles.

Dans le cours de l'exposé, j'ai tenu particulièrement à mettre sur le même pied la représentation corpusculaire et la représentation ondulatoire. Cette symétrie du livre montre qu'on ne gagne rien à discuter des problèmes fondamentaux, tels que la causalité (5), à l'aide d'une représentation plutôt que d'une autre. En outre ,j'ai tenté de rendre aussi claire que possible la distinction entre les ondes dans l'espace-temps et les ondes de Schrœdinger dans l'espace de configuration (pp. IX-X).

« L'appareil mathématique de la théorie des quanta » est renvoyé en appendice (pp. 84-121); l'exposé de Heisenberg, en dehors des passages d'intérêt général, s'adresse surtout aux physiciens, chez lesquels on trouve, dit-il (p. IX), « plutôt qu'une claire intelligence des nouveaux principes, une sorte de foi dans leur vérité ».

§

Le petit livre que nous venons nous-mêmes de publier, **L'idée générale de la mécanique ondulatoire et de ses premières applications,** s'adresse à un public plus étendu, mais ce serait un leurre que d'en conseiller la lecture à des esprits dépourvus de toute culture mathématique. Pour fixer les idées, sa compréhension exige la connaissance préalable

(4) Comme d'habitude, nous sommes les derniers servis... La traduction anglaise date de juillet 1930 (*The university of Chicago press*); elle est d'ailleurs beaucoup plus complète que la nôtre. Il est vraisemblable que les traducteurs (Bernard Champion et Etienne Hochard, agrégés-préparateurs à l'Ecole Normale Supérieure) ignoraient l'existence de l'ouvrage américain, ce qui est vraiment regrettable pour le public français...

(5) Le problème de la causalité est posé dans ses grandes lignes aux pages 51-53.

d'un exposé du genre de celui d'Emile Borel, *Principes d'algèbre et d'analyse* (Albin Michel), paru dans la « Bibliothèque d'éducation par la science » (6). Il importe, en effet, de ne pas ruser avec les théories contemporaines : si l'on veut s'en faire une idée approximative, donc incomplète, on peut se référer, par exemple, au *Recueil d'exposés sur les ondes et corpuscules* de Louis de Broglie (7) ou, plus simplement encore, aux vingt dernières pages d'un de nos récents opuscules (8).

Certes, un lecteur non mathématicien pourrait comprendre le chapitre II sur « les relations d'incertitude » et surtout le chapitre IV sur « la valence et l'affinité chimiques » ; mais il ne saurait en être de même pour le dernier chapitre (pp. 59-71), qui donne un résumé aussi succinct que possible de « la conduction électrique des métaux ». Enfin les deux parties les plus théoriques : « La liaison entre l'optique et la mécanique » et « Les niveaux d'énergie dans l'atome », sont purement *formelles*, purement mathématiques, puisque l'irreprésentabilité des processus atomiques ne fait plus aucun doute pour personne : tout au plus peut-on affirmer que les atomes présentent quelques analogies formelles avec la vibration d'une corde de piano, car l'équation fondamentale de Schrœdinger appartient à la même famille que « l'équation des cordes vibrantes ».

Les ouvrages que nous venons de signaler donnent l'idée d'un gigantesque mouvement international, d'une collaboration déjà féconde et pleine de promesses pour l'avenir. Tous les esprits philosophiques qui ont réfléchi sur l'évolution des théories actuelles en ont conclu que nous vivons « un grand âge scientifique » et que notre époque représente « une période unique dans l'histoire de l'humanité ». Souhaitons que ces conquêtes intellectuelles puissent nous préserver de l'offensive d'une *barbarie*, que l'on dit scientifique, mais qui n'a, en fait, aucun rapport avec la science.

(6) Cf. *Mercure de France*, 15 avril 1925, pp. 476-477.

(7) Edité chez Hermann. *Ibid.*, 15 juin 1930, p. 685.

(8) *Matière, électricité, radiations* (120 p., 40 fig., 3e édition, 8 fr., Delagrave). *Ibid.*, 15 avril 1929, p. 429-431.

Mémento. — L'article d'un éminent physicien, que nous avons reproduit (*Mercure de France*, 15 mars 1932, p. 684), a mis un frein aux panégyriques fictifs, dont le « docteur » Gustave Le Bon fut l'objet. Voici ce qu'écrit, à ce propos, le *Journal des praticiens* (2 avril 1932) : « Dans notre article sur Gustave Le Bon, nous montrions que son originalité était fort douteuse. Empruntant les arguments et les preuves à William James et à Théodule Ribot, il se gardait de citer ses sources et parlait des croyances, comme si ce chapitre de psychologie affective n'eût jamais été abordé avant lui... La valeur de son œuvre nous avait paru fortement soufflée dans le domaine psychologique et social. Elle est nulle, dans l'ordre scientifique, nous affirme M. Marcel Boll. Ainsi, il arrive souvent que les hommes qui, au cours de leur vie, ont joui de la réputation la plus haute, s'évanouissent dans l'estime des hommes. Ils ne laissent après eux que le souvenir d'une grande curiosité d'esprit, unie à une habileté très entraînée et à un véritable don de s'approprier les découvertes antérieures, qui, énoncées dans les milieux fermés, n'avaient pas touché les fibres du grand public. »

On ne saurait mieux dire.

Je désire mentionner ici une intéressante brochure d'André Alferov : *La culture intellectuelle par soi-même* (Larousse), qui dénote un excellent état d'esprit (9). Tout le début abonde en directives fort utiles à tout esprit cherchant à connaître l'état actuel des connaissances humaines : « L'objet de la science, c'est tout l'univers, l'homme lui-même, tous les phénomènes tant spirituels que matériels (p. 19). Les questions précédemment traitées par la philosophie deviennent des questions scientifiques, et, pour la part de la philosophie, il ne reste rien (p. 27). La grande extension de l'industrie résulte de l'application des mathématiques (p. 27). La science s'oppose à tout mysticisme, à toute métaphysique, car elle est le besoin de clarté, la répugnance à croire ce qu'on ne peut comprendre, démontrer, ni vérifier (p. 15) ». Néanmoins, « aucun maître ne saurait infuser la science, si le disciple n'a pas lui-même le désir d'apprendre (p. 37) ».

MARCEL BOLL.

(9) L'opuscule se termine par quarante pages d'une bibliographie, qui contient *indistinctement* tous les ouvrages français de science parus en ces dernières années.

SCIENCES MÉDICALES

C. G. Jung : *Métamorphoses et symboles de la Libido*, traduit de l'allemand par L. de Vos. — Introduction de Yves Le Lay, 30 fr., éditions Montaigne. — Marc Rubinstein : *Traité pratique de Sérologie et de Sérodiagnostic*, Maloine, éd. — Charles Rey : *Comptez 444... ou la Médecine vraisemblable*, 12 fr., Les Œuvres représentatives, 41, rue de Vaugirard. — Docteur Maurice Igert : *Le problème des guérisseurs*, 15 fr., Vigot frères, éd. — Docteurs Pierre Bouloumie et Maurice Boigey : *Le Livre des Plus de Soixante ans*, 15 fr., Albin Michel, éditeur.

J'ai mis un mois à lire les **Métamorphoses et Symboles de la Libido**, du professeur C. G. Jung, grand maître avec Freud de la psychanalyse, ou plutôt de la psychologie analytique. L'expression « psychologie analytique », nous dit M. Le Lay, a été choisie par Jung pour désigner la phase particulière du mouvement psychanalytique dont il est le promoteur, Freud ayant refusé à tous ceux qui ne restaient pas fidèles à l'orthodoxie freudienne le droit de s'appeler psychanalystes. La psychologie analytique se distingue du freudisme par sa conception particulière de la libido qu'elle « désexualise » et par sa méthode constructive. J'avoue très humblement que je n'ai pas la cervelle psychanalytique. J'ai déjà dit ici, à l'occasion de nombreux volumes sur ce domaine, ce que j'en pensais. Plus j'en lis — et j'en lis, car c'est parce que je n'ai pas de conviction que j'essaie d'en acquérir — plus je demeure sur mes positions. L'importance de la sexualité, nul ne la met en doute; ses dérivations et ses symbolismes également; les complexes infantiles et l'importance des actes automatiques, nous ne les discutons plus, mais quelque agacement me prend toujours devant l'inondation des développements démonstratifs. Et c'est le cas ici. Comment dire? Les « religieux » de la psychanalyse ont vite fait de vous traiter de Béotiens. Si je le suis, me voici trop vieux pour changer de patrie intellectuelle. Le professeur Jung est un grand savant et un formidable érudit. Parti des rêves et des « fantaisies » d'une certaine Miss Muller, persuadé que l'inconscient de cette demoiselle est « la condensation de la moyenne commune de l'histoire », il recherche et compare les productions psychiques analogues de malades, de gens sains, de mythes, de légendes de toutes sortes, et leur trouve une *ressemblance intime, psycholo-*

gique. Sa documentation est formidable. Il ramasse d'ailleurs tout. Après avoir coupé les troncs, il ébûchette avec persévérance. Il s'agit de retrouver dans le subconscient de Miss Muller — par conséquent dans le nôtre — les traces de la plus lointaine humanité. Nul doute qu'on y parvienne. Avec quelque culture et le sens des analogies! Lorsque l'auteur de l'excellente introduction écrit : « Après avoir acquis une certaine connaissance de l'individu actuel, et de ce qui se passe en lui, on a cherché tout naturellement si les résultats obtenus ne pouvaient aider à faire comprendre la psychologie des peuples anciens, si la pensée humaine, les mœurs auxquelles nous nous soumettons, les religions qui courbent nos fronts, les idées métaphysiques et autres opinions qui nous tiennent au cœur, n'étaient pas explicables par le passé, s'il ne fallait pas rechercher en ce dernier les déterminantes du présent », je réponds : « Eh parbleu! Monsieur, la chose me paraît claire ». M. Le Lay ajoute : « A partir du jour où le problème fut ainsi posé, le point de vue descriptif était dépassé : la science explicative prenait sa place. Les *Métamorphoses et symboles de la libido* sont un essai d'explication de ce genre. »

Certes, mais quelle cuisine! un macaroni supérieur que je roulais en vain autour de ma fourchette, et qui filait, filait... Trop de fromage... Ne voyez aucune irrévérence. Impressionné, je le fus. Emmigrainé aussi. Pour M. Jung, l'inconscient est fissile. Il y a d'abord un inconscient superficiel, *inconscient personnel,* formé de tout ce qui fut l'individu refoulé et dans lequel on peut retrouver des traces de la moindre impression, puisque rien de notre psychisme ne se perd. Il y a ensuite, plus profondément, l'*inconscient archaïque,* propriété de l'espèce et non de l'individu, à peu près identique chez tous les hommes, et que les « fantaisies » de Miss Muller ont permis à Jung de pénétrer... de pénétrer et de doter de la plus belle, mais aussi de la plus disparate garde-robe d'analogies.

§

Les processus morbides peuvent être révélés par l'examen des sérums sanguins. Cet examen, ou « sérologie », est de-

venu une science qui a groupé autour d'elle des spécialistes. Des cours de sérologie ont été institués, en 1928, à la Faculté. Le docteur Marc Rubinstein, qui fut chargé par le Ministère des Affaires étrangères de conférences faites au dispensaire antisyphilitique de Casablanca, aux médecins des laboratoires de syphilis du Maroc, et plus tard, d'un cours de sérologie dans le laboratoire du professeur Bezançon, publie un excellent **Traité pratique de sérologie et de séro-diagnostic.** La partie théorique et la technique sont également soignées : syphilis, tuberculose, cancer, paludisme, gonococcie, et autres affections, voient leur diagnostic bénéficier de réactions de valeur inégale. J'en retiens pour mes lecteurs qu'un Wassermann mal interprété aurait inquiétés, les indications suivantes : l'auteur, à propos de la triple réaction Wassermann + Jacobsthal + Hecht, écrit « Prise isolément, aucune de ces trois méthodes ne jouit d'une autonomie suffisante. Les statistiques concernant la valeur d'une seule méthode colorimétrique font souvent état de réactions faibles, voire même « presque positives ou négatives » qui sont dénuées de sens... Les réactions de floculation directe laissent souvent place à un trop grand nombre de réactions douteuses La pratique a montré que le séro-diagnostic de la syphilis doit être basé sur l'examen du sérum par plusieurs procédés, et non par une seule et unique méthode. »

Ne vous laissez donc injecter des toxiques dans les veines qu'après vous être bien assurés de la certitude sérologique et méfiez-vous de certaines officines de pissotières et de quatrième page des journaux, où, vraiment, la proportion des « positifs » est curieusement prédominante.

§

Très amusant livre que ce **Comptez 444... ou la Médecine vraisemblable,** de Charles Rey. L'auteur blague son métier et ses confrères avec un humour qui nous fait sourire. On sait que Knock, né d'un cerveau de médecin, amusa également praticiens et professeurs. Tableaux légers et spirituels, parmi lesquels j'aime le plus « la consultation », où la caricature du professeur R..., de Lyon, est très réussie.

§

J'ai rendu compte de l'étude pittoresque des guérisseurs que publia Marcel Réja sous le titre *Au Pays des Miracles.* **Le problème des guérisseurs,** du docteur Maurice Igert, est une heureuse contribution à cette bibliographie particulière. Il s'agit ici uniquement des « guérisseurs mystiques », généralement sincères et les mieux aimés du public. La loi les atteint difficilement, car ils n'ordonnent — sauf exception — aucun produit toxique, ni même aucun médicament. Ils appliquent des moyens curatifs qui n'ont rien de commun avec la médecine, mais qui sont utilisés depuis l'enfance de l'humanité : impositions des mains, insufflations, regards émettant un fluide magnétique, prières, invocations. Ils portent en eux la conviction de leur pouvoir singulier. S'ils en doutaient au début de leurs manigances, la croyance et les remerciements de leurs malades ont vite dissipé ce scrupule. D'ailleurs, M. Igert nous montre qu'ils présentent souvent des troubles mentaux, « qui justifient un recours des Syndicats Médicaux ou du Parquet à leur égard ». Il ne peut que noter que les poursuites aboutissent rarement à une condamnation, ces charlatans jouissant d'une grande popularité et échappant au délit d'exercice illégal de la médecine. La répression — rare et forcément faible — devient le plus souvent une nouvelle cause de prestige.

Après un chapitre sur la signification sociale des guérisseurs, fonction de la persistance de la tendance mystique des hommes, nous voyons défiler quelques types de débiles et d'aliénés. Et, toute voisine d'eux, Germaine de Rouen, que notre ami Philippe Kah défendit brillamment par la parole et par le livre.

L'histoire de Germaine de Rouen est un exemple typique de l'aveuglement populaire. Elle put imaginer des faits incroyables, risquer des démarcations ridicules de certaines idées scientifiques, étaler une vanité faite à l'image de son physique imposant, elle ne parvint pas à lasser la foule avide de faux mystère et de fables extravagantes. Ces raisons et aussi sa réputation, qui fut immense, sont les seuls motifs qui nous font séparer son étude de celle des guérisseurs précédents (les débiles et les aliénés), au groupe

desquels elle appartient, tant par la qualité de son intelligence que par ses anomalies mentales.

Parmi les « guérisseurs intelligens », Igert trace un long portrait psychologique du fameux Béziat, d'Avignonet. Autodidacte primaire, d'esprit imaginatif, « il possède une intelligence de poète et d'orateur, mais n'a pas de jugement ». Il a la réputation d'un exalté et d'un sensible.

Il suffit de savoir s'adresser à son imagination pour devenir son maître et le voir adhérer avec enthousiasme aux projets les moins sages.

Il est certes orgueilleux, mais sans ostentation. Au fond, il a trop conscience de la vanité démesurée de son pouvoir surnaturel pour ne pas affecter une humilité apparente. Ce désir de rectification révèle son souci de rester en harmonie avec le milieu social. Souci assez méritoire, si l'on songe à la grandeur et à la puissance de son prestige. Il est assez intelligent pour placer au-dessus de l'adoration populaire les marques d'intérêt que lui a souvent témoignées l'élite. Son attitude vis-à-vis des médecins n'est pas sans respect, ni sans une secrète envie. Il a cette admiration aveugle du diplôme, qui est si vivace chez le primaire. Dans ses rapports sociaux, il est autoritaire et un peu méprisant devant l'ignorant, cauteleux, soumis envers ceux qui le dominent par leur valeur ou leur situation sociale. Ses sentiments de pitié, comme sa franchise, sont superficiels et ne l'ont jamais poussé jusqu'au sacrifice.

Il se laissa envahir par un esprit commercial de plus en plus âpre et se prêta à des combinaisons pharmaceutiques sans vergogne. Son « vitalogène », le « dépuratif », le « régulogène », le « laxatif », l' « ulcéricure », l' « antigastralgique », le « sédatif », prouvent l'ampleur de son audacieux commerce.

Il mourut de lympho-granulomatose. Rapidement abattu et démoralisé, il suivit docilement les prescriptions des médecins. Il ne parlait plus, nous dit Igert, de son pouvoir surnaturel, et exprimait une crainte très vive de la mort. Quand il comprit qu'il était condamné, il accepta des séances de sorcellerie pure. Il mourut après de longs mois de cachexie.

§

Le livre des plus de soixante ans, des docteurs Pierre Bouloumié et Maurice Boigey, reprend agréablement une question traitée ces temps-ci. Le problème de la longévité, les amours tardives, la psychologie de la vieillesse, le rajeunissement, les maladies de la vieillesse, la mort, etc... tout cela nous rappelle des travaux récents. Les auteurs ajoutent un florilège du bien et du mal qu'on a dit des vieillards, et d'excellents conseils. Utile et sans prétention.

Dr PAUL VOIVENEL.

GÉOGRAPHIE

Jacques Weulersse : *Noirs et blancs, à travers l'Afrique nouvelle, de Dakar au Cap*, 1 vol. in-12, Paris, Armand Colin, 1931. — Henri Cavaillès : *La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes, étude de géographie humaine*, 1 vol. in-8°, Paris, Armand Colin, 1931. — Louis Papy : *Les marais salants de l'Ouest, étude de géographie humaine* (extrait de la Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest), 1 broch. in-8°, Bordeaux, 1931. — Mémento.

M. Jacques Weulersse a parcouru rapidement une bonne partie de l'Afrique, de Dakar au Cap, tantôt en chemin de fer, tantôt en bateau, tantôt en auto, et même en avion ou en tipoye (chaise à porteurs de l'Afrique équatoriale) : pittoresque mélange de moyens de transport où se traduisent les incroyables contrastes de la sauvage Afrique Noire, en partie domestiquée et utilisée par la colonisation. Sous le titre **Noirs et blancs,** M. Weulersse nous raconte ses impressions de voyage. Impressions vivantes, colorées, surtout sincères, et très contradictoires, — l'auteur le reconnaît lui-même de bonne grâce, — et ne pouvant être que contradictoires, parce qu'elles sont à la fois sincères et rapides : l'auteur n'a pu, dit-il, mettre au point et asseoir ses jugements d'une manière définitive. Je demande toutefois la permission de douter un peu. La contradiction me paraît exister dans la forme, plus que dans le fond du livre. Lorsque l'auteur se heurte à des faits ou à des spectacles qui choquent sa raison et sa sensibilité de civilisé et de jeune Français, il passe volontiers la parole à un interlocuteur désigné par une initiale; ou encore, il prend la forme interrogative. Dialogue et interrogation me font l'effet de deux précautions oratoires. En fait, M. Weu-

lersse a eu raison d'habiller de cette manière son foncier pessimisme colonial. Chez nous, dans notre beau pays de France, dans la France de la Révolution, la pensée et la parole, étouffées ou canalisées par les puissances d'argent, n'ont plus guère de liberté. Quand on émet des doutes sur l'efficacité de notre politique coloniale et sur la valeur de nos méthodes vis-à-vis des indigènes, on se fait tout de suite montrer au doigt comme mauvais Français; pour un peu, on vous jugerait digne de la caponnière de Vincennes. M. Weulersse n'a pas voulu trop choquer la majeure partie de ses lecteurs, intoxiqués par une maladroite propagande coloniale. Il a peut-être bien fait. Avec les morceaux de sucre de l'interrogation et du dialogue et avec la confiture de jolies descriptions littéraires, il fait passer plus aisément quelques bonnes vérités, dont peuvent prendre leur part tous les peuples coloniaux dont il a vu les domaines, Français, Anglais, Belges et même Portugais. Et voici la vérité fondamentale : la colonisation de l'Afrique noire se présente sous une forme soit d'assimilation, soit d'exploitation hâtives qui, telles qu'elles sont comprises aujourd'hui, ne profitent ni aux blancs qui se ruinent ou se décivilisent, ni aux indigènes que le contact avec la vie européenne fait sortir brusquement de leur civilisation autonome en ne leur donnant que les défauts, et non les qualités, de la nôtre. Cet échec, nous le devons encore plus aux inflexibles lois naturelles qu'à nos méthodes. Il y a des parties de la terre où l'homme ne pourra jamais dompter complètement les contingences hostiles, et où il ne pourra jamais vivre, prospérer et proliférer comme sous nos climats, quelle que soit la couleur de sa peau. L'Afrique intertropicale est une de ces parties-là. Partout trop d'eau, ou pas assez. Voilà l'infirmité fondamentale de ce continent; il en a d'autres, et de nombreuses.

Un de nos hommes d'Etat les plus en vue, frappé du développement numérique de la population de l'Europe et des obstacles opposés à son expansion par l'Amérique et par l'Asie, a repris dernièrement à son compte le fameux bobard lancé il y a une trentaine d'années par un coloniste imaginatif : *Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique*. L'homme d'Etat dont je parle a été trop absorbé par les questions économiques et

financières pour se documenter comme il convenait sur la géographie, science peut-être aride, mais fort utile, n'en déplaise à M. Clément Vautel. A défaut de traités de géographie indigestes, la lecture de notes comme celles de M. Jacques Weulersse, aussi agréables que sincères, pourrait contrebalancer utilement l'effet d'une propagande africaine trop souvent dithyrambique. La vérité est ailleurs. L'Afrique n'est pas une terre de colonisation, dans son ensemble, pour les peuples de race blanche. Nous l'admettons comme terre d'exploitation, pourvu que cette exploitation ne décivilise pas les blancs des cadres directeurs et ne corrompe ni ne tue les populations indigènes, sous prétexte de leur donner des besoins nouveaux. Respectons les formes et les habitudes sociales des indigènes. Tâchons de les améliorer moralement, plus que matériellement : ce sera honnête, et ce sera un avantage pour notre civilisation.

§

Les études régionales qui ont renouvelé depuis trente ans la géographie de la France viennent de s'enrichir d'un nouvel et important travail : **La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes,** par Henri Cavaillès. C'est, en somme, la géographie humaine de la partie française des Pyrénées occidentales, le Béarn montagneux et le Bigorre.

Comme beaucoup de ses émules, l'auteur ne choisit pas entre les deux méthodes qui s'offraient à lui, la méthode *analytique* et la méthode *synthétique :* la première, qui prend dans tout le pays considéré, les unes après les autres, toutes les formes de la vie humaine, de l'exploitation du sol et des relations; la seconde, qui groupe toutes ces formes par petites unités régionales; l'unité, ici, c'est la vallée transversale pyrénéenne, dont la structure paraît, avant tout, la cause déterminante de « l'exploitation du domaine pastoral, de l'organisation intérieure et des rapports des groupes distincts d'usagers, des relations et des échanges avec le dehors, des formes et des aspects de la vie de montagne ». M. Cavaillès ne choisit pas, disons-nous, entre les deux méthodes. Il les emploie toutes les deux, l'une après l'autre. Ce procédé ne va pas

sans inconvénients. Il entraîne des répétitions. Au reste, de tels livres, qui sont essentiels, qui représentent une énorme quantité de travail, et qui sont destinés à rester, ne sont pas de ceux qui se lisent d'affilée, si intéressants qu'ils soient. On les lira par parties, et on les consultera toujours.

Scientifiquement, la partie analytique du livre paraît plus riche en résultats que l'autre, car, si analytique qu'elle soit, c'est elle qui ouvre l'horizon des idées générales et des comparaisons fécondes avec d'autres régions montagneuses analogues : idées et comparaisons qui nous mènent aux lois et aux causes. A la vérité, M. Cavaillès se défend de trop songer aux comparaisons : il se méfie, en particulier, de celles qui ont été souvent faites entre les Alpes et les Pyrénées. Son scrupule d'exactitude lui fait honneur. Mais les méthodes comparatives n'en sont pas moins l'âme de telles études. Elles leur donnent leur valeur et leur intérêt. C'est avec plaisir que j'ai vu éclore sous la plume de M. Cavaillès, à propos des Pyrénées occidentales, des considérations analogues à celles que j'avais tirées de l'étude des Alpes du Dévoluy, dans la courte période de ma vie scientifique où je me suis occupé des montagnes.

Ainsi, M. Cavaillès s'élève avec raison contre le préjugé d'un déboisement montagneux des Pyrénées causé par la dépaissance du bétail, et notamment du bétail ovin. Ce sont les besoins de la marine, au temps des bateaux en bois, qui ont été le principal fléau des forêts pyrénéennes, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Aujourd'hui, malgré le bétail nombreux et prospère, malgré la transhumance qui est du reste beaucoup moins importante que dans les Alpes, la forêt pyrénéenne ne diminue pas. Elle se reconstitue plutôt. Il est vrai que, comme pour les Alpes, cette reconstitution est aidée par le recul du peuple des montagnes et par le recul des cultures. La dépopulation se fait sentir dans toutes les vallées des Pyrénées occidentales. Elle n'est pas due principalement à la dénatalité, mais surtout à l'émigration : tendance sociale profonde, en tout temps, des Basques français comme des Basques espagnols.

Il est vrai que la vie montagnarde pyrénéenne paraît, dans l'ensemble, plus pauvre et plus restreinte, moins apte au

progrès et au développement que la vie alpine. M. Cavaillès remarque avec raison qu'il en faut chercher la cause dans l'absence de stimulant d'évolution, si l'on peut dire, chez les populations voisines, ce stimulant si fort chez les montagnards alpins français qui ont des voisins actifs et industrieux. Ni les Espagnols de Navarre et d'Aragon, ni même les Français des plaines gasconnes dépeuplées ne donnent un pareil spectacle. De là une vie montagnarde pyrénéenne plus localisée, plus restreinte, plus étroite de toutes les façons.

§

C'est aussi une belle étude de géographie humaine, — plus limitée, car le sujet ne prêtait pas à de grands développements, — que celle de M. Louis Papy sur **Les marais salants de l'Ouest.**

Les marais salants, qui existent encore sur plusieurs points des côtes de l'Ouest, entre la presqu'île de Guérande et la Gironde, sont en décadence. Leur production et leurs débouchés diminuent. Surtout, le nombre des *sauniers* diminue : le métier est trop dur et trop peu lucratif. Les *marais gâts* ou marais abandonnés, vasières de joncs peuplées d'anguilles, se multiplient. En particulier autour de Brouage. Ils ajoutent la désolation du paysage à la désolation de cette ville morte, une des choses les plus émouvantes que l'on puisse voir dans nos plaines littorales de l'Ouest.

Pourtant, les conditions naturelles sont favorables : côte plate, climat ensoleillé et pas trop pluvieux. Les marais salants, créés probablement au temps de la conquête romaine, dévastés ou délaissés pendant les siècles obscurs du moyen âge, ont connu depuis une grande prospérité dont l'apogée se place aux XVIe et XVIIe siècles. Les marins du Nord venaient chercher le sel de Saintonge. Les greniers royaux du sel s'approvisionnaient entre la Loire et la Gironde.

La décadence commença au XVIIIe siècle. Elle fut due aux excès de la fiscalité royale et à la concurrence des sels d'Espagne et de Portugal, qui privèrent les sels français de leurs débouchés dans les pays du Nord. Mais c'est surtout au XIXe siècle que la décadence s'accéléra. Les prairies et les parcs à huîtres, plus lucratifs, remplacèrent les marais sa-

lants. Ceux-ci ne conservent leur ancienne prospérité que dans les îles de Ré et de Noirmoutier, et surtout dans la presqu'île de Guérande.

MÉMENTO. — H. Mémery, directeur de l'Observatoire de Talence: *Les époques de fréquence de la pluie à Bordeaux pendant 50 ans* (1880-1929). M. Mémery établit d'intéressants rapprochements qui semblent confirmer les relations entre les variations saisonnières dans nos contrées et l'activité solaire. On sait qu'il y a là un des grands points d'interrogation de la météorologie, et probablement un champ futur de recherches fécondes. — M. Pardé : *L'Ain, étude hydrologique*. C'est une étude complète du régime de cette « belle, puissante et irascible » rivière jurassienne, née d'une résurgence sur le plateau de Nozeroy. Malgré la couverture végétale ligneuse et herbacée, malgré la perméabilité des calcaires, l'Ain a de fortes crues déterminées par le régime pluvial. Une fois de plus, il est démontré que la couverture végétale ne suffit pas à régulariser une rivière.

CAMILLE VALLAUX.

HISTOIRE DES RELIGIONS

W. B. Seabrook : *L'Ile magique*, trad. de l'anglais par G. des Hons, Firmin-Didot, 8 pl. — L. Tauxier : *La Religion Bambara*, Geuthner, 8°. — E. Bendann : *Death Customs, an analytical study of Burial Rites*, Londres, Paul, Trench et Trubner, 8°. — René Brunet : *Essai sur la confrérie religieuse des Aissaoüa au Maroc*, Geuthner, 8°, 9 pl.

Je commence par la seule critique que j'aie à faire à **l'Ile Magique** de Seabrook : c'est que nul n'ait songé à joindre une carte d'Haïti; car l'auteur nous promène en des vallons et sur des monts où peu de Blancs avant lui avaient été. Le reste est admirable. Seabrook est un ethnographe spécialisé; il connaît les Arabes et l'Afrique; il savait d'avance comment observer et quoi observer, comment s'attirer la sympathie et la confiance de tous; il sut vivre avec ces Nègres et sentir comme eux.

Autre chose encore : ni dans les cérémonies du vaudou et des autres conjurations, ni dans les danses nocturnes, ni dans les mille et une pratiques dites superstitieuses qu'il décrit, il n'a introduit cet élément moral, cette morale, qui gâte tant de descriptions. Et mieux encore : c'est l'un des rares ethnographes qui aient apprécié sainement, et osé décrire en plein, l'aspect sexuel primitif brutal, et à tout

prendre normal, des mœurs haïtiennes. Il a découvert plus que tous ses prédécesseurs ensemble, plus même qu'Ortiz, dont le livre sur les sorciers de Cuba était aussi une révélation. Nouvelles sont ses notes sur la population de la Gonave, petite île à quelque distance d'Haïti, dont les mœurs étaient inconnues. Si j'ajoute que, chemin faisant, il situe son attitude, et situe aussi le problème Blancs contre Nègres avec toute l'impartialité du véritable ethnographe, je n'aurai encore que peu rendu justice à cet auteur.

L'ouvrage est divisé en trois parties : I. Les rites du vaudou; II. La sorcellerie noire; III. Tragi-comédie (partie féroce, en vérité); IV. L'île de la Gonave et l'ascension difficile du Morne-la-Selle. Assister à ces cérémonies secrètes fut d'une extrême difficulté; les Haïtiens de bonne famille en connaissent l'existence, mais n'en parlent pas, volontairement. Et les Nègres de basse classe les craignent et redoutent d'y conduire des Blancs, d'autant plus que depuis l'occupation américaine, la dichotomie ethnique s'est accentuée. Seabrook n'est pas tendre pour ses compatriotes; j'espère que maintenant (grâce à l'édition anglaise de ce livre), la situation a changé et que les Haïtiens ont pu ressentir de nouveau leur ancien sentiment d'égalité vis-à-vis des Blancs, égalité qui leur était venue de France. Seabrook explique comment, dans les conditions de peuplement et de climat, la liberté fut d'abord pour ces descendants d'esclaves comme un alcool trop fort. Il n'y met ni malice, ni méchanceté. C'est non seulement un bon livre documentaire; c'est aussi une bonne action.

J'ignore si parmi les Haïtiens il y a des descendants de Bambara; mais on comparera utilement à l'*Ile Magique* la **Religion des Bambara** de L. Tauxier, car il y a nécessairement dans toutes les cérémonies nègres des éléments communs, dus à la propension qu'ils ont tous de croire doués d'une âme non seulement les êtres mais aussi les objets. C'est ce que Tauxier met bien en lumière; il me semble pourtant qu'à côté de l'animisme existe aussi ce que Marett avait proposé de nommer animatisme, que je préfère nommer dynamisme, et qui est la croyance à une force magique en soi, non pas nécessairement représentée sous forme d'âme

(mot trop vague) ou de double (terme proposé par Tauxier).

Très intéressante est sa description de la société secrète des hommes-panthère; non moins l'est celle des loups-garous, avec des réflexions très sensées, en tout cas fondées sur des obervations minutieuses. Puis vient celle des amulettes, fétiches, etc., ou gri-gris (le mot vient du bambara *gouri*, fort, puissant). Ne pourrait-on par suite y voir un équivalent du *mana* polynésien, sans intervention d'animisme? Dans le chapitre sur les *N'tana* et les tabous, Tauxier étudie à son tour le problème du totémisme dans l'Ouest africain en partant des Bambara et comparativement. Il critique dans ce chapitre les opinions du Père Brun, de Delafosse et de l'abbé Henry, et déclare enfin que la documentation est encore insuffisante, mais penche pour l'affirmative. Très importante aussi pour la théorie générale est la discussion sur la notion de dieu chez les Bambara; il s'oppose aux raisonnement de l'abbé Henry qui croyait indigène et primitif le monothéisme moral; mais le dieu suprême bambara était l'atmosphère (non pas même le ciel) ou plus précisément la foudre, dieu nullement omniscient ni créateur, mais destructeur par excellence et dangereux méchant, sans attributs moraux. Ce dieu-atmosphère a été identifiée ensuite à Allah.

Je ne puis que signaler ici l'intérêt nouveau des chapitres sur l'organisation sacerdotale et les diverses formes du culte (familial, villageois, d'Etat), les sorciers, devins et empoisonneurs, les sociétés secrètes (*komo, nama, koré*, etc.) leurs sacrifices, masques, rites d'initiation; sur les cérémonies de la naissance; sur celles de la circoncision et de l'excision du clitoris; du mariage et des funérailles (tombe creusée avec abri latéral). Cette monographie n'apporte pas seulement de nombreux documents nouveaux, mais rectifie sur la plupart des points les publications antérieures, d'après des observations directes de contrôle poursuivies pendant plus de six mois. Tauxier est certainement l'homme actuellement le mieux au courant des mœurs et coutumes de notre A. O. F.

Les **Cérémonies funéraires** sont l'une des manifestations les plus frappantes des croyances sous-jacentes; aussi doit-on remercier miss Effie Bendann de leur avoir consacré une

monographie comparative. Les faits ont été classés sous deux grandes rubriques : 1° Les ressemblances; 2° Les différences. Dans chacune des sections l'ordre est le même : Mélanésie, Polynésie, Australie, Inde, etc., et tour à tour sont décrites les opinions sur l'origine de la mort, ses causes, la crainte des esprits, les divers modes de la sépulture, le deuil, les cérémonies de purification, etc. La documentation de l'auteur est relativement riche, mais bien inférieure à ce qu'elle aurait pu être; du moins la bibliographie sera toujours utile. Mais je doute qu'appliquée de cette manière, la méthode comparative puisse être d'un grand secours. L'auteur se rattache à l'école américaine des « complexes », fortement influencée par Freud, et dont Goldenweiser est le prophète. Dans ses conclusions l'auteur essaie de définir et de singulariser ce « complexe funéraire »; mais je ne vois pas trop ce que miss Bendam apporte de neuf à la théorie générale. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est utile pour ses références et pour le système de classement des faits.

Il est toujours agréable de voir confirmer sur la base de recherches directes une hypothèse fondée sur des documents encore fragmentaires. C'est ce qui m'arrive avec mon hypothèse de l'origine nègre de la secte et des cérémonies des **Aissaoua.** M. Brunet a réussi, non sans peines ni dangers, à les étudier à fond au Maroc, où elles ont, plus qu'en Tunisie et en Algérie, conservé leurs caractères primitifs. Chez les lettrés, il a consulté des manuscrits jusqu'ici inconnus; et surtout il a vécu avec les membres des classes inférieures de l'ordre et réussi à se faire décrire les pratiques les plus secrètes, parfois même à assister, premier de tous Européens, à des rites eux aussi encore inconnus.

Ce livre est une contribution importante, non seulement à notre connaissance du Maroc, mais aussi à la théorie générale des religions; c'est pourquoi j'en parle de préférence dans cette chronique. On peut y suivre pas à pas le mécanisme de l'intégration dans une religion solidement constituée, l'Islam, de conceptions, de systèmes sociaux et de pratiques magico-religieuses antérieurs à l'arrivée de cette religion à dogmes fixés. On y voit aussi comment le système antérieur a conservé une sorte d'autonomie et a suivi une

évolution propre, qui tend à l'éloigner de l'orthodoxie d'importation. Par analogie, on s'expliquera ainsi maints phénomènes historiques, par exemple la relation de l'orphisme et du christianisme, ou encore certaines survivances dans les Balkans d'organisations religieuses très anciennes, bien étudiées, par exemple en Roumanie par Michel Vulpesco. Le livre de René Brunet a donc sa place, d'autorité, dans la bibliothèque de quiconque s'intéresse aux religions, quelles qu'elles soient.

Les faits ont été classés comme suit : I. Le fondateur de l'ordre, M'hammed ben Aisa; biographie légendaire, qui fait l'objet de nombreux cantiques et de récits édifiants; vie de ses premiers disciples; caractère thaumaturgique du Chikh, parallèle parfait à nos légendes hagiographiques chrétiennes; II. La confrérie, son recrutement, ses hymnes, ses pratiques spirituelles (silence, oraisons, etc.), ses rites d'initiation et ses serments; ses danses spéciales (descriptions complètes) et ses processions; III. Usages particuliers à la confrérie : port d'une natte de cheveux très longue; tabou des vêtements noirs; immunisation contre le venin (preneurs de vipères); culte de certains démons et sacrifices sanglants; figurations animales, sur lesquelles on était très peu renseigné et que M. Brunet décrit le premier en détail. Neuve aussi est la description du rôle joué dans ces cérémonies par le bouffon (p. 209 et suiv.). Puis, p. 212-220, il discute la possibilité d'une explication totémique de tous ces rites. Enfin dans ses conclusions il situe l'aissaouisme dans la vie religieuse de l'Afrique du Nord et admet avec moi que, dans cette région, l'influence des religions nègres a été et est encore bien plus forte qu'on ne le croyait.

A. VAN GENNEP.

LES REVUES

Europe : Gœthe glorifié par M. Romain Rolland; hommage de M. Emmanuel Berl à Gœthe « populaire »; M. Jules Romains pense « en même temps » à Gœthe et à la Russie soviétique; témoignage d'un jeune Allemand, M. Hermann Hesse : pendant la guerre « Gœthe semblait ne plus exister », en Allemagne, « le mot gœthéen était une injure ». — *L'effort clartéiste* : un tableau des partis politiques et des tendances poétiques. — Mémento.

Nous ne pensons pas abusif de revenir à cette place sur

Gœthe, à propos du centenaire de sa mort. **Europe** (15avril) le célèbre par un numéro spécial vraiment digne de cette grande mémoire.

Un des plus beaux cris gœthéens donne à la contribution de M. Romain Rolland son titre-programme : « Meurs et deviens! » L'auteur des « Jean Christophe » a « bu » en Gœthe et dans « la Nature ». Il exprime ce qu'il leur doit à tous deux, dans son hommage au grand Allemand. C'est d'importance, car si quelqu'un représente aujourd'hui dans le monde l'intelligence et la générosité du caractère français, il a nom Romain Rolland. Il a appris du maître de Weimar le culte de la Vérité et, sur l'autel de la Très-Pure, il a sacrifié environ tout ce pourquoi la plupart des hommes s'entre-déchirent. Un texte nourri de citations, afin que l'esprit de Gœthe y flamboie en permanence, aboutit à cette péroraison magnifique :

Gœthe est l'écrivain qui n'a jamais menti. Et c'est cette intégrité presque unique de l'esprit qui communique à toute son œuvre son terrible sérieux — je dis : terrible, même dans sa grâce et sa sérénité, comme peut l'être le ciel lumineux. Une lumière égale, sans météores et sans mirages. Une poésie sans faux brillants, sans rhétorique, sans jeux de mots. Ce corps puissant, qui a de forts besoins, connaît le prix de la joie physique, et il sait rire avec de vieux amis, à table, devant une bouteille de Bourgogne — ou dans le lit d'une belle femme. Mais son esprit, dans ce qu'il crée, dans ce qu'il cherche, rarement rit. Il est toujours tendu dans son effort pour suivre et servir la vérité.

Or, la vérité est toujours en avant, dans ce qui viendra, jamais lans le mort et le dépassé. Et c'est par là que sa pensée et sa volonté sont orientées toujours vers le soleil levant. Le Gœthe de Weimar peut l'attendre sur place, en l'annonçant. Mais le Gœthe-Faust va au-devant; et il l'arrache à la nuit. C'est lui qui a dit le mot immortel de Faust, mourant :

— *« Nur der verdient sich Freiheit wie das Leben Der täglich sich erobern muss. »*

(*« Celui-là seul mérite la liberté et la vie, qui les conquiert chaque jour. »*)

Et ce mot-là est notre bannière. Il flotte par-dessus et par delà toutes les Révolutions. Car toute Révolution s'assigne un but et s'y arrête. Et Faust mourant marche encore, marchera toujours. Son étendard est celui de la Révolution permanente, qui monte à

l'assaut éternel du Destin, et par la force lui ravit, jour après jour, un lambeau de plus de la vérité.

Avancer, tomber, se relever, — agir, œuvrer, lutter, servir, — et puis après, être détruit — afin de recommencer...

« *Meurs et deviens* », — homme, peuple, monde, monade de mondes — Chrysalide!

Un discours de M. Thomas Mann montre en Gœthe le « représentant de l'âge bourgeois », tandis que M. Emmanuel Berl déclare, dans une « Introduction à Gœthe » pleine de suc, que le ministre grand-ducal fut toujours proche du peuple. Il loue Gœthe d'avoir écrit dans son « Prometheus » « le poème le plus révolté » et créé là « le personnage le plus révolutionnaire qui soit au théâtre ». Et M. Berl poursuit :

...Seul, avec Heine, parmi les grands poètes d'Occident, il est parvenu à intégrer ses poésies dans la mémoire du peuple. Le peuple, il l'a aimé, il a été aimé par lui, il l'est encore. Pas une jeune fille d'Allemagne qui ne chante :

Es war ein König in Thule...
Kennst du das Land wo die Citronen blühen...
Ich ging in walde so für mich hin...

Je me rappelle, à Fribourg en Brisgau, le dimanche, comme ils descendaient de la montagne, les chansons de Gœthe aux lèvres, et sans doute l'amour de Marguerite au cœur. Gœthe n'aime pas qu'au nom de la Révolution, du Prolétariat, on veuille toujours autre chose que le peuple duquel on se réclame, qu'on lui objecte toujours une algèbre morose, qu'on n'ait aucun souci de l'amitié qui entre lui et nous s'établit ou se rompt. Il reste peut-être le seul des grands penseurs, des grands artistes qui n'ait opéré aucun divorce avec le peuple dont il demeure entouré : il s'est plu aux mêmes choses que lui : aux fêtes de Pâques, au son des cloches, aux gaietés des kermesses, à la renaissance des ruisseaux délivrés enfin de la glace, aux belles légendes, aux cathédrales, aux chansons, aux ballades, aux bouquets de violettes, aux antiques coupes d'or. Sa révolte, bâtisseuse et sereine, n'est-ce pas la révolte la plus efficace? La sagesse de Gœthe n'est jamais une sagesse bourgeoise, et il faut bien des sophismes, et bien des ignorances à M. Bourget pour s'en accommoder. Gœthe a aimé les « hautes classes » — mais il ne les a aimées que dans la mesure où elles se renoncent, il attend d'elles, exactement, ce qu'en at-

tendait le peuple, qui demeure l'origine et le terme de sa dialectique inépuisable.

Dans « un pays perdu », où il n'avait « pas de livres, aucun moyen de rafraîchir un souvenir, de vérifier un texte », M. Jules Romains a pensé à Gœthe en vue de cet hommage collectif. Le jeune homme des premières années du XXe siècle et le jeune homme des dernières années du XVIIIe baignaient dans une atmosphère à peu près semblable :

La Révolution française, et les guerres qui en sortirent, si odieux qu'ait pu en être le détail pour un homme comme Gœthe, ne ressemblaient en rien à une catastrophe aveugle. Il n'a pas eu besoin du recul du temps pour s'en apercevoir. Et il ne fut pas le seul. Des images, faciles mais encourageantes, comme « un monde nouveau dans le travail de l'enfantement », venaient à l'esprit des contemporains, dès qu'ils s'accordaient le sang-froid de réfléchir, et malgré les incommodités de leur situation personnelle. Quand un désordre semble orienté, il ne faut qu'un peu de métaphysique et l'amour de la vie pour le parer de toutes les phosphorescences du devenir. Nous avons connu quelque chose d'analogue vers le début de ce siècle. Nous nous attendions tous plus ou moins à une révolution. Ceux d'entre nous qui détestaient la violence voulaient espérer que la force révolutionnaire trouverait une façon de se détendre plus continue que jadis, moins explosive, grâce à quoi il y aurait finalement plus de travail utile et moins de destruction. Mais en tout cas, nous nous disions que même si notre jeunesse ou notre maturité devaient connaître l'inconfort d'une époque violente, nous aurions nous aussi la consolation d'assister à « l'enfantement d'un monde nouveau ». Ce qui est arrivé, c'est la guerre, qui n'a même pas été la liquidation d'un monde ancien.

Revenant plus loin sur cette déception, M. Jules Romains écrit :

Ce qu'il faut bien appeler l'optimisme de Gœthe essayerait sans doute d'apercevoir dans notre temps des signes plus favorables. Où les trouverait-il? Vous me direz que la question n'a pas de sens, et qu'il est trop facile de faire répondre les morts. C'est pourtant sur des réponses de morts, sur des oracles qu'on les invite à rendre quotidiennement, que vit une bonne partie de l'humanité. Mais je veux bien renoncer aux réponses. Je me contenterai de préciser la question : apercevrait-il à l'Est, du côté de la

Russie soviétique, l'aurore d'un monde nouveau (un peu la même *compensation* qu'au soir de Valmy)? Ou de ce côté-ci, du côté de la France et de Genève, espérerait-il la renaissance d'un Empire d'Occident? d'une paix romaine?

Il est déjà très intéressant de penser *en même temps* à ces choses-là et à Gœthe.

Du « Remerciement à Gœthe », de M. Hermann Hesse, un Allemand que nous croyons de la génération parvenue à la puberté vers 1900, nous retenons cette confession :

C'était la guerre : Gœthe semblait ne plus exister et pourtant son grand problème, le gouvernement de la vie humaine par l'esprit, était le problème capital du monde. Nous, hommes de lettres, dans la mesure où nous n'étions ni à vendre, ni grisés par la guerre, étions obligés d'explorer à tâtons les fondements de notre conscience pour retrouver la notion de notre propre responsabilité. Mes inquiétudes intellectuelles en étaient arrivées au point critique.

Mais même en pleine guerre les discussions avec Gœthe reprenaient parfois. Soudain sa personnalité était évoquée par le conflit et reprenait à mes yeux sa puissance de symbole. Le problème intellectuel et moral, qui durant la première phase de la guerre fit de ma vie une lutte et une torture, était le conflit en apparence insoluble entre l'esprit et l'amour de la patrie. Si, à ce moment, on avait ajouté foi aux voix officielles, depuis celle du grand savant jusqu'à celle du chroniqueur, l'esprit (je veux dire la vérité et le service de la vérité) eût été l'ennemi mortel du patriotisme. Le patriote, à en croire l'opinion publique, n'avait rien à faire avec la vérité, n'avait aucun devoir envers elle qui n'était qu'enfantillage et chimère. Pour le patriotisme l'esprit n'était toléré que dans la mesure où on pouvait en abuser pour venir en aide aux canons. La vérité était un luxe; au nom et au service de la patrie le mensonge était permis et digne d'éloges. Cette morale des patriotes, je fus incapable de l'adopter quel que fût mon amour pour mon peuple; car pour moi l'esprit n'était pas un engin, un moyen quelconque de combat; je n'étais ni général ni chancelier, j'étais au service de l'esprit. Ce fut dans cet état d'âme que je retrouvai Gœthe. Les patriotes qui cherchaient à employer comme munitions tous les biens de la nation s'aperçurent bientôt que Gœthe était inutilisable à cette fin; ce n'était pas un nationaliste et à plusieurs reprises il avait osé dire à son peuple des vérités tout à fait désagréables. Dès l'été 1914 Gœthe

fut mal coté ainsi que beaucoup d'autres bons esprits. Pour boucher le trou (car on avait besoin de grands hommes pour cette répugnante propagande en faveur de la « culture ») d'autres noms d'un emploi plus facile pour justifier le nationalisme et la guerre, furent découverts et proclamés. La plus profitable de ces exhumations fut Hegel.

Quand dans un de ses articles Romain Rolland eut découvert notre communauté de sentiments et qualifié mon opinion de « gœthéenne », j'eus l'impression d'une énergique exhortation, qui me rappelait Gœthe, astre de ma jeunesse, et me confirmait dans tout ce qui m'était sacré. Et pourtant je me rendais compte qu'au point de vue de l'Allemagne officielle le mot « gœthéen » était une injure.

§

M. Albert de Teneuille donne à **l'Effort Clartéiste** (avril) un article qu'il intitule : « Politique et Poésie ». S'il n'y traite pas « de l'Antiquité », il embrasse, en moins de quatre pages, la vaste période qui s'étend du moyen âge aux jours actuels. Il s'agit donc d'une étude schématique. Elle contient un élément assez inattendu. Nous le copions ci-dessous, avec l'explication de l'auteur, à titre de curiosité simplement :

Le tableau suivant, mieux que toutes les explications, mettra en lumière le parallélisme des préoccupations poétiques et politiques d'aujourd'hui, qui, dans des plans différents, recourent à des procédés identiques :

Partis politiques	Tendances poétiques
I. *Réactionnaires et Conservateurs*. Amis du passé. de l'ordre et de la tradition.	I. *Vers classiques*, respectueux de toutes les règles.
II. *Libéraux, Modérés. Progressistes*, admettant de timides innovations.	II. *Vers libérés* se permettant quelques licences.
III. *Radicaux*. Plus avancés, mais non dégagés de toute tradition.	III. *Vers libres*, avec rimes et rythme.
IV. *Radicaux-Socialistes*. Préconisant d'importantes modifications, sans pourtant rien bouleverser.	IV. *Vers libres*, sans rimes, ni rythme.
V. *Socialistes*. Concevant un bouleversement de forme sinon de fond.	V. *Poésie en prose*. *Prose rythmée*.

VI. *Bolchéviks et Communistes.* Rêvant de révolutionner les vieilles formules et faisant litière de tout le passé.
VII. *Anarchistes,* épris de chaos et de liberté totale.

VI. *Futuristes. Surréalistes.*

VII. *Dadaïstes, Cubistes* pour qui la syntaxe et la grammaire n'existent plus.

M. de Teneuille a excepté de ce tableau, écrit-il, « tous les obscurs et opaques », parce qu' « il est bien difficile de les ranger sous une étiquette ».

MÉMENTO. — *La Revue de France* (15 avril) : « Le dernier séjour de Gœthe à Ilmenau », un beau récit de M. A. Hérenger. — « Mandchourie-Shanghaï », par Mme Hélène Isvolsky.

La Muse Française (15 avril) : De M. F. Gouin : « Vers de Malherbe corrigés par La Fontaine ». — « Stances » de M. P. de Nolhac. — « Elégies » de M. Louis Pize. — « Charles Le Goffic », par M. André Dumas. — « Heredia et ses amis », vivants souvenirs de M. André Fontainas.

La Nouvelle Revue (15 avril) : « Léon Cladel », par M. Marcel Clavié. — « Une nouvelle étoile espagnole : Asuncion Granados », par M. Gustave Fréjaville.

La Revue Mondiale (15 avril) : « La Santé et l'Hygiène de Gœthe », par M. Victor Bouillier. — « La découverte de la Californie », par M. Léon Lemonnier.

La Revue de Paris (15 avril) : « La reine Hortense à N.-D. des Ermites », par M. Henri Bordeaux. — De M. René de Senne : « La philosophie bergsonienne en France ». — « Tableaux de Berlin », par M. A. Flament.

La Revue hebdomadaire (16 avril) : « Charles Le Goffic », par M. André Delacour. — « Monsieur Thiers », par M. Octave Aubry.

L'Archer (mars) : « Le général Pétain », extrait d'un livre du général anglais Spears, présenté par le Docteur Paul Voivenel, ancien combattant, qui écrit : « l'action directe de Pétain sur notre cœur fut incomparable ». — Suite du « Général H. Laperrine, conquérant du Sahara », par M. A. B. Marfan.

Res Publica (avril) : « Briand : l'homme et le mythe », par M. Carlo Sforza.

Les Primaires (avril) : « Le noble réalisme de Gœthe », par M. L. C. Baudoin. — « La soutane de Nessus », par M. Emile Gaboriau.

Revue des Sciences Politiques (janvier-mars) : M. V. de Marcé : « L'Allemagne peut-elle payer? » — M. René Laurent : « Origines idéologiques du mouvement national-socialiste allemand »,

L'Esprit français (10 avril) : *** : « Jean Lorrain vu par M. Paul Morand ». — Inédit de Jean Lorrain : « L'Impératrice Frédéric d'Allemagne ». — « Œuvres posthumes de Jules Boissière », par M. P. Vigné d'Octon qui est à la recherche d'un inédit de Boissière, un roman cambodgien dont le manuscrit aurait été confié à L. X. de Ricard.

La Revue des Deux Mondes (15 avril) publie : « Françoise », la très belle comédie dramatique de M. Sacha Guitry, qui avait déjà collaboré à la revue.

La Nervie : numéro consacré à l'œuvre poétique de M. Paul Prist.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Le prix de la critique (*Figaro* du 16 avril). — La grammaire de l'Académie (*L'Opinion* du 23 avril). — Sur le poète André Mary (*Action française* du 21 avril).

A propos du grand prix décerné pour la première fois par le Cercle de la Critique et attribué à M. Gabriel Brunet, M. Fernand Vandérem écrit dans le **Figaro :**

...Malgré les réels mérites des autres candidats, nul choix ne s'imposait plus que celui du critique de *Je Suis Partout.*

En outre, ce qui confirme l'exactitude du résultat, c'est la spontanéité qui y présida. M. Gabriel Brunet avait, en effet, si peu agi auprès de ses juges et en était, personnellement, si peu connu, que, lorsqu'on voulut l'informer de sa victoire, ce fut le diable de trouver son adresse.

Le jeune lauréat ne doit donc son succès qu'à ses écrits, comme il leur avait dû précédemment la sympathie de M. Léon Daudet et d'un ou deux connaisseurs, les premiers à discerner tout ce que promettaient ses articles du *Mercure de France.*

Or, cette force attachante n'est-elle pas celle qui distingue le critique de valeur et qui fait son autorité?

Mais les théories sur la façon de juger les livres ont toujours été et seront toujours primées par un élément individuel et échappant à toute méthode : la personnalité même du critique, dont le plus ou moins de relief lui vaudra plus ou moins de lecteurs.

Sarcey était bourré de préjugés, Souday criblé de lacunes. Seulement, ils avaient du tempérament. Et cela suffisait pour que même ceux qu'ils irritaient le plus ne perdissent pas une bouchée de leurs articles.

Avec une intelligence et une sensibilité très différentes, M. Gabriel Brunet me paraît appelé à recruter une non moindre clientèle. Car, d'ores et déjà, n'a-t-il pas prouvé qu'il est capable de ce miracle, si rare en critique et qui tient en trois mots : se faire lire.

§

La *Grammaire de l'Académie* a paru et s'annonce comme un grand succès de librairie. M. André Mary en parle dans l'**Opinion.** Le poète des *Oiseaux Verts* était particulièrement désigné pour apprécier cet ouvrage; il n'y va pas par quatre chemins :

L'Académie Française dispose annuellement d'environ 5 millions 120.000 francs de prix, soit 240.000 francs pour la littérature et 4.800.000 francs pour la vertu. Ces chiffres montrent que l'objet principal de l'Académie Française est non, comme on le croit généralement, de défendre et illustrer la langue, de signaler le mérite des écrivains et de leur venir en aide, mais de récompenser les actions vertueuses et d'exercer sa philanthropie à l'égard des veuves, orphelins, épouses, mères, vieillards, invalides de la guerre, serviteurs dévoués à leurs maîtres, « ménages d'ouvriers rangés » (*sic*), « filles d'officiers supérieurs n'ayant pu obtenir la concession d'un bureau de tabac » (je cite textuellement), « demoiselles bien élevées, de naissance irrégulière » (je n'invente rien). La plus grande part de ces fondations charitables est d'ailleurs réservée à ces familles nombreuses, à qui la guerre a été fatale. L'Académie Française, qui était primitivement une société de gens de lettres, forme donc, maintenant, une espèce d'annexe de l'Académie des Sciences morales et politiques; mais cette classe de l'Institut, demeurant strictement dans le domaine de la théorie, c'est l'Académie Française qui se charge de la pratique.

Cependant l'Académie Française ne cesse pas, pour autant, d'être considérée comme un salon littéraire et une sorte de Faculté hors cadre, par l'Etat, qui contribue à son entretien. Tous les ans, il lui alloue sur le budget de l'Instruction publique, une somme de près de 300.000 francs, — qui représente, à la fois, les appointements des Quarante et le crédit destiné au dictionnaire. Car, sous la République comme sous Louis XIV, il y a un dictionnaire officiel de la langue, dont l'Académie a le monopole, et qui ne saurait être revisé par d'autres que par elle. Le malheur est que, depuis un siècle, l'Académie s'est très mal acquittée des obligations auxquelles ses statuts l'astreignaient....

... La 7e édition (du Dictionnaire) a paru en vingt ans entre 1858 et 1878. Enfin, l'année dernière, le premier fascicule de la huitième a vu le jour. On se convainc en le lisant qu'un Dictionnaire de l'Académie n'a plus aucune raison d'être; les discussions oiseuses et incompétentes que la presse recueille pieusement chaque semaine (2.500 communiqués depuis 1878!) n'ont pas plus d'importance que des propos de café.

Peut-être que l'accueil sévère fait à cette publication depuis longtemps annoncée et toujours différée, n'a pas surpris l'Académie; peut-être s'y attendait-elle. Dès lors, elle crut qu'elle devait une compensation au public. Triste compensation : c'est la grammaire qui vient de paraître.

...Peut-être eût-il été plus expédient, au lieu de composer un pastiche de manuel scolaire, hâtif et superficiel, de signaler les fautes grossières et manières incorrectes de s'exprimer, sous un titre comme celui-ci, par exemple : *Conseils à MM. les Journalistes et Parlementaires, touchant l'usage vicieux de la langue, avec la liste des mots et tournures à éviter.*

Mais examinons le corps du délit.

J'ai dit que la grammaire de l'Académie était une sorte de pastiche de manuel scolaire; c'est exact, mais moins la netteté indispensable à toute œuvre didactique et qui tient à la disposition typographique, au mélange judicieux des caractères plus ou moins voyants.

M. André Mary entre dans le détail et note en passant quelques cocasseries, puis :

On est frappé, dit-il, d'une inconséquence qui s'exprime, tantôt par une sévérité outrée, tantôt par un excès d'indulgence. Je vois des concessions à l'époque dans la mention du superlatif *extrafin* (*ce vin est extrafin*, drôle d'exemple!), du passé surcomposé que le bon usage, il me semble, n'a pas encore admis, dans la tolérance de *avant que ne*, dans le pluriel prétentieux *sanatoria*... En donnant la liste des verbes défectifs, l'auteur prétend qu'*attraire* n'est employé qu'à l'infinitif (et *attrayant?*), oindre au participe passé (plusieurs, dont je suis, ont empoyé le passé *oignit*), poindre, au participe présent, *poignant :* est-ce donc les Topinambous qui disent ou écrivent que le jour *point?...*

On le voit, la grammaire de l'Académie n'a rien de savant, mais elle n'a rien non plus de pratique. A qui s'adresse-t-elle? A la cour, à la ville? La curiosité des salons et des cafés sera vite lassée. Aux enfants? On le croirait, à considérer le choix de cer-

tains exemples : *aimez le travail, la paresse nuit à la santé.* Mais un ouvrage de ce genre requiert de gros caractères et des images. D'ailleurs, est-ce le rôle de l'Académie Française de se substituer aux maîtres d'école? L'Académie des Sciences n'a pas l'intention, que je sache, de publier la Premièrc année d'artihmétique à l'usage des classes, et l'Académie des Beaux-Arts, Le Petit Dessinateur? L'Académie Française a-t-elle songé au piteux effet que va faire à l'étranger cette publication puérile? Effet d'autant plus choquant que l'Académie a fort peu contribué, depuis une cinquantaine d'années, tant de ses deniers qu'autrement, à l'érection de ces monuments qui s'appellent le Littré, le Dictionnaire général de Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, l'*Histoire de la Langue* de Ferdinand Brunot et encore moins à l'œuvre d'éminents linguistes et philologues étrangers, tels que Nyrop, Meyer-Lubke, Tobler, Gamillscheg, von Wartburg. A-t-elle jamais eu l'idée d'accueillir dans son sein l'admirable Frédéric Godefroy, auteur d'un prodigieux répertoire de l'ancienne langue qui n'a pas d'équivalent? Le rôle d'une Académie, qui n'est pas exclusivement composée de savants, mais qui se dit patriote, ne devrait-il pas être, sinon de diriger elle-même, du moins de subventionner largement de telles entreprises?

Qu'a fait l'Académie en publiant sa grammaire? Une concurrence déloyale aux pédagogues de profession. Quel a été son but? Une simple opération commerciale, dont on ne sait à quoi serviront les bénéfices.

§

Mais, comme a dit un de nos Anciens,

> Cette matière à tous ne plaist,
> Ennuyeuse est et desplaisante.
> Laissons *la grammaire* où *elle* est,
> Parlons de chose plus plaisante.

M. L. de Gérin-Ricard nous en donne l'occasion dans l'**Action Française** avec ce portrait du poète André Mary :

> Pour ses amis comme pour l'admirateur qui ne peut le contempler que quelques instants, M. André Mary, l'auteur du *Cantique de la Seine*, évoque quelque philosophe de l'antiquité, plein de sagesse et de raison. L'aspect très doux et très simple du poète, la lenteur de ses gestes, le regard indulgent révèlent une âme éprise de simplicité, de beauté. La même suavité est partout dans son œuvre.

Celui qui nous a confié qu'il suffirait pour son bonheur de se retrouver de loin en loin dans quelque lande amie, sait rendre, lorsqu'il évoque les témoins des plus douces années de sa vie, tout ce que les paysages de l'Ile-de-France ont de fondu, de très doux et de mystérieux. Plus que les contours de ces paysages, c'est leur âme que traduit M. André Mary :

Le village aperçu sous les hauts peupliers
Qui découpent au bord de l'eau leurs fines hampes,
Autour du clocher bas qui sur l'azur se campe
S'étage dans des verts vaporeux et brouillés.
La lune transparaît entre les peupliers,
Dans les rides de l'eau brouille son masque blême.
Les Sylphes dorment. Va d'un pas sourd sur la mousse
Retiens ton souffle et prends garde, vois quel silence!
Pour ne pas déranger leur brève somnolence;
Entends ces loriots, ces pinsons, ces mésanges;
Les rêves vont venir, semblables à des anges,
Deux à deux, descendant l'escalier de cristal
Du Songe, en effeuillant coquelicots et roses,
Et vont t'ensorceler sous mon frêne natal...

Cette poésie évocatrice est loin de toute description facile. Ce chantre de la Seine a un goût rare de la précision, de l'expression exacte :

Je ne chante non plus les fleuves qui s'en vont,
Orgueil des Amériques,
Sans formes ni sans bords, vers l'Océan sans fond,
Sous des cieux chimériques;
Mais je veux honorer le beau fleuve gaulois,
La douce et claire Seine
Qui seule sait parler à mon cœur d'une voix
Divinement humaine.

Il y a dans l'œuvre de M. André Mary une fraîcheur qui rappelle la Pléiade, un art de rendre l'essentiel d'une pensée qui fait songer à Jean Moréas.

Cette heureuse alliance garde la poésie d'André Mary de trop de sécheresse. Dans ces belles cadences une part égale est faite à l'esprit et aux sens. André Mary possède ce qui est, suivant Fagus, l'essence même de la poésie (non pas celle de l'abbé Bremond —), le don d'exprimer les rapports des êtres et des choses et d'aller très loin dans cette expression....

« La nature (dans le sens le plus large de ce mot), écrit M. André Mary, nous aide à connaître notre nature, elle nous révèle nos aspirations secrètes et nous aide à nous exprimer en nous offrant un champ infini de symboles et d'analogies. »

André Mary aime la nature dans tous ses aspects : la fraîcheur des halliers, les humides sous-bois, les hauts peupliers bordant de pâles rivières, et les bosquets qu'habitent les sylphes, pour vouloir charger de symbolisme ses descriptions et ses chants.

Ce culte de la nature est servi par un beau don d'expression.....

Au reste, c'est vers les époques les plus essentiellement françaises, celles qui furent fortement marquées de notre génie qu'A. Mary se sent porté. « Ces âges de clarté profonde, d'action réglée et harmonieuse », il en a vivifié et ressuscité les traditions, les caractéristiques dans une langue, à la fois épurée de tout jargon et enrichie de locutions reprises de l'ancienne langue, sans qu'il s'agisse en rien de pastiche ni d'exercice d'imitation, mais de la seule volonté d'user du français dans toute son originelle pureté, d'exploiter toutes ses richesses.

On trouve ainsi, renouvelée dans la poésie d'André Mary, toute la vigueur simple et savoureuse du xve siècle, sa légèreté et sa grâce aussi.

On peut assurer que quand il sera de l'Académie, car son tour viendra, André Mary ne fera pas partie de l'équipe qui préparera la nouvelle édition de la *Grammaire.*

P.-P. P.

MUSIQUE

Opéra : reprise des *Maîtres Chanteurs de Nuremberg.* — Opéra-Comique : Première représentation de *La Femme nue*, drame lyrique en quatre actes d'après Henry Bataille, musique de M. Henry Février. — Concerts : *La Métamorphose d'Eve*, de M. D.-E. Inghelbrecht; un festival Florent Schmitt. Société des Etudes Mozartiennes. — *Société Nationale :* Œuvres Nouvelles de MM. Maurice Emmanuel, Robert Casadesus et Georges Dandelot. Concerts de Mme C. Croiza et de M. Jean Doyen. — Société des Amis des Artistes.

La reprise des **Maîtres Chanteurs** à l'Opéra est digne de louanges. A peine confirmé dans ses fonctions, M. Jacques Rouché donne les meilleures preuves de son activité. Mais ces preuves, en même temps qu'elles nous montrent la bonne volonté du directeur, de sa troupe et de son orchestre, affirment aussi l'insuffisance des moyens matériels qui sont mis à leur disposition. Pour rester digne de l'œuvre et des interprètes, il faudrait que la mise en scène fût renouvelée. Les décors datent de la création. Ils portent leur âge : trente-quatre ans, et ils ont bien gagné leur retraite. Quand la dotation de l'Opéra sera ce qu'elle doit être, on y pourra songer.

Mme Germaine Lubin, dans Eva, nous donne un plaisir complet : son chant, ses gestes, ses attitudes, tout en elle traduit naturellement la grâce pudique et la coquetterie char-

mante de la fille de Pogner. C'est peut-être au troisième tableau, avant et pendant le quintette, qu'elle se montre le plus admirable : on ne peut exprimer mieux l'ardeur contenue, l'émotion, la féminité du caractère. Eva est une jeune fille, mais qui aime : il y a déjà en elle un peu de la passion d'Ysolde. Tous ces mouvements complexes, toutes ces intentions qui sont dans la musique, Mme Germaine Lubin les marque délicatement.

Son art nuancé n'est point entravé par la traduction — barrière interposée trop souvent entre la pensée de Wagner et l'auditeur français —. Elle *vit* son personnage de manière si complète qu'elle éclaire tout le rôle et avec tant de justesse qu'on ne peut plus l'imaginer autrement. Sa voix, qui peut dominer le déchainement polyphonique d'*Elektra,* conserve cependant une remarquable souplesse, une aisance, une légèreté qui sont bien telles que Wagner dut les rêver quand il créa cette poétique héroïne. Mais sa puissance n'est point superflue, car il arrive que l'orchestre, parfois, se déchaîne...

M. Franz est toujours un Walther de Stolzing de grande race. Il est plein d'ardeur, d'enthousiasme, d'élan, et sa voix possède ce timbre merveilleux et pur qui est un enchantement.

M. Marcel Journet compose un Hans Sachs d'une rare perfection : aussi bien par son jeu que par son interprétation vocale, il traduit la noble bonhomie du cordonnier-poète, sa finesse, sa grandeur simple et rayonnante.

Auprès de ces trois protagonistes, il faut citer M. Rambaud qui donne à David tout son relief, et Mme Montfort, qui est une Magdeleine vocalement parfaite. M. Faber joue Beckmesser. Il souligne tout ce qui dans ce rôle a été conçu par Wagner en caricature. Les moindres de ses gestes sont adaptés à la musique avec une précision méticuleuse : le « synchronisme » de ses mouvements et de leur commentaire symphonique tient du prodige dans la scène muette du larcin, au troisième tableau. Mais on peut se demander si Wagner a voulu un Beckmesser aussi continûment comique. Tout ce qu'il y a d'amer, de haineux, de bassement fanatique dans le greffier s'atténue à trop charger le rôle. Je sais bien que Charles de Foucauld écrit à son propos le

mot : « caricature épique »; après tout, M. Fabert ne nous donne point autre chose. L'orchestre est conduit vaillamment par M. Philippe Gaubert et les chœurs; eux aussi, doivent être félicités. Une seule critique : l'admirable fugue vocale de la bastonnade se perd confusément dans le tumulte. Mais que faire? si les choristes jouent, leur chant ne s'entend point; s'ils chantent posément, ils restent inactifs. Je comprends l'embarras du metteur en scène... : il les faudrait renforcer.

§

On se demande ce qui a pu déterminer M. Henry Février à choisir **la Femme Nue** pour sujet d'un drame lyrique. La pièce d'Henry Bataille se suffit et la musique n'y peut rien ajouter. Peut-être le compositeur a-t-il été victime d'un mirage : ces caractères conventionnels et schématiques l'ont attiré. Le sentimentalisme qui déborde de ces longues scènes lui a paru propre à la confection d'une œuvre vériste. Et c'est, en effet, un drame vériste qu'il nous a donné. Sa partition est entre *Louise* et *la Tosca,* mais plus près de Puccini que de Charpentier. C'est à l'Italien que font songer cette déclamation emphatique, ces boursouflures, ces oppositions faciles et trop attendues, et cette orchestration toute remplie de gros effets. Le violon en sourdine, le violoncelle, la harpe, pleurent, sanglotent, gémissent. Cela est extérieur et lourd. Le contour mélodique des thèmes rappelle souvent celui des romances de Paul Delmet. Le tout est pourtant lié par le savoir-faire habile d'un musicien qui, incontestablement, sait son métier. Pourquoi donc s'attarde-t-il à ces formules périmées? Est-ce pour flatter le mauvais goût du public? Mais celui-ci trouve toute satisfaction dans les véritables *Tosca* et les authentiques *Cavalleria.* A quoi bon lui proposer des succédanés?

L'interprétation est excellente. Mlle Vera Peeters anime le personnage conventionnel de Lolette Cassagne avec une intelligence et une vie qui parviennent à donner l'illusion. Elle garde la mesure, n'abuse point des cris ni des sanglots et reste touchante. Mlle Lucy Perelli est une princesse qui porte fort bien la toilette du soir et se montre irrésistible-

ment séductrice. M. Charles Friant est un vaillant ténor à l'aise dans les airs de bravoure dont le rôle de Bernier est semé. Par miracle, il réussit à faire accepter ce que le librettiste lui fait dire et qui est odieux : lorsque Bernier l'a trahie, Lolette a tenté de se suicider; Bernier donc va voir la malheureuse à la maison de santé, mais il y va flanqué de sa maîtresse et tient à la désespérée ces propos délicats : « Je consens au plus dur sacrifice : je brise pour toi l'avenir merveilleux, tu resteras ma femme... » Ce fragment vous donne le ton. Mais il faut y ajouter le trémolo de l'orchestre...

M. Hérent a composé une étonnante figure de prince — un prince de Chabran qui nous confie : « Pour épargner à mes ancêtres la honte d'un fils misérable, il me restait un nom, et je m'en suis servi. A présent, je suis sûr, jusqu'à mon dernier jour, de pouvoir, avec un sourire, fumer ces cigarettes égyptiennes » et conserver, malgré le divorce, l'hôtel de l'avenue Gabriel, le mobilier, les tapisseries, la dotation par laquelle la princesse Paule rachète sa liberté. M. Hérent est tordu par le rhumatisme; ses mains sont agitées d'un tremblement sénile. Il est nonchalant, hautain jusque dans l'abjection. Il a remporté le plus vif succès personnel. La danseuse Nyota-Inioka est le bel ornement du deuxième acte. La mise en scène est vivante. L'orchestre, sous la baguette de M. Lauweryns, dépense le zèle le plus méritoire.

Mais, en vérité, il y a plus de jeunesse dans les centenaires *Voitures versées* et dans la bonne vieille *Maison à Vendre* que dans l'œuvre nouvelle...

§

M. D.-E. Inghelbrecht a été invité par les Concerts Colonne à venir diriger au Châtelet la première audition de son œuvre nouvelle, **La Métamorphose d'Eve.** Cette suite a beaucoup plu : elle est faite de trois mouvements enchaînés et destinés à la chorégraphie. Le scénario, imaginé par Mme Carina Ari, est simple et charmant : Eve s'éveille au son d'une musique agreste, et rêve. Le songe lui révèle la métamorphose qu'elle doit accomplir au cours des âges et qui, sans qu'elle perde son charme, fera pour chaque époque de l'his-

toire, une femme nouvelle. Cette progression vers le futur est délicatement traduite par l'orchestre. Et cela nous vaut comme une spirituelle série de courtes pièces « à la manière de » Bach, Haydn, Mozart, Chopin, Debussy — tout un résumé de l'histoire de la musique du tour le plus vif, le plus délicat et le plus fin, qui aboutit naturellement au *blues* de 1925-1930 avec saxophone nostalgique et syncopes marquées par la batterie. J'imagine très bien comment Mme Carina Ari eût animé plastiquement et chorégraphiquement cette charmante partition. Mais il est permis d'espérer que nous la verrons un jour dans cette métamorphose : nous n'avons point perdu le souvenir des délicieuses « scènes dansées » qu'elle joua naguère à l'Opéra-Comique.

A l'Ecole Normale de Musique, un **Festival Florent Schmitt** — musique de chambre et mélodies — a complété, en quelque sorte, le festival symphonique et choral de cet hiver aux Concerts Lamoureux. Le succès a été tel que bon nombre d'auditeurs ne purent trouver place dans la salle et qu'il fallut, pour les satisfaire, donner le lendemain une seconde séance. Le programme ne comportait que des œuvres écrites de 1898 à 1908 et qui toutes semblent d'hier : *Andante et Scherzo* pour harpe et quatuor à cordes; *Tristesse au jardin* et *Musique sur l'eau*, deux mélodies sur les poèmes de Laurent Tailhade et d'Albert Samain; le deuxième recueil des *Musiques Intimes* pour piano (*Brises, Glas, Poursuite*); quatre *Chansons à Quatre voix*, et puis enfin le *Quintette*, qui est à la musique de Chambre ce que le *Psaume* est à la musique symphonique et chorale : le monument le plus achevé, le plus grandiose de l'école française contemporaine. Des séances comme celle-là sont réconfortantes. L'accueil que réserve le public à de semblables programmes montre en effet que la flamme n'est pas près de s'éteindre en dépit des mauvais augures. On a acclamé naturellement l'auteur, et on a fêté ses interprètes, Mmes Micheline Kahn, l'une de nos meilleures harpistes, Aline van Barentzen, pianiste au jeu étincelant. Mlle Elsa Ruhlmann, qui chanta délicieusement les mélodies, le quatuor vocal A. Camera, M. Philipp et le Quatuor à cordes hollandais, qui, tous, méritèrent les plus vives louanges.

§

Le dernier **Concert de la Société des Etudes Mozartiennes** nous a valu un plaisir rare : *la Grand'messe en ut mineur* (N° 427 du catalogue de Köchel) était inscrite au programme, avec une interprétation hors de pair et vraiment digne du chef-d'œuvre, donné — fait incroyable, mais exact — en première audition à Paris. Sur cette messe elle-même, je n'aurai pas l'outrecuidance d'épiloguer longuement. Elle est un des grands chefs-d'œuvre de Mozart et de toute la musique; elle contient des pages comme le *Gloria*, le début fulgurant du *Credo*, l'*Incarnatus est*, le *Benedictus* qui vous transportent aux régions les plus hautes de l'art. Mais c'est un de ces chefs-d'œuvre que l'on n'a jamais l'occasion d'entendre et dont on ne sait les mérites que par ouï-dire. Aussi ne peut-on trop remercier Mme Octave Homberg, animatrice de ces admirables séances, de nous donner tant de raisons de lui témoigner notre gratitude. Trop souvent les organisateurs de concerts montrent plus de bonne volonté que de compétence; par nécessité, peu difficiles sur le choix des moyens, leurs efforts tournent à l'opposé de ce qu'ils ont souhaité. La Présidente de la Société des Etudes Mozartiennes, au contraire, réussit au delà de nos vœux. Elle sert la cause à laquelle elle s'est dévouée avec une intelligence et une foi qui trouvent leur récompense dans la ferveur, l'élan passionné d'une audience choisie. Après le dernier accord de la *Messe en ut mineur*, il y eut dans la salle un long frémissement. Ces minutes-là, cette communion profonde dans l'admiration d'un chef-d'œuvre, restent inoubliables...

M. Félix Raugel conduisait. Il est vraiment le chef qui, par sa compréhension lumineuse, précise et profondément respectueuse de l'œuvre mozartienne, est le mieux préparé à l'animer. Sa distinction au pupitre et sa sûreté restent sans défaillance. Point de grands gestes, mais un irrésistible, un impérieux élan. Tandis que la main droite trace la mesure, la main gauche n'oublie aucune nuance, prévient, avertit, exige. Solistes, chœurs et orchestre se sentent *conduits*. Leur âme unanime se livre et s'abandonne à cette tête unique, à ce « chef » qui les guide où il doit les mener. Et le résultat

est une exécution comme celle de l'autre soir — un moment d'inoubliable beauté.

Mme Elizabeth Schumann prêtait son concours à cette splendide exécution. Son soprano merveilleusement uni, d'une transparence exquise, sa science du chant, son goût parfait lui ont valu une ovation méritée. Mme Castellazzi, soprano, MM. Cathelat, ténor, et Etcheverry, basse, se sont montrés tout à fait dignes du maître qu'ils interprétaient et ont eu leur part légitime de bravos auxquels on associa naturellement l'organiste, M. Georges Ibos, les chœurs et l'orchestre si bien disciplinés, si pleins d'enthousiasme et de conviction.

Une *Sonate d'orgue* (K. 329), jouée en perfection par M. Ibos, l'*Offertorium misericordias Domini* dont l'un des thèmes offre la préfiguration de l'*Hymne à la joie* beethovénien, complétaient un programme dont le souvenir demeurera longtemps dans la mémoire des fidèles du divin maître de Salzbourg.

§

La *Sonatine IV sur des modes hindous*, de M. Maurice Emmanuel, donnée en première audition à la **Société Nationale** était primitivement destinée au regretté Ferruccio Busoni. Ce fut M. Robert Casadesus qui la fit acclamer, et, vraiment, il est impossible d'imaginer plus complet artiste mettant un admirable talent et une technique parfaite au service d'une œuvre plus éblouissante. Qu'on veuille bien le croire, il n'y a nulle exagération dans ce mot : l'emploi des échelles tonales hindoues par M. Maurice Emmanuel — coutumier de ces hardiesses et de ces réussites — a permis au compositeur de tendre sur un fond mélodique des plus délicatement nuancés une véritable irisation harmonique variée, subtile, lumineuse comme un arc-en-ciel. On ne saurait traduire avec des mots le charme exquis d'une telle musique. C'est d'un art raffiné, et pourtant accessible à tous. Devant cette œuvre on éprouve une sensation de surprise heureuse : on est émerveillé. Mais ce n'est pas trop de toute l'intelligente agilité d'un virtuose comme M. Robert Casadésus pour projeter sur elle la clarté d'un jeu sans défaillance,

J'emprunte à la notice du *Guide* ces quelques renseignements: les échelles des Hindous du Sud, répertoriées par le capitaine C. R. Day, sont une riche mine où l'on pourrait puiser avec profit. Les Hindous ne pratiquent point nos accords de trois, quatre ou cinq sons. Pour composer sa sonatine, M. Maurice Emmanuel a donc utilisé « harmoniquement » deux échelles, soit, pour les pièces I et III, le mode *Kâmavârdini* qui est une gamme de fa avec un *si naturel* et un *ré bémol* (et qui, employé en ton d'*ut,* donne à la gamme de *do* un *fa dièse* et un *la bémol*); la pièce II utilise le mode *Hanumatôdi* qui est une gamme de *mi* dont toutes les notes sont naturelles.

Mais ce n'est point seulement comme exécutant que M. Robert Casadesus se fit applaudir à cette séance : son *Quatuor* à cordes, joué en première audition avec une remarquable « musicalité » par le Quatuor Calvet, lui valut un très vif succès. L'œuvre est d'une élégance, d'un équilibre et d'une habileté d'écriture tout à fait remarquables. Chacune des « voix » est traitée d'une manière pleine, sans remplissages. Chacun des mouvements, pareillement, est développé avec une ferme concision; une vie rythmique intense les anime. Les trois mouvements vifs, aussi bien que l'*adagio* d'un beau sentiment religieux — expriment sans ambiguïté une pensée d'une distinction constamment musicale. La seule critique que l'on puisse faire, m'a-t-il paru — et encore une deuxième audition la rendrait-elle peut-être vaine — est que l'*adagio* semble dépourvu de conclusion et terminé de manière arbitraire. Mais c'est un bien mince défaut, auprès de bien grandes qualités...

Ce fut encore M. Robert Casadesus qui, avec l'auteur, donna une parfaite exécution de *trois valses à deux pianos* de M. Georges Dandelot. Ce jeune compositeur, à qui ses belles *Chansons de Bilitis* ont valu déjà de nombreux et vifs succès s'est diverti à écrire une « valse romantique », en *fa dièze mineur,* sur un rythme obstiné, une « valse fantasque », en *mi bémol majeur,* et une « valse rococo » qui, par leur franchise et leur allant, eussent ravi Chabrier.

Mme Claire Croiza, qui parut à cette séance de la Société Nationale et, avec une interprétation remarquable de quatre

mélodies de Chausson, obtint un succès personnel des plus vifs, a eu l'excellente idée d'organiser quelques récitals sous le titre **Une heure de Musique Française.** Chacun d'eux est consacré à l'un des maîtres contemporains, et les programmes sont composés avec ce goût dont Mme Croiza témoigne non seulement dans son chant, mais encore dans ses entreprises. Ainsi Vincent d'Indy, Chausson, Déodat de Séverac, MM. Duparc, Maurice Ravel, Albert Roussel, Florent Schmitt, ont eu sucessivement les honneurs de ces concerts donnés dans la salle Chopin. M. Jean Doyen, pianiste au jeu aussi sûr que sobre et délicat, prête son concours à Mme Croiza. A la **Société des Amis des Artistes,** M. Jean Doyen nous a régalés des délicieux *Croquembouches* de M. Claude Delvincourt, qui, tous, depuis le *Puits d'Amour* et *la Meringue à la crème*, jusqu'à l'*Huile de ricin* finale et vengeresse, ont une saveur exquise, relevée d'une originalité qui satisfait les plus exigeants des amateurs de plats nouveaux.

RENÉ DUMESNIL.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Une deuxième inscription de la grotte du Placard, oubliée à Saint-Germain. — « Est-ce qu'il n'est pas à la connaissance de M. le Conservateur, demandait Me Marc de Molènes à la 12e Chambre, que dans son propre musée de Saint-Germain, il existe une pièce avec inscription, trouvée il y a plus de trente ans, et dont on avait complètement oublié l'existence? »

M. Salomon Reinach : « Si; un os gravé, provenant de la grotte du Placard (Charente). »

En 1905, Piette publia dans l'*Anthropologie* une première inscription alphabétiforme provenant de la grotte du Placard, près de Rochebertier (1), commune de Vilhonneur (Charente). Cette inscription fut reproduite par Déchelette, dans son *Manuel d'Archéologie* et devint célèbre sous le nom d'inscription de Rochebertier (fig. 1).

Le 20 février 1932, j'accompagnai M. Reinach au Musée de

(1) « *La grotte du Placard a été parfois appelée Caverne de Rochebertier* ». Déchelette, *Manuel*, p. 634, en note.

Saint-Germain. En attendant qu'il ait achevé son travail directorial, je m'attardais à examiner diverses collections de la Grande Salle, lorsque, dans la vitrine de la grotte du Placard, je remarquai, non sans étonnement, une inscription

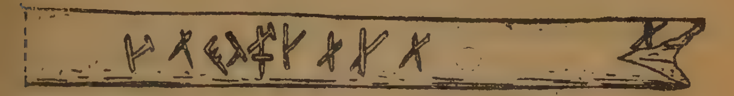


Fig. 1. — Première inscription de la Grotte du Placard, publiée par Piette, en 1905.

alphabétiforme sur un fragment d'os long. Je la signalai aussitôt à M. Reinach et la lui montrai. Il me dit : « Je l'avais inscrite avec la réserve d'un ? après le mot *inscription,* car à ce moment-là, il n'était pas encore question d'écriture datant de cette époque. »

Depuis, il m'a envoyé, à ma demande, les renseignements suivants :

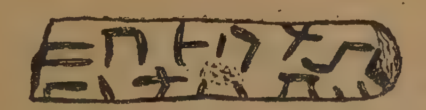


Fig. 2. — Dessin fait d'après la photographie d'un côté de l'objet.

En octobre 1909, le Musée a acquis de Mme veuve de Maret la collection du Placard, formée par son feu mari. Les objets sont arrivés sans distinction de niveaux. Il n'y a que deux niveaux essentiels à distinguer, solutréen et magdalénien.



Fig. 3. — Dessin fait d'après la photographie de l'autre côté de l'objet.

En même temps il voulut bien m'adresser les deux photographies qu'il avait fait prendre des signes inédits, gravés autour du fragment d'os long (fig. 2 et fig. 3), et un moulage

de l'inscription entière, après déroulement (fig. 4). Mais, l'os étant fracturé d'ancienne date aux deux bouts et certains signes coupés par les cassures, il est vraisemblable qu'à l'origine l'inscription était plus longue.

L'analogie des signes de la grotte du Placard avec les caractères glozéliens est trop manifeste pour qu'il y ait lieu d'insister. Chacun peut les comparer. Aussi, cette deuxième inscription de la grotte du Placard est-elle à celles de Glozel ce que furent les deux galets peints du Musée de Carcassonne à ceux du Mas d'Azil : une preuve irrécusable d'authenticité.

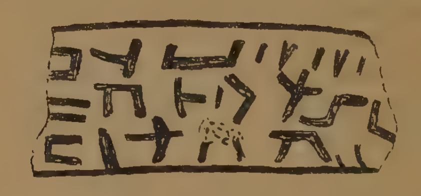


Fig. 4. — Déroulement de l'inscription complète d'après le moulage effectué au Musée de Saint-Germain.

Et comme à l'heure actuelle, il ne s'agit plus d'une inscription aberrante qui aurait pu être importée, mais de deux os inscrits, il est permis de supposer qu'à Rochebertier également vivaient, à la fin du paléolithique, des tribus en possession d'une écriture naissante. C'est le même fait que nous avons observé à Gourdan (2).

Ainsi se multiplient les ascendances magdaléniennes (3) de l'écriture néolithique. Glozel n'a pas commencé le cycle des écritures, ni ne l'a fini. Mais c'est là que nous trouvons cette merveilleuse invention de l'esprit humain dans son complet épanouissement.

Dr A. MORLET.

(2) « Les deux inscriptions de Gourdan », *Mercure*, 1er avril 1929.

(3) Voir : « *Ascendances magdaléniennes de l'écriture néolithique* » (*Mercure*, 15 février 1929). — « *Essai sur les inscriptions magdaléniennes* » (*Mercure*, 15 avril 1929). — « *Note additionnelle sur les inscriptions paléolithiques* » (*Mercure*, 1er septembre 1931).

LETTRES ANTIQUES

Victor Martin : *Quatre figures de la poésie grecque*, Delachaux et Niestlé, Neufchatel. — **Jean Ithurriague** : *La croyance de Platon à l'immortalité et à la survie de l'âme;* du même : *Les idées de Platon sur la condition de la femme au regard des traditions antiques*, J. Gamber, Paris. — *Atticos, fragments de son œuvre, avec introduction et notes*, par J. Baudry, Les Belles-Lettres, Paris.

Les quatre études qui composent le petit volume, si agréablement édité, que M. Victor Martin, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, vient d'offrir au public, sont issues de quatre leçons faites, au cours de l'hiver 1928-1929, à la Faculté des Lettres de Genève. En vue de l'impression, l'auteur les a complètement remaniées et considérablement augmentées. Telles qu'elles viennent de paraître, ces quatre études, consacrées à Hésiode, Anacréon, Euripide et Théocrite, quatre noms qui peuvent passer à bon droit pour personnifier quatre âges bien distincts de la civilisation hellénique, nous paraissent pertinemment répondre au dessein que se proposa leur auteur. Le public, en effet, auquel s'adressaient ces leçons, n'était pas un public de spécialistes, mais d'auditeurs mêlés, et réunis par un intérêt commun pour les hommes et les choses de l'antiquité. Il ne s'agissait donc pas de faire œuvre de pure et sèche érudition, « mais bien, en se fondant sur les bases solides fournies par l'érudition, de donner à un public, en majorité laïc en matière d'hellénisme, une idée aussi vivante, juste et complète que possible des modèles choisis. Les grandes lignes seules devaient donc être accusées, et l'on se proposait d'insister particulièrement, d'une part, sur ce qui rattachait ces hommes à leur époque, et de l'autre, sur ce qui les rapprochait de nous. Faire voir une époque ancienne à travers un homme et, en même temps, la perennité de certaines aspirations humaines, de certaines formes d'art, voilà ce que nous avons cherché à faire ». Ce noble but, M. Victor Martin, par la sûreté de son information, la finesse cultivée de son goût, son constant souci de rendre claire, vivante et nuancée l'intelligence des textes et des milieux, des influences que subirent, et qu'après eux propagèrent ces **Quatre figures de la poésie grecque,** l'a pleinement réalisé. Agréables à lire,

et mûries comme un fruit dans la joie recueillie d'un soleil savoureux, ces études, on le sent, ont tout d'abord été écrites pour le plaisir personnel de l'auteur et pour la clarté, ou la clarification, de sa pensée particulière. Les Muses ornent de leurs grâces et de leur persuasion tout ce que l'on écrit par plaisir, tout ce que l'on enseigne avec joie. Aussi, toute la force instructive de cet ouvrage ressort-elle avec évidence du zèle et de l'amour avec lesquels il a été rédigé et conçu : zèle pour enseigner aux autres ce que l'amour sut rendre intelligent et sensible à soi-même. La connaissance du grec, en effet, comme la connaissance tout court, est inopérante et stérile, si elle n'est point vivifiée par l'amour. Le secret pour réussir est de faire aimer ce que l'on doit enseigner. A ceux qui en douteraient, le succès auprès d'un public de moyenne culture des quatre leçons de M. Victor Martin peut en fournir une preuve convaincante. Au lieu de diluer, d'isoler, d'appauvrir et de déchiqueter un texte, comme le fait trop souvent la morgue philologique, l'amour, que seconde et qu'éclaire une sage érudition, sait en découvrir le contenu éternel, en communiquer la substance et la vie, l'intelligence et la fécondité. Si les Lettres grecques étaient enseignées comme elles devraient l'être : avec foi, enthousiasme et amour, on aurait moins à déplorer leur déclin, et M. Victor Martin n'aurait plus à constater cet étrange phénomène que « plus le grec tend à disparaître des programmes d'études secondaires et même universitaires, plus l'hellénisme, considéré comme un faisceau de valeurs spirituelles, recrute d'admirateurs ». Rien n'est plus humain, en effet, que les Humanités; et, lorsqu'elles sont enseignées par un maître qui les sent, les anime et les vit, elles ne peuvent manquer d'émouvoir et de marquer le cœur et l'âme de ceux qui ont la chance assez rare de découvrir le visage d'un homme sous la science du maître.

Des quatre figures par lesquelles M. Victor Martin évoque les quatre faces les plus représentatives de la poésie grecque, il nous est difficile de dire celle qui nous agréée davantage. Les traits de chacune sont dessinés avec une sûreté et une rigueur, une souplesse et une sève qui atteint sans effort à l'effet le plus juste, au vif du caractère et de la ressemblance.

Toutefois, s'il fallait choisir, c'est sans doute l'évocation du sage de Téos que nous préférerions.

Ce fut à une thèse intitulée : **La croyance de Platon à l'Immortalité et à la Survie de l'âme humaine,** que M. Jean Ithurriague dut, à la Faculté des Lettres de Clermont, de recevoir son diplôme de Docteur ès-Lettres. Contrairement à pas mal de thèses, qui ne sont qu'un chapelet de fiches destinées à montrer que l'auteur est servilement au courant de tout ce qui a été dit ou écrit sur le sujet qu'il traite, M. Jean Ithurriague ne se contente pas seulement d'aligner des citations et de répéter impersonnellement ce qu'a dit tel ou tel philologue ou critique. Il sait entrer avec âme dans la substance directe des textes qu'il commente, et ne s'aider des autres que pour arriver à mieux comprendre soi-même. C'est une sage méthode, et c'est la seule qui, par contact direct, soit de rigueur pour pénétrer au cœur du génie de Platon. Quant au sujet traité, il est d'une exceptionnelle importance, car l'idée de l'immortalité est la clef de voûte de tout le Platonisme. Cette idée, chez Platon, était plus une foi qu'une déduction de l'esprit. Et, si les preuves que donne le fondateur de l'Académie de l'immortalité de notre âme ne sont pas tout à fait convaincantes aux yeux de certaines critiques, c'est que la certitude intérieure n'a point encore illuminé leur âme. On ne prouve qu'avec pudeur et retenue ce que l'on sent comme essentiellement incommunicable et imparticipable, et ce n'est qu'en se résignant à une défaite prévue que l'on essaie de faire franchir aux autres le cercle de cette certitude, car, comme le dit Gœthe après Platon, chacun ne porte qu'en soi-même et ne peut trouver qu'en lui-même le sentiment et l'évidence de son immortalité. Tout cela, pour nous aider à comprendre la conclusion à laquelle arrive l'auteur de cette thèse. Si Platon, écrit-il, n'a pas exposé une doctrine ferme de l'âme, si son attitude de pensée peut apparaître superficielle et flottante aux yeux d'une critique qui ne veut être que logique, « s'il a douté, par instants, des arguments destinés à garantir sa croyance, on ne saurait nier que Platon ait eu l'impression profonde de l'existence en nous d'un élément divin et impérissable; il crut à l'âme et à sa survie ».

Dans sa thèse complémentaire sur **Les idées de Platon sur la condition de la femme au regard des Traditions antiques,** M. Jean Ithurriague, après avoir sommairement mais clairement exposé la situation de la Femme en Orient, en Egypte et en Grèce archaïque, résumé les opinions sur les femmes des anciens philosophes ou poètes grecs, en arrive à l'analyse des idées de Platon sur l'éducation de la Femme, sur son rôle au foyer et dans la cité. Tout en lui signifiant ses devoirs et sans lui cacher les bornes que la faiblesse de son sexe peut assigner à ses légitimes revendications, Platon, dans cette brûlante et toujours actuelle question, a pensé en novateur, en précurseur, et, un des premiers et des plus grands, a largement ouvert la voie à la libération et à l'affranchissement de la Femme. Si nous voulons, conclut notre exégète, « résumer en quelques mots la théorie platonicienne, en la réduisant à ses principes essentiels, nous dirons : 1° Platon, d'une façon générale et en fait, considère que les hommes ont une certaine supériorité sur les femmes; ils sont, dans l'ensemble, plus sages et plus sensés; ils ont plus d'intelligence; les femmes sont souvent coquettes, bavardes, passionnées, dissimulées, hostiles à la nouveauté, faibles; 2° Cette infériorité de fait leur vient surtout de l'éducation défectueuse qu'elles reçoivent; 3° Il faut donc donner à la femme une éducation identique à tous égards à celle de l'homme, car, par nature, elle est l'égale de l'homme et capable, comme lui, de s'élever aux offices les plus délicats et aux fonctions les plus difficiles. Toute la tâche du législateur consiste donc à dresser et à faire appliquer un système d'éducation rationnelle, commune aux deux sexes ». Quant à cette *communauté des femmes*, dont on a fait tant de griefs à Platon, l'auteur la réduit à ce qu'elle était réellement : des mariages temporaires, secrètement assortis, limités et réglés par les magistrats, et conclus avant tout, en vue d'obtenir une postérité aussi vigoureuse et saine que possible.

Puisque nous en sommes à Platon, signalons à tous ceux qu'intéresse l'évolution de la pensée platonicienne, l'intéressante brochure que, sous le titre **Atticos,** *fragments de son œuvre, avec introduction et notes*, vient de publier M. J. Bau-

dry. Le philosophe Atticos vécut dans la seconde moitié du IIe siècle. Il naquit en Grèce, passa probablement sa vie à Athènes et y enseigna. Admirateur sans bornes de la pensée de Platon et adversaire résolu des théories d'Aristote, Atticos se présente à nous comme un commentateur des écrits de Platon et un polémiste adversaire d'Aristote. Les seuls textes que nous possédions de ce maître fameux nous ont été conservés par Eusèbe, dans son important ouvrage de la *Préparation Evangélique*. M. J. Baudry nous en donne un texte et une traduction, qu'il fait précéder d'une intéressante et précieuse introduction. A notre avis, ces trop rares fragments, quoique tenus pour peu originaux par leur docte éditeur, sont d'un vif intérêt. Qu'il nous suffise, pour en montrer tout l'attrait, de citer ce passage relatif aux Idées : « Le point capital, écrit Atticos, la clef de voûte de la doctrine de Platon, c'est l'ordonnance des choses intellectuelles; elle a été décriée, bafouée, vilipendée de toutes les manières possibles de la part d'Aristote. Il ne peut, en effet, concevoir pourquoi ce qui est grand, divin, sublime, demande pour être compris une faculté qui soit d'une nature très ressemblante, tandis qu'il se fie à la perspicacité superficielle et terre à terre, capable de pénétrer dans les choses terrestres pour y découvrir les vérités qui s'y trouvent, mais incapable de regarder en face la plaine de la vérité authentique. » Saurait-on indiquer avec plus de bonheur le caractère purement métaphysique de la pensée platonicienne?

MARIO MEUNIER.

LETTRES ITALIENNES

G.-A. Borgese : *Tempesta nel Nulla*, Mondadori, Milan. — Marino Moretti : *La Voce di Dio*, Trèves, Milan. — Massimo Bontempelli : *La Famiglia del Fabbro*, Mondadori, Milan. — Enrico Pea : *Il Servitore del Diavolo*, Trèves, Milan. — *Lettere di Jacopo Novaro ai suoi Genitori*, Paravia, Turin. — Cesare Giardini : *Varennes*, Mondadori, Milan.

Ce n'est pas une mince satisfaction que de pouvoir discuter d'égal à égal avec un homme comme G. A. Borgese. Certes, littérairement, nous ne pouvons que nous incliner devant sa maîtrise; mais dans son dernier livre, **Tempesta Nel Nulla,** *Tempête dans le Néant;* il se risque sur un terrain qui est proprement nôtre, il pénètre dans l'Alpe et, du premier coup, assez avant. Non qu'il porte son idéologie sur une cime de

grande altitude : ce point 2.490, sur un contrefort de la Margna en Engadine, n'est même pas un sommet. Mais ce n'est pas la technique qui fait le principal de l'esprit alpin, bien plutôt une faculté d'action physique et spirituelle qui prend la nature comme objet et permet de donner une valeur précise au phénomène cosmique. Position qui n'est pas nouvelle, mais qui, pendant deux siècles, avait été complètement abandonnée; sauf par un tout petit nombre d'hommes qui prirent la nature comme mesure de leurs forces sans aucune fin de matérielle utilité. Dans cette première étape montagnarde, les pas de G. A. Borgese sentent le novice; ils le conduisent tout de même assez haut. J'eus à relire, après *Tempête dans le Néant*, la lettre où Pétrarque décrit son ascension du Ventoux, et je fus frappé de la concordance de certains passages, sans qu'il s'agisse d'influence directe. A la cote 2.490, G. A. Borgese croit *comprendre l'identité de temps et d'éternité*. Et à la fin de ses notes de course, il inscrit en gros caractères : *Clef de l'Eternité.*

L'Engadine est sous un des ciels les plus lumineux de l'Europe, et Borgese a pu s'y souvenir de la clarté de sa Sicile natale. Deux grands artistes avant lui l'avaient interprétée : Nietzsche et Segantini, et la sérénité qu'ils y trouvèrent est passée aussi dans leur successeur. Il a senti les subtiles qualités de ces sites auxquels nuls autres dans les Alpes ne sont comparables; et il les a rendus non par une description directe qui aujourd'hui ne saurait être que banale, ni par ce qu'on appelait dans le jargon d'hier des impressions, mais par un accord parfait entre son esprit et leurs images. Beau travail, nouveau encore, et pour lequel cependant il n'est pas le premier. G. A. Borgese est assez haut pour qu'on puisse lui signaler qu'un jeune poète l'a devancé, sur ces sentiers alpins, et avec la maîtrise que donne l'habitude de la montagne. C'est Roger Novare avec sa *Quête Humaine*, laquelle se poursuit au milieu des monts plus austères de l'Oberland, mais selon une manière semblable à celle de la *Tempête*. La critique parisienne a peu parlé du livre de Roger Novare; elle est fort occupée. J. A. Borgese, par affinité, sera certes curieux de cet état si caractéristique de notre jeune littérature.

La *Tempête dans le Néant* nous est présentée comme roman. A la vérité, ce terme n'est plus aujourd'hui, surtout en Italie, la définition d'un genre précis. Cette *Tempête*, par exemple, est proprement un poème, un grand et magnifique poème. Mais quels que soient leur accent et leur structure, les Italiens continuent à appeler romans les livres de littérature courante. Et ceci en réponse tacite au fameux article de Papini, dans le premier numéro de *Pégaso*, qui soutenait que les Italiens ont peu d'aptitude au roman. Il suscita une longue polémique à laquelle G. A. Borgese prit une part très brillante. Or, tous les adversaires de l'assertion de Papini citent **La Voce di Dio,** de Marino Moretti, comme propre à démontrer qu'elle est fausse. Ce livre vient d'être réédité avec de fortes retouches; et il a comme préface l'article plus que favorable écrit par Borgese lors de la première publication. Voici donc un cas typique, une œuvre que la grosse majorité des hommes de lettres italiens considèrent comme un roman, et comme un excellent roman propre à être opposé aux meilleurs des autres littératures. Son examen et les comparaisons qui s'en suivront nous donneront quelques vues esthétiques intéressantes.

Si nous prenons un roman comme le *Père Goriot,* nous pouvons considérer tous les personnages comme valeurs objectives. Le Père Goriot, ses filles, Rastignac, Vautrin vivent chacun d'une vie propre et complète. La valeur subjective de l'œuvre, la qualité spécifiquement balzacienne se trouve dans la construction générale, dans sa puissance, dans sa vision d'ensemble. Tandis que la conception de la *Voix de Dieu* est entièrement différente. Comme la plupart des romans italiens, celui-ci est axé autour d'un personnage central à qui tout le reste se rapporte. C'est lui qui voit et qui sent, mais il n'agit pas, ou si peu que ce soit. C'est un témoin, un lien entre des tableaux pour la plupart étrangers les uns aux autres. Une telle œuvre doit plus au lyrisme qu'à l'intrigue, qu'à l'intérêt narratif. Et telle est bien la formule de la *Voix de Dieu.* Le personnage central est une femme; et forcément, avec de telles données, un être d'exception à qui ne sauraient arriver que des choses peu courantes, et n'ayant d'ailleurs aucunement le caractère d'aventures, car

rien ne bouge, sauf la sensibilité de la protagoniste. Ce subjectivisme est déjà une explication du pessimisme dont souffre aujourd'hui une grande partie de la littérature italienne. Il a une autre raison qu'on peut saisir aussi dans la *Voix de Dieu*. Il semble que la sensibilité italienne s'accommode mal de l'affaiblissement que la vie moderne a apporté aux groupes locaux et familiaux. Et il faut bien que ce soit un cas général, puisque nous retrouvons cette nostalgie chez des auteurs très différents, chez D'Annunzio aussi bien que chez Moretti, surtout chez les femmes. Comme cette transformation de la société s'est faite en Italie avec un recul d'environ trois quarts de siècle, il faudrait voir dans ce regret un prolongement d'un romantisme dépassé chez nous depuis assez longtemps. Beaucoup, dans ces polémiques sur le plus ou moins de capacité qu'ont les Italiens pour le roman, mettent en avant les *Fiancés*, de Manzoni, et les *Mémoires d'un Octogénaire* de Nievo. Mais c'est une face toute différente de ce problème d'esthétique : la disposition de l'esprit italien pour l'histoire, et les résultats qu'il obtient dans la précision d'un cadre historique.

Massimo Bontempelli n'est aucunement romantique, et il n'est pas homme à pleurer sur le rétrécissement de la vie des petits pays. D'autre part, pour suivre, une foit tant, la mode littéraire, il s'est dit : et moi aussi, je suis romancier! Il en est sorti **La Famiglia del Fabbro.**

A vrai dire, c'est une longue nouvelle plutôt qu'un roman, traitée avec humour, parfois avec esprit, presque toujours avec cette fantaisie pénétrante et ironique qui est la marque de Bontempelli. Peut-être est-elle ici un peu gênée par l'imposition du thème. Aussi bien, davantage que sur les petites aventures de ce forgeron et de sa famille, est-il intéressant de s'arrêter en cette œuvre légère sur certains côtés de l'art de Bontempelli.

Ce novateur, ce tenant du *Novecento* et de l'ultra modernité est au fond un classique. La clarté, la précision, les grandes ressources de sa langue en vocabulaire et en syntaxe font penser à Giordani, si on sait lire et qu'on fouille son écriture un peu profondément. Je ne voudrais pas le présenter paradoxalement en académiste, pas même en acadé-

micien, bien que l'Académie d'Italie soit tout autre chose que la Crusca; mais dans sa position d'esprit, il est facile de saisir un propos très délibéré d'évasion, la satisfaction de quelqu'un qui rit de ce qu'il a été ou de ce qu'il aurait pu être. Quelques détails de la *Famille du Forgeron* nous le rappellent directement et nous font penser à un autre professeur qui s'est mis en vacances avec un semblable entrain, à Jules Romains. Il y a certes des différences entre les canulards des *Copains* et la farce de Valoria, la petite ville du forgeron de Bontempelli. Il y a aussi des ressemblances.

Enrico Pea, dans sa langue à forte saveur de terroir, nous donne avec **Il Servitore del Diavolo** un récit d'une belle valeur symbolique. Dans un coin d'Egypte, à proximité de chantiers, s'élève la Baraque Rouge où affluent tous les révoltés, tous les irréguliers du monde. Le Diable y règne naturellement et Judas y est chez lui. Une satire puissante du monde contemporain ressort de ces tableaux brossés avec une rare vigueur, et toujours animés par une idée qui ne se voile de fiction que pour apparaître, en conclusion, plus lumineuse et plus convaincante. Une nouvelle, la *Figlioccia*, fait contraste avec cet enfer. Elle est traitée presque en bucolique, quelque chose comme une Ruth pécheresse et comme un Booz mécréant; mais l'aventure prend son plein sens de la sainteté d'un prêtre de campagne qui remet tout en place. Plus encore que dans le morceau précédent, on peut y admirer la manière d'Enrico Pea, la valeur du détail qui, avec cette écriture nette et volontaire, est agrandi jusqu'au symbole.

En même temps que celles de Giosué Borsi ont été publiées les lettres de Jacopo Novaro, tombé le 3 juin 1916, à la Marcesina, âgé de vingt ans à peine. Ces lettres à ses parents sont déjà plus qu'une promesse. Ce jeune homme qui était né et qui avait grandi sous des signes de pleine félicité nous aurait certainement donné beaucoup. En tout cas, nous avons là un document spirituel de grande valeur sur l'entrain héroïque et réfléchi avec lequel le meilleur de la jeunesse italienne entra dans la guerre. Jacopo Novaro avait en outre un jugement très sûr. Sa lettre du 17 mai 1915 sur les manifestations de Rome, l'attitude de Giolitti et de la presse interventiste fait montre d'un grand sens politique.

Le **Varennes,** de Cesare Giardini, est un livre fort émouvant. Le sujet nous intéressera toujours; mais Cesare Giardini, qui l'a étudié avec la plus scrupuleuse conscience historique, en fait un récit plein de vie et de sentiment. Il dédaigne le pittoresque trop facile pour se mettre au centre même des faits. Ce livre est le plus complet, le plus sûr, le plus intéressant de tous ceux qui ont été écrits jusqu'ici sur la fuite de Louis XVI.

PAUL GUITON.

LETTRES RUSSES

L.-N. Tolstoï : *Œuvres complètes,* volume V, Gosisdat. — L. Melchine : *Dans le monde des réprouvés,* Ed. des anciens forçats politiques, 2 vol., Moscou, 1932. — *Les Archives Rouges,* n° 46. — *Novy Mir,* n° 11. — *Les Souvenirs d'un Décembriste,* N. S. Lorer, Edition économique d'Etat, 1931. — A.-O. Smirnov : *Autobiographie.* Matériaux inédits; Edition Coopérative « Le Monde », Moscou.

La publication des **Œuvres complètes de Tolstoï,** par le *Gosisdat,* se poursuit lentement, mais toutefois d'une façon assez régulière : un volume chaque six mois. Les œuvres ne paraissent pas dans l'ordre chronologique, mais suivant les matériaux qui sont prêts. C'est ainsi qu'ont été publiés jusqu'ici les tomes I, II, VI, IX et XLIII.

Récemment, un sixième volume est paru (chronologiquement le cinquième). Il contient les œuvres des années 1856-1859. A côté des œuvres connues telles que : *Du journal du prince Nekhludov, Lucerne, Albert, Trois morts, Le bonheur de famille* et de nombreuses variantes de ces nouvelles, on trouve dans ce volume, comme du reste dans les précédents, maints fragments inédits, et des notes qui n'ajoutent rien à la gloire de l'auteur. Cependant quelques-unes de ces pages inédites sont intéressantes, par exemple les articles sur l'émancipation des paysans. Cinq ans avant l'émancipation, Tolstoï avait décidé d'affranchir ses serfs de Iasnaïa Poliana. A cet effet, il entama avec eux des pourparlers qui n'aboutirent point. Les paysans ne croyaient pas en la sincérité du maître et craignaient un piège. Cet épisode a été raconté par plusieurs biographes de Tolstoï, mais ce qu'il y a de nouveau, ce sont les articles et les notes où Tolstoï mentionne cette tentative manquée. Le 20 avril 1856, étant à Pétersbourg, il écrit dans son journal : « Mes rap-

ports avec les paysans commencent à me troubler fortement. » Et, le lendemain, il va voir le professeur de l'Université de Pétersbourg, Kaveline, célèbre jurisconsulte, professeur du tzarévitch Nicolas (1), qui avait présenté au gouvernement un rapport sur l'émancipation. Bien que ce rapport fût secret, la société pétersbourgeoise en avait eu connaissance par des copies qui circulaient sous le manteau. Son entretien avec Kaveline impressionna vivement Tolstoï.

C'est un esprit et un caractère remarquables, écrit-il dans son journal. La question devient claire. Après cette visite je me sens allégé. J'irai à la campagne avec un projet tout prêt.

Le lendemain même, il partait pour Iasnaïa Poliana afin d'entamer les pourparlers. Tolstoï les a contés en détail dans un récit, *Le journal d'un propriétaire,* qui est publié pour la première fois dans ce volume.

Mais si Tolstoï, animé des idées les plus généreuses, voulait de tout son cœur donner la liberté aux paysans, il restait encore, à cette époque, un des plus acharnés défenseurs de la noblesse. On lit dans son journal, à la date du 12 décembre 1858, la note suivante :

J'ai écrit un mémorandum sur les rapports entre la noblesse et les paysans; mais, sans le montrer à personne, je l'ai brûlé.

Cependant on a retrouvé le brouillon de ce mémorandum, et il est publié dans le volume V. C'est une pure apologie de la classe noble qui, d'après Tolstoï, désirait ardemment l'émancipation des serfs, ce qui est tout à fait contraire à la réalité. Dans le fameux discours qu'Alexandre II prononça devant la noblesse de Moscou, il lui reprochait précisément, à cette noblesse, de trop tarder à donner son adhésion à l'émancipation proclamée par le célèbre rescrit au gouverneur général de Vilna, Nazimov. Tolstoï discute sur ce point et affirme, ce qui est complètement faux, que la noblesse avait accueilli avec un enthousiasme tout à fait sincère ce rescrit qui la privait de la moitié de ses biens.

La société des anciens forçats politiques a publié, en deux forts volumes, un livre remarquable de L. Melchine : **Dans**

(1) Frère aîné d'Alexandre III, mort prématurément.

le monde des réprouvés. L. Melchine est le pseudonyme du révolutionnaire Iakoubovitch, condamné à quinze ans de travaux forcés pour crime politique, en 1887. Son livre avait été édité avant la révolution, et quelques chapitres avaient paru en différentes revues, mais, bien entendu, le tout expurgé par la censure. On nous donne maintenant l'œuvre intégrale et c'est une des plus remarquables de la littérature russe. Il paraissait difficile de reprendre un pareil sujet après Dostoïewski, mais le livre de Melchine reste intéressant et émouvant même après les *Souvenirs de la Maison des Morts*. Sans doute la vie au bagne et les types des détenus diffèrent profondément d'une époque à l'autre. Dostoïewski avait été envoyé au bagne en 1849. A cette époque, la Justice, en Russie, n'était, selon l'expression de Stchedrine, qu'une parodie de Justice. Toute la procédure se faisait dans les chancelleries; l'accusé n'avait pas de défenseurs, les témoignages étaient appréciés selon le témoin, par exemple celui d'un homme l'emportait sur celui d'une femme, etc. On procédait à l'addition des différentes catégories de témoignages et l'arrêt était prononcé sans aucune garantie pour l'accusé. Dans ces conditions, il arrivait souvent que des innocents étaient envoyés au bagne, et Dostoïewski a vu beaucoup de ces victimes parmi ses compagnons de chaînes. Melchine, condamné aux travaux forcés en 1887, vécut parmi de véritables criminels, car après la réforme de 1864, qui instituait un jury, et donnait aux accusés toutes les garanties, les erreurs judiciaires se trouvèrent réduites au minimum. Au bagne de Chelaïsk, près du village Akatouï, où il fut envoyé, Melchine a donc vu surtout « des démons du mal et de la destruction ». Cependant il y a rencontré aussi ces « criminels à l'âme d'enfant », qui ont tué au cours d'une querelle ou en état de légitime défense. Du directeur du bagne, capitaine Loutchezarov, Melchine trace un portrait saisissant. C'est certainement le type le plus remarquable de tortionnaire que connaisse la littérature russe.

Dans leur n° 46, **Les Archives Rouges** donnent des extraits des mémoires de A. A. Polovtzev et V. N. Lamsdorff, hauts dignitaires de l'époque d'Alexandre III et Nicolas II. Ces pages se rapportent au début du règne de Nicolas II.

Pour Polovtzev, tout le règne précédent est une « triste époque ». Il écrit :

Ce jour (29 mars 1895) est mort Vychnegradsky (1), personnification des tristes années du règne d'Alexandre III. C'était un homme très doué, mais privé de sens moral et qui, toute sa vie, ne pousuivit que des buts personnels et surtout le lucre... Autour de lui évoluait une bande d'aigrefins qu'il devait ménager par crainte du scandale.

Polovtzev caractérise, dans son journal, plusieurs hommes d'Etat de cette époque; tous, selon lui, grotesques sans foi ni loi. C'est d'abord Ivan Nicolaïevitch Dournovo, surnommé « le grand Ivan » (2), autant à cause de sa taille qu'en raison du poste qu'il occupait et aussi parce que « sa tête était aussi vide que le sommet du clocher ». Du ministre des affaires étrangères Mouraviev, Polovtzev dit :

C'est un valet galonné. Mentir et tromper ne lui coûtent rien. Il croit que c'est de la diplomatie.

Le ministre de la Justice Mouraviev « est un homme intelligent, instruit, mais pour qui la fin justifie les moyens ». Quant au ministre des Domaines, Ermolov, « c'est une nullité complète ». Polovtzev ne trouve quelques mots bienveillants que pour deux ministres : Witte et Pobiedonovtzev.

Les extraits du journal de Lamsdorff ont trait surtout à sa nomination de ministre. Ce qu'il dit de plus intéressant se rapporte à Guillaume II.

Il avait peur de la France, voisine toujours agitée et inquiète, où un général brave peut accaparer le pouvoir en n'importe quel moment.

Ceci se rapporte à 1890, quand la Russie jetait les bases d'une alliance avec la France. Lamsdorff qui, avant d'être ministre des Affaires étrangères, avait été ambassadeur à Berlin, rapporte l'impression que produisit à Berlin le célèbre discours de Nicolas II à propos des allusions timides à une constitution faites par quelques zemstvos. L'effet en était fâcheux sur tous, même sur l'empereur Guillaume II.

(1) Ministre des Finances.
(2) Nom d'une cloche célèbre de Moscou, datant d'Ivan le Terrible.

Leonid Grossmann, auteur d'études remarquables sur Pouchkine, Soukhovo-Kobline prépare actuellement une vie romancée de Dostoïevski. Il publie quelques chapitres de son ouvrage dans le dernier numéro de **Novy Mir** (N° 11), sous le titre *Les révoltés d'avril.* Ces « révoltés » sont les membres de la conjuration de Petrachevsky, parmi lesquels se trouvait F. Dostoïevski. Grossmann reproduit, d'après les archives, la conversation du tout puissant chef de la gendarmerie Dubelt avec Dostoïewski, quelques jours avant sa comparution devant une commission d'enquête :

Mon ami, lui dit-il d'une voix onctueuse, j'ai prié pour que le Tout-Puissant, en qui vous croyez, vous conduise dans la voie des aveux de vos fautes et vous amène à une confession tout à fait sincère. Faites amende honorable... Frappez et l'on vous ouvrira. Ose, mon enfant, que tes péchés te soient pardonnés. Moi aussi j'ai été jeune et j'ai péché. Comment ne pourrais-je pas vous comprendre?

En effet, dans sa jeunesse, Dubelt avait été impliqué dans la conjuration des Décembristes, ce qui ne l'empêcha pas de devenir un farouche réactionnaire et de se montrer, dans le procès de Dostoïevski, l'accusateur le plus sévère. Pendant cet entretien, Dostoïevski était resté presque tout le temps silencieux. Au moment de se séparer, Dubelt lui dit ces paroles prophétiques :

Je vais vous dire une chose, et, vous savez, je ne me trompe jamais sur les gens : tôt ou tard vous serez des nôtres; et le plus tôt sera le mieux pour vous. Mais rappelez-vous que c'est fatal. Vous êtes des nôtres.

Grossmann brosse un magnifique tableau de ces célèbres « vendredis » chez Petrachevsky où se réunissaient des jeunes gens, Dostoïevski et autres, pour discuter les idées de Fourrier et de Saint-Simon. Puis c'est le premier interrogatoire de Dostoïevski devant le tribunal, sa condamnation à la peine de mort et la grâce au pied de l'échafaud. Grossmann décrit l'exécution :

Voici les derniers préparatifs; la toilette des condamnés. Sur l'échafaud même les vêtements ont été remplacés par des sacs de toile très longs à capuchons pointus, quelque chose d'intermé-

diaire entre la camisole de force et le domino de bal masqué. Les vingt condamnés doivent être fusillés. Soudain, de l'échafaud part un rire prolongé. Tous se retournent. C'est Petrachevsky qui, en agitant ses longs bras de clown, crie en riant : « Messieurs, comme nous devons être ridicules dans ces habits de mascarade! » On les fait ranger par trois. Le chef du peloton d'exécution crie : « Petrachevsky, Montbelli, Grégoriev! » Trois houppelandes blanches s'avancent. On les attache à trois poteaux. Dostoïevski se trouve dans le troisième rang. Quand tous sont attachés, un nouveau commandement retentit : « Rabattez les capuchons! » Mais d'un mouvement de tête Petrachevsky rejette le sien en arrière : « Je n'ai pas peur de regarder la mort en face! », crie-t-il. Un nouveau commandement : « En joue! » Les soldats lèvent leurs fusils mais ne tirent pas. Quelques minutes. Soudain un chuchotement; un mouvement se produit. C'est l'ordre de l'empereur graciant les condamnés. On s'empresse autour d'eux, on les délivre. Un forgeron s'avance porteur des fers. Une troïka s'approche. Des gendarmes y sont installés. Suivant la volonté de Sa Majesté, Boutachevitch-Petrachevsky est expédié du lieu du supplice directement en Sibérie. Tous les autres condamnés sont ramenés à la forteresse. C'est là que Dostoïevski eut sa première crise d'épilepsie.

Les Souvenirs d'un Décembriste, de Lorer, ont eu déjà plusieurs éditions, mais c'est pour la première fois qu'ils paraissent dans leur texte intégral, d'après le manuscrit original retrouvé dans la bibliothèque Roumiantzev, à Moscou. Lorer, né de père français et de mère géorgienne, était apparenté aux Rosset et la célèbre Mme A. Smirnov-Rosset, l'amie de Pouchkine, était sa nièce. Aux *Souvenirs d'un Décembriste* l'Edition économique d'Etat a ajouté le « Journal d'un officier russe à l'étranger, pendant la campagne de 1814 », ainsi que ses dépositions devant la Commission d'enquête sur la révolte des Décembristes, et un grand nombre de lettres. Lorer appartenait à l'armée du Midi qui, comme on le sait, avait pris une part très active dans la conjuration. Lorer rappelle les brimades que subirent officiers et soldats dès que les deux grands-ducs Nicolas, le futur empereur, et Michel reçurent chacun une brigade. Le moindre manquement à la discipline était puni de huit jours de prison. Souvent, en pleine nuit, le grand-duc Nicolas faisait appeler au

palais quarante hommes et leurs sous-officiers. On allumait les lampes et pendant des heures entières il les astreignait à des exercices militaires. Parfois même, la future impératrice, pour faire plaisir à son mari, assistait à ces exercices. Les punitions infligées aux soldats étaient d'une cruauté inouïe. Cinq cents coups de bâton étaient une punition bénigne. De pareils traitements n'allaient pas sans soulever l'indignation de beaucoup d'officiers eux-mêmes et des troubles éclatèrent dans le régiment Sémionovsky. Une fois, toute une compagnie de grenadiers refusa d'aller à la relève. Les hommes étaient surtout montés contre le général Schwartz, favori de l'empereur nommé commandant du régiment. Toutes les exhortations des officiers restaient inutiles et les soldats déclarèrent au prince Vassiltchikov, commandant du Corps, qu'ils étaient prêts à mourir pour l'empereur, prêts à aller au feu sur son ordre, mais qu'ils ne voulaient point de Schwartz pour chef. L'empereur était absent. L'impératrice se rendit sur la place où s'était réuni le régiment Sémionovsky. « Partez, Madame, lui dirent les soldats, vous êtes encore trop jeune. » La mutinerie fut jugulée, une partie des hommes passa en Conseil de guerre, les autres furent dispersés en différentes garnisons. C'est cette mutinerie et le discours de l'empereur Alexandre I[er], prononcé devant la diète polonaise, qui poussèrent les jeunes officiers à entrer dans la société secrète, d'où devait sortir la révolte de Décembre. Lorer était parmi les Décembristes que l'empereur interrogea personnellement. Voici comment il décrit son premier interrogatoire :

Je fus introduit dans le salon brillamment éclairé du Palais d'Hiver. L'empereur parut à l'autre extrémité de la salle. Il était en uniforme du régiment Ismaïlovsky, boutonné jusqu'au menton. Son visage était pâle, ses cheveux hérissés. Jamais je ne l'avais vu aussi laid. L'interrogatoire commença. L'empereur écoutait attentivement et, soudain, s'approchant de moi, il me prit par l'épaule, me fit tourner vers la lumière et me regarda fixement dans les yeux. Cela me surprit, mais dans la suite j'ai su que l'empereur était convaincu que les véritables carbonari et les libéraux devaient avoir les yeux noirs. Or, les miens étaient gris et point terribles.

En raison de son jeune âge et de ce qu'il était entré l'un des derniers dans le complot sa peine fut relativement légère : l'exil en Sibérie d'où il revint dans les années 40.

Dans ses souvenirs, Lorer donne aussi d'intéressants détails sur ses relations avec Pouchkine, Bariatynsky, Gogol et d'autres brillants écrivains dont la plupart étaient de ses amis et les habitués du salon de sa nièce, Mme Smirnov-Rosset.

Le **Journal de Mme Smirnov-Rosset** a été l'un des livres de mémoires les plus populaires en Russie. Sa fille aînée, Olga, dix ans après la mort de sa mère, le fit paraître d'abord dans la revue *Severny Viestnik* puis en un volume. Dès la publication du journal de Mme Smirnov-Rosset une polémique violente s'engagea dans la presse au sujet de son authenticité. Tel qu'il était présenté par sa fille, le journal de Mme Smirnov relatait d'importantes discussions littéraires qui auraient eu lieu dans son salon du Palais d'Hiver, car Mme Smirnov-Rosset était demoiselle d'honneur de l'impératrice. Les rapports entre Nicolas Ier et Pouchkine comme les exposait l'auteur paraissaient assez peu vraisemblables et contredits par les récits de plusieurs autres mémorialistes. Toutefois la discussion ne pouvait être que théorique, puisque l'original du journal manquait. On le considérait même comme perdu, l'ancien hôtel des Smirnov-Rosset ayant été détruit par un incendie lors des troubles dont Moscou fut le théâtre, en 1905. Mais, récemment, le hasard faisait retrouver dans le musée Roumiantzev le manuscrit autographe du Journal de Mme Smirnov, et c'est celui que vient de publier l'Edition Coopérative « Le Monde ». D'après cette version authentique on voit que la fille de Mme Smirnov, pour différentes considérations, non seulement a déformé le texte du Journal de sa mère, mais y a introduit des passages entiers de son propre cru. De longues conversations avec Pouchkine ne sont que le démarquage de divers autres mémoires. Dans la première rédaction (falsifiée) de l'autobiographie de Mme Smirnov, on laissait entendre que l'auteur avait été follement éprise de Gogol; mais de la version authentique il résulte que l'objet de sa passion n'était pas Gogol, mais le diplomate N.-D. Kissilev, qu'elle avait ren-

contré à Baden-Baden, en 1835, quand déjà elle était mariée. De même on ne saurait parler du salon littéraire de Mme Smirnov-Rosset au Palais d'Hiver, car elle y reçut très peu. Pour ce qui est de Pouchkine et de Nicolas Ier on voit que tout ce que le poète a dit de l'empereur il le tenait de Mme Smirnov. Toutefois il n'était pas lié aussi étroitement avec elle que le laissait supposer la version apocryphe. Mme Smirnov-Rosset a écrit au sujet de Pouchkine : « Je ne l'appréciais pas suffisamment, et lui de même. » De tous les écrivains russes, c'est avec Gogol qu'elle était liée le plus intimement, mais, malgré sa mémoire prodigieuse, elle ne se rappelait jamais où et quand elle avait fait sa connaissance, et Gogol refusait de lui donner le renseignement, disant : « Cela signifie que nous nous connaissons depuis toujours. » Dans la partie des *Ames mortes* détruite par Gogol, il décrivait l'arrivée de son héros Tchitchikov dans la propriété « d'une lionne pétersbourgeoise », Mme Chranov, sous les traits de laquelle il avait présenté son amie Mme Smirnov-Rosset.

J.-W. BIENSTOCK.

LETTRES POLONAISES

Les romans de Stanislas-Ignace Witkiewicz : *Pozegnanie jesieni* (Adieu à l'Automne), Varsovie, Hœsick, 1929; *Nienasycenie* (L'Insatiabilité), 2 v., Cracovie, éd. de la Maison du Livre polonais, 1930. — Marie Dabrowska : *Noce i Dni* (Nuits et Jours), Varsovie, J. Mortkowicz, 1932.

J'ai devant moi trois massifs volumes de St. Ignace Witkiewicz et un quatrième plus svelte, tout fraîchement paru de Mme Marie Dabrowska.

On a dit de **Pozegnanie Jesieni** (Adieu à l'automne) de Witkiewicz que c'était « un bon traité de pornographie que gâte l'excès de métaphysique ». Innocente boutade! Elle contient cependant cette part de vérité que dans tous les romans de Witkiewicz s'entasse en effet beaucoup de « distractions » ou digressions métaphysiques (1), psychologiques, sociologiques, esthétiques et que « le temps sexuel » (selon la terminologie de l'auteur) s'y déroule avec un vacarme frénétique. Disons tout de suite que ces « crises d'impudeur », grâce précisément à leur intense fulguration, prennent figure

(1) En réalité, toute la trame de ses romans est d'une passionnante et agressive intellectualité : discussions incessantes avec des philosophes allemands (surtout), polonais, français et anglais.

de manifestations d'une sorte de « lyrisme sexuel » (2) et ne retombent que rarement jusqu'au niveau de la banale obscénité. En réalité, l'œuvre de Witkiewicz est un monde (je pense ici aux mille pages de ses *Adieux à l'automne* et de son **Insatiabilité**). C'est peut-être aussi un monstre, un univers monstrueux non pas tant difforme qu' « informe » en sa constante ébullition. Mais au milieu de cette apparence tératologique des symétries compliquées se dessinent et une « essence » non dépourvue de grandeur se manifeste congrument. Les deux romans — car l'*Insatiabilité* est surtout une reprise d'anciens motifs des *Adieux à l'automne* — s'édifient en plusieurs plans. Roman de psychologie sensuelle ou sexuelle, gravitant surtout autour de quelques « moi » féminins (Hela Bertz, Sophie, princesse Piconderoga, Persy) et plein des plus suggestives irradiations morales; roman « biographique » (Bazakbal, Genezyp) (3), roman « métaphysique », où les idées et les systèmes s'affrontent dans une sorte d'ivresse dialectique agressive et saccadée; roman bio-social, où l'existence collective semble être considérée dans la perspective de l'épuisement progressif des possibilités sociales et politiques (on songe ici involontairement à la loi de Carnot-Clausius); roman utopique, mêlé d'exotisme et de roman d'aventures; un flux enfin de suggestions et de considérations esthétiques, avant tout dans le domaine musical. Grâce à une mécanique étrange tous ces plans, toutes ces réalités s'entre-pénètrent et s'entrechoquent dans un vacarme de vociférations, de gloussements de joie, de bouffonneries et de rosseries parfois épaisses à la manière de Sowizdrzal (4) et de son ancêtre, le fameux Till Eulenspiegel. Avec une rage sacrée, l'auteur s'embourbe dans les tréfonds de « l'animalité » humaine, et fouille cette « tripaille » chaude et nauséabonde dont il aime à évoquer la puissance primordiale. Visions hallucinatoires de l' « infernalité » de

(2) On peut, certes, discuter la légitimité de telle ou telle crudité, dont l'emploi est fonction du dynamisme général de l'œuvre. Or l'économie dynamique des romans de Witkiewicz tend vers le paroxysme.

(3) Il s'agit ici, bien entendu, de la manière biographique, c'est-à-dire continue et plus ou moins « complète » de traiter ces personnages imaginaires.

(4) Personnage classique du théâtre populaire comique des XVIe et XVIIe siècles en Pologne.

l'existence, visions des âmes torturées par le besoin d'une sorte d'évacuation psychique (5), prospections lancinantes de l'avenir, s'entremêlent ainsi dans une symphonie dense et dissonante.

Les deux romans se terminent ou plutôt s'éteignent dans une double catastrophe : les « héros » périssent et l'ordre nouveau s'installe. Tantôt c'est le « nivellisme » et ses conséquences morales et psychologiques, tantôt c'est la submersion de l'Etat et de la société par une vague victorieuse de la race jaune qui, après avoir ravi à l'Occident « sa plus géniale découverte » (l'alphabet), va devenir la maîtresse du monde. Mais de cet entassement tumultueux de sensations paroxistes, de visions et d'audacieuses « expériences mentales » s'élève comme une « nuée ardente » d'angoisse métaphysique, angoisse mêlée peut-être d'une nostalgie individualiste : volonté de transgresser en quelque sorte les cadres du « nécessaire » et du « possible », d'affirmer son « soi », de le sauver enfin du chambardement universel de toutes les valeurs... Serions-nous là en présence de ce préjugé-sauveur d'une civilisation en péril?

Le roman **Noce i Dnie** (Ire partie) de Mme Marie Dabrowska n'est pas comparable à l'apocalyptique *Insatiabilité* de Witkiewicz, ni dans le plan de l'intellectualité, ni dans celui du synchronisme symphonique des idées et des faits. Mais s'il est permis de juger d'après la première partie de l'œuvre, elle exprime on ne peut mieux cette autre direction essentielle du roman polonais et peut-être de toute la vie en Pologne : vers la domination par la diminution et par la simplification, je veux dire vers la domination du sort par la diminution du « moi », par la limitation de son expansion et de son épanouissement. Car simplifier la structure intérieure de l'homme, supprimer sa luxuriance ornementale, même au risque d'appauvrir sa vie spirituelle, c'est pratiquer, certes, la « vertu mineure » du renoncement, mais c'est agir aussi en vue d'une plus grande cohérence sociale. La nature

(5) Les narcotiques, tels la cocaïne, le peyotl, à l'exception de l'imaginaire « davamesque B2 » semblent précisément servir à Witkiewicz pour accélérer chez ses « personnages » romanesques le rythme de ces « évacuations psychiques » des états et des possibilités d'être, et pour mettre ainsi leurs âmes à nu dans une sorte de lumière transcendante.

exubérante et « paroxyste » d'un Witkiewicz s'insurge contre ce « nivellisme » en perspective et dans sa vue hallucinée de l'époque — de son tourment métaphysique et de son embrasement sensuel — l'auteur de l'*Insatiabilité* semble vouloir tenter une double évasion : effort pas tout à fait stérile pour épuiser ses « latences » du moi et pour construire un vivant « soi » (6), une « personnalité » moins accueillante à la nostalgie de l'éternel devenir, moins sujette à la « démence cosmique » d'être.

Mme Dabrowska pratique un renoncement plus serein. A l'exemple de John Galsworthy et de Mme Undset, elle nous propose de revivre en son dernier volume (*Nuits et Jours*) l'existence peu complexe de la collectivité restreinte d'une famille. Cette existence se joue dans un double « espace » extérieur et intérieur, social et individuel à la fois. Un double flux de la vie y circule dans un équilibre dont l'auteur semble vouloir maintenir la stabilité incertaine. Nous assistons ainsi au spectacle de quelques destinées individuelles dont les courbes sinueuses ou brisées s'inscrivent dans la géométrie mouvante de l'époque. C'est toute l'existence de la Pologne sous l'occupation russe dans la seconde moitié du XIXe siècle (7) vue à travers un système complexe de réactions, d'adaptations et de résistances d'une société qui se réveille à la vie, à la joie de vivre parfois. Jusqu'ici il est vrai (dans la partie publiée du roman), le général n'est qu'une fonction de l'individuel. Une famille polonaise, victime de sa supériorité morale, c'est-à-dire de son aptitude plus grande au sacrifice, se ressaisit lentement après le désastre. Au milieu de cet effort souvent vain, un centre de résistance et de réaction vitale se forme spontanément : une jeune fille, plus très jeune, et qui semble avoir renoncé au mariage au profit d'une existence mi-charitable mi-intellectuelle, son mariage inopiné et médiocre apparemment, long apprentissage de sa nouvelle existence, apparition tardive et disparition tragique de l'enfant, fantômes du passé, soucis quotidiens, changement de la résidence et des conditions

(6) Expressions employées par Léon Daudet. M. Ramon Fernandez oppose dans le même sens la notion de la personnalité à la notion du « moi ». Voir son *Essai sur la personnalité*, Paris, au Sans Pareil, 1926.

(7) Dans le premier volume paru.

d'activité, naissance d'autres enfants, mort d'une sœur qu'on admire et jalouse quelquefois, décrépitude et fin paisible d'une vieille mère retombée dans l'enfance (8), amour, enfin, qui frôle çà et là l'onde calme de la destinée, tout cela se déroule imperturbablement dans une atmosphère sereine et mélancolique à la fois, dans cette brume lumineuse et colorée qui semble ravie à quelque portrait d'Olga Boznanska, où les gestes s'estompent et s'attardent comme pour ne pas heurter un songe qui passe et où les cris même semblent retomber dans le vide avec plus de douceur et de lente gravité. C'est le spectacle même de la « durée à l'œuvre », la féerie complexe du temps. Nous assistons, semble-t-il, à son travail minutieux et patient, à ce crissement du tissu de la vie qui se fait et se défait dans un système simultané. Et si St. Ign. Witkiewicz s'adonne avec un zèle passionné à une sorte de « recherche à rebours » de la beauté du style, pour magnifier peut-être à sa façon l'immonde beauté de la « tripaille souveraine », Mme Dabrowska se laisse bercer par la vague la plus calme, la plus « plate » des « beautés verbales » et affecte une indifférence doctrinale pour les valeurs esthétiques du style. On devine chez elle çà et là l'effort qui fut nécessaire pour créer cette impression de facilité, d'abandon et de négligence voulue... On devine aussi comme un secret dessein de renoncer aux registres supérieurs de l'existence spirituelle et à son luxe aujourd'hui périmé et infécond. Mais au prix de ces renoncements arrivera-t-on à une concentration plus âpre de la vie, à une étreinte plus souple et plus ardente de l'éparse destinée?

Telle semble pourtant la tendance multiforme du roman contemporain en Pologne, parallèle sans doute à l'axe essentiel de la vie, à la direction de son glissement vers l'avenir : *construire* bien plus que *s'épanouir.*

Z. L. ZALESKI.

(8) C'est une occasion pour Mme Dabrowska de tracer fortement, impitoyablement, un raccourci suggestif de l'enterrement : serait-ce un écho lointain de *Madame Bovary?*

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Jacques Ancel : *La Macédoine, son évolution contemporaine*, Paris, Delagrave, 1931, 352 pages in-4°, 45 figures, 190 hors-texte et une grande carte. — Arthur Feller : *L'expérience du bolchévisme*, Gallimard. — Mémento.

Le problème de **la Macédoine** a toujours été regardé, constate M. Ancel, comme « le plus délicat de l'Europe ». Disons que ce problème a surtout cette réputation depuis l'éviction des Turcs d'Europe et le partage de la Macédoine entre Etats nationaux voisins. Jusque-là, on a cru à l'efficacité des formules diplomatiques : « réformes », « Macédoine autonome », etc. Des monceaux de livres et de brochures ont été consacrés à la Macédoine et des savants de toutes nationalités en ont tour à tour étudié les aspects historiques, ethniques et philologiques.

L'originalité de M. Ancel, c'est d'aborder le problème par la géographie, au sens moderne du mot, ce qui naturellement ne saurait exclure les incursions sur le domaine politique, mais pousse surtout l'auteur à s'attacher aux données démographiques et économiques. Il fait une entité géographique de cette région, dont l'unité historique reste problématique et l'unité ethnique simplement possible.

M. Ancel s'est initié aux questions macédoniennes en qualité de chef des services politiques de l'Etat-major des armées alliées d'Orient. Après s'être abondamment documenté sur place au cours des années 1916-1919, il a effectué de 1927 à 1929 des voyages qui n'ont, comme il le dit, laissé de côté aucun coin de la Macédoine. Il a complété ses notes du temps de guerre et confronté les conditions de cette époque avec le retour actuel à la vie normale, si on peut qualifier de « normale » la vie d'une partie de l'Europe qui, en accueillant par centaines de mille les réfugiés d'Asie Mineure, voit se modifier considérablement son caractère ethnographique et son développement économique.

Il s'applique à pénétrer la psychologie de la Macédoine qui, ayant autour d'elle des Etats devenus indépendants entre 1804 et 1908, a subi leurs influences opposées, tout en restant un « pays de cellules closes et d'horizons étroits, réceptacle

d'alluvions linguistiques ». Parlant du folklore et des coutumes de la région du plateau de Zyrnovon, il souligne le mélange d'infiltrations bulgares et helléniques et prend fait de cette constatation pour montrer combien il convient d'être prudent avant de trancher les controverses ethniques.

Il rappelle que c'est une erreur de croire que l'exarcat créé par le firman du 10 mars 1870 engloba de suite les régions revendiquées plus tard par les Bulgares. Ce n'est qu'en 1874 qu'il s'appliqua à Skoplje et à Ohrid, en 1879 à Bitolj et Debar, en 1897 à Stroumitsa et Nevrokop. En favorisant l'exarcat les Russes faisaient la charité bien ordonnée qui commence par soi-même. Dans l'accord de Reichstadt (juin 1876) ils s'étaient fait reconnaître comme zone d'influence la « Bulgarie dans ses limites naturelles ». Au début de 1877, à la Conférence de Constantinople, ils parlèrent d'une Bulgarie comprenant Ohrid et Debar. Ils arrivèrent à leurs fins extrêmes lors de la paix de San Stefano du 3 mars 1878. Tous les efforts ultérieurs des Russes pour revenir à cette politique furent en pure perte. Lors de la conclusion de l'alliance balkanique, les Bulgares accueillirent avec un visible malaise la fameuse ligne de partage du 13 mars 1912 prévue par la convention du monastère de Bukovo, convention qui décidait le recours à l'arbitrage de l'Empereur Nicolas au cas où l'on ne pourrait s'entendre. Cette clause ne joua point; la dépêche du tsar invitant les rois de Bulgarie et de Serbie à s'y soumettre n'eut d'autre résultat que le fameux discours dans lequel Tisza déclara au Parlement de Budapest que « les Etats des Balkans étaient souverains et maîtres de leurs décisions ». C'était l'appel à la guerre fratricide qui allait ensanglanter la Péninsule.

M. Ancel divise apparemment en trois phases l'histoire récente de la Macédoine, sans trop préciser, puisque aussi bien il n'aborde cette histoire que sous forme d'introduction générale et, au cours de son livre, par voie d'allusions.

Ces trois périodes pourraient, selon nous, se définir ainsi :

1° Une quinzaine d'années de luttes pour la définition des nationalités, années remplies par la compétition entre l'exarcat et le patriarcat, par les efforts des Serbes pour ne pas disparaître entre ces deux poussées adverses et pour se

faire officiellement reconnaître comme minorité ethnique; par la campagne pour l'évêché serbe de Skoplje engagée par St. Novakovic et C. Mijatovic, poursuivie et achevée par le Dr V. Gjordjevic; par la question des écoles; par l'apparition d'une propagande roumaine parmi les Aromounes de la région de Bitolj; par la résistance de ceux-ci contre ceux-là, et de tous contre la domination turque.

2° Neuf années de révolution (1903-1912). Cette période s'ouvrirait par l'insurrection de la Saint-Elie (Ilinden) dont on a peut-être, en Occident, un peu surévalué la portée. Elle se subdiviserait en deux phases :

a) 1901-1908 : l'échec de la tentative d'Ilinden; la renaissance du mouvement serbe d'autodéfense; une prise de position plus nette des grandes puissances pour l'un ou l'autre mouvement, ou en faveur de l'Etat turc;

b) 1908-1912 : la révolution jeune-turque, la réconciliation entre la nouvelle Turquie et les minorités, ainsi qu'entre ces minorités elles-mêmes; la conviction chaque jour plus nette que l'Empire ottoman marche vers sa fin. Aux classiques mesures de répression de l'ancien régime succèdent des velléités de « turquisation », puis un retour offensif du nationalisme turc qui sombre dans le chaos. Deux événements surtout affectent la situation en Macédoine : l'annexion de la Bosnie, qui fait naître l'éphémère idée d'une alliance serbo-turque; la proclamation de l'indépendance bulgare, qui grandit le prestige de l'action bulgarisante en Macédoine et oppose une contre-offensive au nationalisme jeune-turc. Puis vient la guerre de Tripolitaine, qui suscitera les insurrections albanaises de 1911-1912; d'où le projet d'Albanie autonome (Albanie des quatre vilayets) du comte Berchtold, projet qui précipite la conclusion de l'alliance balkanique.

3° Six ans de guerre (1912-1918), période décisive dont les détails sont présents à toutes les mémoires.

« Il a suffi, dit M. Ancel, de dix ans pour que ce tableau soit du passé. La Macédoine rattrape son retard. »

Un vieil axiome veut que la Macédoine appartienne à qui saura l'administrer. M. Ancel s'attache donc à définir les forces civilisatrices actuellement en œuvre dans certaines parties de la Macédoine. Il s'étend longuement sur la lutte

contre le paludisme, sur la réforme agraire et l'effort de colonisation intérieure entrepris par le gouvernement yougoslave. Il énumère les obstacles qu'ont apportés à cette tâche les luttes de partis, et les déceptions imputables au manque d'expérience des premiers colons. Il souligne les progrès accomplis depuis 1925 et surtout depuis 1929 (nomination d'un haut commissaire agraire), et entre dans une analyse très instructive des différents types de colonies selon les méthodes employées et l'origine des colons.

Puis, passant aux grandes villes, il oppose la destinée de Bitolj (Monastir) à celle de Skoplje (Uskub).

Bitolj, déjà handicapée par la frontière de 1913 qui la détache de Salonique, de Lerin (Florina), et surtout de Korca et de ses autres marchés albanais, a beaucoup souffert de la guerre (bombardement, exode des Grecs, pour lesquels on a inauguré en mai 1931 un faubourg spécial, dit des « Monastiriotes », à Lerin). Les ruines de la guerre sont relevées, mais la population demeure sensiblement inférieure à ce qu'elle était avant la guerre.

Skoplje est au contraire bénéficiaire des changements de 1912-1913; la ville devient la métropole de la Serbie du sud et s'occidentalise très rapidement, au point que certains de ses quartiers sont méconnaissables pour ceux qui les ont vus en 1912. M. Ancel consacre un chapitre — avec raison, selon nous, eu égard à l'importance de la question — à l'Institut d'hygiène de Skoplje secondé par un réseau serré de « foyers » et de postes dans toutes la province.

Cet effort sanitaire est doublé d'une campagne intensive de travaux publics (1.497 kms. de routes nouvelles) et d'une amélioration des procédés de colonisation. M. Ancel, examinant les résultats de cette colonisation, constate que non seulement l'élément autochtone de Serbie méridionale a la prédominance numérique parmi les colons, mais encore que parmi ces autochtones il existe une proportion appréciable de musulmans allogènes, ce qui justifie à ses yeux la Yougoslavie du reproche d'avoir donné à un nationalisme étroit le pas sur les considérations d'ordre social.

L'auteur décrit avec la même précision les conditions présentes de la Macédoine hellénique. « Le réalisme de M. Véni-

zélos, dit-il, a voulu faire l'unité hellénique non en rassemblant des terres, mais en rassemblant les hommes. » Il fait l'historique de la question des réfugiés d'Asie Mineure depuis la convention du 30 janvier 1923 sur l'échange des populations, convention qui n'excepta de l'échange que les Grecs domiciliés à Constantinople avant 1923 et les Musulmans de Thrace orientale. On peut difficilement ne pas partager l'impression d'admiration de M. Ancel en face de cette installation de 1.221.849 réfugiés en Grèce (638.000 en Macédoine) au lendemain d'un désastre militaire et en pleine crise économique. Grâce aux réfugiés, la composition ethnique de la Macédoine hellénique s'est transformée comme suit :

	1920	1928
	—	—
Grecs.	42,6 %	88,8 %
Musulmans.	39,4 %	0,1 %
Slaves.	9,9 %	5,1 %

Avec le souci constant du document qui caractérise son livre, M. Ancel étudie et illustre à profusion tous les aspects de cette installation : travaux d'hygiène et de dessèchement, distribution de bétail, types de maisons, etc.

Cette migration sans exemple dans l'histoire moderne a eu des conséquences sociales et économiques que M. Ancel met en lumière. Il traite la question du tabac, qui tient dans l'économie hellénique une si grande place et inspire en ce moment de si graves soucis. Il consacre un chapitre à la colonisation urbaine. La Macédoine grecque a accueilli plus des quatre cinquièmes des réfugiés ruraux d'Asie, mais à peine un tiers des réfugiés urbains. Les uns comme les autres tendent à affluer vers les villes. C'est un trait de psychologie commun à toutes les émigrations massives. Les exilés croient trouver plus vite du travail dans les villes; ils y rencontrent des milieux moins prévenus ou moins défiants; ils y ont plus de facilités de contact entre eux; enfin ils se sentent plus à la portée des autorités supérieures et risquent moins de se laisser oublier qu'à la campagne où l'on est, comme disent les Serbes, « derrière le dos de Dieu ». C'est

ainsi que 44.429 agriculteurs d'Anatolie ont réussi à se fixer définitivement dans les villes. Quant aux réfugiés urbains, Athènes, le Pirée et Salonique en ont absorbé 60 %. Ils se sont mêlés âprement aux luttes politiques et ont joué, entre autres, un rôle important dans l'ascension et la chute de Pangalos. Ils ont apporté une vie nouvelle à des villes comme Sérès et Drama, mutilées par les guerres balkaniques, ainsi qu'à Cavalla, qui est passé de 22.939 habitants en 1920 à 49.980 en 1928.

Mais le fait capital, c'est l'introduction d'industries nouvelles dans un pays de commerçants, de marins, de viticulteurs et d'artisans. L'expulsion des Grecs d'Asie offre, à cet égard, certains des aspects de la révocation de l'Edit de Nantes. Les Grecs d'Asie Mineure (région du nord-ouest) ont développé l'industrie du vêtement, les Ioniens la poterie fine; les Grecs du Caucase l'orfèvrerie; ceux de Brousse les soieries; ceux du Pont la chaudronnerie; les Smyrniotes la fabrication des tapis.

Lorsque M. Azcarate, directeur du Bureau des minorités de la Société des Nations, est venu en Grèce, un journal a annoncé fièrement, dans sa manchette, que ce pays était l'un des plus homogènes d'Europe, vu que les minorités n'y existaient presque pas (300.000 minoritaires sur 6 millions 500.000 habitants). Il aurait pu dire « presque plus », car, avant l'arrivée des Anatoliens et les migrations qui suivirent, certains districts de la Macédoine hellénique offraient une contexture ethnique fort discutée...

La troisième partie du livre de M. Ancel est consacrée à la Macédoine bulgare et aux Macédoniens en Bulgarie. Il analyse la question de l'émigration macédonienne et évalue à 700.000 le nombre des émigrés depuis 1878, c'est-à-dire depuis la formation de la Bulgarie vassale. Il parle de l'Organisation macédonienne révolutionnaire, au Comité de laquelle il a dû de pouvoir circuler dans les régions de la Macédoine bulgare où s'exerce son influence.

Enfin il voue une cinquantaine de pages à Salonique qui, dans le passé, fut le centre naturel de la Macédoine considérée comme unité géographique et qui est aujourd'hui encore le débouché de vastes régions macédoniennes.

Il conclut :

La Macédoine, qui a peut-être été unie dans l'histoire, s'est dissociée. L'initiative humaine a créé là des frontières — utilisation de bornes naturelles à l'Ouest et à l'Est, établissement de limites artificielles en son centre. Les trois parties (Macédoine yougoslave, hellénique, bulgare) se sont développées depuis dix ans dans un sens tout spécial et l'effort a porté sur la fusion avec les peuples voisins : hellénisation du Midi, œuvre sanitaire et agricole du Nord, refuge dans l'Est des Macédoniens qui se considéraient comme Bulgares... La Macédoine orientale, conservée par la Bulgarie, reste un Etat dans l'Etat bulgare, où les révolutionnaires professionnels prétendent ne pas s'incliner; mais déjà leurs ouailles sont établies en masses sur d'autres terres, se fondant dans la communauté paysanne bulgare.

Mais quoi qu'on dise ou fasse, la Macédoine est en paix. Si l'ère des attentats individuels n'est pas close, celle des excursions de bandes, de comitadjis paraît définitivement révolue. Guépier traditionnel d'autrefois, la Macédoine est aujourd'hui un coin attardé du continent qui s'européanise soudain.

Ce livre suppose un travail de documentation impressionnant; le souci du détail le plus infime, de la plus menue précision n'a jamais fait reculer l'auteur. J'aurais mauvaise grâce à lui chercher chicane sur des points de détail et notamment sur certains illogismes de son système de transcription (*seloski,* mot hybride qui devrait être « seoski » en serbo-croate ou « selski » en bulgare; *belachitsa* au lieu de belasitsa) ou certaines approximations. Le massif du Kaimakcalan doit son nom à la racine turque qui signifie haut, élevé, qu'on retrouve dans caïmakam et dans « kaïmak » désignant la crème qui monte à la surface du lait, par extension la crème salée; il est donc hasardeux de parler de fromage géant. Au lieu de Stjepan Nemanja, forme qui n'était pas utilisée à cette époque dans le sud-est, il faut lire Stefan ou Stevan (forme populaire). De même le roi médiéval serbe, grand-père de Douchan, s'appelait Milutin, et non Miljutin comme le célèbre ministre de la guerre russe. Dans la bibliographie, il faudrait transcrire le livre de Vujevic, *O traianiou sountcheva siaia* et non *O traianou soutcheva siaia.* Enfin St. Sava, le plus jeune des fils de Nemanja, n'a

jamais régné, et ce fut son frère Stefan qui succéda à Nemanja.

Mais que représentent ces petites imperfections, dont quelqyues-unes peuvent être typographiques, au regard de l'érudition aussi vaste que variée déployée par l'auteur dans un livre qui est un véritable monument?

Ajoutons que l'éditeur a fait un remarquable effort pour présenter l'ouvrage : ses cartes et ses photographies sont d'une exécution irréprochable.

ALBERT MOUSSET.

§

M. Arthur Feiler est un journaliste allemand qui, comme tant de nos contemporains, a le culte des révolutions : « Toute véritable révolution, écrit-il, même si elle manque son but, même si elle le méconnaît, est un pas de géant que fait l'histoire du monde... Elle libère les forces jeunes. » Il n'est que plus intéressant de lire le tableau qu'il trace de l'état actuel de la Russie dans son livre **l'Expérience du bolchévisme,** puisqu'on ne peut l'accuser de malveillance systématique envers le bolchévisme dont il fut l'hôte pendant six mois.

Le socialisme, dit-il en commençant, c'est la richesse, ainsi nous l'enseigne la théorie. Le sort actuel des Russes, cependant, c'est la pauvreté, le dénuement et dans certaines contrées de cet immense empire, c'est même, à vrai dire, la faim. Au début de 1929, la provision de blé était dans les grands villages, par exemple du Caucase, complètement épuisée; le pain de maïs formait la nourriture de la population rurale. Ailleurs, il n'y avait même plus de maïs et les hommes étaient réduits à se nourrir des « tourteaux » destinés aux bestiaux... Il n'en allait guère autrement des articles d'usage courant produits par l'industrie... A la porte des magasins de textiles se pressaient pendant des heures des centaines d'individus qui ne pouvaient pourtant recevoir sur la présentation de leur carnet d'achats qu'une ration tout à fait insuffisante... J'ai, à bien des reprises dans les grandes villes rencontré des travailleurs intellectuels qui n'avaient, depuis de nombreuses semaines, vu de viande sur leur table... parce que leur travail ne leur permettait pas d'aller à l'aube se poster devant les boucheries... A cela vient s'ajouter une crise de logement

vraiment effrayante... Des ménages pourvus d'enfants sont souvent contraints de partager leur chambre avec une autre famille; le trait à la craie, qui servait à délimiter de semblables logements dans l'ancienne Russie, remplit encore la même fonction dans la nouvelle... Le matin de mon arrivée à Moscou, je consacrai quelques heures à me promener au centre de la ville : les magasins ont l'air misérable et déchu, les passants aussi... Le centre de la ville... rappelle un faubourg de Paris avec sa population exclusivement composée d'ouvriers et de petits bourgeois... Les hommes ne portent d'autre coiffure que la casquette, si bien qu'on reconnaît aussitôt un étranger à son chapeau... Mais il existe au-dessous de la classe ouvrière... un véritable prolétariat de misère dont le nombre effraye encore plus l'étranger que l'indigène, car celui-ci se souvient que la Russie d'autrefois présentait le même spectacle.

Les trains sont propres... Leur exactitude normale, sur les grandes lignes irréprochable. Mais il y a peu de trains, et le voyageur qui n'est pas un étranger privilégié, auquel ses papiers officiels servent de sésame, doit souvent attendre des jours entiers dans les gares intermédiaires avant d'obtenir un billet, car les trains n'admettent qu'autant de voyageurs qu'il y a de places. Il s'ensuit que les gares ressemblent souvent au campement d'un peuple en exode... Dans les trains on retrouve tout à coup les différences de classes... Ils en comprennent deux, l'une capitonnée et l'autre non capitonnée. Et là encore on trouve des distinctions, car dans la classe non capitonnée, le billet peut donner au voyageur droit à un banc pour s'étendre durant la nuit, et les voitures capitonnées sont, dans certains trains, suivies d'un wagon-lit international. Sur les bateaux les distinctions sont encore plus marquées : on y trouve quatre classes différentes... Les passagers de la classe capitonnée sont en grande partie des fonctionnaires.

L'égalité dans l'absence de propriété est à peu près complète. A peu près complète aussi l'égalité dans la modestie des revenus... Un membre du parti communiste n'a pas le droit, en tout cas, de recevoir un salaire supérieur à 225 roubles (en Ukraine, ce maximum est réduit à 210 roubles)... De hauts fonctionnaires vivent, de ce fait, très modestement et souvent grâce aux travaux de leur femme... Les professeurs en vue reçoivent, en règle générale, un salaire maximum de 5 à 600 roubles... Le directeur médical d'une clinique doit se contenter de 250 à 300 roubles... Dans la région du Volga, les médecins ont un traitement de 110 à 260 roubles, un maître d'école de 52 roubles... Dans l'industrie, les ingénieurs ont de 200 à 300 roubles, les spécialistes importants 5

à 600 roubles, et dans des cas exceptionnels et fort rares, 1.000 roubles et au delà. Mais certains ouvriers parviennent aussi à 200, 300 et même 350 roubles par mois... Les salaires des ouvriers inexpérimentés restent naturellement inférieurs : 70, 60, 50 roubles par mois, et parfois même au-dessous...

Pour les ouvriers et employés, il existe, dans de modestes limites, une assurance contre la vieillesse, mais elle est encore à ses débuts. Autrement, il n'existe pour assurer ses vieux jours que peu de possibilités. On peut faire des économies et les placer dans des caisses d'épargne. On peut emprunter. On peut, autre signe de pénurie, acheter des marchandises de toutes sortes, jusqu'à des bijoux dont la vente est aujourd'hui le soutien des classes jadis possédantes et qu'achètent de nouvelles classes dans l'espoir de les revendre plus tard lorsqu'elles ne pourront plus gagner leur vie...

La couleur ne fait pas entièrement défaut dans l'existence prolétarienne. C'est avant toute chose l'art qui la fournit. Dans les villes importantes, les galeries de tableaux sont splendides... Splendides aussi les théâtres et les concerts... C'est toujours plein... A Moscou, il faut que la grande salle d'orchestre serve le dimanche à cinq représentations successives... Régulièrement, la plus grande partie des places est cédée aux syndicats...

Une autre nouveauté... c'est le club. Pour la première fois, le paysan qui vient à la ville trouve dans les « maisons paysannes » nouvellement construites partout, un abri où il peut passer la nuit pour une somme modique et qui est pourvu de salles de repos, de conférences, de récréation, d'éducation... Des clubs ouvriers s'y ajoutent, souvent installés dans des églises désaffectées ou dans les anciennes maisons de la classe fortunée...

M. Feiler consacre naturellement une large place de son livre à l'étude du Plan quinquennal. Un de ses écueils est la bureaucratie. Le Commissariat des finances était arrivé à compter 43.000 employés; une réorganisation l'a réduit à 19.000, ce qui a permis une économie de 12 millions de roubles (les employés congédiés auraient donc eu un salaire moyen de 500 roubles par an, soit *nominalement* 6.500 fr.) A la tête de chaque entreprise est un directeur rouge qui sort de la classe ouvrière, et qui est un homme de confiance que le parti a choisi avec soin. A côté ou au-dessous de lui se trouve le technicien instruit, le spécialiste compétent. Les

directeurs rouges exercent le contrôle politique et parfois c'est leur seule fonction,

Mais, dit M. Feiler, j'ai rencontré parmi eux toute une série d'individus qui donnaient l'impression d'une réelle capacité... et des observateurs qui n'appartenaient pas au parti m'ont déclaré que l'essai avait en général été couronné de succès et avait favorisé l'ascension de garçons de valeur qui... font d'excellente besogne... Mais la situation quasi-tragique des spécialistes est loin d'être satisfaisante... Le régime qui les achète espérant fermement pouvoir les congédier un jour, ils se voient l'objet d'une méfiance qui est pour chacun d'entre eux une perpétuelle menace... La lutte contre les spécialistes me disait un Russe, est comparable aux pogromes organisés par le gouvernement (!!) avant la guerre, et elle a le même effet. Les spécialistes sont terrorisés et c'est grand dommage. Beaucoup d'entre eux ne se risquent plus à faire du nouveau pour ne pas se compromettre par un échec, mais se contentent plutôt de suivre les méthodes que d'autres ont déjà éprouvées. Leur vie est une perpétuelle crainte pour leur sûreté, et depuis le procès Schachty la situation a encore empiré... L'excitation à la haine contre eux a porté durant les deux dernières années un coup sérieux à la discipline parmi les ouvriers... La presse, les débats syndicaux sont remplis de plaintes sur le manque de discipline, sur les dégradations des machines, sur l'inexactitude et les absences non motivées, sur la paresse et le travail mal fait... Dans le courant de cette année (1929), l'industrie russe tout entière doit adopter la journée de 7 heures, qui est d'ailleurs déjà en partie en vigueur... Des directeurs m'ont avoué très franchement que la journée de 7 heures, si elle était employée tout entière, ne causerait pas la moindre diminution de leur productivité. Bien au contraire, elle prolongerait le travail réel, car en raison des nombreux repos et des pertes de temps, guère plus de 50 à 60 % des 8 heures n'était employé en fait. Il résulte de tout ceci que l'industrie russe en grande majorité travaille à des prix de revient de beaucoup supérieurs à ceux de l'étranger. Dans l'industrie sidérurgique, par exemple, la différence en 1928 était de 80 à 100 %.

Pour lutter contre la paresse, l'industrie bolchévique fait le plus large usage possible du travail aux pièces avec primes. Chaque entreprise dresse son bilan, d'après le système capitaliste, et y inscrit de fortes sommes à amortir. 20 % des bénéfices vont aux réserves et 25 % au développement de l'in-

dustrie à laquelle appartient l'entreprise. Le reste revient, en somme, à l'Etat. Chaque entreprise devant, pour vivre, recevoir des commandes des autres entreprises, certaines en arrivent à la faillite. Pour améliorer le rendement, le gouvernement a provoqué une « agitation révolutionnaire pour l'abaissement des prix de revient ». Il y a eu par exemple le « pacte des mille » : 58.000 ouvriers de neuf fabriques de textiles ont « fait le vœu révolutionnaire de réaliser dans leur intégrité les projets industriels et financiers de leurs entreprises ».

Le gouvernement bolchevik accorde des concessions aux étrangers (c'est ce que Lénine a appelé « le concubinage économique avec l'étranger »). Au commencement de 1929, il y en avait en tout 64, et de plus presque autant de contrats de collaboration technique. Le capital étranger ainsi introduit montait à 50.095.000 roubles. Beaucoup de ces concessions ont fait des pertes considérables, d'autres, au contraire, d'énormes bénéfices (pour 19 d'entre elles, les bénéfices moyens se seraient élevés de 1925-26 à 1927-28, à 27, 53 et 85 % des capitaux investis). Mais l'Etat russe ayant sa part dans ces bénéfices et le concessionnaire ne pouvant transférer la sienne qu'après approbation, la situation du second reste toujours précaire : « En théorie, disait l'un d'eux, vous avez tous les droits; en pratique, vous avez pieds et poings liés. »

La situation de l'ouvrier a-t-elle changé? « Prodigieusement », déclare un intellectuel à M. Feiler. Ce changement est dû, moins à l'amélioration des salaires restés relativement bas, qu'à des services de l'ordre idéal : « L'apport du bolchevisme (double paradoxe pour les fidèles de la dictature) consiste en un peu de démocratie qu'il a réalisé dans l'industrie. » L'ouvrier est enrôlé dans des syndicats gouvernés par une hiérarchie de conseils où les bolcheviks sont d'autant plus nombreux que le conseil est plus élevé : « les décisions des assemblées supérieures lient les assemblées inférieures ». Où conduit cette organisation dans laquelle les éléments démocratiques et dictatoriaux s'entrelacent? « A une discipline de plus en plus rigoureuse imposée à la classe ouvrière, dit M. Feiler. Et de là à d'autres conséquences. N'y

a-t-il pas là formation progressive d'une nouvelle couche sociale au-dessus de la classe ouvrière? On en trouve des indices certains. » Mais ceux-ci ne conduisent pas à croire à un abandon de la politique de socialisation; elle est imposée par le problème agraire; la population de la Russie s'accroissant de 3 millions et demi tous les ans et la majeure partie de cette augmentation devant être établie dans les campagnes, on ne saurait y faire face par de nouveaux partages : ils seraient à recommencer trop souvent; pour éviter l'inégalité dans la possession des terres, le bolchevisme est obligé de substituer aux petites exploitations résultant du partage des terres d'immenses usines agraires, les « fermes collectives » où le paysan n'est plus employé que comme journalier.

Le livre de M. Feiler est le plus complet et le plus clair de tous ceux publiés sur le bolchevisme. L'analyse ci-dessus ne donne qu'une idée imparfaite de la masse de renseignements qu'il contient.

ÉMILE LALOY.

MÉMENTO. — *Affaires étrangères, revue mensuelle,* 286, boulevard Saint-Germain (25 févr. 1932 : le projet français déposé le 5 février à la Conférence du désarmement dit : il faut « choisir définitivement entre la Société des nations douée d'une autorité exécutoire et une Société des nations paralysée par des souverainetés intransigeantes : le choix de la France est fait »; le projet français a trouvé un accueil sympathique auprès d'un grand nombre de délégations, mais des objections sont, par contre, soulevées au sujet de la réalisation pratique des dispositions tendant à hypothéquer les forces aériennes et les vaisseaux de guerre, au delà d'une certaine dimension, en faveur de la Société des nations; les uns lui reprochent d'éluder le problème de la limitation des armements sous son aspect immédiat, les autres de sacrifier les souverainetés nationales au profit d'un super-Etat, sans parler des difficultés juridiques). — *L'Europa orientale, rivista storica e politica,* Roma, Anonima Romana Editoriale (Février 1932 : A la 2e Conférence balkanique, Angora, octobre 1931, composée de délégués d'associations pour l'Union balkanique (et non de délégués des Etats), l'Albanais se plaignit que plus d'un million d'Albanais (439.657 selon le recensement yougoslave, 600.000 d'après Almagià) « soient privés des droits et de la liberté civils et cul-

turels »; les Bulgares firent entendre les mêmes réclamations : « Nous avons, dirent-ils, 250 à 300.000 compatriotes en Grèce (80.000 d'après le recensement grec), 7 à 800.000 en Yougoslavie et 700.000 en Roumanie. » La Conférence vota à la fois le principe d'un Pacte balkanique et l'adoption « de moyens destinés à assurer l'exécution loyale des clauses des traités de paix, y compris celles se référant aux minorités »). — *Europäische Gespräche*, Berlin-Grunewald, W. Rothschild (Février 1932 : Dans l'état actuel de l'Europe, la demande de sécurité est contradictoire à celle de désarmement... L'Etat saturé demande la sûreté, on peut même dire que la demande de sûreté résulte bien clairement de la situation issue d'une guerre qui fait dire que le vainqueur a une mauvaise conscience). — *Res publica, revue d'études politiques internationales*, Bruxelles, 187, av. de la Couronne (Février 1932 : Le désarmement fixé par le traité de Versailles [celui des pays vaincus] devrait être combiné avec un désarmement progressif [celui des autres pays] jusqu'à ce qu'on arrive à la parité; la Société des Nations devrait être la régulatrice de cette harmonisation, et l'Allemagne, en participant aux travaux de son Conseil, mise à même d'en suivre le développement). — *Berliner Monatshefte* [*Cahiers berlinois mensuels pour l'étude des causes de la guerre de 1914-1918*], Berlin, Quader-Verlag (en 1897, les ministres autrichiens acceptaient, en cas d'expulsion des Turcs, un partage de leurs possessions européennes analogue à celui qui semblait devoir se réaliser en mai 1913; l'Autriche eût seulement gardé en plus le Sandjak moins Novi-bazar; en 1909, Aehrenthal adopta cette façon de voir tout en évacuant complètement le Sandjak; Berchtold, en 1912, avait les mêmes conceptions que son prédécesseur).

PUBLICATIONS RÉCENTES

Archéologie. Voyages.

Anne Daix : *Au Cap Nord, croisière de deux vieux bourgeois;* Nouv. Edition Argo. 12 »

W. Deonna : *Dédale ou la statue de la Grèce archaïque. Tome I : Origine et évolution de la statue archaïque. Problèmes techniques et esthétiques. Tome II : Artistes et groupements régionaux. Influences subies et exercées. Survivances et coïncidences.* Avec de nombr. illustrations documentaires; E. de Boccard. » »

Martial de Pradel de Lamase : *Le Château de Vincennes.* Avec un hors-texte et 2 plans; Calmann-Lévy. 15 »

Jane Valriant : *La randonnée soudanaise de Suzanne Davenel.* Avec un portrait de l'auteur, 29 photographies et une carte; La Caravelle. 20 »

Art

George Isarlov : *La peinture française à l'Exposition de Londres 1932.* (Coll. *Orbes* nº 4); Corti. 5 »

Aviation

Lieut.-colonel Pierre Weiss : *Cidna ou l'express d'Istambul,* notes pour servir à l'histoire des énergies de l'air; Querelle. 10 »

Education

Pierre Dufrenne : *L'école unique.* Préface de Louis Bertrand; Nouv. Librairie franç. 10 »

Esotérisme et sciences psychiques

W. Deonna : *De la planète Mars en Terre Sainte. Art et Subconscient. Un médium peintre: Hélène Smith;* E. de Boccard. » »

Louis Estève : *L'énigme de l'androgyne;* Edit. Athanor, Colombes (Seine). 15 »

Histoire

Maurice Duvivier : *Le Masque de fer* (Coll. *Ames et Visages*); Colin. 25 »

Littérature

Ferdinand Bailly : *Pétrarque,* nouvelle traduction en vers et dans les formes originales de ses *Sonnets, Canzones, Sestines, Madrigaux et Triomphes;* La Jeune Académie, 2 vol. » »

Les contemporains de Shakespeare, I. Traduction de Madeleine Mélèse. Introduction et notes par Pierre Mélèse; Renaissance du Livre. 5 50.

Gaston Delayen : *Cléopâtre* (Coll. *Ames et Visages*); Colin. 20 »

Marquis de Ferrières : *Correspondance inédite, 1789, 1790, 1791,* publiée et annotée par Henri Carré (Coll. *Les Classiques de la Révolution française*); Colin. 50 »

Gœthe : *Hermann et Dorothée,* traduit et préfacé par Hippolyte Loiseau. Texte allemand en regard; Edit. Montaigne. 15 »

Maurice Moeckli-Cellier : *La Révolution française et les écrivains suisses- romands, 1789-1815;* Victor Attinger. » »

Quinte-Curce : *Histoire d'Alexandre le Grand,* traduction nouvelle de V. Crépin. (Coll. *Classiques Garnier;* Garnier frères, 2 vol. 30 »

Jean-Jacques Rousseau : *Correspondance générale,* collationnée sur les originaux, annotée et commentée par Théophile Dufour. Tome XVII : *Fin du séjour en Angleterre et retour en France, Fleury sous Meudon et Trye le Château, 25 mars-26 novembre* 1767. Avec 6 planches h. t.; Colin. » »

Sénèque le Rhéteur : *Controverses et Suasoires.* Nouv. édit. revue et corrigée, avec introduction et notes par Henri Bornecque. (Coll. *Classiques Garnier;* Garnier frères. 2 vol. 36 »

André Suarès : *Gœthe le grand Européen;* Emile Paul. » »

Victor-Serge : *Littérature et révolution;* Cahiers bleus nº 10; Libr. Valois. » »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

Général Ferry : *Des champs de bataille au désarmement.* Préface par Henry de Jouvenel; Querelle. 15 »

Philosophie

Emile Bréhier : *Histoire de la philosophie. Tome II : La philosophie moderne. III : Le XIXe siècle. Période des systèmes* (1800-1850) : Alcan. 25 »

O. Lemarié : *La morale privée ;* Alcan. 12 »

Paul Nizan : *Les chiens de garde;* Rieder. 15 »

Poésie

Engène Abita : *Les Chants du cœur;* La Caravelle. 10 »

Luc Ayral : *L'âge des cieux,* 3 ; Messein. » »

William Bate : *Voyage autour de ma pensée;* La Caravelle. 12 »

Justinien Baudassé : *Poèmes d'un triste temps;* libr. Cavaillès-Montels, Béziers. 12 »

Elise Champagne : *Mont de Piété;* Thone, Liège. » »

Sébastien-Charles Leconte : *Nuit à Gethsémani;* Lemerre. 15 »

Politique

Georges Bonneau : *Japon et Mandchourie;* Messein. » »

René Giraud : *Economie de l'Europe future;* Libr. Valois. 15 »

Humbert Ricolfi : *1919-1932. Profils de trois législatures.* Préface de André Tardieu; Tallandier. 20 »

L. Villecourt : *L'Estonie.* Préface de M. A. Millerand. Avec 8 pl. h. t.; Rieder. 18 »

Préhistoire

Abbé J. Sautel, Sylvain Gagnière et Léon Germand : *Essais historiques sur le département du Vaucluse.* 1re partie : *La préhistoire,* avec des illustrations documentaires; Rey, Lyon. » »

Questions coloniales

René Hoffherr : *L'économie marocaine.* Avec 2 cartes économiques du Maroc établies par le lieutenant Jean Campestre (Institut des Hautes Etudes marocaines. Collection des centres d'études juridiques, tome III) ; Sirey. » »

Questions juridiques

Maurice Privat : *Sezenec est innocent,* suivi de *Documents secrets;* Les Documents secrets, 16, rue d'Orléans, Neuilly-s.-Seine. 10 »

Léon Werth : *Cour d'Assises ;* Rieder. 15 »

Questions militaires et maritimes

Les opérations militaires au Maroc. (Coll. *Exposition coloniale internationale de Paris, 1931*) ; Imp. Nationale. » »

Les Opérations militaires au Maroc. Liste des cartes. (Coll. *Exposition coloniale internationale de Paris, 1931*) ; Imp. Nationale. » »

Questions religieuses

H. Chéramy. P. S. S. : *Les Catacombes romaines.* (Coll. *Les Pèlerinages*) ; Flammarion. 10 »

Pierre Lefeuvre : *Courte histoire des reliques.* (Coll. *Christianisme*) ; Rieder. 15 »

Colette Yver : *Le Mois de Marie.* (Coll. *Les Belles Fêtes*) ; Flammarion. 10 »

Roman

Antonio Aniante : *Dernières nuits de Taormine,* traduit de l'italien par L. Vincendon; Libr. de France. 12 »
Constant Burniaux : *Un pur;* Édit. Labor. 12 »
Eugène Dabit : *Villa Oasis ou les faux-bourgeois;* Nouv. Revue franç. 15 »
Jacques des Gachons : *La maison des dames Renoir;* Nelson. 7 »
Pierre Hamp : *Mektoub. (La Peine des Hommes)*; Flammarion. 12 »
Jaroslav Hasek : *Le brave soldat Chvéik,* traduit du russe par Henry Horejsi. Préface de Jean-Richard Bloch; Nouv. Revue franç. 15 »
Marcel Jouhandeau : *L'amateur d'imprudence ;* Nouv. Revue franç. 15 »
Marie Le France : *Dans l'Ile,* roman d'Ouessant; Fasquelle. 12 »
Louis-Anthoine : *Petty;* Berger-Levrault. 6 »
Jacques Palmé : *L'Enfant bleu ;* Renaissance moderne. 6 »
André Rivollet : *La femme satisfaite;* Calmann-Lévy. 12 »
Gil Robin : *Grandeur et servitude médicales;* Flammarion. 12 »
René Trintzius : *Le septième jour;* Nouv. Revue franç. 15 »
Georges Verdène : *Les symphonies rustiques.* Avec 20 illust. de l'auteur; Victor Attinger. » »
Jean-Paul Zimmermann : *L'étranger dans la ville;* Victor Attinger. 15 »

Sciences

Havelock Ellis : *L'Art de l'amour. La science de la procréation.* Edition française revue et augmentée par l'auteur. Traduit par A. van Gennep. (*Etudes de Psychologie sexuelle XII*); Mercure de France. 20 »
J. Sudria : *Les unités électriques,* exposé critique à l'usage des élèves des écoles techniques et des candidats à la licence ès sciences. Préface de M. A. Blondel; Vuibert. 10 »

Sociologie

Paul Louis : *La révolution sociale;* Libr. Valois. » »
Pr. Merklen : *Psychologie politique;* Nouv. Revue franç. 12 »

Varia

Ch. Depassé : *L'Annuaire des Bibliothèques,* 1932, publication annuelle belge. *Administration. Bibliotechnie. Directions pédagogiques. Bibliographie générale et critique;* Edit. internationale, Paris. 35 »
Docteur A. Gauducheau : *Traité de l'amélioration des viandes par voie artérielle. Les intra-sauces. L'engraissement économique;* Vigot frères. » »

MERCVRE.

ÉCHOS

Prix littéraires. — Sur une phrase de Jules Vallès : « le feu aux bibliothèques et aux musées ». — Une lettre inédite de Claire Pradier à sa mère Juliette Drouet. — A la mémoire de Jean Moréas. — La Société Chateaubriand. — Le coefficient appliqué aux amendes. — Meneurs d'animaux. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Prix littéraires. — Le Grand-Prix de littérature coloniale a été attribué à M. Delavignette pour son livre *Paysans noirs.*

§

Sur une phrase de Jules Vallès : « le feu aux bibliothèques et aux musées ». — On ne va pas manquer de citer, à propos du centième anniversaire de la naissance de Jules Vallès (il naquit au Puy-en-Velay le 11 juin 1832 et non en 1833 comme l'indique par erreur sa tombe au Père-Lachaise — le Comité du Centenaire va faire rectifier l'inscription) sa phrase fameuse, mais presque toujours incomplètement rapportée, sur « l'incendie des bibliothèques et des musées ».

Elle se trouve, cette phrase, dans une lettre à Covielle, pseudonyme d'Albert Rogat, rédacteur du *Nord*, de *l'Indépendance belge* et du *Spectateur* qui l'avait attaqué sur ses opinions et lui avait reproché notamment de trouver « Michel-Ange ennuyeux ». La « Lettre à Covielle » fut publiée par le *Nain jaune*, le 24 février 1867. On y lisait :

> Le passé : voilà l'ennemi. C'est ce qui me fait m'écrier dans toute la sincérité de mon âme : On mettrait le feu aux bibliothèques et aux musées, qu'il y aurait pour l'humanité non pas perte, mais profit et gloire.

Et Vallès écrivait encore dans le même article :

> C'est toute une petite famille de grignoteurs diplômés, gradés, qui entretient ce culte des choses qui, magnifiques dans leur temps, sont ridicules et gênantes dans le nôtre.

Les Goncourt, sans aller jusqu'à reprendre la boutade incendiaire de Vallès — ils étaient plus que lui amoureux du livre et du bibelot — avaient l'année précédente jeté, dans *Idées et Sensations*, un propos jugé non blasphématoire : « L'antiquité a peut-être été faite pour être le pain des professeurs ». — L. DX.

§

Une lettre inédite de Claire Pradier à sa mère Juliette Drouet. — Elles sont extrêmement rares les lettres de l'enfant, morte à vingt ans en 1846, que Juliette Drouet eut de sa liaison avec Pradier et qui repose aujourd'hui près de sa mère, dans le Cimetière de Saint-Mandé, sous une plaque de marbre blanc où se lisent quelques vers de Victor Hugo.

Le texte que nous communique M. Pierre Lièvre est un billet de quelques lignes adressé, d'une écriture appliquée sur une grande feuille de papier Hollande, par Claire, alors âgée de six ans, à sa mère à l'occasion de sa fête :

Bonne petite mère,

C'est Claire, c'est ta fille qui vient pour te souhaiter ta fête et te dire qu'elle t'aime de tout ton cœur, qu'elle veut être sage pour te faire plaisir, je ne te contrarierai jamais. J'ai été voir l'enterrement de M. Périer à la croisée de mon amie, chérie petite mère, je t'embrasse de toutes mes forces.

Ta fille CLAIRE.

Je vais te faire un bouquet de mon jardin.

Le M. Périer dont Claire avait vu l'enterrement : Casimir-Périer, mort victime du choléra, il y a tout juste cent ans, le 16 mai 1832.

L. DX.

§

A la mémoire de Jean Moréas. — La Société des Gens de Lettres hellènes a célébré l'anniversaire de la naissance de Jean Moréas en inaugurant une plaque commémorative sur la maison de la rue des Philhellènes où le poète est venu au jour.

Sur la plaque de marbre, l'inscription suivante est gravée :

DANS CETTE MAISON EST NÉ JEAN PAPADIAMANTOPOULOS JEAN MORÉAS, EN 1856, LE 15 AVRIL. PAR LES SOINS DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES HELLÈNES EN 1932.

Dans la nombreuse assistance se trouvaient MM. Paraskevopoulos, Président du Sénat; M. Argyropoulos, vice-président de la Chambre; M. Papandréou, ministre de l'Instruction publique, le Bureau et le Président de la Société des Gens de Lettres hellènes; M. Malacassis, cousin par alliance de Moréas et poète distingué lui-même, qui a prononcé une brève allocution.

Dans l'après-midi, des admirateurs du poète se sont réunis dans la salle de la Société archéologique. M. Malacassis a pris de nouveau la parole pour évoquer, en termes heureux, la vie et la mort de Moréas en France.

§

La Société Chateaubriand a tenu sa dixième séance de travail, sous la présidence du Dr Le Savoureux, le 21 avril, chez la comtesse Le Marois, née d'Haussonville, 51, rue de l'Université, dans ce superbe hôtel Pozzo-di-Borgo, où Chateaubriand a certainement été reçu. La réunion était consacrée aux *Mémoires d'Outre-Tombe*. Mme M.-L. Pailleron fit, d'après des documents inédits, l'historique de la Société qui avait acquis en 1836 la pro-

priété littéraire des *Mémoires* de Chateaubriand; Mme M.-J. Durry étudia un manuscrit retrouvé par elle chez le successeur du notaire de cette société. C'est le seul manuscrit complet des *Mémoires* que l'on connaisse; il offre avec le texte imprimé de curieuses variantes. La comtesse de Durfort donna lecture de pages inédites retrouvées dans les archives de Combourg, entre autres d'une histoire de revenant que Chateaubriand lisait à l'Abbaye-au-Bois, en 1834, dont tous les critiques de l'époque ont parlé avec admiration, et qui n'avait pas été insérée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Le Dr Le Savoureux communiqua deux lettres inédites de Chateaubriand datées de 1844, dans lesquelles le vieillard fait entendre des protestations pathétiques contre la menace de la publication de ses *Mémoires* en feuilleton, dans *La Presse* de Girardin.

§

Le coefficient appliqué aux amendes. — M. Saint-Alban a reçu la lettre suivante qu'il nous communique :

Le 19 avril 1932.

Monsieur,

Au dernier numéro du *Mercure de France*, dans votre si intéressante « Chronique des Mœurs », vous écrivez : « Le législateur n'a pas pensé à appliquer le coefficient 5 aux amendes; quelle négligence! »

Pour une fois, le législateur n'a pas été négligent, et s'il n'a pas appliqué aux amendes le coefficient 5, c'est qu'il leur a appliqué le coefficient 7,5.

La loi du budget du 27 décembre 1927 (*Journal officiel* du 28 décembre 1927) renferme en effet un art. 34 ainsi conçu :

« A l'exception des amendes qualifiées par la loi d'amendes civiles et de celles pour lesquelles il a été expressément stipulé que le principal ne comportait pas d'adjonction de décimes ou qui sont soumises à un régime spécial, en vertu d'un texte législatif, le principal de toutes les amendes de condamnation, dont le recouvrement est ou sera confié aux percepteurs, est majoré de soixante-cinq décimes. »

L'amende prévue à l'art. 330 du Code pénal est donc en fait de 120 à 3.750 francs.

Voyez dans ma lettre, non une leçon, mais un simple renseignement; et veuillez agréer, etc...

GASTON COMBESCURE.

§

Meneurs d'animaux. — L'ex-abbé Joseph Turmel, dans son *Histoire du Diable* (Paris, Rieder, 1931, pages 203-204), cite, d'après le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de la Haute-Marne*

(1912, page 19), le texte de la lettre ci-dessous que le clergé de Langres reçut en 1552, du vicaire général :

De l'autorité du révérend père en Dieu, Mgr Claude de Longni, par la miséricorde de Dieu, cardinal prêtre de la sainte Eglise romaine, du nom de Givry, évêque, duc de Langres et pair de France, moi, son vicaire général au spirituel et au temporel, par l'autorité de la sainte et indivisible Trinité, confiant en la miséricorde divine et plein de pitié, je somme, en vertu de la sainte croix, armé du bouclier de la foi, j'ordonne et je conjure, une première, une deuxième et une troisième fois, toutes les mouches vulgairement appelées urébires ou uribères, et toutes les autres bestioles nuisant aux fruits des vignes, qu'ils aient à cesser immédiatement de ravager, de ronger, de détruire et d'anéantir les branches, les bourgeons et les fruits; de ne plus avoir ce pouvoir dans l'avenir; de se retirer dans les endroits les plus reculés des forêts, de sorte qu'ils ne puissent plus nuire aux vignes des fidèles, et de sortir du territoire. Et si, *par les conseils de Satan*, ils n'obéissent pas à ces avertissements et continuent leurs ravages, au nom du Seigneur Dieu et, en vertu des pouvoirs ci-dessus indiqués, par l'Eglise, je maudis et lance la sentence de malédiction et d'anathème sur ces mouches urébires et leur postérité.

Il va sans dire, ajoute M. Joseph Turmel, que la malédiction, c'était la peine de mort.

§

Le Sottisier universel.

L'AÏT-EL-KÉBIR A LA MOSQUÉE DE PARIS. — ...La cérémonie religieuse fut célébrée, puis sept agneaux furent égorgés, la fête de l'Aït-el-Kébir étant la commémoration du sacrifice d'Abraham à qui le Seigneur donna un agneau à immoler alors qu'il devait égorger son fils Ismaël. — *Le Temps*, 18 avril.

[La] période la plus heureuse de la vie de Sarah Bernhardt, c'est l'époque de son passage au Conservatoire... Chaque jour, Mlle de B... la conduit rue de Madrid et l'attend à la sortie. — GELLER, *Sarah Bernhardt*, p. 27.

Avec son profil de madone, discrètement corrigé par son origine judaïque... — GELLER, *Sarah Bernhardt*, p. 122.

Les sprints si chaudement disputés demandent à nos écureuils des efforts surhumains. — *Paris-Midi*, 8 août.

Cette année, Montézin n'a donné qu'une seule toile, de grande dimension il est vrai... Notons, du même, un délicieux petit paysage. — G. DE PAWLOWSKI, *Le Journal*, 30 avril.

Comment son pays avait-il récompensé Briand qui voulait, selon le mot de Michelet, déclarer la paix au monde? — MAURICE ROSTAND, *L'homme que j'ai fait naître*, p. 187.

J'ai reçu de Méris plus d'un suc venimeux.

— XAVIER DE MAGALLON, *Les Bucoliques de Virgile*.

La conclusion de cette affaire sera son dénoûment devant le tribunal. — *Comœdia*, 16 avril.

Quelques semaines plus tard, la famille Lecocq quitta le petit logis

de la Montagne-Sainte-Geneviève, pour aller habiter une rue tortueuse de l'île Saint-Louis. — LOUIS SCHNEIDER, *Les Maîtres de l'opérette française,* p. 127.

AFFAIRES DE MŒURS. — Plainte d'Elias Boulos Issa, de Gemmeizé, contre Antoine Iskandar Takché, qui aurait tenté de commettre l'acte homosexuel sur sa fille mineure, Margo, 6 ans. — *L'Orient* (de Beyrouth), 23 avril.

§

Editions du « Mercure de France ».

L'ART DE L'AMOUR. LA SCIENCE DE LA PROCRÉATION (*Etudes de Psychologie sexuelle,* XII), par Havelock Ellis, membre d'honneur de l'Association royale médico-psychologique de Grande-Bretagne. Edition française revue et augmentée par l'auteur, traduite par A. Van Gennep. Volume in-8 carré, 20 francs.

Le Gérant : ALFRED VALLETTE.

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1932.

FORMATIONS FINANCIÈRES

été générale pour favoriser le développement du Commerce et de istrie en France. — L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue le il, sous la présidence de M. Joseph Simon.

apport du Conseil signale que la France a ressenti les effets de la crise qui a atteint nent les autres pays, et qui a provoqué, au cours de l'année, de profondes pertur- financières et monétaires. Il relate, notamment, que l'ampleur exceptionnelle des tés mondiales est imputable, pour une large part, à l'abus des crédits extérieurs béralement consentis et utilisés à des fins stériles ou à un développement artificiel production.

banques françaises ont su heureusement résister à ces entraînements; en ce qui ne la Société Générale, ses engagements avec l'Etranger ont été limités à des purement commerciaux dont le volume a même été ramené au-dessous du niveau l des échanges, de sorte que les moratoires de l'Allemagne et des pays de l'Europe le, ainsi que la dépréciation de la livre sterling, n'ont eu pour elle que des réper- ns pratiquement nulles.

ces circonstances difficiles, et sans se départir de la double et indispensable préoc- on de liquidité et de sécurité, l'Etablissement a continué à accorder les crédits és par la clientèle toutes les fois où ils ont paru justifiés et suffisamment garantis. ilan soumis à l'Assemblée témoigne de cette préoccupation. Sa caractéristique essen- st l'augmentation de la Caisse qui passe de 1.284 millions à 3.431 millions

bénéfices de l'exercice 1931 s'élèvent à Frs. 64.269.878,30 sur lesquels l'Assemblée dé de prélever 3 millions au profit de la Réserve qui se trouvera ainsi portée à illions.

ividende a été maintenu à Frs. 45, par action non libérée et Frs. 57,50 par action e.

acompte de Frs. 10 nets ayant été mis en paiement le 16 novembre dernier, le sera mis en paiement le 17 mai prochain, sous déduction des impôts.

e répartition permettra de reporter à nouveau une somme de Frs. 1.011.391,72 qui, au reliquat des exercices précédents, formera un solde disponible de Frs. 26.913.014,64. réserves et le report à nouveau de l'Etablissement atteignent ainsi un total de illions.

semblée a nommé Administrateur M. Taffineau et renouvelé pour 5 ans les mandats s de MM. Simon, Charpentier et Crozier. Elle a, en outre, renouvelé pour 3 ans le M. Verstraete en qualité de Censeur.

apport rappelle que pour remplacer M. André Homberg qui a manifesté, en raison état de santé, le désir de résigner ses fonctions de Président, le Conseil a désigné eph Simon, ancien Directeur Général et Vice-Président de l'Etablissement.

dit Lyonnais. — Les actionnaires du Crédit Lyonnais se sont réunis en Assem- énérale ordinaire à Lyon le 28 avril 1932, sous la présidence du baron Brincard, ent du Conseil d'administration.

tes les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été adoptées à l'una- e.

ividende a été fixé à 100 francs par action A et 33 fr. 33 par action B.

. Roger Lehideux et Lucien Rolland d'Estape, administrateurs sortants, ont été et la nomination de M. Georges Goy, comme administrateur, a été confirmée.

tus a été donné de la gestion de M. Louis Macé, administrateur, décédé.

. Forquenot de la Fortelle, P. de Gretry, Georges Tresca et le comte Baguenault de sse ont été nommés commissaires pour un an.

nptoir National d'Escompte de Paris. — L'assemblée ordinaire, tenue le il sous la présidence de M. Paul Boyer, a approuvé les comptes de l'exercice clos le embre 1931 faisant apparaître un solde créditeur de 44 millions 133.175 francs.

semblée a fixé la répartition, pour l'exercice 1931, à 50 francs par action. acompte de 20 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit ncs par action, sera payé à partir du 31 juillet sous déduction des impôts. répartition de 10 fr. 4376 par part de fondateur sera payable, également sous déduc- es impôts, à partir de la même date du 31 juillet.

olde disponible, après approbation des comptes de l'exercice, soit 249.056 francs, est au solde non distribué des exercices précédents, s'élevant à 23.213.677 francs, ce qui a à 23.462.734 francs le montant reporté à nouveau au compte des actionnaires.

nque de Paris et des Pays-Bas. — L'assemblée générale du 12 avril a fixé le nt du dividende pour l'exercice 1931 à 60 francs par action, sur lesquels un acompte francs a été payé le 23 décembre 1931, et a décidé que le solde, soit 35 francs, payé, à partir du 25 avril 1932, sous déduction des impôts établis par les lois en ur. En conséquence, la somme de 35 francs formant le complément du dividende est le depuis le 25 avril 1932, à raison de : 31 fr. 80 par action nominative, 28 fr. 32 ction au porteur, contre remise du coupon n° 110, à Paris, au siège social, 3, rue in, et au change du jour sur Paris, aux succursales de la Banque de Paris et des Bas, à Amsterdam, à Bruxelles, à Genève

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 85 fr. | 6 mois : 46 fr. | 3 mois : 24 fr. | Un numéro : 5 fr

ÉTRANGER

1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Costa Rica, Cuba, Dantzig (ville libre de), République Dominicaine, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Suisse, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal, Swaziland, Territoires sous mandat de l'Afrique du Sud-Ouest), Uruguay, Vénézuela, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 105 fr. | 6 mois : 56 fr. | 3 mois : 29 fr. | Un numéro 5 fr. 75

2° Tous autres pays étrangers :

Un an : 125 fr. | 6 mois : 66 fr. | 3 mois : 34 fr. | Un numéro : 6 fr. 50

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro 5 fr.; le tome autant de fois 5 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259-31 ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard, le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

TYP. FIRMIN-DIDOT & Cie. — MESNIL. — 1932.